

DOCUMENT  
DE RÉFÉRENCE  
2008



## PRÉAMBULE - DOCUMENTS INCLUS PAR INCORPORATION

---

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport d'activité, les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 figurant respectivement aux pages 92 à 158 et 188 à 189 du Document de référence de l'exercice 2006, déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2007 sous le n° D. 07-0237 ;
- le rapport d'activité relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, dont le contenu est principalement inséré dans les chapitres du Document de référence de l'exercice 2007, les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 et le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 figurant respectivement aux pages 81 à 149 et 180 à 181 du Document de référence de l'exercice 2007, déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2008 sous le n° D. 08-0161.

Les deux Documents de référence cités ci-dessus sont disponibles sur le site Internet du Groupe, [www.essilor.com](http://www.essilor.com).

Une partie de l'information réglementée mentionnée à l'article 221-1 du règlement général de l'AMF est incluse dans le présent document :

- le rapport financier annuel ;
- les informations relatives aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ;
- le Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

Le document d'information annuel tel que demandé par l'article 222-7 du règlement général de l'AMF se trouve au chapitre 24 « Documents accessibles au public ».

## MISES EN GARDE

---

### Dénomination de la Société

La dénomination de la société est Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) (ci-après, « Essilor », « la Société », ou « le Groupe »).

### Exercice concerné

Sauf indication contraire, les informations présentées dans ce Document de référence et dans ses annexes sont celles relatives à l'exercice 2008.

L'Assemblée Générale mixte des actionnaires d'Essilor du 11 mai 2007 a approuvé l'augmentation du nominal des actions existantes de 0,35 euro à 0,36 euro et la division de cette nouvelle valeur par deux.

### Informations relatives au marché

Sauf indication contraire :

- les informations relatives aux parts de marché et aux positions de marché sont basées sur les volumes vendus ;
- les informations de nature marketing, relatives au marché et à l'industrie ophtalmique ou aux parts de marché et aux positions d'Essilor, sont de source Essilor et issues d'évaluations et études internes, pouvant être fondées sur des études de marché extérieures.

## MARQUES

---

Airwear<sup>®</sup>, Crizal<sup>®</sup>, Crizal<sup>®</sup> Alizé<sup>®</sup>, Crizal A2<sup>™</sup>, Crizal Avancé with Scotchgard<sup>™</sup> Protector, Crizal Forte<sup>®</sup>, Crizal Forte<sup>®</sup> with Scotchgard<sup>™</sup> Protector, DDV<sup>™</sup>, Definity<sup>®</sup>, Essibox<sup>™</sup>, Essilor<sup>®</sup>, Essilor<sup>®</sup> Azio360<sup>°™</sup>, Kappa<sup>™</sup> CTD, New Crizal Avancé<sup>™</sup> with Scotchgard<sup>™</sup> Protector, Tess<sup>™</sup>, Twin Rx Technology<sup>®</sup>, Varilux<sup>®</sup>, Varilux Comfort<sup>®</sup>, Varilux Comfort<sup>®</sup> 360<sup>°™</sup>, Varilux<sup>®</sup> Ellipse<sup>®</sup>, Varilux Ellipse<sup>®</sup> 360<sup>°™</sup>, Varilux<sup>®</sup> Ipseo<sup>®</sup>, Varilux<sup>®</sup> Ipseo<sup>®</sup> New Edition, Varilux<sup>®</sup> Panamic<sup>®</sup>, Varilux Physio<sup>®</sup>, Varilux Physio 360<sup>°®</sup>, Vision Haute Résolution<sup>™</sup>, Visioffice<sup>™</sup>, W.A.V.E. Technology<sup>™</sup>, sont des marques déposées ou enregistrées au nom d'Essilor International.

Transitions<sup>®</sup> est une marque enregistrée au nom de Transitions Optical Inc.

Scotchgard Protector est une marque appartenant à 3M Company.

Anateo<sup>®</sup> et Neva<sup>®</sup> sont des marques enregistrées au nom de BBGR.

Nikon et Presio sont des marques appartenant à Nikon Corporation.

SeeProud, SeeMax, SeeClear et SeeSeries sont des marques appartenant à Nikon-Essilor.



# Document de référence

## Et Rapport financier annuel

### 2008



#### DÉPÔT DU DOCUMENT AUPRÈS DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le présent Document de référence a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers le 30 mars 2009 sous le numéro D.09-0167, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

# Sommaire

Conformément à l'annexe I du règlement européen CE 809/2004

<b>1</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>7</b>
1.1	Responsables du Document de référence	7
1.2	Attestation des responsables du Document de référence	7
<b>2</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	<b>8</b>
2.1	Nom et adresse pour la période couverte par les informations financières historiques	8
2.2	Démission, non renouvellement	8
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	<b>9</b>
3.1	Informations financières historiques sélectionnées	9
3.2	Informations financières sélectionnées pour périodes intermédiaires	10
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>11</b>
4.1	Risques de marché	11
4.1.1	Risque de liquidité	11
4.1.2	Risque de taux	11
4.1.3	Risque de contrepartie et de placements	11
4.1.4	Risque de change	11
4.2	Risques juridiques (litiges significatifs, procédures, arbitrages)	12
4.3	Risques industriels et environnementaux	12
4.3.1	Risques industriels	12
4.3.2	Risques environnementaux	12
4.4	Assurances	12
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ</b>	<b>14</b>
5.1	Histoire et évolution de la Société	14
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de la Société	14
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	14
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de la Société	14
5.1.4	Siège social, forme juridique et législation, objet social et exercice social	14
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités de la Société	15
5.2	Investissements	18
5.2.1	Principaux investissements réalisés	18
5.2.2	Principaux investissements en cours	18
5.2.3	Principaux investissements à venir	18
<b>6</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>	<b>19</b>
6.1	Principales activités	19
6.1.1	Opérations et activités	19
6.1.2	Nouveaux produits et/ou services	24
6.2	Principaux marchés	25
6.2.1	L'activité des différents marchés du verre ophtalmique	25
6.2.2	L'activité du marché des instruments	27
6.3	Événements exceptionnels	27
6.4	Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats, principaux clients et procédés de fabrication	27
6.5	Position concurrentielle	28

<b>7</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>29</b>
7.1	Description du Groupe	29
7.2	Liste des filiales	29
<b>8</b>	<b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ÉQUIPEMENTS</b>	<b>30</b>
8.1	Immobilisations corporelles importantes	30
8.2	Questions environnementales	30
<b>9</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>	<b>31</b>
9.1	Situation financière	31
9.2	Résultat d'exploitation	32
9.2.1	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	32
9.2.2	Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	33
9.2.3	Stratégie et facteurs influents	33
9.3	Résultat net	33
<b>10</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	<b>34</b>
10.1	Informations sur les capitaux	34
10.2	Flux de trésorerie	34
10.3	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement	34
10.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	34
10.5	Sources de financement attendues	34
<b>11</b>	<b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	<b>35</b>
11.1	Recherche et Développement	35
11.2	Brevets et licences	35
<b>12</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>	<b>36</b>
12.1	Evolutions récentes	36
12.2	Perspectives	36
12.3	Éléments survenus depuis la clôture de l'exercice	36
12.4	Perspectives 2009	36
<b>13</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	<b>37</b>
<b>14</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>	<b>38</b>
14.1	Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	38
14.1.1	Le Conseil d'administration	38
14.1.2	Les Comités d'Administrateurs	55
14.1.3	Le Comité exécutif	57
14.2	Absence de conflits d'intérêt potentiels	57
14.3	Conventions réglementées	58
<b>15</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>	<b>59</b>
15.1	Rémunération des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	59
15.2	Plans d'options de souscription ou autres régimes d'actionnariat salarié, pensions, retraites ou autres avantages	65
15.2.1	Intérêts des dirigeants dans le capital	65
15.2.2	Informations sur les options de souscription, d'achat d'actions et sur les droits à actions de performance	65

<b>16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>66</b>
<b>16.1 Dates d'expiration des mandats, durées des fonctions et fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	<b>66</b>
16.1.1 Dates d'expiration des mandats et durées des fonctions	66
16.1.2 Fonctionnement du Conseil d'administration et des comités d'études	66
<b>16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de Direction : absence de contrat de service</b>	<b>67</b>
<b>16.3 Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération</b>	<b>67</b>
<b>16.4 Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine</b>	<b>67</b>
<b>17 SALARIÉS</b>	<b>68</b>
<b>17.1 Ressources humaines : nombre de salariés, répartition par site et par type d'activité</b>	<b>68</b>
17.1.1 Effectifs moyens et fins de période	68
17.1.2 Répartition des effectifs moyens	68
<b>17.2 Participations et stock-options</b>	<b>69</b>
17.2.1 Situation au 31 décembre 2008 des participations et stock-options détenues par les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	69
17.2.2 Informations sur les options de souscription, les options d'achat et les droits à actions de performance	70
<b>17.3 Accord d'intéressement et de participation des salariés</b>	<b>74</b>
17.3.1 Mention des schémas d'intéressement du personnel : contrats d'intéressement et de participation aux bénéfices	74
17.3.2 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société	74
<b>18 PRINCIPALES ACTIONNAIRES</b>	<b>76</b>
<b>18.1 Répartition du capital et des droits de vote</b>	<b>76</b>
18.1.1 Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2008	76
18.1.2 Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006	77
<b>18.2 Droits de vote différents</b>	<b>78</b>
<b>18.3 Absence de contrôle extérieur de la Société</b>	<b>78</b>
<b>18.4 Accord entraînant un changement de contrôle et pactes d'actionnaires</b>	<b>78</b>
<b>19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>	<b>79</b>
<b>19.1 Nature et montant des opérations importantes</b>	<b>79</b>
<b>19.2 Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de la Société</b>	<b>79</b>
<b>20 INFORMATION FINANCIÈRE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ</b>	<b>80</b>
<b>20.1 Informations financières historiques</b>	<b>80</b>
<b>20.2 Information financière pro forma</b>	<b>80</b>
<b>20.3 Etats financiers consolidés 2008 et notes aux états financiers consolidés. Comptes annuels 2008 et annexe</b>	<b>81</b>
20.3.1 Etats financiers consolidés 2008 et notes aux états financiers consolidés	81
20.3.2 Maison mère : principales données et comptes annuels 2008	143
<b>20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles</b>	<b>176</b>
20.4.1 Déclarations des contrôleurs légaux et honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	176
20.4.2 Périmètre des informations vérifiées	182
20.4.3 Informations financières non vérifiées	182
<b>20.5 Date des dernières informations financières</b>	<b>182</b>

<b>20.6</b>	<b>Informations financières intermédiaires et autres</b>	<b>182</b>
20.6.1	Informations financières trimestrielles et semestrielles	182
20.6.2	Informations financières intermédiaires couvrant les six premiers mois de l'exercice suivant	183
<b>20.7</b>	<b>Politique de distribution des dividendes</b>	<b>183</b>
<b>20.8</b>	<b>Procédures judiciaires et arbitrages</b>	<b>184</b>
<b>20.9</b>	<b>Changement significatif de la situation financière ou commerciale</b>	<b>184</b>
<b>21</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>185</b>
<b>21.1</b>	<b>Capital social</b>	<b>185</b>
21.1.1	Capital souscrit, évolution du capital et action Essilor	185
21.1.2	Actions non représentatives du capital	189
21.1.3	Actions détenues par la Société	189
21.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et droits à actions de performance	192
21.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou toute entreprise visant à augmenter le capital	197
21.1.6	Capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord	198
21.1.7	Historique du capital social	199
21.1.8	Autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009	200
<b>21.2</b>	<b>Acte constitutif et statuts</b>	<b>200</b>
21.2.1	Objet social	200
21.2.2	Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	200
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions assorties aux différentes catégories d'actions	200
21.2.4	Modification des droits des actionnaires	200
21.2.5	Assemblées Générales	201
21.2.6	Dispositions relatives à un changement de contrôle de la Société	201
21.2.7	Dispositions relatives aux seuils de participation	201
21.2.8	Conditions régissant les modifications du capital	202
<b>22</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	<b>203</b>
<b>23</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS</b>	<b>204</b>
<b>23.1</b>	<b>Déclaration ou rapport d'expert</b>	<b>204</b>
<b>23.2</b>	<b>Informations provenant d'une tierce partie</b>	<b>204</b>
<b>24</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>	<b>205</b>
<b>25</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>	<b>208</b>
<b>26</b>	<b>ANNEXES DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008</b>	<b>209</b>

# ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008

Attestation du responsable du document

Chapitre 1

## **RAPPORT DE GESTION**

---

- Analyse de la situation financière et du résultat Chapitres 9 et 10
- Facteurs de risques Chapitre 4
- Liste des délégations en matière d'augmentation du capital de la société mère et de l'ensemble consolidé (art. L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce) Chapitre 21.1.5
- Informations relatives aux rachats d'actions (art. L.225-211, al.2, du Code de commerce) Chapitre 21 - § 21.1.3.1

## **ETATS FINANCIERS**

---

- Comptes annuels Chapitre 20 - § 20.3.2
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Chapitre 20 - § 20.4.1.3
- Comptes consolidés Chapitre 20 - § 20.3.1
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Chapitre 20 - § 20.4.1.1

Honoraires des commissaires aux comptes

Chapitre 20 - § 20.4.1.2

Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société

Chapitre 26 - Annexe 1

Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne

Chapitre 26 - Annexe 1

Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

Chapitre 24

# 1 PERSONNES RESPONSABLES

## 1.1 Responsables du Document de référence

Xavier Fontanet, Président -Directeur général, est la personne responsable du Document de référence.

## 1.2 Attestation des responsables du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société (ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation). Les informations relevant du rapport de gestion (Chapitres 9 et 10 relatifs à l'analyse des résultats et de la situation financière, Chapitre 4 relatif aux

facteurs de risque et Chapitre 21 relatif au capital social) présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent Document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence.

Charenton, le 30 mars 2009

Xavier Fontanet

## 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### 2.1 Nom et adresse pour la période couverte par les informations financières historiques

#### Commissaires aux comptes

Titulaires

#### PricewaterhouseCoopers Audit

Crystal Park  
63 rue de Villiers  
92200 Neuilly sur Seine

Date de début du premier mandat : le 14 juin 1983.

(Titulaire le cabinet Befec, Mulquin et associés, absorbé par Price Waterhouse pour devenir Befec-Pricewaterhouse en 1995, qui devient, après fusion avec Coopers & Lybrand, PricewaterhouseCoopers Audit en 2002).

Renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 pour un mandat d'une durée 6 ans.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Monsieur Jacques Denizeau (membre de la Compagnie Régionale de Versailles).

Le suppléant est Monsieur Etienne Boris (membre de la Compagnie Régionale de Versailles).

#### Mazars

61 rue Henri Regnault  
92075 La Défense cedex

Date de début du premier mandat : le 11 mai 2007.

Nommé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Mazars est représenté par Monsieur Pierre Sardet (membre de la Compagnie Régionale de Paris).

Le suppléant est Monsieur Jean-Louis Simon (membre de la Compagnie de Versailles).

#### Cabinet Dauge & Associés

22 avenue de la Grande Armée  
75017 PARIS

Date de début du premier mandat : le 3 mai 2001.

Nommé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Date de fin de mandat : exercice clôturant au 31 décembre 2006.

Le Cabinet Dauge et Associés était représenté par Monsieur Gérard Dauge (membre de la Compagnie Régionale de Paris). Le suppléant était Monsieur Jean-Pierre Guénard (membre de la Compagnie Régionale de Paris).

### 2.2 Démission, non renouvellement

Aucune démission n'est intervenue durant l'année 2008.

Le 11 mai 2007, le mandat de commissariat aux comptes a été renouvelé pour le Cabinet PricewaterhouseCoopers et a été attribué à Mazars en remplacement du Cabinet Dauge et associés.

# 3 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

## 3.1 Informations financières historiques sélectionnées

### PRINCIPALES DONNEES CONSOLIDEES

<i>En millions d'euros, sauf données par action</i>	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
Chiffre d'affaires	3 074	2 908	2 690
Contribution de l'activité	551	527	483
Résultat opérationnel	515	505	461
Résultat net part du groupe	382	367	329
Résultat net (part du groupe) par action ordinaire (en euros)	1,85	1,78	1,61
Résultat net (part du groupe) dilué par action (en euros)	1,81	1,74	1,55
<b>BILAN</b>			
Capital	38	38	36
Capitaux propres part du groupe	2 351	2 156	1 881
Endettement net <sup>(b)</sup>	112	-260	-210
<b>TOTAL DU BILAN</b>	<b>4 067</b>	<b>3 514</b>	<b>3 130</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>			
Flux provenant des opérations	497	492	451
Flux de trésorerie net affecté aux investissements	-650	-365	-242
Flux provenant des opérations de financement	-36	-22	-267
Variation de la trésorerie nette	-189	104	-58
Trésorerie fin de période	487	677	570

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés 2008)

(b) Se référer à la note 22.1 des états financiers consolidés.

Après deux années de forte croissance, l'exercice 2008 a été caractérisé par un net ralentissement du marché de l'optique ophtalmique, particulièrement sensible au quatrième trimestre. Dans ce contexte, Essilor a néanmoins gagné de nouvelles parts de marché en s'appuyant sur la qualité de son portefeuille de produits, l'efficacité de ses réseaux et le dynamisme accru de sa stratégie d'acquisitions.

Les faits marquants de l'exercice 2008 sont :

- une bonne progression en volume de l'activité verres dans toutes les régions du monde ;
- le succès des nouveaux produits, notamment la nouvelle génération de verres photochromiques Transitions VI et les nouveaux verres antireflet Crizal ;
- la poursuite du programme d'acquisitions avec l'entrée dans le Groupe de 27 nouvelles sociétés, dont Satisloh, le numéro un mondial de l'équipement des laboratoires de prescription ;
- le maintien d'une forte rentabilité : la contribution de l'activité atteint 17,9 % du chiffre d'affaires et 18,2 % hors effets de l'acquisition de Satisloh. Le bénéfice net part du Groupe progresse pour sa part de 4,3 %.
- la préservation de la solidité financière du Groupe : malgré un important programme d'investissements financiers, le taux de dette nette sur fonds propres reste inférieur à 5 %.

## 3.2 Informations financières sélectionnées pour périodes intermédiaires

La Société a choisi de ne pas reprendre dans ce Document les informations financières relatives aux périodes intermédiaires. Pour mémoire, les résultats consolidés au 30 juin 2008 ont été publiés le 28 août 2008. Le communiqué financier, le compte de

résultat consolidé, le bilan consolidé et le tableau des flux de trésorerie consolidés au 30 juin 2008 et la présentation des résultats du premier semestre 2008 sont disponibles sur le site Internet [www.essilor.com](http://www.essilor.com), dans sa section Publications.

# 4 FACTEURS DE RISQUES

## 4.1 Risques de marché

La gestion des risques de marché est confiée à la Direction des Financements et de la Trésorerie du Groupe. Son Directeur est rattaché au Directeur Financier (membre du Comité Exécutif). La Société est équipée de postes d'informations financières Reuters, Telekurs (ex-Fininfo) et du logiciel de gestion de Trésorerie « KTP » (groupe Reuters).

Le détail des risques de marché est présenté dans les notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5, à la note 26.

### 4.1.1 RISQUE DE LIQUIDITE

La politique du Groupe en matière de financement est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la durée des lignes, sécurité par la diversité des sources de financement, banques ou marché financier et enfin sécurité dans les montants disponibles.

Au 31 décembre 2008, le Groupe avait une dette nette de 112 millions d'euros et disposait de deux crédits syndiqués, d'un financement bilatéral, et d'une OCEANE pour un montant global de 2 119 millions d'euros sur une durée résiduelle moyenne de 4.4 ans.

### 4.1.2 RISQUE DE TAUX

La grande majorité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le Groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

Au 31 décembre 2008 et après la prise en compte de l'OCEANE, 64 % des financements et des lignes confirmées utilisés sont à taux fixe.

### 4.1.3 RISQUE DE CONTREPARTIE ET DE PLACEMENTS

Les excédents de trésorerie sont placés en respectant les deux règles du Groupe que sont la sécurité et la liquidité.

Les excédents de trésorerie ont diminué en 2008 en raison de la politique de croissance externe du Groupe. Le Groupe a maintenu une politique de placement avec des

limites définies, tant en terme de durée de placement, de contreparties que de risques.

Les banques contreparties (sur opérations de couvertures de risques et sur placements) doivent bénéficier des meilleures notations selon les agences spécialisées Moody's et Standard & Poor's et sont pour la grande majorité des partenaires du Groupe sur les financements.

Au 31 décembre 2008, toutes les contreparties de placements et opérations de marché réalisés par la Direction des Financements et de la Trésorerie avaient au minimum un rating Standard & Poor's court terme de A-1 et long terme de A+.

A cette date, toutes les contreparties de financement bancaires au niveau du Groupe avaient au minimum un rating Standard & Poor's court terme de A-1 et long terme de A.

### 4.1.4 RISQUE DE CHANGE

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le Groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La politique du Groupe en matière de gestion du risque de change est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou comptant, d'options de change et/ou de tunnels d'options. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la majeure partie du risque de change sur un nombre restreint d'entités. Les filiales exposées à un risque de change significatif couvrent ces risques avec le support de la Trésorerie Groupe. Le risque supporté par les autres filiales est par conséquent très faible, mais est néanmoins suivi par la Trésorerie Groupe. Par ailleurs, les unités de production du Groupe travaillant majoritairement en dollar américain, une grande partie des échanges intragroupes s'effectuent en dollar américain, ce qui contribue à une compensation naturelle des flux (netting).

Les risques de change émanant de filiales de production sensibles à une dépréciation du dollar américain contre certaines devises asiatiques (hors Japon) sont pour majorité couverts.

## 4.2 Risques juridiques (litiges significatifs, procédures, arbitrages)

Fin 2008, le « Bundeskartellamt » (« BKA »), autorité de la concurrence allemande, a ouvert une enquête sur d'éventuelles infractions à la législation allemande sur les cartels et a signifié ses conclusions à l'ensemble des acteurs majeurs dans le domaine de l'optique ophtalmique dont deux de nos filiales. Nos filiales étudient actuellement les conclusions du BKA et vont apporter des réponses et clarifications. L'instruction par les filiales allemandes des griefs est dans sa phase préliminaire.

En tout état de cause, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale ou judiciaire, ou d'arbitrage susceptible d'avoir ou ayant, dans un passé récent, eu des effets significatifs sur la situation financière, le résultat, la rentabilité, l'activité et le patrimoine de la Société ou du Groupe.

Par ailleurs, les principes comptables relatifs aux provisions pour risques sont présentés au chapitre 20.3.1.5, à la note 1.32.

## 4.3 Risques industriels et environnementaux

### 4.3.1 RISQUES INDUSTRIELS

Pour un descriptif de l'activité de la Société, vous reporter au chapitre 6 du présent Document de référence « Aperçu des activités ».

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de particularité de son activité industrielle qui l'expose à un risque précis.

La Société a mis en place la gestion des éléments dans le cadre de l'application du règlement REACH, un système européen intégré unique d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques. Le règlement REACH oblige les entreprises qui fabriquent et importent des substances chimiques à évaluer les risques résultant de leur utilisation et à prendre les mesures nécessaires pour gérer tout risque identifié.

### 4.3.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Au sein de ses unités de production amont, la Société a mis en place et assure la maintenance de systèmes de management de l'environnement qu'elle a souhaité faire auditer et certifier, site par site, d'après le référentiel ISO 14 001.

Ces systèmes permettent de minimiser les impacts des activités sur l'environnement, de prévenir les incidents et de fixer des plans d'actions à partir d'objectifs d'amélioration des performances environnementales.

Ils commencent tous par une analyse environnementale détaillée qui identifie et caractérise les risques environnementaux.

Vous reporter au chapitre 8.2 du présent Document de référence « Questions environnementales ».

## 4.4 Assurances

Le niveau de prévention dans le Groupe est élevé et une démarche d'amélioration continue des comportements, des procédures et des équipements, est en place en matière de prévention et de protection.

Les sites industriels à travers le monde sont audités par les assureurs qui émettent des rapports précisant le niveau de protection de chaque site et les mesures à prendre pour l'améliorer quand nécessaire. Essilor associe les services ingénierie de ses assureurs aux nouvelles constructions ainsi qu'à tous travaux significatifs, tant au niveau conception que protection. Cette démarche est contrôlée et ajustée pour tenir compte à la fois des contraintes d'exploitation et des objectifs de prévention définis d'un commun accord entre le Groupe et ses assureurs. Les biens matériels sont régulièrement estimés par des experts indépendants.

Par ailleurs, la répartition géographique des activités du Groupe permet de limiter l'incidence d'un éventuel sinistre important d'un site sur la situation financière du Groupe.

Compte tenu de son activité, le Groupe n'est pas exposé à des risques particuliers.

Les principales couvertures d'assurances ont la forme de programmes, négociés au niveau mondial par le siège. Ils sont composés d'une police mère établie en France et de polices locales à l'étranger, garantissant ainsi à l'ensemble des filiales dans lesquelles le Groupe est majoritaire, un niveau de couverture identique partout dans le monde.

Ceux-ci sont placés auprès d'assureurs de premier rang indépendants de notre Groupe.

Les filiales ont souscrit localement des polices d'assurances répondant aux obligations réglementaires locales et complétant les couvertures procurées par les programmes mondiaux du Groupe.

Ces programmes d'assurances couvrent notamment les dommages aux biens (incendie, explosion, bris de machines, événements naturels), les pertes d'exploitation consécutives (couverture du risque de perte de marge

brute à la suite d'un arrêt de production accidentel) et les pertes financières du fait de l'interdépendance des sites, la responsabilité civile (exploitation, après livraison, professionnelle, atteinte à l'environnement), le transport des biens (couverture de tous les flux de marchandises).

Certains pays imposent l'achat d'assurances auprès de compagnies d'assurances locales, les garanties peuvent alors être différentes des programmes définis par le Groupe. Une police mère permet d'intervenir en cas d'insuffisance de la couverture locale d'une filiale.

Aucun contrat d'assurance n'est souscrit avec une société captive et les participations minoritaires du Groupe gèrent leurs assurances elles-mêmes.

Le Groupe maintient sa politique de franchises basses pour chaque type de couverture transférant ainsi au marché de l'assurance la quasi-totalité des sinistres assurés.

Aucun sinistre grave n'a été enregistré en 2008 et aucune société du Groupe n'est impliquée dans des litiges assurances significatifs.

Pour déterminer le niveau des garanties souscrites, le Groupe a tenté d'apprécier l'exposition majeure susceptible de l'affecter malgré les procédures de contrôles internes, de prévention, de protection et de flux alternatifs en place.

Les limites de garanties des programmes ont été maintenues en 2008 à 150 millions d'euros pour les Dommages et Pertes d'Exploitation et à 1,5 million d'euros pour le Transport des marchandises.

Le coût global des programmes groupe s'élève à 3 millions d'euros en 2008. Ce montant est sensiblement le même qu'en 2007 et ce, nonobstant l'augmentation continue du montant des capitaux garantis et des chiffres d'affaires déclarés.

# 5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

## 5.1 Histoire et évolution de la Société

### 5.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL DE LA SOCIÉTÉ

La dénomination de la société est Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) (ci-après, « Essilor », « la Société », ou « le Groupe »).

### 5.1.2 LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE LA SOCIÉTÉ

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 712 049 618 RCS Créteil.

Le code APE d'Essilor est 334A et celui du siège 741J.

### 5.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été constituée le 6 octobre 1971 pour une durée de 99 ans, expirant le 6 octobre 2070.

### 5.1.4 SIÈGE SOCIAL, FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION, OBJET SOCIAL ET EXERCICE SOCIAL

#### Siège social

Le siège social de la Société est situé au 147, rue de Paris 94220 Charenton-le-Pont, France.

Le numéro de téléphone du siège social est le : +33 (0)1 49 77 42 24.

Le numéro de téléphone de la Direction des relations investisseurs d'Essilor International est le : +33 (0)1 49 77 42 16.

#### Forme juridique et législation

Essilor est une société anonyme à Conseil d'administration soumise au Droit français, régie par les dispositions du livre II du Code du commerce.

#### Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet en tous pays :

- la conception, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce en général de tout ce qui concerne la lunetterie et l'optique, sans exception, et, notamment, la fabrication, l'achat et la vente de montures de lunettes, de lunettes de soleil et de lunettes et autres équipements de protection, de verres et lentilles ;
- la conception et/ou la fabrication, l'achat, la vente et/ou la commercialisation de tous instruments, matériels relatifs à l'optique ophtalmique ainsi que tout matériel ou équipement de contrôle, dépistage, diagnostic, mesure ou correction de handicap physiologique, à usage ou non des professionnels ;
- la conception et/ou le développement, l'achat et/ou la commercialisation de progiciels, logiciels, programmes et services associés ;
- la recherche, l'expérimentation clinique, les tests au porté, la formation, l'assistance technique et l'ingénierie correspondant aux activités ci-dessus ;
- toutes prestations ou assistance associées aux activités sus énumérées et notamment, les conseils, la comptabilité, l'audit, la logistique, la trésorerie.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

Le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscription, de commandite, de fusion ou d'absorption, d'avances, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers ou immobiliers ou par tout autre mode.

#### Exercice social

L'exercice social s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.

## 5.1.5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

---

### Histoire du développement de la Société

#### 5.1.5.1 Deux sociétés innovantes à l'origine d'Essilor

La première naît, en 1849, de l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers, une coopérative ouvrière de fabrication de lunettes qui devient la Société des Lunetiers (Essel). En 1953, Essel invente le premier verre progressif, le verre Varilux et dépose son brevet. Le verre est lancé en 1959. Par ailleurs, le statut de coopérative ouvrière de l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers est à l'origine de l'importante culture d'actionnariat salarié présente dans le Groupe Essilor tout au long de son histoire.

La seconde est la Société Industrielle de Lunetterie et d'Optique Rationnelle (Silor) dont le fondateur, Georges Lissac, invente le premier verre organique sous la marque Orma.

Les deux sociétés fusionnent en 1972 pour donner naissance à Essilor.

#### 5.1.5.2 Une entreprise qui s'internationalise

Dans les années 1970, Essilor est déjà une société exportatrice. La société Essel était présente au Japon et la société Silor avait commencé à se développer aux États-Unis. Un réseau de distribution est constitué progressivement, d'abord en Europe et aux États-Unis, puis en Asie.

Dans les années 1980, Essilor devient une entreprise internationale et commence à implanter une partie de ses productions de série dans des pays émergents. La première usine de production de verres organiques est créée aux Philippines. Ces implantations d'unités de série et de prescription s'accompagnent d'un élargissement de la base de distribution locale. Les rachats de distributeurs, comme en Australie et aux Pays-Bas, se poursuivent parallèlement à la création de filiales au Japon et au Canada notamment.

#### 5.1.5.3 Essilor devient numéro un mondial

##### Recentrage sur un métier

---

Parallèlement à son développement international, Essilor se recentre sur le métier du verre correcteur et cède son activité de lentilles de contact en 2001.

##### Internationalisation

---

Dès le début des années 1990, le marché de l'optique ophtalmique est le terrain de concentrations importantes et d'une concurrence accrue. Essilor, devenu numéro un mondial de l'optique ophtalmique, s'attache à renforcer ses positions grâce à une stratégie mondiale. Jusqu'au milieu des années 1990, le Groupe réalise la plus grande part de son chiffre d'affaires en Europe.

En 1995, Essilor a fait l'acquisition de Gentex Optics, l'un des premiers fabricants américains de verres en polycarbonate.

Afin de se rapprocher de ses clients opticiens, de rendre disponible sa gamme de verres correcteurs partout dans le monde et de produire dans les meilleures conditions, Essilor poursuit son internationalisation.

Après un ralentissement de sa politique d'acquisitions entre 2000 et 2001 (le rachat d'une partie du capital à la suite de la cession de la participation de Saint-Gobain ayant généré une hausse du taux d'endettement), le Groupe a poursuivi activement cette stratégie d'internationalisation au cours des dernières années (voir tableau ci-après).

Cette stratégie permet au Groupe de développer et renforcer ses positions en Amérique du Nord (grâce, notamment, à une politique d'acquisition de laboratoires de prescription), en Amérique latine, en Europe et en Asie et de s'affirmer comme leader dans les pays en fort développement de la zone Asie, notamment en Chine et en Inde. Cette stratégie permet également l'intégration de nouvelles technologies à l'échelle du Groupe, de réseaux de distribution et permettent d'accroître l'offre de produits dans toutes les zones. En 2008, 41,3 % du chiffre d'affaires est réalisé en Amérique du Nord et 13,3 % dans les zones Asie, Océanie et Amérique latine.

## POURSUITE DE LA STRATEGIE D'INTERNATIONALISATION AU COURS DES DERNIERES ANNEES

Année	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie / Pacifique
2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat par Essilor de son distributeur, Varirom, en Roumanie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>12 nouvelles acquisitions de laboratoires de prescription aux Etats-Unis, notamment, Future Optics, Inc. en Floride, Homer Optical Company, Inc. et Aspen Optical, en Arizona.</li> <li>Au Canada, prise de participation dans SDL, laboratoire indépendant situé au Québec.</li> <li>Renforcement dans les systèmes d'information et le service avec l'acquisition de Vision Star LLS aux Etats-Unis.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture d'un centre antireflet en Argentine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Inde, prise de participation de 50 % dans GKB Rx Lens Private Limited, société pionnière de l'industrie ophtalmique en Inde (siège à Kolkata, ex-Calcutta). Par cette association, Essilor renforce sa présence en Inde et sa stratégie multi réseau.</li> <li>Acquisition ou prise de participation dans les laboratoires de prescription Prolab et Olab en Nouvelle-Zélande et acquisition du Laboratoire Tec Optik Pty Ltd en Australie.</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>En France, acquisition de Novacel, un distributeur européen.</li> <li>Au Royaume-Uni, acquisition de Sinclair Optical Services et de United Optical, deux laboratoires de prescription.</li> <li>En Norvège, acquisition de Sentral Slip, un laboratoire de taillage montage.</li> <li>Création d'une filiale en Serbie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aux Etats-Unis : Essilor of America a continué à étendre son réseau de laboratoires de prescription avec l'acquisition de Beittler McKee Optical ; Personal Eyes ; Sutherlin Optical ; Premier Optics et Gold Optical Enterprises ; GK Optical ; Dispensers Optical.</li> <li>Acquisition de OOGP, un des cinq plus grands distributeurs de lentilles de contact américains.</li> <li>Acquisition de KBco, un distributeur de verres polarisés aux Etats-Unis.</li> <li>Au Canada, acquisition de Optique Cristal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au Brésil, première opération de croissance externe avec une participation dans Unilab, un laboratoire de prescription.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A Singapour, acquisition de ILT, un distributeur de verres en Asie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique latine.</li> <li>En Chine, Nikon-Essilor a acquis Nikon Beijing, son distributeur</li> </ul>

Année	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie / Pacifique
2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Suisse, acquisition de Satisloh, numéro un mondial des équipements de laboratoire.</li> <li>En Italie, acquisition de Galileo, un des acteurs principaux du marché italien.</li> <li>En Allemagne, acquisition du distributeur Nika.</li> <li>Aux Pays-Bas, acquisition de O'Max, un distributeur d'instruments d'optométrie et de taillage.</li> <li>Dans les pays d'Europe de l'Est, acquisition de Omega Optix (marchés tchèque et slovaque), de Optymal Ood (Bulgarie), de Optika Hulgikaubanduse Oü (Estonie).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aux Etats-Unis : Essilor of America a pris des participations majoritaires dans les laboratoires de prescription suivants : Pech Optical ; Interstate Optical ; Empire Optical of California ; Collard Rose Optical Laboratory ; Advance Optical ; SouthWest Lens ; Opti-Matrix ; Next Generation Ophthalmics ; Future Optics ; Rainbow Optical Labs ; Deschutes Optical Idaho ; Dependable Optics ; Hi-Tech Optical ; Pinnacle.</li> <li>Au Canada, acquisition de Westlab Optical.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au Brésil, prise de participation de 51 % dans Technopark</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En Inde, acquisition de 20/20 Rx Lens et de Sankar &amp; Co.</li> <li>En Malaisie, Essilor a acquis Frame N'Lenses, le premier laboratoire indépendant du pays</li> </ul>

### Partenariats stratégiques

Les partenariats mis en œuvre par Essilor depuis les années 1990 sont aussi autant de solutions innovantes permettant au Groupe de développer ses positions à l'international, ses réseaux de distribution, son offre de produits et son portefeuille technologique :

- en 1990, le Groupe a conclu un partenariat avec le groupe américain PPG pour la fabrication des verres à teinte variable Transitions ;
- en 1999, le Groupe a conclu un partenariat avec le groupe japonais Nikon, donnant naissance à la co-entreprise Nikon-Essilor Co Ltd. La nouvelle société regroupe les activités d'Essilor au Japon, dont les droits de la marque Varilux pour le Japon ainsi que toutes les activités existantes de Nikon en optique ophtalmique, en incluant les droits mondiaux de la marque Nikon dans ce domaine ;
- en 2002, le Groupe a conclu un partenariat avec le groupe sud coréen Samyung Trading Co. Ltd au sein d'une co-entreprise Essilor Korea Ltd qui dispose de filiales en Corée du Sud et en Chine ;
- en 2006, le Groupe a conclu un partenariat avec la société GKB Rx Lens, en Inde.

### Stratégie d'innovation

Parallèlement, Essilor poursuit sa stratégie d'innovation et de valeurs ajoutées pour maintenir son avance technologique et répondre à la demande des marchés.

Font l'objet d'innovations chaque année :

- les traitements, avec notamment la marque Crizal ;
- les matériaux ;
- et les designs (verre progressifs principalement).

Essilor utilise des technologies issues d'autres industries pour améliorer sans cesse les propriétés de ses produits.

En 2006, Essilor a lancé de nouvelles générations de verres progressifs qui allient :

- une méthode révolutionnaire de calcul de la surface progressive (design) fondée sur l'analyse du front d'ondes (Varilux Physio) ;
- le surfacage digital, une technique de production d'une extrême précision ;
- et l'incorporation de nouveaux paramètres de personnalisation.

En 2008, de nouveaux traitements et de nouveaux verres ont été lancés. Vous référer au chapitre 6-1-2 « Nouveaux produits et/ou services ».

Au total, innovations (technologiques, marketing), stratégie multi réseaux de distribution, partenariats et acquisitions permettent au Groupe de répondre à la demande des différents segments des marchés de l'optique ophtalmique dans le monde.

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

#### Investissements réalisés

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	2006
Investissements industriels nets de cessions	182,9	224,4	191,9
Amortissements	144,6	133,6	132,2
Investissements financiers bruts	616,9 <sup>(a)</sup>	217,9 <sup>(b)</sup>	81,3
Autofinancement <sup>(c)</sup>	491	486,1	449,0

(a) Investissements financiers 2008, nets de cession : 617,5 millions d'euros.

(b) Investissements financiers 2007, nets de cessions : 216,8 millions d'euros.

(c) Ressources d'exploitation diminuées de la variation du besoin en fonds de roulement et des provisions

#### Investissements industriels

Dans le domaine industriel les investissements nets de cessions se sont élevés à 182,9 millions d'euros en 2008 (soit 5,9 % du chiffre d'affaires consolidé), contre 224,4 millions d'euros l'année précédente et 191,9 millions d'euros en 2006.

Ces investissements se sont répartis entre la zone Europe pour 78 millions d'euros, la zone Amérique Nord pour 67 millions d'euros et le reste du monde pour 38 millions d'euros et ont été consacrés :

- pour un peu moins de 12 % à la production de série afin d'accroître les capacités des usines notamment pour les verres à moyen et hauts indices ;
- pour près de 76 % à l'équipement des laboratoires de prescription, notamment en machines antireflet et en machines à commande numérique permettant la poursuite du déploiement de la technologie de surfacage digital permettant la fabrication de verres progressifs personnalisés ;
- pour le solde, à des investissements divers dans le domaine de la Recherche et du Développement et des Instruments, ainsi qu'à l'acquisition de licences informatiques nécessaires au fonctionnement de nos systèmes opérationnels et analytiques.

Il est à noter que sur les derniers exercices la part des investissements dédiés à la prescription s'est progressivement accrue, en ligne avec la progression de nos valeurs ajoutées.

Les nouveaux investissements engagés sur les deux premiers mois de 2009 sont estimés à 17 millions d'euros. Ils se répartissent entre la zone Europe pour 8 millions d'euros, la zone Amérique du Nord pour 7 millions d'euros et le reste du monde pour 2 millions d'euros.

#### Investissements financiers

Dans le domaine financier, les investissements bruts se sont élevés à 617,5 millions d'euros en 2008 contre 217,9 millions d'euros en 2007. Ces investissements sont principalement liés pour 505 millions d'euros aux acquisitions et investissements financiers réalisés par le Groupe et pour 111,6 millions d'euros au rachat d'actions propres.

Sur les premiers mois de l'exercice 2009, Essilor a procédé à 4 nouvelles acquisitions en Australie. Le détail de ces acquisitions figure au chapitre 12.3 « Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice ».

### 5.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Les investissements industriels engagés mais non réalisés représentaient au 31 décembre 2008 un montant d'environ 82 millions d'euros et correspondaient principalement à des commandes d'équipements en cours. Ce montant se répartissait comme suit : 29 millions d'euros pour la zone Europe, 34 millions d'euros pour la zone Amérique Nord et 19 millions d'euros pour le reste du monde.

### 5.2.3 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS A VENIR

En 2009, le Groupe poursuivra ses investissements industriels dans le domaine de la production et de la prescription. Le Groupe continue de se doter de capacités de prescription et en technologie de surfacage digital. Par ailleurs le programme de rénovation des systèmes d'information en Europe se poursuivra.

Dans le domaine financier, le Groupe continuera également à développer une stratégie d'acquisitions très active.

# 6 APERÇU DES ACTIVITÉS

## 6.1 Principales activités

### 6.1.1 OPERATIONS ET ACTIVITES

#### 6.1.1.1 Activités

##### Les verres correcteurs

Essilor, numéro un mondial de l'optique ophtalmique, conçoit, fabrique et personnalise des verres correcteurs adaptés aux besoins visuels de chacun.

La large gamme de verres d'Essilor corrige la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie afin de permettre aux porteurs de retrouver une vision parfaite.

Essilor est présent dans l'ensemble des catégories de verres avec des marques mondiales dont les plus représentatives sont :

- Varilux et ses différentes déclinaisons (Varilux Physio, Varilux Base New Edition, Varilux Panamic, Varilux Comfort, Varilux Ellipse...) pour les verres progressifs ;
- Crizal pour les verres avec traitements de surface antireflet, antisalissure et antistatique ;

- Nikon et Transitions (verres photochromiques), marques utilisées dans le cadre d'accord avec les sociétés Nikon Corporation et Transitions Optical Inc.

##### Les instruments

Essilor est également numéro un mondial pour la fabrication et la vente d'instruments d'optique avec deux spécialités : d'une part, les appareils de taillage de verres finis destinés aux opticiens et aux laboratoires de prescription et d'autre part, les équipements de dépistage des défauts de la vue qui s'adressent à des institutions comme les écoles, la médecine du travail, l'armée ainsi qu'aux professionnels de la vue.

##### Position d'Essilor sur les marchés de l'optique

Essilor est concentré sur les verres ophtalmiques qui représentent près de 92 % de son activité.

#### Chiffre d'affaires hors groupe

En millions d'euros	2008	2007
Verres correcteurs et autres produits associés aux verres	2 824,0	2 706,3
Instruments <sup>(a)</sup> et divers	216,4	201,8
Satisloh	34,0	
<b>TOTAL</b>	<b>3 074,4</b>	<b>2 908,1</b>

(a) Instruments destinés au travail du verre chez l'opticien.

#### 6.1.1.2 L'industrie de l'optique ophtalmique

L'industrie des verres ophtalmiques est organisée en quatre métiers distincts. Ces métiers correspondent aux phases de la transformation du produit : les fabricants de matières premières, les fabricants de verres, les laboratoires de prescription et la distribution.

Fournisseurs de matières premières	Chimistes et verriers		
Production des verres	Fabricants intégrés avec laboratoires	Fabricants non intégrés	
Finition des verres		Laboratoires indépendants	Chaînes intégrées avec laboratoires
Distribution de détail	Opticiens indépendants - Chaînes non intégrées		
Client final	Consommateurs		

### Les chimistes et verriers

Les matières premières sont mises au point et fabriquées par des verriers pour les verres minéraux et par des entreprises de chimie pour les résines thermodurcissables polymérisables ou les résines thermoplastiques injectables pour les verres organiques.

### Les fabricants de verres

A partir des matières premières, les fabricants de verres produisent dans les usines des verres finis unifocaux et des verres semi-finis.

### Les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis (seule la face avant est terminée) en verres finis pour fournir des verres aux caractéristiques précises de la commande. Ce travail « sur-mesure » permet de répondre au très grand nombre de combinaisons optiques qui existent notamment pour corriger la presbytie. Les laboratoires réalisent le surfaçage (meulage et polissage) des verres ainsi que l'ensemble des traitements (coloration, anti-UV, anti-rayure, antireflet, anti-salissure, antistatique...).

### Les détaillants et chaînes

Il existe plusieurs formes de distribution : les opticiens / optométristes indépendants, les groupements coopératifs, les centrales d'achat, les chaînes de distribution d'optique...

Le rôle principal des professionnels de la vue est de conseiller les clients dans le choix de leurs verres, selon la prescription de l'ophtalmologiste / optométriste, et de leurs montures. Ils transmettent ensuite les données de la prescription au laboratoire.

L'interaction des différents acteurs varie d'un pays à l'autre.

Par exemple, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les laboratoires procèdent le plus souvent à l'assemblage complet du verre et de la monture et livrent des lunettes prêtes à porter aux opticiens.

Dans les autres pays, comme en France ou en Allemagne, les laboratoires livrent des verres ronds aux opticiens qui taillent et adaptent le verre à la monture.

## 6.1.1.3 L'organisation d'Essilor

Essilor dispose d'un réseau mondial d'usines et de laboratoires de prescription.

### 6.1.1.3.1 Les usines de production

Pour produire 245 millions de verres de 450 000 références différentes en 2008, Essilor possède 15 usines réparties dans le monde.

Le rôle des usines est d'approvisionner les marchés et les filiales en verres finis et semi-finis avec le meilleur taux de service, au meilleur coût et aux spécifications demandées par les clients tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement des verres.

## IMPLANTATION DES USINES (AU 31 DÉCEMBRE 2008)

(Ville, date d'entrée dans le Groupe)

Amérique du Nord / Amérique du Sud	Europe	Asie Pacifique
<b>Etats-Unis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carbondale, Pennsylvanie - 1995</li> <li>• Dudley, Massachusetts - 1995</li> </ul> <b>Mexique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chihuahua - 1985</li> </ul> <b>Porto Rico</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ponce - 1986</li> </ul> <b>Brésil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manaus - 1989</li> </ul>	<b>Irlande</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ennis - 1991</li> </ul> <b>France</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dijon - 1972</li> <li>• Ligny en Barrois (Les Battants) 1959</li> <li>• Sézanne - 1974</li> </ul>	<b>Philippines</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marivelès - 1980</li> <li>• Laguna - 1999</li> </ul> <b>Thaïlande</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bangkok - 1990</li> </ul> <b>Chine</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Shanghai - 1997</li> </ul> <b>Inde</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bangalore - 1998</li> </ul> <b>Japon</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Usine de Nikon-Essilor, à Nasu - 2000</li> </ul>

Soit 15 usines au 31 décembre 2008,

- Hors décompte des deux usines en Chine et en Corée qu'Essilor Korea, société détenue par Essilor en co-entreprise à 50/50 avec Samsung Trading Co.Ltd, possède via sa filiale Chemiglas ;
- Hors décompte des unités de production de BNL en France et de Speciality Lens Corp aux Etats-Unis, sociétés acquises en 2003.

### 6.1.1.3.2 Les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis en verres finis sur commande.

A fin 2008, la répartition du réseau de 293 laboratoires de prescription Essilor et de la co-entreprise Nikon-Essilor s'établit comme suit :

Amérique du Nord	Europe	Asie - Océanie	Amérique latine
170	45	68	10

### 6.1.1.3.3 Les centres de distributions

Les centres de distribution ou stocks continentaux assurent la réception des verres finis et semi-finis et l'envoi aux filiales de distribution et aux laboratoires. Douze centres sont répartis dans le monde : 6 en Asie, 2 en Europe, 2 en Amérique du Nord et 2 en Amérique du Sud.

## 6.1.1.4 L'activité en 2008

Extraits du rapport de gestion, Conseil d'administration du 4 mars 2009.

### 6.1.1.4.1 Le chiffre d'affaires du Groupe

Variation du chiffre d'affaires 2008	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	166,3	134,6	147,9	-116,2
En %	5,7%	4,6%	5,1%	-4,0%

En 2008, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Essilor s'est établi à 3 074,4 millions d'euros en hausse de 5,7 % :

- en base homogène, la croissance des ventes atteint 4,6 %. Ce chiffre traduit une progression de 4,9 % de l'activité verres, essentiellement tirée par les volumes, et un recul des ventes de l'activité instruments ;
- l'effet de périmètre (+ 5,1 %) correspond à l'intégration des sociétés acquises en 2007 et 2008 (voir paragraphe 6.1.1.4.6 «Les acquisitions de 2008») ;
- l'effet de change (- 4 %) est resté négatif principalement à cause de la faiblesse du dollar américain et, dans une moindre mesure, de la livre sterling, du dollar canadien et du won coréen par rapport à l'euro ;
- au 4<sup>ème</sup> trimestre, Essilor a intégré Satisloh qui lui a apporté un chiffre d'affaires complémentaire de 34 millions d'euros. Satisloh est le numéro un mondial de l'équipement des laboratoires de prescription. La Société développe et distribue des machines de surfacage et des machines d'antireflet. En outre, elle développe une activité de vente de consommables et assure des services de maintenance auprès de ses clients.

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires 2008 par marché, vous référer au chapitre 6.2 du présent Document de référence.

### 6.1.1.4.2 Recherche et développement

Les informations concernant la Recherche et Développement se trouvent au chapitre 11 du présent Document de référence « Recherche et Développement, brevets et licences ».

### 6.1.1.4.3 La production des usines et les investissements industriels

Le rôle des usines est d'approvisionner les filiales et les clients du Groupe en verres ophtalmiques finis et semi-finis aux spécifications qualité requises.

En 2008, le nombre de verres fabriqués par les usines Essilor et les co-entreprises au Japon (Nikon-Essilor) et en Corée (Chemi) a atteint 245 millions de verres. La production de ces volumes s'est accompagnée d'une amélioration des performances des sites industriels qui a concouru pour une large part à la hausse significative de la productivité du Groupe. En 2008, Essilor a poursuivi le développement du matériau à haut indice 1,6 en production et a implanté un laboratoire de prescription dans son usine en Inde.

Pour sa deuxième année, le programme d'excellence opérationnelle CAP (Change Accelerating Program) a engrangé des résultats très satisfaisants : hausse de la satisfaction clients, réduction du coût de la non qualité de 40 %, diminution du temps de lancement des nouveaux produits, développement de la segmentation de l'offre produit en plusieurs gammes et, enfin, amélioration des performances environnementales mesurées par une forte baisse de la consommation d'eau et d'électricité dans les usines.

#### 6.1.1.4.4 L'ingénierie mondiale et les laboratoires de prescription

Les 293 laboratoires de prescription d'Essilor ont pour vocation le surfaçage, les traitements et, le cas échéant, le taillage montage des verres commandés par les opticiens indépendants et les chaînes d'optique. Ils réalisent chaque année plusieurs dizaines de millions de combinaisons de verres optiques et sont un maillon essentiel dans l'organisation industrielle et commerciale de l'industrie du verre ophtalmique.

En 2008, Essilor a acquis ou pris une participation dans 20 laboratoires de prescription en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Amérique latine. Ces acquisitions s'inscrivent dans la stratégie du Groupe de développer sa politique de produits et de services aux professionnels de l'optique. Parallèlement, le Groupe a ouvert de nouveaux laboratoires serveurs en Thaïlande, au Mexique et en Inde avec pour objectifs un accroissement de la compétitivité et un élargissement de l'offre de prescription en complément de celle qui existe dans les filiales en Europe, au Japon et aux Etats-Unis.

Parmi les faits marquants de l'exercice, le développement de nombreux produits ainsi que la préparation du lancement du nouveau verre Crizal Forte ont entraîné des modifications de processus dans un nombre important de laboratoires du Groupe. Par ailleurs, l'offre en verres progressifs, tant au niveau des designs, que des matériaux et des vernis, a pris une nouvelle dynamique en 2008 grâce au développement du surfaçage numérique dans les laboratoires de prescription au cours de ces dernières années. Dans un autre domaine, une des avancées majeures de l'année a été l'industrialisation de nouveaux processus de taillage montage associés à une amélioration du service et des coûts. Par ailleurs, le Groupe a mis au point de nouvelles technologies de coloration des verres, notamment pour les matériaux à très hauts indices, et a développé les techniques de marquage des verres pour répondre à la demande de plusieurs clients chaînes d'optique.

#### 6.1.1.4.5 La logistique

Avec 450 000 références produit, Essilor se situe parmi les entreprises les plus sophistiquées au monde en matière de chaîne logistique. Au cours de l'exercice, le nombre de références s'est accru, reflétant ainsi les nombreux lancements de produits. Dans le cadre du programme CAP (Change Accelerating Program), le Groupe a mis l'accent en 2008 sur le développement de

méthodes de production basées sur la différenciation retardée pour les verres unifocaux : les opérations de finition, essentiellement l'addition des valeurs ajoutées et traitements, ne sont déclenchées que lorsque l'usine reçoit la commande des clients. Cette nouvelle organisation concerne jusqu'à 50 % des références produits finis antireflet. Elle a été mise en place dans trois des usines les plus importantes du Groupe en Asie avec pour objectif d'alléger le niveau des stocks. Parallèlement, Essilor a poursuivi l'implantation de procédures d'audit de la chaîne logistique à travers le monde.

Le ralentissement économique, le changement de génération de verres photochromiques Transitions en Europe et, surtout, l'intégration de Satisloh, ont entraîné une montée des stocks au second semestre ; sur l'ensemble de l'année, les stocks ont représenté un montant total de 476 millions d'euros en fin d'année. Par ailleurs, le renchérissement du coût du pétrole en 2008 a amené le Groupe à accroître l'utilisation du transport maritime par rapport au fret aérien pour un nombre de plus en plus important de verres expédiés des usines d'Asie.

#### 6.1.1.4.6 Les acquisitions de 2008

En 2008, la stratégie de croissance externe d'Essilor s'est poursuivie à un rythme soutenu. Le Groupe a réalisé 27 acquisitions dont celle de Satisloh, le numéro un mondial des équipements de prescription optique. Ces entités représentent un chiffre d'affaires additionnel de 93 millions d'euros en 2008.

#### SATISLOH

Au cours de l'exercice 2008, Essilor a finalisé l'acquisition de 100 % du capital de Satisloh Holding AG.

Issu de la fusion entre les sociétés Satis et Loh en 2004, Satisloh est le premier équipementier mondial des laboratoires de prescription. Cette société fabrique et commercialise des machines de surfaçage et d'antireflet, ainsi que des consommables, auprès des laboratoires de prescription indépendants, des fabricants de verres intégrés et des chaînes d'optique. En 2008, Satisloh a réalisé un chiffre d'affaires de 139 millions d'euros et la société emploie plus de 400 personnes. Pour Essilor, l'acquisition de Satisloh renforce la capacité du Groupe à développer des produits, des technologies et des services innovants pour l'ensemble des acteurs de l'industrie du verre ophtalmique.

#### Etats-Unis

En 2008, Essilor of America, filiale d'Essilor International, a développé son réseau de laboratoires de prescription avec l'acquisition de :

- **Pech Optical Corp.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 37 millions de dollars), à Sioux City dans l'Iowa ;

- **Interstate Optical Co.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 26 millions de dollars), un groupe de deux laboratoires de prescription qui se trouvent à Mansfield, Ohio et Indianapolis, Indiana ;
- **Empire Optical of California, Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 23 millions de dollars) à North Hollywood, Californie ;
- **Collard Rose Optical Laboratory** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 7,5 millions de dollars) à Whittier, Californie ;
- **Advance Optical Sales Co., Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 6,1 millions de dollars) à Rochester, New York ;
- **SouthWest Lens Corp.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 5 millions de dollars) à Dallas, Texas ;
- **Opti-Matrix Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 4,6 millions de dollars) à Huntsville, Alabama ;
- **Next Generation Ophthalmics Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 3,5 millions de dollars) situé à Grand Rapids, Minnesota ;
- **Future Optics, Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 3,3 millions de dollars) à Jackson, Tennessee ;
- **Rainbow Optical Labs Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 3 millions de dollars) à Porto-Rico ;
- **Deschutes Optical Idaho LLC** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 2,7 millions de dollars) à Bend, Oregon et Boise, Idaho ;
- **Dependable Optics Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : environ 2 millions de dollars) à Bronx, New York ;
- Le Groupe a également acquis les actifs de **Hi-Tech Optical Inc.** et de **Pinnacle LLC**, (Chiffre d'affaires en base annuelle cumulée : 3 millions de dollars) dans le Nebraska.

Par ailleurs, Nikon-Essilor a annoncé une prise de participation minoritaire dans **Encore Optics**, un laboratoire de prescription basé dans le Connecticut.

## Canada

Essilor Canada a pris le contrôle de **Westlab Optical Inc.** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 4 millions de dollars canadiens), un laboratoire de prescription situé à Montréal (Québec). Ce partenariat vise, en particulier, à développer le marché des offres combinées « verres et monture ».

## Europe

En Italie, Essilor a réalisé l'acquisition de **Galileo** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 13 millions d'euros), un des acteurs principaux du marché italien avec un laboratoire de prescription à Milan.

En Allemagne, le Groupe a pris une participation majoritaire dans **Nika GmbH** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 9 millions d'euros) un grossiste basé à Winnigen (Rhénanie-Palatinat) et distributeur exclusif des verres Nikon en Allemagne.

Aux Pays-Bas, Essilor a acquis la société **O'Max** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 3,2 millions d'euros), un distributeur d'instruments d'optométrie et de taillage.

Dans les pays de l'Europe de l'Est, Essilor a pris une participation majoritaire dans **Omega Optix**, (Chiffre d'affaires en base annuelle : 10 millions d'euros), un opérateur de premier plan des marchés tchèques et slovaques. En Bulgarie, Essilor a repris l'activité d'**Optymal Ood**, le distributeur des verres et des instruments d'Essilor en Bulgarie, (Chiffre d'affaires en base annuelle : 1 million d'euros) pour participer activement au rapide développement du marché des verres correcteurs, notamment progressifs. En Estonie, Essilor a acquis la majorité du capital d'**Optika Hulgikaubanduse Oü**, le distributeur local d'Essilor qui réalise un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros en base annuelle.

Enfin, en Pologne, le Groupe a pris une participation minoritaire dans **JZO** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 11,7 millions environ), avec l'intention de devenir majoritaire en 2009. Leader sur son marché, JZO dispose d'un laboratoire de prescription et distribue les verres BBGR en Pologne.

## Brésil

Au Brésil, Essilor a pris 51 % de **Technopark**, une société qui regroupe les activités de deux laboratoires de prescription situés à Sao Paulo (Chiffre d'affaires en base annuelle : 10 millions d'euros).

## Inde

En Inde, Essilor a acquis **20/20 Rx Lens**, un laboratoire de prescription situé à Hyderabad. Essilor a également repris les actifs de la division ophtalmique de **Sankar & Co** qui regroupe cinq laboratoires dans la région de Coimbatore (Chiffre d'affaires en base annuelle : 0,9 million d'euros).

## Malaisie

En Malaisie, Essilor a acquis le premier laboratoire indépendant du pays **Frame N' Lenses** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 2 millions d'euros).

## 6.1.2 NOUVEAUX PRODUITS ET/OU SERVICES

### Varilux Ipseo New Edition

Depuis l'origine de Varilux, l'étude et le respect de la physiologie du presbyte sont au centre de la recherche Essilor dans le domaine des verres progressifs. C'est ainsi qu'a été mise en évidence l'importance des mouvements tête/œil dans la stratégie visuelle des porteurs, base de la personnalisation de Varilux Ipseo depuis son lancement en 2003.

Varilux Ipseo New Edition, lancé en 2008, est issu d'une nouvelle approche dans la prise en compte de la stratégie visuelle et propose de nouveaux critères d'individualisation liés à la monture et à la distance de lecture. En effet, Varilux Ipseo New Edition bénéficie d'un stabilisateur d'image intégré réalisé grâce à deux surfaces complexes spécifiquement calculées pour chaque personne. Cette technologie a été mise au point grâce aux technologies de réalité virtuelle qui permettent de tester des verres sur des consommateurs avant même la réalisation de prototypes. Produit premium de la gamme Varilux, Varilux Ipseo New Edition est le verre progressif personnalisé le plus complet. Il procure un confort et des performances visuelles incomparables. Lancé en 2008 en Europe et au Brésil, il sera disponible aux Etats-Unis en mars 2009.

### Essilor Azio360°

Avec une population de 2,6 milliards de personnes, l'Asie orientale est un marché aux caractéristiques spécifiques. En matière de produits ophtalmiques, comme en cosmétique, les populations asiatiques recherchent des produits différenciés et à la qualité irréprochable. Le centre de R&D de Singapour a donc lancé, dès 2006, des programmes de recherche et de caractérisation de la population asiatique. A l'issue de ces études auprès des porteurs, le design des verres progressifs phares d'Essilor (Varilux Physio, Varilux Ellipse et Varilux Comfort) a été adapté pour créer la gamme Essilor Azio360°.

Essilor Azio360° tient compte de l'écartement des yeux, moins important que pour les populations caucasiennes ; de la monture, moins inclinée par rapport au visage ; et de la longueur de l'œil, plus importante, du fait de la prédominance de la myopie au sein des populations d'Asie. Lancée à Singapour en novembre 2008, la gamme Essilor Azio360° sera proposée en Chine à partir de mars 2009 et dans le reste de l'Asie tout au long de l'année.

### Crizal Forte

En 2008, Essilor a poursuivi le déploiement de son nouveau verre Crizal A2 dans le monde. Crizal A2 est un traitement optimal contre la salissure et la poussière grâce à ses propriétés antistatiques. Dans la même année, le Groupe a lancé, aux Etats-Unis, Crizal Avancé with Scotchgard Protector, fruit d'un accord avec la société 3M, qui associe les performances de Crizal et la protection de Scotchgard Protector.

Depuis le début de l'exercice 2009, Essilor lance Crizal Forte, un nouveau traitement premium pour sa gamme Crizal. En plus des propriétés déjà présentes sur Crizal A2, ce nouveau verre offre une résistance à la rayure renforcée. Ainsi, Crizal Forte apporte une excellente transparence, une robustesse et une durabilité accrues. Crizal Forte est le verre antireflet le plus avancé du marché.

Crizal Forte est disponible en verre de stock et de prescription en Europe (sous le nom de Crizal Forte with Scotchgard Protector au Royaume-Uni) et aux Etats-Unis (New Crizal Avancé with Scotchgard Protector). Il sera lancé également en Amérique latine dans le courant de l'année.

### Transitions VI

En 2008, les verres photochromiques ont connu un bon développement avec une croissance en volume d'environ 11 %. La nouvelle génération de verres photochromiques, Transitions VI, a été lancée dans le monde entier au cours de l'exercice 2008, d'abord en Amérique du Nord en tout début d'année, puis en Asie, au Brésil et en Argentine. Il est progressivement disponible en Europe depuis l'automne 2008. D'un point de vue logistique, il s'agit du lancement produit le plus important réalisé par Essilor.

Le verre Transitions VI présente de nombreuses avancées. En termes d'assombrissement, il est 10 % plus foncé que le verre de génération précédente à température élevée. Il offre également les mêmes performances photochromiques quels que soient les matériaux. De plus, associé au traitement Crizal, son retour à l'état clair est 30 % plus rapide.

## 6.2 Principaux marchés

### 6.2.1 L'ACTIVITE DES DIFFERENTS MARCHES DU VERRE OPHTALMIQUE

#### Activité des différents marchés

Chiffre d'affaires En millions d'euros	2008	2007	Variation réelle	Croissance en base homogène
Europe	1 362,3	1 317,5	3,4%	2,4%
Amérique du Nord	1 267,9	1 214,2	4,4%	5,0%
Asie Océanie	282,9	266,9	6,0%	8,6%
Amérique latine	127,2	109,5	16,1%	17,6%
Satisloh	34,0			

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires 2008 global du Groupe, vous référer à la partie 6.1.1.4.1 du présent Document de référence.

#### Répartition du chiffre d'affaires par région

Europe : 44,3 % ; Amérique du Nord : 41,3 % ; Amérique latine : 4,1 % ;  
Asie – Océanie et divers : 9,2 % ; Satisloh : 1,1 %.

#### EUROPE

En 2008, Essilor a renforcé son organisation en Europe avec pour objectif d'accélérer sa croissance. La stratégie multi réseaux (Essilor, BBGR, Nikon, distributeurs locaux) déployée par le Groupe dans chacun des pays lui a notamment permis de tirer parti de la montée en puissance des produits d'entrée de gammes. C'est ainsi que dans un marché difficile caractérisé par une concurrence accrue et une pression grandissante sur les prix, Essilor a fait croître son chiffre d'affaires organique de 2,4 % et globalement maintenu ses parts de marché en Europe.

En **France**, les produits haut de gamme d'Essilor ont connu de beaux succès, avec le lancement réussi du verre progressif Varilux Ipseo New Edition et l'accélération de la pénétration de l'antireflet Crizal A2. De son côté, le réseau BBGR s'est appuyé sur ses produits phares tels que le verre progressif Anateo et la gamme de traitement antireflet Neva pour enregistrer une bonne croissance de ses volumes, notamment auprès des grandes enseignes. Enfin, l'intégration de Novacel acquis début 2007 a permis au Groupe de profiter de la croissance pour la demande de produits d'entrée de gammes de qualité.

Dans la **région Centre** (+ 10 %), l'année a été marquée par la très belle performance des Pays-Bas et de l'Allemagne où le Groupe s'est renforcé dans l'ensemble des réseaux de distribution. Sur le marché allemand, le Groupe a intégré Nika, un important grossiste, distributeur notamment des verres Nikon.

La **région Est** a obtenu une croissance satisfaisante, alimentée par une bonne progression du mix produit. La Pologne, son premier marché, et la Roumanie, ont

obtenu d'excellents résultats. Essilor a également élargi sa présence dans la région, en reprenant son distributeur en Bulgarie et en s'implantant en Russie, pays qui a connu une progression très rapide. Enfin, le Groupe a racheté Omega, l'un des tous premiers laboratoires de prescription de la région, situé en République Tchèque et en Slovaquie.

En **Europe du Sud**, Essilor a connu une importante croissance de ses volumes en Espagne malgré un contexte très difficile à partir du mois de mai. En Italie, le Groupe s'est renforcé avec l'acquisition de Galileo, un distributeur local jouissant d'une très forte renommée sur le marché.

Enfin, la **région Nord** affiche un bilan mitigé. Le recul de l'activité au Royaume-Uni, en dépit d'une progression de la relation avec les opticiens indépendants, contraste avec le développement satisfaisant des pays scandinaves et, notamment, celui de la Finlande.

#### AMERIQUE DU NORD

En Amérique du Nord, les ventes d'Essilor ont crû de 5 % en base homogène, permettant au Groupe de conforter sa position de numéro un aux Etats-Unis et au Canada.

2008 a été une nouvelle année de croissance aux **Etats-Unis**, avec une progression homogène des ventes de 5,1 %. Le Groupe a notamment bénéficié du dynamisme des optométristes indépendants qui ont assuré une bonne croissance du mix produit. Le lancement de la sixième génération de verres photochromiques Transitions a permis d'augmenter sensiblement son taux de pénétration sur le marché américain. Les verres progressifs des gammes Definity et

Varilux 360° ont également connu un bon développement, confirmant la montée en puissance de la technologie du surfaçage numérique. Aujourd'hui, plus d'un verre progressif sur cinq est réalisé en surfaçage numérique aux Etats-Unis. Enfin, côté traitements, Crizal Avancé with Scotchgard Protector a obtenu de très bonnes performances.

Au total, le Groupe a conquis de nouvelles parts de marché en renforçant ses positions dans le Nord-Est du pays et en se développant rapidement dans l'Ouest où il était moins implanté.

Côté réseaux, l'activité des laboratoires de prescription regroupés dans Essilor Laboratories of America (ELOA) a obtenu de très bons résultats grâce à l'effet conjugué du dynamisme des optométristes indépendants et de nouveaux contrats obtenus auprès des grandes chaînes. Ce réseau s'est enrichi de 15 nouveaux laboratoires et compte 133 entités au total. Le réseau dédié aux laboratoires indépendants (IDD) a connu une nouvelle année de progression, soutenu notamment par une augmentation des ventes de verres antireflet. En revanche, l'activité avec les chaînes d'optique a souffert de la conjoncture. Enfin, les deux réseaux de distribution de verres de stocks (Nassau, côte Est) et de lentilles (OOGP côte Ouest) ont réalisé une progression de leurs ventes.

Au **Canada**, Essilor a réalisé en 2008 une croissance organique de 4,1 %, lui permettant de maintenir ses parts de marché dans un contexte de concurrence accrue. Le Groupe a notamment assuré un bon développement de son mix produit, en s'appuyant sur le lancement de la génération 6 des verres Transitions qui a amené de nouveaux gains de parts de marché aux verres photochromiques. Avec Varilux Comfort 360°, le Groupe a également bénéficié de la forte demande pour les verres progressifs réalisés par surfaçage numérique qui concerne un verre sur trois au Canada.

Essilor a en outre renforcé sa présence dans la province de Québec avec l'acquisition de Westlab, un laboratoire de prescription.

## ASIE - OCEANIE

La zone Asie Océanie est composée de cinq régions économiques : la Japon où Essilor opère en joint-venture avec le groupe Nikon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, l'Inde, la Chine et une zone comprenant les pays du Sud-est (Asean) ainsi que la Corée, Hong-Kong et Taiwan. Globalement, Essilor a connu en Asie Océanie une nouvelle année de forte croissance, affichant une progression de 8,6 % de ses ventes en base homogène.

Au **Japon**, marché en forte baisse en valeur depuis plusieurs années, Nikon-Essilor a enregistré un retrait limité de son chiffre d'affaires. Dans cet environnement exceptionnel, sa politique marketing efficace et la qualité de ses produits lui ont permis de conquérir d'importantes parts de marché. Dans un marché où la quasi-totalité des verres est traitée antireflet, la co-entreprise s'est notamment appuyée sur le lancement de produits

innovants dont le traitement premium «Seeclear» qui assure au verre une parfaite transparence et lui donne des propriétés hydrophobiques.

En **Australie / Nouvelle-Zélande**, le chiffre d'affaires a été stable. Après un premier semestre difficile, l'activité d'Essilor en Australie s'est nettement redressée dans la seconde partie de l'année. Au final, le Groupe a maintenu ses parts de marché grâce à la bonne croissance enregistrée par son activité de laboratoires de prescription.

En **Inde**, le Groupe a réalisé une progression de ses ventes supérieure à 20 %. Tous les réseaux ont bien performé sur ce marché où la substitution du verre minéral (encore 70 % du marché) par le verre organique s'accélère. Les marques Varilux et Crizal ont sensiblement accru leur pénétration et leur notoriété.

La **Chine** a encore connu une bonne année marquée par la forte augmentation du mix produit et, dans une moindre mesure, des volumes. Les ventes de verres progressifs s'inscrivent en forte hausse sur un marché à très haut potentiel : ils équipent moins d'une paire de lunettes sur 100 en Chine. Les traitements antireflet ont également obtenu de très bons scores dans un marché où près de neuf verres sur dix sont traités.

Les pays de l'**Asean**, **Hong-Kong** et **Taiwan** ont tous enregistré de belles performances, avec des niveaux de croissance très importants en Indonésie, en Malaisie et en Thaïlande. La **Corée du Sud**, où Essilor opère en «joint venture» avec le groupe Samyung, a également obtenu d'excellents résultats, avec une forte augmentation des volumes, des gains de parts de marché et un bon développement des marques Varilux et Nikon.

## AMERIQUE LATINE

La région Amérique latine a réalisé une croissance élevée de ses ventes en base homogène (+ 17,6 %), tirée par le dynamisme du Brésil, son principal marché, mais également de l'Argentine, du Mexique et des pays de la zone andine.

Au **Brésil**, la croissance a bénéficié d'une augmentation des volumes et de la forte progression du mix produit. Les ventes de verres progressifs se sont appuyées sur la richesse de la gamme d'Essilor, avec de très bons scores des designs Varilux dans le haut de gamme et la forte montée en puissance de la demande sur le segment de marché intermédiaire. L'activité a également profité du lancement réussi de la génération 6 des verres photochromiques Transitions. Après les Etats-Unis et le Royaume-Uni, le Brésil est, pour Essilor, le troisième marché mondial des verres photochromiques.

Dans le domaine des traitements, Essilor, qui dispose de cinq centres de traitement antireflet dans le pays, continue d'investir pour profiter de la croissance liée à une pénétration encore relativement faible. Aujourd'hui, moins d'un verre sur cinq vendu au Brésil est traité antireflet.

De son côté, l'**Argentine** a enregistré une très belle performance, notamment dans le haut de gamme avec une amélioration de la pénétration des marques Varilux et des traitements antireflet.

Le **Mexique**, pays le plus important de la zone après le Brésil, a confirmé son redressement opéré en 2007. L'accélération de la croissance obtenue notamment grâce aux verres progressifs a permis de faire progresser la rentabilité et de gagner des parts de marché.

Enfin, dans le reste de la région qui comporte 24 pays où Essilor s'appuie sur des réseaux de distributeurs, le Groupe a connu un développement satisfaisant, en particulier en Colombie et au Costa Rica.

### 6.2.2 L'ACTIVITE DU MARCHE DES INSTRUMENTS

Dans les métiers de fabrication et de distribution d'instruments, Essilor développe deux lignes de produits : les équipements de taillage montage de verres finis destinés aux opticiens et aux laboratoires de prescription où la Société est numéro un mondial, et les appareils de dépistage de défauts visuels couramment utilisés en médecine du travail, dans les écoles ou les enceintes militaires.

En 2008, les ventes se sont inscrites en léger recul (- 2,2 % en base homogène). L'activité a souffert du report du lancement début 2009 de la nouvelle génération de systèmes de taillage montage destinés à l'ensemble du marché européen. Ce nouvel équipement propose une meilleure ergonomie et des spécificités techniques innovantes -et faisant l'objet de nombreux brevets- facilitant les opérations de montage les plus sophistiquées. La division a aussi obtenu des succès commerciaux avec le lancement d'une gamme intermédiaire de machines (Kappa D) élargissant ainsi son offre de perçage de verres, et le bon développement des lecteurs de montures Tess. Aux Etats-Unis, les ventes de National Optronics, numéro un américain du taillage montage, affichent une progression modeste.

Les efforts de développement dans les pays en forte croissance ont été récompensés au Brésil, en Russie et surtout en Inde où le Groupe a signé d'importants contrats d'équipements avec deux grandes chaînes d'optique.

L'année 2008 a également consacré la montée en puissance des offres de services construites autour de l'Essibox. Primée par le Silmo d'Or 2008 dans la catégorie «équipement et outillage pour atelier», cette plate-forme d'échanges de données (flux matériels et informationnels) relie entre eux les différents équipements, matériels et logiciels, utilisés par l'opticien dans ses tâches quotidiennes, depuis la prise de mesure à la télémaintenance des meuleuses.

## 6.3 Evénements exceptionnels

Il n'y a pas eu, en 2008, d'événement exceptionnel ayant influé sur les principales activités et les principaux marchés du Groupe.

## 6.4 Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats, principaux clients et procédés de fabrication

Le Groupe n'est pas dépendant de contrats, de brevets, de licences ou d'un ou plusieurs clients ayant une incidence significative sur son activité ou dont l'expiration pourrait avoir un impact particulier. Il en est de même en

ce qui concerne les approvisionnements qui sont répartis sur plusieurs fournisseurs. Les contrats ont été conclus dans le cadre normal des affaires.

## 6.5 Position concurrentielle

### LA POSITION D'ESSILOR SUR LES MARCHES DE L'OPTIQUE

Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique devant ses concurrents Hoya (Japon) et Carl Zeiss Vision (Allemagne). Selon les chiffres à la disposition du Groupe, les parts de marché mondiales d'Essilor sont de l'ordre de 26 % en volume.

Essilor est présent dans l'ensemble des catégories de verres avec des marques mondiales dont les plus représentatives sont :

- Varilux et ses différentes déclinaisons (Varilux Physio, Varilux Ipseo New Edition, Varilux Comfort, Varilux Ellipse...) pour les verres progressifs ;
- Crizal et ses différentes déclinaisons pour les verres avec traitements de surface antireflet, antiallure et antistatique ;
- Nikon et Transitions (verres photochromiques), marques utilisées dans le cadre d'accords avec les sociétés Nikon Corporation et Transitions Optical Inc.

La stratégie d'Essilor repose sur une politique d'innovation, illustrée par le lancement, chaque année, d'un nombre important de nouveaux produits qui combinent différents matériaux, surfaces optiques et traitements. Cette stratégie enrichit son mix produit et répond à la demande des clients, professionnels de l'optique et consommateurs. Avec 450 000 références,

Essilor possède l'offre de produits la plus large du marché.

En 2008, le marché mondial de l'optique ophtalmique a été freiné par la crise économique. Les ventes en volume d'Essilor ont néanmoins progressé d'environ 4,1 % grâce aux gains de parts de marché consécutifs à l'introduction de nouveaux produits et à la politique d'acquisition de laboratoires indépendants et de grossistes distributeurs.

L'évolution à long terme des différents segments du marché est caractérisée par :

- la substitution des verres minéraux par des verres organiques principalement dans les pays émergents ;
- la croissance des nouveaux matériaux organiques qui permettent d'obtenir des verres de faible épaisseur, tels que les hauts et très hauts indices ainsi que le polycarbonate ;
- le remplacement des verres à double foyer par les verres progressifs ;
- le développement des traitements de surface et des verres multi couches, essentiellement antireflet et antiallure, ainsi que des verres photochromiques ;
- la montée en puissance des pays en développement appuyée sur la croissance de leur classe moyenne.

Sur les créneaux en croissance, les ventes du Groupe ont progressé en volume plus vite que le marché.

# 7 ORGANIGRAMME

## 7.1 Description du Groupe

La société mère du Groupe Essilor est la Société Essilor International, cotée à Paris (Euronext /FR0000121667). Essilor International regroupe à la fois les activités de holding du Groupe, les activités de production en France, les activités de distribution du réseau Essilor sur le marché français, ainsi qu'une activité de plate-forme logistique pour l'ensemble des filiales européennes.

La majorité des filiales françaises et étrangères sont détenues directement par Essilor International, à l'exception :

- des filiales de distribution du réseau BBGR en Europe et de la société Pro-Optic au Canada, détenues indirectement via la société BBGR SAS ;
- des laboratoires de finition au Canada détenus indirectement via la société Essilor Canada ;
- des laboratoires de finition aux Etats Unis et de la société Gentex Optics, détenus indirectement via la société Essilor of America Holding Inc. ;
- des laboratoires de finition en Australie détenus indirectement via la société Essilor Australia ;
- des filiales du groupe Satisloh détenues par la société Satisloh.

## 7.2 Liste des filiales

La liste des filiales figure dans les notes aux états financiers consolidés au chapitre 20.3.1.5, aux notes 32 à 35.

# 8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ÉQUIPEMENTS

## 8.1 Immobilisations corporelles importantes

Les actifs corporels du Groupe (y compris actifs détenus dans le cadre de contrats de location financement) détenus par des sociétés intégrées représentent une valeur nette comptable de 811 millions d'euros à fin 2008 (741 millions d'euros à fin 2007, 671 millions d'euros à fin 2006). Ces actifs se composent principalement d'actifs immobiliers et de matériel industriel :

- les actifs immobiliers du Groupe comprennent principalement les bâtiments des usines et des laboratoires de prescription, ainsi que des locaux administratifs. La localisation géographique de ces actifs reflète l'internationalisation du Groupe. Les principales implantations concernent la France et les Etats-Unis (usines, laboratoires et locaux administratifs) et dans une moindre mesure, les locaux des autres usines du Groupe, notamment en Irlande, en Thaïlande et aux Philippines ;
- le matériel industriel comprend les équipements de production pour la fabrication de verres semi-finis et finis des usines, principalement localisées en Asie (Thaïlande, Chine, Philippines) et aux Etats-Unis.

Par ailleurs, les laboratoires de prescription détiennent des machines et équipements destinés au surfacage, aux traitements et au taillage - montage des verres. La

localisation géographique de ces actifs est très diversifiée. Les implantations les plus significatives concernent la France et les Etats-Unis.

Les éléments suivants sont détaillés dans les notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 :

- analyse par nature et en flux des immobilisations corporelles aux notes 12 et 13 ;
- répartition géographique des immobilisations corporelles et incorporelles (valeur nette) et acquisitions de l'exercice à la note 3 ;
- engagements du Groupe au titre des contrats de location financement par principales échéances à la note 22.2 ;
- engagements du Groupe au titre des contrats de location simple par principales échéances à la note 24.

L'information sur les investissements réalisés en 2008, qui ont accru le parc d'immobilisations corporelles de la Société, est détaillée au chapitre 5.2 du présent Document de référence.

Se référer également à au chapitre 6.1.1.3.

## 8.2 Questions environnementales

Essilor prend en compte ses risques environnementaux en s'engageant à participer aux initiatives de développement durable et plus particulièrement à se soucier de la préservation de l'environnement, à promouvoir des produits recyclables et à respecter strictement les réglementations en vigueur quels qu'en soient le champ d'application et la région du monde.

Essilor appartient à l'univers des industries légères, classées par la nomenclature d'activités française (NAF) dans la catégorie 33, qui comprend la fabrication et vente de lunettes, appareils d'optique et de précision. Les activités de production en amont et de finition en aval de verres ophtalmiques ont des effets ordinairement limités sur l'environnement ; leur utilisation par le porteur pendant leur durée de vie n'en a pratiquement aucun, leur abandon final non plus.

Essilor s'est néanmoins engagé très tôt dans une démarche volontaire de mise en place et de maintenance de systèmes de management de l'environnement afin de connaître avec précision les conséquences même légères

de ses différentes activités sur celui-ci et de pouvoir les prévenir et les maîtriser. Le Groupe a également sensibilisé ses personnels à l'éco conception.

La fabrication de verres ophtalmiques combine la gestion complexe de plusieurs centaines de milliers de références avec la nécessité de conserver au produit une propreté irréprochable à chaque étape de sa fabrication. A côté de leurs bénéfices sur la protection de l'environnement, la mise en place et la maintenance des systèmes de management de l'environnement participent largement à l'efficacité des unités de production. Ils leur apportent les avantages associés à l'ordre, la propreté et la minutie qui caractérisent cette activité.

Par ailleurs, la démarche d'éco conception engagée pour augmenter l'éco efficacité globale conduit les équipes travaillant sur le développement des produits et des procédés à tenir compte très tôt des aspects environnementaux. L'intégration de ces principes dans un projet, dès sa conception, est susceptible de donner de meilleurs résultats en terme d'efficacité et d'économie.

# 9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

## 9.1 Situation financière

### LE BILAN

#### Ecarts d'acquisition

Le poste Ecarts d'acquisition a augmenté de 367 millions d'euros en raison notamment de l'acquisition de Satisloh et s'élève à 958 millions d'euros à fin 2008.

#### Stocks

A fin 2008, les stocks s'élevaient à 475 millions d'euros, soit une hausse de 21 % par rapport à 2007. Hors effet de change et de périmètre, la progression est de 9,1 %.

#### Investissements

Vous reporter à la partie 5.2 du présent Document de référence.

#### Tableau Emplois / Ressources

En millions d'euros

Ressources d'exploitation	557,5	Investissements industriels nets de cession <sup>(a)</sup>	182,9
Augmentation de capital (salariés)	31,4	Variation BFR et provisions	66,6
Change, périmètre et conversion d'OCEANE	34,7	Dividendes	128,5
Variation de l'endettement net	371,9	Investissements financiers nets de cession <sup>(a)</sup>	617,5

(a) Les cessions d'immobilisations corporelles et financières ont représenté 3,8 millions d'euros en 2008.

Les bonnes performances opérationnelles ont permis simultanément de continuer à investir dans l'outil industriel des filiales, d'augmenter très significativement la taille des investissements financiers et de proposer une nouvelle augmentation du dividende versé aux actionnaires, tout en préservant la solidité financière du Groupe.

Au total, du fait notamment de l'acquisition de Satisloh, la dette nette a atteint 112,3 millions d'euros à la fin de l'exercice 2008 et le ratio dette nette sur capitaux propres représente 4,7 %.

#### Ratios

##### RESULTAT NET / CAPITAUX PROPRES (ROE)

Le ratio résultat net sur capitaux propres atteint 16,4 % en 2008, soit un niveau comparable aux années précédentes.

##### RESULTAT AVANT IMPÔTS ET FRAIS FINANCIERS / ACTIF IMMOBILISÉ ET BFR (ROA)

Hors Satisloh, le ratio résultat avant impôts et frais financiers sur actif immobilisé + BFR s'inscrit à 24,1 %.

## 9.2 Résultat d'exploitation

### 9.2.1 FACTEURS IMPORTANTS INFLUANT SENSIBLEMENT SUR LE REVENU D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires, se référer aux parties 6.1.1.4.1 « Chiffre d'affaires du Groupe » et 6.2 « Activité des différents marchés ».

#### Marge brute

En 2008, la marge brute (chiffre d'affaires – coût des produits vendus) s'inscrit en retrait de 0,7 point à 56,9 % du chiffre d'affaires en raison de l'effet dilutif des acquisitions, et notamment celle de Satisloh. Hors effets des opérations de croissance externe, la marge brute enregistre un gain de 0,1 point.

#### Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation 2008 s'élèvent à 1 198,2 millions d'euros. En pourcentage du chiffre d'affaires, elles affichent un recul de 0,4 point par rapport à 2007, soit 39,0 %.

Cette baisse résulte :

- d'une part, de la stabilisation des coûts commerciaux et de distribution (672,3 millions d'euros) ainsi que d'économies réalisées sur les coûts de structure, dans un contexte d'effort constant en matière de recherche et développement (144,5 millions d'euros après déduction d'un crédit d'impôt recherche de 10,5 millions).
- d'autre part, d'un impact positif des acquisitions qui ont un taux de charges d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires inférieur au taux moyen du Groupe.

#### Contribution de l'activité et marge de contribution

Contribution de l'activité <sup>(a)</sup>	2008	2008 hors Satisloh	2007	Variation
En millions d'euros	551,2	553,9	527,4	4,5%
En % du chiffre d'affaires	17,9%	18,2%	18,1%	

(a) Résultat opérationnel avant paiement en actions, frais de restructuration, autres produits et charges, et avant dépréciation des écarts d'acquisition.

Variation de la contribution de l'activité <sup>(a)</sup> 2008	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	23,8	35,5	10,2	-22,0
En %	4,5%	6,7%	1,9%	-4,2%

(a) Résultat opérationnel avant paiement en actions, frais de restructuration, autres produits et charges, et avant dépréciation des écarts d'acquisition.

Au total, la contribution de l'activité atteint 551,2 millions d'euros, en croissance de 4,5 % par rapport à 2007. Le taux de marge de contribution affiche un léger recul de 0,2 point à 17,9 %. Hors Satisloh, la contribution de l'activité progresse de 5 % et le taux de marge de contribution de 0,1 point (18,2 %).

#### Autres produits / autres charges opérationnelles

Le solde du poste Autres produits / autres charges opérationnelles ressort en augmentation de 13,8 millions à 36,6 millions d'euros.

Il est principalement composé :

- des charges liées aux paiements en actions pour 24,9 millions, qui résultent des charges liées aux plans d'options de souscription d'actions et des plans d'actions de performance (23,3 millions) d'une part, et des frais liés aux décotes accordées dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise (1,6 million) d'autre part ;
- et de charges de restructuration (rationalisation des sites de production), de provisions pour risques et litiges divers et d'autres charges pour 11,7 millions d'euros.

## Résultat opérationnel

En 2008, le résultat opérationnel (Contribution de l'activité – Autres produits / autres charges et Résultat des cessions d'actifs) a atteint 514,5 millions d'euros (16,7 % du chiffre d'affaires) contre 504,6 millions (17,3 % du chiffre d'affaires) en 2007, soit une augmentation de 2,0 %.

Variation du résultat opérationnel 2008	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	9,9	23,6	8,2	-21,9
En %	2,0%	4,7%	1,6%	-4,3%

### 9.2.2 CHANGEMENTS IMPORTANTS DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET OU DES PRODUITS NETS

Il n'y a pas eu de changement important du chiffre d'affaires net ou des produits nets.

### 9.2.3 STRATEGIE ET FACTEURS INFLUENTS

La Société n'a pas connaissance de stratégie ou de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique pouvant influencer de manière significative, directement ou indirectement, sur ses opérations futures.

## 9.3 Résultat net

### Résultat net part du Groupe et bénéfice net par action

Le résultat net consolidé a progressé de 4,8 % à 388,8 millions d'euros. Le résultat net part du Groupe s'établit ainsi à 382,4 millions (+ 4,3 %), permettant de maintenir un niveau de marge nette quasi égal à celui de 2007, soit 12,4 % (12,7 % hors Satisloh). Le bénéfice net par action ressort en hausse de 3,7 % à 1,85 euro par action.

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation, vous référer aux parties 6.1.1.4.1 « Chiffre d'affaires du Groupe », 6.2 « Activité des différents marchés » et 9.2.1 « Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation ».

Le résultat net est ensuite influencé par les éléments suivants :

#### Charges et produits financiers

Le résultat financier ressort à - 2,5 millions d'euros, contre - 6,5 millions en 2007. Cette amélioration résulte principalement d'une réduction de la charge financière nette, principalement liée à une position moyenne de trésorerie plus élevée sur l'exercice (le paiement de Satisloh ayant été effectué au dernier trimestre de l'année).

### Impôt sur les bénéfices

Entre 2007 et 2008, le taux effectif d'impôt a baissé de 31,3 % à 29,2 % du résultat avant impôt (149,3 millions d'euros). Cette amélioration est essentiellement imputable à une baisse du taux d'imposition aux Etats-Unis, et dans une moindre mesure dans les pays d'Amérique latine, ainsi qu'à une plus forte croissance des résultats dans des régions où la pression fiscale est moins forte que la moyenne du Groupe.

### Résultat des sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont Sperian Protection (détenue à 15 %), Transitions (détenue à 49 %) et Vision Web (détenue à 44 %). La quote-part de leurs résultats s'inscrit en léger retrait, à 26,1 millions d'euros. Cette baisse résulte du recul du résultat dégagé par Sperian Protection et de l'impact négatif du dollar sur la mise en équivalence du résultat de Transitions qui a réalisé un bon exercice.

# 10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

## 10.1 Informations sur les capitaux

Le détail des capitaux propres de la Société est présenté dans les états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.3 du présent Document de référence.

## 10.2 Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie est présenté dans les états financiers consolidés au chapitre 20.3.1.4 du présent Document de référence.

## 10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement

Au 31 décembre 2008, le Groupe disposait de deux crédits syndiqués, d'un financement bilatéral et d'une obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE), pour un montant global de 2 119 millions d'euros sur une durée résiduelle moyenne de 4,4 ans. Par ailleurs, la dette nette Groupe au 31 décembre 2008 était de 112 millions d'euros.

	Montant <i>en millions d'euros</i>	Mise en place	Échéance
Financement bilatéral	251	février 2007	février 2014
Syndication	700	mai 2005	mai 2012
OCEANE	168	juillet 2003	juillet 2010
Syndication	1 000	juin 2007	juin 2014

Au 31 décembre 2008, sur les deux lignes de syndication, seule la syndication de 1 000 millions d'euros est utilisée à hauteur de 181 millions d'euros.

Pour plus d'informations, vous pouvez également vous référer à la note 26 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

## 10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux

Les différents financements mentionnés ci-dessus ne sont soumis à aucun covenant particulier.

## 10.5 Sources de financement attendues

Le Groupe considère que les financements actuellement en place sont suffisants et adaptés aux investissements prévus à court et moyen terme.

# 11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

## 11.1 Recherche et Développement

### LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT

Pour Essilor, l'innovation constitue un axe stratégique en termes de développement et d'avantage concurrentiel. Le Groupe consacre près de 5 % de son chiffre d'affaires consolidé chaque année à la Recherche et Développement et à l'ingénierie ainsi qu'à la mise au point de nouveaux procédés (144,5 millions d'euros en 2008, 141,4 millions d'euros en 2007, 130,6 millions d'euros en 2006 avant déduction des crédits d'impôt recherche).

La Recherche et Développement d'Essilor joue une stratégie de rupture technologique accompagnée d'une politique active de dépôts de brevets. En 2008, 79 nouvelles inventions ont été brevetées. Vous référer à ce sujet à la partie suivante, 11.2.

En 2008, les équipes de R&D d'Essilor ont poursuivi le développement de la technologie du surfacage numérique pour créer des nouvelles gammes de produits permettant une plus grande personnalisation des verres pour chaque porteur. Le Groupe a également développé ses gammes de vernis et traitements antireflet/antisalissure/antistatique. Voir également le chapitre 6.1.2 « Nouveaux produits ».

### ORGANISATION DU DEPARTEMENT

La Recherche et Développement d'Essilor s'organise autour des activités de l'optique et des matériaux (substrats et traitements de surface).

Le département de la Recherche et Développement (hors département Ingénierie) comprend près de 500 personnes basées dans 3 centres de recherche en France, en Floride (Etats-Unis) et à Singapour. Une équipe R&D travaille également au sein de la joint-venture Nikon-Essilor (Japon).

### UNE INNOVATION FONDEE SUR LES PARTENARIATS

La Recherche et Développement développe également des partenariats avec des organismes extérieurs ou des universités pour mettre en place et suivre des études fondées sur des technologies nouvelles. Rappelons qu'Essilor associe déjà à ses propres technologies celles de ses partenaires : la société américaine PPG pour les verres photochromiques et la société japonaise Nikon pour les matériaux et les traitements.

En 2008, la recherche et le développement d'Essilor a poursuivi son ouverture vers l'extérieur et noué de nouveaux contrats de partenariats.

En France, Essilor est devenu le partenaire de l'Institut de la Vision, premier centre européen de recherche sur la vision et les maladies oculaires, qui a été inauguré en mars au sein du centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-vingts à Paris. Essilor a pris une part active à cette initiative ayant pour objectif de mieux comprendre l'évolution du système visuel et de lutter contre la malvoyance. Le Groupe a intégré une partie de ses équipes de recherche et développement au sein de l'Institut. Le Groupe a ainsi créé un laboratoire spécialisé sur la vision et son vieillissement, qui s'impliquera dans les travaux du programme de recherche baptisé « consortium Descartes » pour la basse vision, et lancera un centre d'évaluation des bénéfiques au porteur destiné à tester les verres progressifs du futur.

Parallèlement, en Chine, Essilor a créé un centre de R&D en joint venture avec l'Université de Shanghai. Une équipe mixte regroupant des chercheurs d'Essilor et de l'université a été formée pour travailler dans le domaine des nanotechnologies.

## 11.2 Brevets et licences

A fin 2008, le Groupe était titulaire de 570 familles de brevets représentant au total environ 4 800 brevets et demandes de brevets en France et à l'étranger. A noter que 79 nouvelles inventions ont été brevetées en 2008.

Ce portefeuille de brevets n'inclut pas ceux détenus par les joint-ventures Transitions et Nikon-Essilor, ni ceux détenus par la société Satisloh acquise en 2008.

# 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

## 12.1 Evolutions récentes

La Société n'a pas connaissance de tendances ayant affecté la production, les ventes ou les stocks, ni les coûts ou les prix de vente depuis la fin du dernier exercice.

## 12.2 Perspectives

La Société n'a pas connaissance de tendances, incertitudes, demandes ou autres engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur ses perspectives à moyen terme.

S' il existe des incertitudes à court terme (voir 12-4 Perspectives 2009), il semble néanmoins bien établi que le verre ophtalmique a une bonne perspective à moyen et à long terme du fait que c'est le moyen de correction visuelle le plus économique et que ses progrès actuels lui permettent de bien se positionner par rapport aux technologies concurrentes.

## 12.3 Éléments survenus depuis la clôture de l'exercice

### Nouvelles acquisitions

En janvier, Essilor a annoncé la signature d'une lettre d'intention pour acquérir la société Signet Armorlite, un des dix premiers fabricants mondiaux de verres ophtalmiques. Cette acquisition est soumise à l'agrément des autorités de la concurrence dans plusieurs pays.

Par ailleurs, Essilor a finalisé quatre opérations de croissance externe en Australie. Le Groupe a pris une participation majoritaire dans **Prescription Glass Pty Ltd**, un laboratoire de prescription spécialisé dans les verres de sécurité (Chiffre d'affaires : 1,2 million d'euros) et acquis 50 % de **Sunix**, société spécialisée dans l'édition de logiciel de gestion pour les opticiens (Chiffre d'affaires : 0,5 million d'euros). Essilor a également pris une participation minoritaire dans **Precision Optics Pty Ltd** (Chiffre d'affaires : 1 million d'euros) et **Wallace Everett Lens Technology Pty Ltd** (Chiffre d'affaires : 0,9 million d'euros), deux laboratoires de prescription situés dans les états du Queensland et de la Nouvelle Galles du Sud.

### Résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009

Vous reporter également, concernant les résolutions proposées à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 présentées dans ce Document, aux chapitres 16.1.1. (ratification de la cooptation d'un Administrateur), 21.1.3.1. (demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2009), 21.2.4.2. (résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009) et 21.2.7. « Dispositions relatives aux seuils de participation ».

## 12.4 Perspectives 2009

En 2009, le contexte de récession mondiale rend très incertaines les prévisions de croissance de l'exercice. Cependant, la crise économique ne remet pas en cause les objectifs d'Essilor à moyen et long terme et le Groupe va poursuivre son développement et le déploiement de sa stratégie d'innovation et d'internationalisation.

Dès le début de l'année, le Groupe a lancé son nouveau verre antireflet Crizal Forte en Europe et aux Etats-Unis,

le verre photochromique Transitions VI en Europe et sa nouvelle meuleuse Mr. Blue. Essilor va également continuer ses acquisitions ciblées, notamment dans les laboratoires de prescription, et estime que la croissance par acquisitions pourrait représenter environ 6 % (effet report inclus) en 2009. Enfin, le Groupe continuera à optimiser sa gestion en fonction de l'environnement économique.

## 13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

---

La Société ne souhaite pas fournir de prévisions ou estimations de bénéfice.

Il n'existe par ailleurs pas d'autre publication de la Société comportant des prévisions sur l'exercice 2009.

# 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

## 14.1 Membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

### 14.1.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts d'Essilor stipulent en leur article 12, que la Société est administrée par un Conseil d'administration de trois membres au moins et de quinze au plus. Au 31 décembre 2008, le Conseil d'administration d'Essilor était composé de 14 membres. Le mandat des Administrateurs est d'une durée de trois années, renouvelable. Le Conseil d'administration est renouvelé chaque année au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé à concurrence d'un nombre de membres tel que le renouvellement intégral du Conseil soit assuré à l'issue de chaque période triennale. L'âge moyen des Administrateurs en 2008 est de 58 ans. Chaque Administrateur doit être propriétaire de 1 000 actions de la Société.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 14 mai 2008 des changements sont intervenus : Messieurs Philippe Alfroid, Alain Aspect, Maurice Marchand-Tonel, Michel Rose, Alain Thomas et Madame Aicha Mokdahi, ont été renouvelés pour trois ans en qualité d'Administrateur, Monsieur Hubert Sagnières a été nommé en qualité de nouvel Administrateur. Le Conseil d'administration lors de sa séance du 14 mai 2008 a renouvelé le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Philippe Alfroid pour la durée de ses fonctions d'Administrateur. Monsieur Hubert Sagnières a été nommé en qualité de second Directeur Général Délégué pour la durée du mandat du Président, par le Conseil d'administration en date du 27 août 2008. M. Serge Zins a démissionné de ses fonctions d'Administrateur représentant les salariés actionnaires en novembre 2008.

Aux termes du règlement intérieur de la Société, adopté par le Conseil d'administration le 18 novembre 2003, les critères suivants, conformes au rapport consolidé « AFEP/MEDEF », ont été retenus pour qualifier un Administrateur « d'indépendant » :

« Est indépendant un Administrateur qui n'a aucune relation avec la Société, son groupe ou sa direction, de nature à compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Ne peut être qualifié d'indépendant, l'Administrateur :

- salarié ou mandataire social de la Société ou d'une société du Groupe (ou l'ayant été au cours des cinq dernières années) ;
- mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'Administrateur ;
- ayant la qualité de client, fournisseur, banquier d'affaires ou de financement, significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ayant un lien familial proche avec un mandataire social ;
- ayant été Commissaire aux comptes de la Société au cours des cinq dernières années ;
- ayant la qualité d'Administrateur depuis plus de douze ans. »

« Sont qualifiés d'indépendants, les Administrateurs représentant des actionnaires ne participant pas au contrôle de la Société.

Toutefois, si l'Administrateur représente un actionnaire détenant plus de 10 % du capital ou des droits de vote, le Conseil d'administration se prononce sur son « indépendance », après avis écrit du Comité des Mandataires Sociaux. Cet avis tient compte notamment de :

- la dispersion de l'actionnariat de la Société ;
- l'existence d'un conflit d'intérêt potentiel. »

Compte tenu des changements intervenus dans la composition du conseil en 2008, le Conseil d'administration a procédé lors de sa séance du 27 novembre 2008 à une nouvelle revue des critères d'indépendance pour chacun des administrateurs au regard des critères établis dans le rapport consolidé AFEP/MEDEF de 2003, qui constituait toujours le référentiel français en la matière avant l'élaboration du Code AFEP/MEDEF en décembre 2008.

En regard des critères précités, le Conseil d'administration lors de sa séance du 27 novembre 2008 a déterminé que le Conseil d'administration d'Essilor était composé de neuf Administrateurs indépendants sur quinze (en comptant Serge Zins avant sa démission), soit plus du tiers fixé à titre de minima par le règlement intérieur et plus de la moitié, préconisée par le rapport AFEP/MEDEF dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle.

#### **MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2008**

M. Xavier Fontanet, Président-Directeur général  
M. Philippe Alfroid, Directeur général délégué  
M. Hubert Sagnières, Directeur général délégué

#### **Administrateurs indépendants :**

(La qualification, personne par personne, d'Administrateur indépendant, a été revue par le conseil d'administration courant 2008. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Décisions et informations du Conseil d'administration » en première partie du Rapport spécial du Président, publié en annexe 1 du présent Document de référence.)

M. Alain Aspect  
M. Michel Besson  
M. Jean Burelle  
M. Yves Chevillotte  
Mme. Bridget Cosgrave  
M. Philippe Germond  
M. Maurice Marchand-Tonel  
M. Olivier Pécoux  
M. Michel Rose

#### **Administrateurs représentant les actionnaires internes :**

Mme. Aïcha Mokdahi  
M. Alain Thomas

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU 31 DECEMBRE 2008

Prénom, nom et informations complémentaires	Date de la 1 <sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
<b>XAVIER FONTANET</b> 60 ans Nombre d'actions détenues : 215 721  Fonction principale exercée dans la Société <b>PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL</b>	15 juin 1992	2010	<b>PRESIDENT :</b> - EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)  <b>ADMINISTRATEUR :</b> <b>Essilor International et filiales</b> - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis) - Transitions Optical Inc. (Etats-Unis) - EOA Holding Co, Inc. (Etats-Unis) - Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine) - Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas) - Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon) - Essilor Manufacturing India Private Ltd (Inde) - Essilor India PVT Ltd (Inde) <b>Sociétés extérieures</b> - L'Oréal - Crédit Agricole SA - Fonds stratégique d'investissement <sup>(a)</sup>
<b>PHILIPPE ALFROID</b> 63 ans Nombre d'actions détenues : 226 762  Fonction principale exercée dans la Société <b>DIRECTEUR GENERAL DELEGUE</b>	6 mai 1996	2011	<b>PRESIDENT :</b> - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis) - Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  <b>Essilor International et filiales</b> <b>ADMINISTRATEUR :</b> - Sperian Protection - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis) - Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis) - EOA Holding Co, Inc. (Etats-Unis) - EOA Investment, Inc. (Etats-Unis) - Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis) - Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada) - Pro-Optic Canada, Inc. (Canada) - Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)  <b>Sociétés extérieures</b> <b>VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Faiveley SA <b>ADMINISTRATEUR :</b> - Faiveley Transport
<b>HUBERT SAGNIERES</b> 53 ans Nombre d'actions détenues : 10 549  Fonctions principales exercées dans la Société - <b>DIRECTEUR GENERAL DELEGUE</b> - Directeur exécutif des zones Amérique du Nord et Europe	14 mai 2008	2011	<b>PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL :</b> - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)  <b>ADMINISTRATEUR :</b> <b>Essilor International et filiales</b> - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis) - Nassau Lens Co., Inc. (Etats-Unis) - Transitions Optical Inc. (Etats-Unis) - K&W Optical Limited (Canada) - Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada) - Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas) - Vision Web Inc. (Etats-Unis) <sup>(a)</sup> - Essilor Vision Foundation (Etats-Unis) <sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

Prénom, nom et informations complémentaires	Date de la 1 <sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
<b>ALAIN ASPECT</b> Administrateur indépendant 61 ans Nombre d'actions détenues : 1 060  Fonction principale exercée en dehors de la Société - Directeur de Recherche au CNRS, à l'Institut d'Optique d'Orsay. - Professeur à l'Ecole Polytechnique et à l'Institut d'Optique. - Dirige le groupe d'optique atomique de l'Institut d'Optique.	16 juin 1997	2011	
<b>MICHEL BESSON</b> Administrateur indépendant 74 ans Nombre d'actions détenues : 2 000	16 juin 1997	2009	<b>ADMINISTRATEUR :</b> - Essilor of America Inc. (Etats-Unis) <b>PRESIDENT NATIONAL :</b> - Association France-Etats-Unis <b>PRESIDENT DU CONSEIL DE GERANCE :</b> - SAS Club de Port-La-Galère <sup>(b)</sup> <b>MEMBRE DU CONSEIL DE GERANCE :</b> - SAS Club de Port-La-Galère <b>PRESIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL :</b> - Copropriété Cité Marine de Port-La-Galère <sup>(b)</sup>
<b>JEAN BURELLE</b> Administrateur indépendant 69 ans Nombre d'actions détenues : 2 000  Fonction principale exercée en dehors de la Société <b>PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL</b> - Burelle SA - Burelle Participations (S.A.)	16 juin 1997	2009	<b>PRESIDENT :</b> - MEDEF International (Association) - Harvard Business School Club de France (Association) - Sogec 2 SA (Sicav) <b>REPRESENTANT PERMANENT DE Burelle Participations (S.A.) :</b> - Sycovest 1 (Sicav) <b>ADMINISTRATEUR :</b> - Rémy Cointreau - Compagnie Plastic Omnium (S.A.) - Compania Plastic Omnium (Espagne) - Plastic Omnium International AG (Suisse) <sup>(b)</sup> - Signal AG (Suisse) - AESCRA EM <b>MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Soparexo SCA - Banque Jean-Philippe Hottinguer (SCA)
<b>YVES CHEVILLOTTE</b> Administrateur indépendant 65 ans Retraité depuis janvier 2004 Nombre d'actions détenues : 1 498	14 mai 2004	2010	<b>VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> -SA Soredic <b>VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Finaref <b>ADMINISTRATEUR ET MEMBRE DU COMITE D'AUDIT :</b> - Crédit Lyonnais
<b>BRIDGET COSGRAVE</b> Administrateur indépendant 47 ans Nombre d'actions détenues : 2 000	11 mai 2007	2010	<b>ADMINISTRATEUR :</b> - SES SA (Société Européenne des Satellites) (Luxembourg) <sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

Prénom, nom et informations complémentaires	Date de la 1 <sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
<b>PHILIPPE GERMOND</b> Administrateur indépendant 51 ans Nombre d'actions détenues : 1 000	31 janvier 2001 Cooptation par le conseil d'administration 3 mai 2001 Ratification par l'Assemblée Générale	2009	<b>PRESIDENT ET MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> QOSMOS <sup>(a)</sup> <b>GERANCE :</b> Philippe Germond Conseil <b>ADMINISTRATEUR :</b> Ecole Centrale Paris
Fonction principale exercée en dehors de la Société <b>PRESIDENT DU DIRECTOIRE</b> - Atos Origin <sup>(b)</sup>			
<b>MAURICE MARCHAND-TONEL</b> Administrateur indépendant 64 ans Nombre d'actions détenues : 1 000	22 novembre 2006 Cooptation par le conseil d'administration 11 mai 2007 Ratification par l'Assemblée Générale	2011	<b>PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Du Pareil au Même <b>ADMINISTRATEUR :</b> - Faiveley Transport - Groupe Souchier <sup>(b)</sup> - DT 2000 - Financière Huysmans <sup>(b)</sup> - European American Chamber of Commerce (Cincinnati, Etats-Unis) - European American Chamber of Commerce (New York, Etats-Unis) <sup>(a)</sup> - French American Chamber of Commerce (Chicago, Etats-Unis)
Fonction principale exercée en dehors de la Société <b>PRESIDENT</b> - European American Chamber of Commerce (France)			
<b>AICHA MOKDAHI</b> Administrateur représentant les actionnaires internes 53 ans Nombre d'actions détenues : 4 096	24 janvier 2007 Cooptation par le conseil d'administration 11 mai 2007 Ratification par l'Assemblée Générale	2011	<b>PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> - Valoptec Association
Fonctions principales exercées dans la Société - <b>DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT EXTERNE BBGR</b> - <b>DIRECTEUR "SUPPLY CHAIN" ESSILOR EUROPE</b>			
<b>OLIVIER PECOUX</b> Administrateur indépendant 50 ans Nombre d'actions détenues : 1 000	31 janvier 2001 Cooptation par le conseil d'administration 3 mai 2001 Ratification par l'Assemblée Générale	2009	<b>ADMINISTRATEUR :</b> - Rothschild Espana (Espagne) - Rothschild Italia (Italie) <b>MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - Financière Rabelais
Fonction principale exercée en dehors de la Société <b>ASSOCIE-GERANT</b> - Rothschild et Cie - Rothschild et Cie Banque			

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

Prénom, nom et informations complémentaires	Date de la 1 <sup>ère</sup> nomination en tant qu'Administrateur	Date d'échéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
<b>MICHEL ROSE</b> Administrateur indépendant 65 ans Retraité depuis mai 2008. Nombre d'actions détenues : 1 000	13 mai 2005	2011	<b>DIRECTEUR GENERAL DELEGUE</b> (non administrateur) - Lafarge <sup>(b)</sup> <b>ADMINISTRATEUR :</b> - Lafarge North America (Etats-Unis) <sup>(b)</sup> - Lafarge Maroc (Maroc) - Malayan Cement (Malaisie) - Unicem (Nigéria) <sup>(a)</sup> - Neopost <b>PRESIDENT :</b> - Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy
<b>ALAIN THOMAS</b> Administrateur représentant les actionnaires internes 59 ans Nombre d'actions détenues : 7 857  Fonction principale exercée dans la Société <b>CHEF DE PRODUIT INDUSTRIEL</b> au sein de la Division Instruments	12 mai 2006	2011	<b>MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> - Valoptec Association
<b>SERGE ZINS</b> Administrateur représentant les actionnaires internes 46 ans Nombre d'actions détenues : 4 667  Fonctions principales exercées dans la Société <b>DIRECTEUR</b> - Essilor Japan Co. Ltd (Japon) <b>DIRECTEUR FINANCIER</b> - Nikon-Essilor Co, Ltd (Japon)	12 mai 2006	Démission au 28 Nov. 2008	<b>ADMINISTRATEUR :</b> - Essilor Japan K.K. (Japon) <sup>(b)</sup> - Aichi Nikon Co, Ltd (Japon) - Nasu Nikon Co, Ltd (Japon) - Beijing Nikon Co Ltd (Chine) <b>MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :</b> - Valoptec Association <sup>(b)</sup> <b>MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE :</b> - FCPE Valoptec International

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

**MANDATS DES ADMINISTRATEURS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES****Xavier FONTANET**

---

Né le 9 septembre 1948.

Président-Directeur général (date de nomination : 6 mai 1996 – année d'expiration : 2010).

Administrateur (date de nomination : 15 juin 1992 – année d'expiration : 2010).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 215 721.

**Exercice 2008**

---

**Président** : EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)

**Administrateur** :

L'Oréal

Crédit Agricole SA

Fonds stratégique d'investissement <sup>(a)</sup>

Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)

Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas)

Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon)

Essilor Manufacturing India Private Ltd (Inde)

Essilor India PVT Ltd (Inde)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

**Exercice 2007**

---

**Président** : EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis) <sup>(a)</sup>

**Administrateur** :

L'Oréal

Crédit Agricole SA

Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)

Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

Transitions Optical Holding B.V. (Pays-Bas)

Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon)

Essilor Manufacturing India Private Ltd (Inde)

Essilor India PVT Ltd (Inde) <sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

**Exercice 2006**

---

**Administrateur** :

L'Oréal

Crédit Agricole SA

Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)

Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas)

Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon)

Essilor Manufacturing India Private Ltd (Inde) <sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

**Exercice 2005**

---

**Administrateur** :

L'Oréal

Crédit Agricole SA

Beneteau SA <sup>(b)</sup>

Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)

Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas)

Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon)

IMS – Entreprendre pour la Cité (Association) <sup>(b)</sup>

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

**Exercice 2004**

---

**Administrateur** :

L'Oréal

Crédit Agricole SA

Beneteau SA

Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)

Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

Transitions Optical Ltd (Irlande)

Transitions Optical Holdings B.V. (Pays-Bas)

Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon)

IMS – Entreprendre pour la Cité (Association)

## Philippe ALFROID

---

Né le 29 août 1945.

Directeur général délégué (date de nomination : 6 mai 1996 – année d'expiration : 2011).

Administrateur (date de nomination : 6 mai 1996 – année d'expiration : 2011).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 226 762.

### Exercice 2008

---

#### Président :

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Faiveley SA

#### Administrateur :

Sperian Protection (ex. Bacou-Dalloz)  
Faiveley Transport  
Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis)  
EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)  
EOA Investment Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  
Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada)  
Pro-Optic Canada Inc. (Canada)  
Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

---

### Exercice 2007

---

#### Président :

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Faiveley SA

#### Administrateur :

Sperian Protection (ex. Bacou-Dalloz)  
Faiveley Transport  
Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis)  
EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)  
EOA Investment Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  
Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada)  
Pro-Optic Canada Inc. (Canada)  
Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

---

### Exercice 2006

---

#### Président :

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Faiveley SA

#### Administrateur :

Bacou-Dalloz  
Faiveley Transport  
Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis)  
EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)  
EOA Investment Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  
Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada)  
Pro-Optic Canada Inc. (Canada)  
Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

---

### Exercice 2005

---

#### Président :

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  
Bacou-Dalloz<sup>(b)</sup>

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Faiveley SA

#### Administrateur :

Bacou-Dalloz  
Faiveley Transport  
Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis)  
Vision Web, Inc. (Etats-Unis)<sup>(b)</sup>  
EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)  
EOA Investment Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  
Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada)  
Pro-Optic Canada Inc. (Canada)  
Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)

---

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

### Exercice 2004

---

#### Président :

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  
Bacou-Dalloz

#### Administrateur :

Bacou-Dalloz  
Faiveley SA  
Faiveley Transport  
Essilor of America Inc. (Etats-Unis)  
Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis)  
Vision Web, Inc. (Etats-Unis)  
EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)  
EOA Investment Inc. (Etats-Unis)  
Omega Optical Holdings, Inc. (Etats-Unis)  
Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada)  
Pro-Optic Canada Inc. (Canada)  
Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine)  
Bacou-Dalloz USA, Inc. (Etats-Unis)

---

**Hubert SAGNIERES**

Né le 10 mai 1955.

Directeur général délégué (date de nomination : 27 août 2008 – année d'expiration : 2010).

Administrateur (date de nomination : 14 mai 2008 – année d'expiration : 2011).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 10 549.

**Exercice 2008****Président-Directeur Général :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

**Administrateur :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

Nassau Lens Co. Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

K&W Optical Limited (Canada)

Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada)

Transitions Optical Holdings BV (Pays-Bas)

Vision Web Inc. (Etats-Unis) <sup>(a)</sup>

Essilor Vision Foundation (Etats-Unis) <sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

**Exercice 2007****Président-Directeur Général :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

**Administrateur :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

Shore Lens Co., Inc. (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

Nassau Lens Co. Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

K&W Optical Limited (Canada) <sup>(a)</sup>

Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada) <sup>(a)</sup>

Transitions Optical Holdings BV (Pays-Bas)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

**Exercice 2006****Président-Directeur Général :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

**Administrateur :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

Shore Lens Co., Inc. (Etats-Unis)

Nassau Lens Co. Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

Eagle Optical Co., Inc. (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

Transitions Optical Holdings BV (Pays-Bas)

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2006.

**Exercice 2005****Président-Directeur Général :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

**Administrateur :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

Shore Lens Co., Inc. (Etats-Unis) <sup>(a)</sup>

Nassau Lens Co. Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

Eagle Optical Co., Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Holdings BV (Pays-Bas)

Essilor Transfer Corporation (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

EOA Investment, Inc. (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

Specialty Lens Corp. (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

ELOA Hold Co. II (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

ELOA (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

Omega Optical General (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

ELOA Corporation (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2005.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

**Exercice 2004****Président-Directeur Général :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

**Administrateur :**

Essilor of America Inc. (Etats-Unis)

Nassau Lens Co. Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Inc. (Etats-Unis)

Eagle Optical Co., Inc. (Etats-Unis)

Transitions Optical Holdings BV (Pays-Bas)

Essilor Transfer Corporation (Etats-Unis)

EOA Investment, Inc. (Etats-Unis)

Specialty Lens Corp. (Etats-Unis)

EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis)

ELOA Hold Co. II (Etats-Unis)

ELOA (Etats-Unis)

Omega Optical General (Etats-Unis)

ELOA Corporation (Etats-Unis)

### **Alain ASPECT**

---

Né le 15 juin 1947.

Administrateur (date de nomination : 16 juin 1997 – année d'expiration : 2011).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 1 060.

Adresse professionnelle : Institut d'Optique - Campus Polytechnique - RD 128 - 91127 PALAISEAU Cedex.

### **Exercices 2008 à 2004**

---

Pas d'autre mandat que celui d'Administrateur d'Essilor International

### **Michel BESSON**

---

Né le 14 mars 1934.

Administrateur (date de nomination : 16 juin 1997 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 2 000.

Adresse professionnelle : Sans objet.

### **Exercice 2008**

---

**Administrateur** : Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

**Président national** : Association France – Etats-Unis

**Président du Conseil de gérance** : SAS Club de Port-La Galère<sup>(b)</sup>

**Membre du Conseil de gérance** : SAS Club de Port-La Galère

**Président et membre du Conseil** :

Copropriété Cité Marine de Port-La-Galère<sup>(b)</sup>

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

### **Exercice 2007**

---

**Administrateur** : Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

**Président national** : Association France – Etats-Unis

**Président et membre du Conseil de Gérance** :

SAS Club de Port-La Galère

**Président et membre du Conseil** :

Copropriété Club de Port-La-Galère

### **Exercice 2006**

---

**Administrateur** : Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

**Président national** : Association France – Etats-Unis

**Président et membre du Conseil de Gérance** :

SAS Club de Port-La Galère

**Président et membre du Conseil** :

Copropriété Club de Port-La-Galère

### **Exercice 2005**

---

**Administrateur** : Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

**Président et membre du Conseil de Gérance** :

SAS Club de Port-La Galère

**Président et membre du Conseil** :

Copropriété Club de Port-La-Galère

### **Exercice 2004**

---

**Administrateur** : Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)

**Président et membre du Conseil de Gérance** :

SAS Club de Port-La Galère<sup>(a)</sup>

**Président et membre du Conseil** :

Copropriété Club de Port-La-Galère

**Membre du Conseil de Gérance** :

SCI Club de Port-La-Galère<sup>(b)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2004.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2004.

**Jean BURELLE**

Né le 29 janvier 1939.

Administrateur (date de nomination : 16 juin 1997 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 2 000.

Adresse professionnelle : BURELLE SA - 1 rue François 1<sup>er</sup> - 75008 PARIS

**Exercice 2008****Président-Directeur général :**

Burelle SA  
Burelle Participations SA  
Sogec 2 SA

**Représentant Permanent de Burelle Participations SA :**

Sycovest 1 (Sicav)

**Administrateur :**

Remy Cointreau  
Compagnie Plastic Omnium SA  
Compania Plastic Omnium (Espagne)  
Plastic Omnium International AG (Suisse)<sup>(b)</sup>  
Signal AG (Suisse)  
AESCRA EM<sup>(a)</sup>

**Membre du Conseil de surveillance :**

Soparexo SCA  
Banque Jean-Philippe Hottinguer SCA

**Président :**

MEDEF International (Association)  
Harvard Business School Club de France (Association)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

**Exercice 2007****Président-Directeur général :**

Burelle SA  
Burelle Participations SA  
**Président :** Sycovest 1 (Sicav)<sup>(b)</sup>

**Représentant Permanent de Burelle Participations SA :**

Sycovest 1 (Sicav)<sup>(a)</sup>

**Directeur général délégué Administrateur :** Sogec 2 SA<sup>(a)</sup>**Administrateur :**

Remy Cointreau  
Compagnie Plastic Omnium SA  
Compania Plastic Omnium (Espagne)  
Plastic Omnium International AG (Suisse)  
Signal AG (Suisse)

**Membre du Conseil de surveillance :**

Soparexo SCA  
Banque Jean-Philippe Hottinguer SCA

**Président :**

MEDEF International (Association)  
Harvard Business School Club de France (Association)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

**Exercice 2006****Président-Directeur général :**

Burelle SA  
Burelle Participations SA  
**Président :** Sycovest 1 (Sicav)

**Directeur général et Administrateur :** Sogec 2 SA**Administrateur :**

Remy Cointreau  
Compagnie Plastic Omnium SA  
Compania Plastic Omnium (Espagne)  
Plastic Omnium International AG (Suisse)  
Signal AG (Suisse)

**Membre du Conseil de surveillance :**

Soparexo SCA  
HR Banque SCA

**Président :**

MEDEF International (Association)  
Harvard Business School Club de France (Association)<sup>(a)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

**Exercice 2005****Président-Directeur général :**

Burelle SA  
Burelle Participations SA

**Président du Conseil d'administration :** Sycovest 1**Directeur général et Administrateur :** Sogec 2 SA**Administrateur :**

Remy Cointreau  
Compagnie Plastic Omnium SA  
Compania Plastic Omnium (Espagne)  
Plastic Omnium International AG (Suisse)  
Signal AG (Suisse)

**Membre du Conseil de surveillance :**

Soparexo SCA  
Société Financière HR SCA

**Président :** MEDEF International (Association)**Exercice 2004****Président-Directeur général :**

Burelle SA  
Burelle Participations SA

**Président du Conseil d'administration :** Sycovest 1**Directeur général et Administrateur :** Sogec 2 SA**Administrateur :**

Compagnie Plastic Omnium SA  
Compania Plastic Omnium (Espagne)  
Plastic Omnium International AG (Suisse)  
Signal AG (Suisse)

**Représentant permanent de la Société Burelle Participations :** Sycovest 1

## Yves CHEVILLOTTE

---

Né le 16 mai 1943.

Administrateur (date de nomination : 14 mai 2004 - année d'expiration : 2010).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 1 498.

Adresse professionnelle : Sans objet.

### Exercice 2008

---

**Vice-président du Conseil d'administration** : SA Soredic

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Finaref

**Administrateur et membre du Comité d'audit** :

Crédit Lyonnais

---

### Exercice 2007

---

**Vice-président du Conseil d'administration** : SA Soredic

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Finaref

**Administrateur et membre du Comité d'audit** :

Crédit Lyonnais

---

### Exercice 2006

---

**Vice-président du Conseil d'administration** : SA Soredic

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Finaref

**Administrateur et membre du Comité d'audit** :

Crédit Lyonnais

---

## Bridget COSGRAVE

---

Née le 1<sup>er</sup> juillet 1961

Administrateur (date de nomination : 11 mai 2007 – année d'expiration : 2010)

Nombre d'actions Essilor International détenues : 2.000

Adresse professionnelle : Sans objet

### Exercice 2008

---

**Administrateur** :

SES SA (Société Européenne des Satellites) (Luxembourg) <sup>(a)</sup>

---

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

### Exercice 2007

---

**Président Directeur général** :

Belgacom International Carrier Services (BICS) (Belgique) <sup>(b)</sup>

**Membre du Conseil d'administration** :

Proximus (Belgique) <sup>(b)</sup>

Telindus (Belgique) <sup>(b)</sup>

---

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

### Exercice 2005

---

**Vice-président du Conseil d'administration** : SA Soredic

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Finaref

**Administrateur et membre du Comité d'audit** :

Crédit Lyonnais

---

### Exercice 2004

---

**Président du Conseil de Surveillance** : SA Soredic

**Vice-président du Conseil de Surveillance** : Finaref

**Administrateur et membre du Comité d'audit** :

Crédit Lyonnais

**Administrateur** : Sofinco <sup>(b)</sup>

---

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2004.

### Exercice 2006

---

**Président Directeur général** :

Belgacom International Carrier Services (BICS) (Belgique)

**Membre du Conseil d'administration** :

Proximus (Belgique)

Telindus (Belgique) <sup>(a)</sup>

---

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

### Exercice 2005

---

**Président Directeur général** :

Belgacom International Carrier Services (BICS) (Belgique) <sup>(a)</sup>

**Membre du Conseil d'administration** : Proximus (Belgique)

---

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2005.

### Exercice 2004

---

**Membre du Conseil d'administration** : Proximus (Belgique)

---

**Philippe GERMOND**

Né le 19 février 1957.

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'administration du 31 janvier 2001, ratification par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 1 000.

Adresse professionnelle : Sans objet.

**Exercice 2008**

**Président du Directoire** : Atos Origin <sup>(b)</sup>

**Président et Membre du Conseil de Surveillance** :  
QOSMOS<sup>(a)</sup>

**Gérant** : Philippe Germond Conseil

**Administrateur** : Ecole Centrale Paris

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

**Exercice 2007**

**Président du Directoire** : Atos Origin

**Gérant** : Philippe Germond Conseil

**Administrateur** : Ecole Centrale Paris

**Exercice 2006**

**Membre du Directoire** : Atos Origin <sup>(a)</sup>

**Gérant** : Philippe Germond Conseil<sup>(a)</sup>

**Administrateur** : Ecole Centrale Paris

**Membre du Conseil de Surveillance** : Atos Origin<sup>(b)</sup>

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2006.

**Maurice MARCHAND-TONEL**

Né le 14 février 1944.

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'administration du 22 novembre 2006, ratification par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 – année d'expiration : 2011).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 1 000

Adresse professionnelle : Sans objet.

**Exercice 2008**

**Président du Conseil de Surveillance** :

Du Pareil au Même

**Président** :

European American Chamber of Commerce (France)

**Administrateur** :

Faiveley Transport

Groupe Souchier<sup>(b)</sup>

DT 2000<sup>(b)</sup>

Financière Huysmans<sup>(b)</sup>

European American Chamber of Commerce (Cincinnati, Etats-Unis)

European American Chamber of Commerce (New York, Etats-Unis)<sup>(a)</sup>

French American Chamber of Commerce (Chicago, Etats-Unis)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

**Exercice 2005**

**Directeur général adjoint et Administrateur** : Alcatel <sup>(b)</sup>  
**Administrateur** :

Ingenico <sup>(b)</sup>

Alcatel USA Inc. (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

Ecole Centrale Paris

**Membre du Conseil de Surveillance** :

Alcatel Deutschland GmbH (Allemagne) <sup>(b)</sup>

Atos Origin

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

**Exercice 2004**

**Directeur général adjoint et Administrateur** : Alcatel

**Administrateur** :

Ingenico

Alcatel USA Inc. (Etats-Unis)

Ecole Centrale Paris

**Membre du Conseil de Surveillance** :

Alcatel Deutschland GmbH (Allemagne)

Atos Origin

**Exercice 2007**

**Président du Conseil de Surveillance** :

Du Pareil au Même <sup>(a)</sup>

**Président** :

European American Chamber of Commerce (France)

**Administrateur** :

Faiveley Transport

Groupe Souchier

Laurene <sup>(b)</sup>

DT 2000

Financière Huysmans

European American Chamber of Commerce (Cincinnati, Etats-Unis)

French American Chamber of Commerce (Chicago, Etats-Unis)

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

#### **Exercice 2006**

---

**Président :**

European American Chamber of Commerce (France)

**Administrateur :**

Faiveley Transport

Groupe Souchier

Laurene

DT 2000

Financière Huysmans

European American Chamber of Commerce (Cincinnati, Etats-Unis)

French American Chamber of Commerce (Chicago, Etats-Unis)

---

#### **Exercice 2004**

---

**Président :**

European American Chamber of Commerce (France)

**Administrateur :**

Faiveley Transport

Groupe Souchier

Laurene

DT 2000

Financière Huysmans

European American Chamber of Commerce (Cincinnati, Etats-Unis)

French American Chamber of Commerce (Chicago, Etats-Unis)

---

#### **Exercice 2005**

---

**Président :**

European American Chamber of Commerce (France)

**Administrateur :**

Faiveley Transport

Groupe Souchier

Laurene

DT 2000

Financière Huysmans

European American Chamber of Commerce (Cincinnati, Etats-Unis)

French American Chamber of Commerce (Chicago, Etats-Unis)

---

#### **Aïcha MOKDAHI**

---

Née le 23 février 1955

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'administration du 24 janvier 2007, ratification par l'Assemblée Générale du 11 mai 2007 – année d'expiration : 2011)

Nombre d'actions Essilor International détenues : 4 096.

Adresse professionnelle : Essilor.

#### **Exercice 2008**

---

**Présidente du Conseil d'administration :**

Valoptec Association

---

#### **Exercice 2007**

---

**Présidente du Conseil d'administration :**

Valoptec Association

---

#### **Exercice 2006**

---

**Présidente du Conseil d'administration :**

Valoptec Association <sup>(a)</sup>

---

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

#### **Exercices 2005 et 2004**

---

Sans objet.

---

**Olivier PECOUX**

---

Né le 9 septembre 1958.

Administrateur (date de nomination : cooptation par le Conseil d'administration du 31 janvier 2001, ratification par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 – année d'expiration : 2009).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 1 000.

Adresse professionnelle : ROTHSCHILD et Cie - 23 bis avenue de Messine - 75008 PARIS

**Exercice 2008**

---

**Associé -gérant :**

Rothschild et Cie

Rothschild et Cie Banque

**Administrateur :**

Rothschild España (Espagne)

Rothschild Italia (Italie)

**Membre du Conseil de Surveillance :**

Financière Rabelais

---

**Exercice 2005**

---

**Associé -gérant :**

Rothschild et Cie

Rothschild et Cie Banque

**Administrateur :**

Rothschild España (Espagne)

Rothschild Italia (Italie)

**Membre du Conseil de Surveillance :**

Financière Rabelais

Rothschild GmbH (Allemagne)

---

**Exercice 2007**

---

**Associé -gérant :**

Rothschild et Cie

Rothschild et Cie Banque

**Administrateur :**

Rothschild España (Espagne)

Rothschild Italia (Italie)

**Membre du Conseil de Surveillance :**

Financière Rabelais

Rothschild GmbH (Allemagne)<sup>(b)</sup>

---

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

**Exercice 2004**

---

**Associé -gérant :**

Rothschild et Cie

Rothschild et Cie Banque

**Administrateur :**

Rothschild España (Espagne)

Rothschild Italia (Italie)

**Membre du Conseil de Surveillance :**

Financière Rabelais

Rothschild GmbH (Allemagne)

2 Be Finance<sup>(b)</sup>

---

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2004.

**Exercice 2006**

---

**Associé -gérant :**

Rothschild et Cie

Rothschild et Cie Banque

**Administrateur :**

Rothschild España (Espagne)

Rothschild Italia (Italie)

**Membre du Conseil de Surveillance :**

Financière Rabelais

Rothschild GmbH (Allemagne)

---

## Michel ROSE

---

Né le 27 février 1943.

Administrateur (date de nomination : 13 mai 2005 – année d'expiration : 2011).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 1 000.

Adresse professionnelle : Sans objet.

### Exercice 2008

---

**Directeur général délégué (non Administrateur) :**

Lafarge <sup>(b)</sup>

**Administrateur :**

Lafarge North America (Etats-Unis) <sup>(b)</sup>

Lafarge Maroc (Maroc)

Malayan Cement (Malaisie)

Unicem (Niger) <sup>(a)</sup>

Neopost

**Président :** Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

---

(a) Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2008.

(b) Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

### Exercice 2007

---

**Directeur général délégué (non Administrateur) :**

Lafarge

**Administrateur :**

Lafarge North America (Etats-Unis)

Lafarge Maroc (Maroc)

Malayan Cement (Malaisie)

Neopost

**Président :** Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

---

### Exercice 2006

---

**Directeur général délégué (non Administrateur) :**

Lafarge

**Administrateur :**

Lafarge North America (Etats-Unis)

Lafarge Maroc (Maroc)

Malayan Cement (Malaisie)

Neopost

**Président :** Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

---

### Exercice 2005

---

**Directeur général délégué (non Administrateur) :**

Lafarge

**Administrateur :**

Lafarge North America (Etats-Unis)

Lafarge Maroc (Maroc)

Malayan Cement (Malaisie)

Neopost

**Président :** Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

---

### Exercice 2004

---

**Directeur général délégué (non Administrateur) :**

Lafarge

**Administrateur :**

Lafarge Ciments

Lafarge North America (Etats-Unis)

Lafarge Maroc (Maroc)

Malayan Cement (Malaisie)

Asland (Espagne)

Cementia (Suisse)

**Président :** Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

---

**Alain THOMAS**

Né le 26 juin 1949.

Administrateur (date de nomination : 12 mai 2006 – année d'expiration : 2011).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 7 857.

Adresse professionnelle : Essilor.

**Exercices 2008 à 2004**

**Administrateur** : Valoptec Association

**Serge ZINS**

Né le 8 décembre 1962.

Administrateur (date de nomination : 12 mai 2006 – démission le 28 novembre 2008).

Nombre d'actions Essilor International détenues : 4 667.

Adresse professionnelle : Essilor.

**Exercice 2008**

**Directeur** : Essilor Japan Co. Ltd (Japon)

**Membre du Conseil d'administration** : Valoptec Association<sup>(b)</sup>

**Membre du Conseil de Surveillance** :

FCPE Valoptec International

**Administrateur** :

Essilor Japan K.K. (Japon)<sup>(b)</sup>

Aichi Nikon Co., Ltd (Japon)

Nasu Nikon Co., Ltd (Japon)

Beijing Nikon Co., Ltd (Chine)

<sup>(b)</sup> Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2008.

**Exercice 2007**

**Directeur** : Essilor Japan Co. Ltd (Japon)

**Membre du Conseil d'administration** : Valoptec Association

**Membre du Conseil de Surveillance** :

FCPE Valoptec International

**Administrateur** :

Essilor Japan K.K. (Japon)

Aichi Nikon Co., Ltd (Japon)

Nasu Nikon Co., Ltd (Japon)

Beauty Glass Private Ltd (Inde)<sup>(b)</sup>

Vijay Vision Private Ltd (Inde)<sup>(b)</sup>

Beijing Nikon Co., Ltd (Chine)<sup>(a)</sup>

<sup>(a)</sup> Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2007.

<sup>(b)</sup> Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2007.

**Exercice 2006**

**Directeur** : Essilor Japan Co. Ltd (Japon)<sup>(a)</sup>

**Membre du Conseil d'administration** : Valoptec Association

**Membre du Conseil de Surveillance** :

FCPE Valoptec International

**Administrateur** :

P.T. Essilor Indonesia (Indonésie)<sup>(b)</sup>

Aichi Nikon Co., Ltd (Japon)

Nasu Nikon Co., Ltd (Japon)

Essilab Philippines Inc. (Philippines)<sup>(b)</sup>

Beauty Glass Private Ltd (Inde)

Vijay Vision Private Ltd (Inde)

<sup>(a)</sup> Mandat ayant débuté au cours de l'exercice 2006.

<sup>(b)</sup> Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2006.

**Exercice 2005**

**Membre du Conseil d'administration** : Valoptec Association

**Membre du Conseil de Surveillance** :

FCPE Valoptec International

**Administrateur** :

Essilor Asia Pacific Private Ltd (Singapour)<sup>(b)</sup>

Plasticplus (2003) Private Ltd (Singapour)<sup>(b)</sup>

Polylite Asia Pacific Private Ltd (Singapour)<sup>(b)</sup>

Polylite Singapore Private Ltd (Singapour)<sup>(b)</sup>

ETC S-E Asia Private Ltd (Singapour)<sup>(b)</sup>

Unique Ophtalmic Private Ltd (Singapour)<sup>(b)</sup>

EKEH Private Ltd (Singapour)<sup>(b)</sup>

Essilor Hong Kong Ltd (Chine)<sup>(b)</sup>

Essilab Philippines Inc. (Philippines)

Bangkok Optical Distribution Co. Ltd (Thaïlande)<sup>(b)</sup>

Central Essilor Co. Ltd (Thaïlande)

Beauty Glass Private Ltd (Inde)

Vijay Vision Private Ltd (Inde)

P.T. Essilor Indonesia (Indonésie)

<sup>(b)</sup> Mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005.

## Exercice 2004

---

**Membre du Conseil d'administration :** Valoptec Association

**Membre du Conseil de Surveillance :**

FCPE Valoptec International

**Administrateur :**

Essilor Asia Pacific Private Ltd (Singapour)

Plasticplus (2003) Private Ltd (Singapour)

ETC S-E Asia Private Ltd (Singapour)

Unique Ophtalmic Private Ltd (Singapour)

EKEH Private Ltd (Singapour)

Essilor Hong Kong Ltd (Chine)

Essilab Philippines Inc. (Philippines)

Bangkok Optical Distribution Co. Ltd (Thaïlande)

Central Essilor Co. Ltd (Thaïlande)

Beauty Glass Private Ltd (Inde)

Vijay Vision Private Ltd (Inde)

P.T. Essilor Indonesia (Indonésie)

---

### Expertise et expérience des Administrateurs en matière de gestion

Le Conseil d'administration est composé de personnes qui apportent dans des domaines différents, soit une connaissance et une pratique de l'entreprise, soit une expertise dans l'activité spécifique d'Essilor International, soit une expérience de plusieurs années de la gestion d'entreprises internationales et de ce fait apportent leur expertise et/ou leur expérience à la Société en matière de gestion.

### Absence de condamnations pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique officielle

A la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration ou de l'un des Directeurs Généraux ;
- aucun des membres du Conseil d'administration et aucun des Directeurs Généraux n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur général ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société ou de l'un des Directeurs Généraux par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés).

### Absence de lien familial existant entre les Administrateurs

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de lien familial entre les membres du Conseil d'administration.

## 14.1.2 LES COMITES D'ADMINISTRATEURS

---

Depuis 1997, Essilor s'est dotée de Comités d'études, dans le contexte des règles liées au gouvernement d'entreprise (Comité d'audit, Comité des mandataires et Comité stratégique). Chaque Comité informe le Conseil du déroulement de ses missions et des propositions qui en découlent.

### 14.1.2.1 Le Comité d'audit : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit que le Comité d'audit est composé de trois membres au moins, nommés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs d'Essilor, dont deux tiers d'Administrateurs indépendants. Les membres du Comité d'audit ne peuvent exercer des fonctions de Direction générale, ni être mandataires sociaux.

Le Comité d'audit est présidé par Monsieur Yves Chevillotte. Au 31 décembre 2008, le Comité d'audit était, par ailleurs, constitué de Messieurs Alain Aspect, Michel Besson, Olivier Pécoux et Madame Aicha Mokdahi. Le Comité est composé de plus de deux tiers d'Administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité d'audit a pour missions principales, dans le cadre des travaux du Conseil d'administration :

- de s'assurer que la Direction générale dispose des moyens lui permettant d'identifier et de gérer les risques d'ordre économique, financier et juridique auxquels le Groupe, en France et à l'étranger, est confronté dans le cadre de ses opérations courantes ou exceptionnelles. Ceci afin d'éviter le possible et préjudiciable appauvrissement du patrimoine social ;
- d'analyser, dans ce contexte, les procédures mises en place au sein du Groupe qui permettent :
  - le respect des réglementations comptables et de la bonne application des principes sur lesquels les comptes de la Société sont établis ;
  - la remontée de l'information et son traitement à tous les niveaux ;
  - l'identification, l'évaluation, l'anticipation, et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger ;
  - l'application des normes de contrôle interne destinées à l'établissement des éléments comptables et financiers, en vigueur à tous les échelons de l'organisation ;
  - le respect des réglementations boursières, et plus précisément de la bonne application de la déontologie boursière en vigueur dans la Société.

Ces travaux permettent au Comité d'émettre, si nécessaire, des recommandations quant à l'amélioration des procédures existantes, et éventuellement à la mise en place de nouvelles.

Le Comité d'audit peut être consulté sur toute question relative aux procédures de contrôle de risques inhabituels, notamment quand le Conseil ou la Direction générale jugent utile de lui soumettre.

Vous référer également à l'annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux de votre Conseil d'administration », paragraphe « Le Comité d'audit ».

#### 14.1.2.2 Le Comité des mandataires : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'administration stipule que le Comité des mandataires sociaux est composé au moins de trois membres, Administrateurs indépendants d'Essilor International non dirigeants.

Le Comité des mandataires est présidé par Monsieur Jean Burelle et est constitué de Messieurs Michel Besson,

Michel Rose et Maurice Marchand-Tonel. Le Comité est intégralement composé d'Administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité des mandataires sociaux a pour missions principales, dans le cadre des travaux du Conseil d'administration, de :

- faire des propositions sur la rémunération de la Direction générale ;
- faire des propositions pour les attributions de stock-options et de droits à actions de performance ;
- s'enquérir des politiques générales de rémunération dans l'entreprise ;
- assister le Président et le Conseil dans leurs réflexions sur les plans de succession pour la Direction du Groupe ;
- réfléchir sur la composition du Conseil d'administration et son éventuelle évolution.

Vous référer également à l'annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux de votre Conseil d'administration », paragraphe « Le Comité des mandataires ».

#### 14.1.2.3 Le Comité stratégique : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit que le Comité stratégique soit composé au moins de cinq membres, Administrateurs d'Essilor.

Le Comité stratégique, présidé par Monsieur Xavier Fontanet, est constitué au 31 décembre 2008 de Messieurs Philippe Alfroid, Hubert Sagnières, Michel Besson, Jean Burelle, Philippe Germond, Olivier Pécoux, Maurice Marchand-Tonel et Madame Aïcha Mokdahi, soit cinq Administrateurs indépendants sur les neuf composant ce Comité.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité stratégique a pour mission principale, dans le cadre des travaux du Conseil d'administration, de revoir régulièrement les stratégies du Groupe tant sur les angles produit et technologiques que géographique et marketing.

Vous référer également à l'annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux de votre Conseil d'administration », paragraphe « Le Comité stratégique ».

### 14.1.3 LE COMITE EXECUTIF

#### 14.1.3.1 Composition du Comité exécutif

Au 31 décembre 2008, la composition du Comité exécutif s'établit comme suit :

Xavier Fontanet	Président -Directeur général
Philippe Alfroid	Directeur général délégué
Hubert Sagnières	Directeur général délégué
Thomas Bayer	Directeur exécutif Amérique latine
Claude Brignon	Directeur des opérations Monde
Jean Carrier-Guillomet	Président d'Essilor of America
Patrick Cherrier	Directeur exécutif Asie
Didier Lambert	Directeur des systèmes d'information
Patrick Poncin	Directeur de l'ingénierie Monde
Thierry Robin	Directeur région Europe centre
Bertrand Roy	Président zone Europe
Paul du Saillant	Directeur de la stratégie
Jean-Luc Schuppiser	Directeur de la recherche et du développement
Beat Siegrist	Président, Satisloh
Eric Thoreux	Directeur du marketing stratégique
Laurent Vacherot	Directeur financier
Henri Vidal	Directeur des ressources humaines
Carol Xueref	Directeur des affaires juridiques et du développement

#### 14.1.3.2 Missions du Comité exécutif

Le Comité exécutif se réunit une fois par mois pour examiner la marche du Groupe et l'ensemble des activités du court terme. Il étudie également les perspectives et les objectifs à moyen et long terme du Groupe et se prononce sur les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Présidé par Xavier Fontanet, il est composé des principaux responsables fonctionnels et opérationnels du Groupe qui ont, soit une responsabilité mondiale, telle la production en série de verres, soit une responsabilité liée aux grands marchés (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie).

## 14.2 Absence de conflits d'intérêt potentiels

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, et les intérêts privés et/ou autres devoirs à l'égard de tiers, de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société.

Les informations relatives à toute restriction acceptée par les Administrateurs concernant la cession de leur participation dans le capital social de la Société, sont présentées au chapitre 16.1.2.

### 14.3 Conventions réglementées

Le Conseil d'administration dans sa séance du 27 août 2008, lors de la nomination d'Hubert Sagnières en qualité de Directeur Général Délégué, a autorisé le maintien de son contrat de travail au titre de Directeur Exécutif Europe et Amérique Nord. Le conseil d'administration dans sa séance du 27 novembre 2008 a autorisé d'une part, le montant de la rémunération d'Hubert Sagnières au titre de son contrat de travail maintenu pour 2008 et les modifications pour 2009. D'autre part, il a autorisé au profit d'Hubert Sagnières, le maintien au titre de son contrat d'expatriation et l'entrée en qualité de mandataire social, dans le régime de retraite supplémentaire collectif à prestations définies, assuré par Essilor dans le cadre de l'article 39 du Code Général des Impôts, institué au profit des cadres dirigeants de la société catégorie IIIC au sens de la convention collective de la métallurgie. Voir détail en rubrique 15.1. et dans le rapport spécial des commissaires aux comptes rubrique 20.4.1.4.

Le Conseil d'administration dans sa séance du 27 novembre 2008 a, préalablement à sa conclusion, autorisé le projet de modification du contrat de liquidité

conclu entre Essilor et la société Rothschild & Cie Banque.

Les Commissaires aux comptes de la Société ont été informés des autorisations conférées et de la conclusion des conventions dans le délai d'un mois de cette conclusion et conformément à l'article R.225-30 de la poursuite de ces conventions par courrier du 28 janvier 2009.

Le contrat de travail qui lie Hubert Sagnières à la Société, précédemment à l'exercice de son mandat social, est susceptible de le faire bénéficier d'une indemnité en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la Société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalente à deux années de salaires. En application de la loi TEPA N°2007- du 21 août 2007, le Conseil a autorisé cette convention dans sa séance du 4 mars 2009 sous certaines conditions de performances. (Pour le détail de ces conditions se reporter au Chapitre 15 paragraphe 15.1 Rémunération des organes d'administration, de direction et de surveillance).

# 15 RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

## 15.1 Rémunération des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

### REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2008

La rémunération des dirigeants au sens de la norme IAS 24 se trouve à la note 30 des états financiers.

Pour les dirigeants mandataires sociaux tels que définis par la recommandation AMF de décembre 2008, la rémunération comporte une partie fixe (le salaire de base) et une partie variable (le bonus contractuel) liée à des objectifs, le bonus pouvant évoluer positivement en cas de dépassement de l'objectif à l'intérieur d'un plafond. Depuis 2008, la partie variable n'est plus liée à la réalisation du seul objectif de résultat net consolidé hors acquisitions mais à quatre critères :

- un objectif de croissance du bénéfice net par action (BNPA), fixé à 8,5 % pour l'exercice 2008 ;
- un objectif de croissance organique du chiffre d'affaires, fixé à 6 % pour l'exercice 2008 ;
- un objectif de croissance par acquisitions qui serait mesuré en rapportant le chiffre d'affaires pro forma en base annuelle des acquisitions de l'année au chiffre d'affaires de l'année précédente, fixé à 145 millions d'euros pour l'exercice 2008 ;
- un objectif qualitatif, lié à « la mise en place réussie de la première phase du plan de succession ».

Pour les 3 objectifs quantitatifs, la mesure sera faite en excluant les variations de parité monétaire.

Concernant la politique de rémunération 2008 (cf. Document de référence 2007, rapport du Président pages 214 et 215).

Les mêmes principes seront repris pour les objectifs de l'année 2009, qui seront arrêtés lors du Conseil d'administration du mois d'avril 2009.

Pour 2009, le poids respectif de chacun des objectifs dans le calcul du bonus est de :

- 30 % pour la croissance du BNPA ;
- 25 % pour la croissance organique ;
- 25 % pour la croissance par acquisitions ;
- 20 % pour le critère qualitatif.

Le bonus contractuel représente :

- pour le Président-Directeur Général, 100 % du salaire de base pour des objectifs atteints à 100 % ;
- pour les Directeurs Généraux Délégués, 75 % du salaire de base pour des objectifs atteints à 100 % ;
- le bonus pouvant varier de 0 à 150 % du montant contractuel.

Pour plus d'information concernant les principes et les règles arrêtées par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toutes natures accordés aux mandataires sociaux se référer au Rapport spécial du Président présenté en Annexe 1 du présent Document de référence « Préparation et organisation des travaux du conseil », « Comité des mandataires ».

## TABLEAUX DES ELEMENTS DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

(Il s'agit de montants bruts avant prélèvements sociaux et impôts).

### M. Xavier FONTANET - Président Directeur Général

#### Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées

En euros	2008	2007
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau ci-dessous)	1 190 759	949 988
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau de la rubrique 15.2.2)	486 000	Sans objet
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau de la rubrique 15.2.2)	378	1 316 250 <sup>(a)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1 677 137</b>	<b>2 266 238</b>

(a) Les droits à actions de performance attribués en 2007 sont soumis à la condition de performance du cours de bourse Essilor, dont la moyenne des cours d'ouverture pendant 3 mois doit dépasser le prix initial de 43,65 euros à partir du 14 novembre 2009 et au plus tard le 14 novembre 2011, sinon les droits seront annulés. A noter que depuis le début de l'année 2009, le cours de l'action Essilor oscille entre 26 et 30 euros. (voir chapitre 21.1.4.3)

#### Tableau récapitulatif des rémunérations

En euros	2008		2007	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	700 017	700 017	500 689	500 689
Rémunération variable <sup>(a)</sup>	455 011	415 321	415 321	322 816
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	17 000	17 000	15 800	15 800
Avantages en nature :				
- voiture	2 195	2 195	2 195	2 195
- assurance chômage	16 526	16 526	15 983	15 983
- autres	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>1 190 749</b>	<b>1 151 059</b>	<b>949 988</b>	<b>857 483</b>

(a) Au titre de l'exercice 2007, la partie variable de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet a été déterminée, en fonction d'un taux de bonus cible de 70 % de son salaire de base, pour une réalisation de l'objectif de résultat net consolidé budgété de 351 millions d'euros. Pour l'exercice 2008, la partie variable de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet a été déterminée, en fonction d'un taux de bonus cible de 100 % de son salaire de base pour des objectifs atteints à 100%.

**M. Philippe ALFROID – Directeur Général Délégué**

**Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées**

<i>En euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice ( <i>détaillées au tableau ci-dessous</i> )	736 836	720 530
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice ( <i>détaillées au tableau de la rubrique 15.2.2</i> )	405 000	Sans objet
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice ( <i>détaillées au tableau de la rubrique 15.2.2</i> )	378	1 012 500 <sup>(a)</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>1 142 214</b>	<b>1 733 030</b>

(a) Les droits à actions de performance attribués en 2007 sont soumis à la condition de performance du cours de bourse Essilor, dont la moyenne des cours d'ouverture pendant 3 mois doit dépasser le prix initial de 43,65 euros à partir du 14 novembre 2009 et au plus tard le 14 novembre 2011, sinon les droits seront annulés. A noter que depuis le début de l'année 2009, le cours de l'action Essilor oscille entre 26 et 30 euros.  
(voir chapitre 21.1.4.3)

**Tableau récapitulatif des rémunérations**

<i>En euros</i>	<b>2008</b>		<b>2007</b>	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	475 026	475 026	450 530	450 530
Rémunération variable <sup>(a)</sup>	231 575	240 245	240 245	184 429
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence <sup>(b)</sup>	28 040	28 040	27 560	27 560
Avantages en nature :				
- voiture	2 195	2 195	2 195	2 195
- assurance chômage	Néant	Néant	Néant	Néant
- autres	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>736 836</b>	<b>745 506</b>	<b>720 530</b>	<b>664 714</b>

(a) Au titre de l'exercice 2007, la partie variable de la rémunération de Monsieur Philippe Alfroid a été déterminée en fonction d'un taux de bonus cible de 45 % de son salaire de base, pour une réalisation de l'objectif de résultat net consolidé budgété de 203 millions d'euros. Pour l'exercice 2008, la partie variable de la rémunération de Monsieur Philippe Alfroid a été déterminée, en fonction d'un taux de bonus cible de 75 % de son salaire de base pour des objectifs atteints à 100 %.

(b) Y compris 11 760 euros de jetons de présence reçus de Sperian protection anciennement Bacou - Dalloz en 2007 et 11 040 en 2008.

**M. Hubert SAGNIERES – Directeur Général Délégué****Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées**

<i>En euros</i>	<b>Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008</b>	<b>2007</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau ci-dessous)</i>	533 726	Sans objet
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau de la rubrique 15.2.2)</i>	405 000	Sans objet
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau de la rubrique 15.2.2)</i>	Sans objet	Sans objet
<b>TOTAL</b>	<b>938 726</b>	

**Tableau récapitulatif des rémunérations**

<i>En euros</i>	<b>2008</b>	
	Montants dus <sup>(a)</sup>	Montants versés <sup>(a)</sup>
Rémunération fixe	258 478	258 478
Rémunération variable	275 248	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
Jetons de présence	11 350	11 350
Avantages en nature :		
- voiture	Néant	Néant
- assurance chômage	Néant	Néant
- autres	Néant	Néant
<b>TOTAL</b>	<b>545 076</b>	<b>269 828</b>

(a) Montants depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

## Dirigeants mandataires sociaux

	<b>XAVIER FONTANET</b> Président - Directeur Général	<b>PHILIPPE ALFROID</b> Directeur Général Délégué	<b>HUBERT SAGNIERES</b> Directeur Général Délégué
Date début de mandat	1996	1996	2008
Date fin de mandat	2010	2011	2011 <sup>(a)</sup>
Contrat de travail <sup>(b)</sup>	Oui - suspendu	Oui - suspendu	Oui - maintenu
Indemnités relatives à une clause de non concurrence	Non	Non	Non
Régime de retraite supplémentaire	Oui <sup>(c)</sup>	Oui <sup>(c)</sup>	Oui <sup>(c)</sup>
Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Oui PRIME DE DEPART OU DE CESSATION DE FONCTION (en cas de licenciement sauf pour faute lourde ou grave) 2 années de salaire au titre du contrat de travail sous conditions de performance <sup>(d)</sup>	Non	Oui PRIME DE DEPART OU DE CESSATION DE FONCTION (en cas de licenciement sauf pour faute lourde ou grave) 2 années de salaire au titre du contrat de travail sous conditions de performance <sup>(d)</sup>
Mesures restrictives concernant la vente d'options ou d'actions de performance <sup>(e)</sup>	A compter des attributions intervenues en 2007 : obligation de conservation de : 1/3 des actions définitivement acquises dans le cadre d'une attribution d'actions de performance ou 1/3 du solde des actions issues des levées d'options de souscription d'actions, après cession immédiate des actions nécessaires pour assurer l'acquisition des actions et s'acquitter de l'impôt relatif à la revente de titres.		
Indemnité de départ en retraite (évaluation)	182 839	254 067	114 192
Engagement de retraite complémentaire (valeur actuarielle)	2 677 274	2 347 586	1 188 616
Prime d'arrivée	Néant	Néant	Néant

(a) Date de fin de fonctions de Directeur Général Délégué en 2010.

(b) Pour les explications, se reporter au rapport du Président en annexe 1 au présent Document de référence, partie III. DECISIONS ET INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

(c) Les informations sur le régime de retraite supplémentaire se trouvent dans le rapport du président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise en annexe 1 au présent Document de référence, partie sur le gouvernement d'entreprise, rubrique 10. Comités, Le comité des mandataires, retraites chapeaux.

(d) Le contrat de travail qui lie Xavier Fontanet à la Société précédemment à l'exercice de son mandat social, est susceptible de le faire bénéficier d'une indemnité en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la Société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalente à deux années de salaires. En application de la loi TEPA N°2007- du 21 août 2007, le Conseil d'administration sur proposition du Comité des mandataires a autorisé cette convention dans sa séance du 5 mars 2008 aux conditions suivantes :

La mesure de la performance a été fixée à la moyenne de la performance réalisée par M. Fontanet sur les trois années précédant son départ. Cette performance est mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels fixés par le Conseil d'administration à M Fontanet et servant au calcul de la part variable de sa rémunération.

Les conditions de performance sont les suivantes : Pour un taux moyen de performance compris entre 100% et plus et 50 %, l'indemnité est payée strictement proportionnellement à son montant (ex : taux de performance atteint 90 %, l'indemnité est payée à hauteur de 90% de son montant). Pour un taux de performance inférieur à 50 % aucune indemnité ne sera versée.

L'assemblée Générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé cette convention (quatrième résolution). Cette information figure in extenso sur le site de la Société à la rubrique gouvernance, conseil d'administration, loi TEPA.

Le contrat de travail qui lie Hubert Sagnières à la Société, précédemment à l'exercice de son mandat social, est susceptible de le faire bénéficier d'une indemnité en cas de rupture du contrat de travail à l'initiative de la Société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalente à deux années de salaires. En application de la loi TEPA N°2007- du 21 août 2007, le Conseil d'administration sur proposition du Comité des mandataires a autorisé cette convention dans sa séance du 4 mars 2009 aux mêmes conditions que celles fixées ci-dessus pour l'indemnité de Xavier Fontanet. Toutefois si son départ intervenait au cours des trois années qui suivent sa nomination en qualité de mandataire, la performance serait mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels servant au calcul de la part variable de sa rémunération salariée de Directeur Exécutif. Elle sera équivalente à la moyenne de la performance réalisée par le Directeur Exécutif sur les trois années précédant son départ.

Cette information figure in extenso sur le site de la Société à la rubrique gouvernance, conseil d'administration, loi TEPA. Une résolution sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire.

(e) Règles encadrant l'attribution des options de souscription d'actions ou d'actions gratuites au profit des dirigeants mandataires sociaux, qui sont les suivantes (recommandations AFEP/MEDEF octobre 2008) :

- valorisée aux normes IFRS, une attribution ne peut représenter, pour chacun des intéressés, un montant supérieur à sa rémunération contractuelle monétaire annuelle (fixe + bonus) ;
- la somme des attributions au bénéfice de l'ensemble des dirigeants mandataires sociaux ne peut excéder 20% du total des attributions effectuées (options + actions de performance).

Conditions d'exercice :

- de retenir indice de performance annuel libellé en pourcentage et déterminé à partir de la mesure des paramètres quantitatifs utilisés dans le calcul du bonus de chacun des mandataires avec la pondération suivante : 45 % pour le BNPA, 35 % pour la croissance organique et 20 % pour la croissance par acquisition ;
- et de retenir que la moyenne arithmétique des indices de performance des exercices comptables compris entre l'exercice où à eu lieu l'attribution et l'exercice comptable où l'option devient exerçable, plafonnée à 100 %, définit la part de l'attribution définitivement acquise par le mandataire.

En cas de départ à la retraite, ne seront retenus pour le calcul que les exercices d'activité.

## JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale ordinaire du 14 mai 2008 a voté un montant global de jetons de présence de 400 000 euros, que le Conseil d'administration lors de sa séance du 14 mai 2008 a décidé de répartir selon les règles résumées dans le tableau ci-dessous.

Jetons de présence	Partie fixe	Partie variable en fonction de la présence
Tous les Administrateurs	3 800 euros	2 200 euros par séance
Président du Comité d'audit	22 000 euros	2 200 euros par séance
Président du Comité des mandataires	11 000 euros	2 200 euros par séance
Pour les seuls Administrateurs indépendants, membres des Comités d'audit ou des mandataires	Non applicable	2 200 euros par séance

## Jetons de présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants<sup>(a)</sup>

<i>En euros</i>	2008	2007
Alain Aspect	23 600	19 000
Michel Besson	32 400	32 000
Jean Burelle	36 800	32 800
Yves Chevillotte	47 800	43 000
Bridget Cosgrave	17 000	9 900
Philippe Germond	12 600	15 800
Maurice Marchand-Tonel	25 800	19 600
Aïcha Mokdahi	17 000	15 800
Olivier Pécoux	10 400	21 200
Michel Rose	23 600	22 800
Alain Thomas	17 000	15 800
Serge Zins	12 600	13 800
<b>TOTAL</b>	<b>276 600</b>	<b>261 500</b>

(a) Aucun mandataire social non dirigeant n'a perçu de rémunération autre que les jetons de présence.

## 15.2 Plans d'options de souscription ou autres régimes d'actionnariat salarié, pensions, retraites ou autres avantages

### 15.2.1 INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL

Le pourcentage de capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'administration et par les membres du Comité exécutif est inférieur à 0,5 %.

### 15.2.2 INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION, D'ACHAT D'ACTIONS ET SUR LES DROITS A ACTIONS DE PERFORMANCE

- Options de souscription, d'achat d'actions ou droits à actions de performance consentis à chaque mandataire social ; - Et exercices par ces derniers ; Durant l'exercice 2008.	Nombre total	Prix <i>En euros</i>	Valorisation selon méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'échéance	Plan afférant
<b>Droits à actions de performance consentis</b>					
durant l'exercice 2008 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe					
Philippe Alfroid	20	41,57	18,90	30 Jan. 2015	30 Jan. 2008
Xavier Fontanet	20	41,57	18,90	30 Jan. 2015	30 Jan. 2008
<b>Options de performance consenties</b> durant l'exercice 2008 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe					
Philippe Alfroid	100 000	33,17	4,05	27 Nov. 2015	27 Nov. 2008
Xavier Fontanet	120 000	33,17	4,05	27 Nov. 2015	27 Nov. 2008
Hubert Sagnières	100 000	33,17	4,05	27 Nov. 2015	27 Nov. 2008
<b>Options levées</b> durant l'exercice 2008 par chaque mandataire social					
Philippe Alfroid	15 000	20,37	11,47	18 Nov. 2010	18 Nov. 2003

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

# 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

## 16.1 Dates d'expiration des mandats, durées des fonctions et fonctionnement des organes d'administration et de direction

### 16.1.1 DATES D'EXPIRATION DES MANDATS ET DUREES DES FONCTIONS

Les dates d'expiration des mandats et les durées des fonctions sont présentées à la rubrique 14.1.1.

Nous vous informons de la nomination de Monsieur Yves Gillet aux fonctions d'Administrateur représentant les salariés actionnaires, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa séance du 28 janvier 2009, en remplacement de Monsieur Serge Zins, démissionnaire.

En application des dispositions légales et statutaires, nous demandons aux actionnaires de la Société de bien vouloir ratifier cette cooptation lors de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 (cf. Interprétation AMF N°3 de janvier 2006).

### 16.1.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITES D'ETUDES

Le fonctionnement du Conseil d'administration et des comités d'études est régi par un règlement intérieur qui a été adopté par le Conseil lors de la séance du 18 novembre 2003 et ensuite modifié par le Conseil à plusieurs reprises. Les principales dispositions du règlement intérieur concernant le fonctionnement du Conseil sont reprises ci-après :

#### Information des Administrateurs

Tous les documents nécessaires pour informer les Administrateurs sur l'ordre du jour et sur toutes questions qui sont soumises à l'examen du Conseil sont joints à la convocation ou bien sont adressés ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

Dans le cadre des décisions à prendre, l'Administrateur doit s'assurer qu'il dispose des informations qu'il juge indispensables au bon déroulement des travaux du Conseil ou des comités d'études. Si elles ne sont pas mises à sa disposition, ou s'il estime qu'elles ne le sont pas, il doit en faire la demande. Ses demandes sont

formulées auprès du Président du Conseil (ou du Directeur général en cas de dissociation des fonctions) qui est tenu de s'assurer que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Les Administrateurs reçoivent en outre, entre les réunions, toutes les informations utiles, y compris critiques, sur les événements ou opérations significatifs pour la Société. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse diffusés par la Société.

#### Réunions du conseil

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt social, et au moins 5 fois par an. Les dates des réunions du Conseil de l'année suivante sont fixées au plus tard un mois avant la fin de l'année en cours, sauf réunion extraordinaire.

#### Comités d'études

Le Conseil, sur proposition de son Président, peut créer des comités d'études dont il fixe la composition et les attributions. Ces comités agissent dans le cadre de la délégation qui leur a été donnée par le Conseil et soumettent au Conseil leurs avis et propositions.

#### Evaluation annuelle du fonctionnement du Conseil

Tous les ans le Conseil fait un point sur son propre fonctionnement, tous les trois ans le Conseil procède à une évaluation formalisée de son mode de fonctionnement, et prend, le cas échéant, toute mesure de nature à l'améliorer. Le Conseil en informe les actionnaires dans le rapport annuel.

#### Modifications du règlement intérieur

Le présent règlement pourra être amendé par décision du Conseil.

La charte de l'Administrateur adoptée par le Conseil d'administration le 18 novembre 2003, qui regroupe les droits et obligations touchant à la fonction d'Administrateur d'Essilor, a également été modifiée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du

27 janvier 2005 pour tenir compte :

**Du dispositif « abus de marché » qui a été institué par la directive cadre 2003/6/CE du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché. A ce titre la charte rappelle que :**

Chaque Administrateur qui dispose d'informations privilégiées doit s'abstenir d'effectuer, de faire effectuer ou de permettre à autrui d'effectuer des opérations sur les titres de la Société sur les bases de ces informations, tant que celles-ci ne sont pas encore rendues publiques. Comme pour les salariés du Groupe susceptibles de disposer d'informations privilégiées, la charte indique que les Administrateurs, outre pendant la période précédant la publication de toute information privilégiée dont ils ont connaissance, sont tenus de s'abstenir de toute opération sur les titres pendant les 21 jours qui précèdent :

- le communiqué sur les résultats annuels ;
- le communiqué sur les résultats semestriels ;
- les communiqués sur le chiffre d'affaires trimestriel.

**Des obligations déclaratives individuelles des opérations sur les titres de la Société réalisées par les mandataires sociaux et par les personnes qui leur sont étroitement liées. La charte indique :**

En application de l'article 621-18-2 du Code Monétaire et Financier introduit par la Loi N° 2003-706 du 1<sup>er</sup> août 2003 de Sécurité Financière, des articles 222-14 et 222-15 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), du communiqué de presse de l'AMF du 27 décembre 2004 et de la note de l'AMF du 16 avril 2008, chaque Administrateur s'engage à déclarer immédiatement à la Société, via le service de l'actionnariat d'Essilor, toute opération sur titres ou instruments financiers de l'émetteur, effectuée par lui-même ou toute personne lui étant étroitement liée et ce, afin de permettre à la Société émettrice de communiquer individuellement ces opérations à l'AMF et de rendre publique lesdites opérations au moyen d'un communiqué, dans les délais qui lui sont impartis.

## **16.2 Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de Direction : absence de contrat de service**

Aucun des membres du Conseil d'administration et aucun Directeur général n'est lié par un contrat de service avec Essilor ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme dudit contrat.

## **16.3 Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération**

Ces informations sont présentées à la rubrique 14.1.2.1 et en Annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président », point « 1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration », paragraphes « Comité d'audit » et « Comité des mandataires ».

## **16.4 Conformité de l'émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine**

D'une manière générale, la Société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise défini dans le rapport consolidé « AFEP/MEDEF » de 2003 complété par les recommandations « AFEP/MEDEF » d'octobre 2008 ayant trait aux rémunérations des mandataires sociaux des entreprises dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé. Ces informations sont présentées en Annexe 1 du présent Document de référence « Rapport spécial du Président ».

# 17 SALARIÉS

## 17.1 Ressources humaines : nombre de salariés, répartition par site et par type d'activité

Concernant les effectifs du Groupe, vous pouvez également vous référer aux notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 du présent Document de référence, à la note 29.

### 17.1.1 EFFECTIFS MOYENS ET FINS DE PERIODE

Au 31 décembre 2008, Essilor comptait 31 320 collaborateurs dans le monde (dont 100 % des effectifs des sociétés consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle). L'effectif moyen 2008 était de 30 898 collaborateurs (effectif se rapportant aux charges de personnel consolidées de la période).

Au 31 décembre 2007, le nombre de collaborateurs était de 31 534 (effectif moyen 29 272).

Il n'y a pas eu de changement significatif des effectifs du Groupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Par ailleurs, en réponse à la demande du règlement CE 809/2004, le Groupe n'emploie pas un grand nombre de travailleurs temporaires.

### 17.1.2 REPARTITION DES EFFECTIFS MOYENS

#### 17.1.2.1 Répartition par zone géographique

	2008		2007		2006	
Amérique du Nord	10 381	33,6%	10 169	34,7%	9 291	34,1%
Europe	10 712	34,7%	10 230	34,9%	9 607	35,2%
Amérique latine / Asie Pacifique / Afrique	9 804	31,7%	8 873	30,3%	8 363	30,7%

#### 17.1.2.2 Répartition des effectifs par fonction

	2008		2007		2006	
Ouvriers	17 290	55,95%	16 867	57,62%	15 797	57,95%
Agents de maîtrise et employés	9 350	30,26%	8 465	28,92%	7 772	28,51%
Cadres	4 258	13,79%	3 940	13,46%	3 692	13,54%

## 17.2 Participations et stock-options

### 17.2.1 SITUATION AU 31 DECEMBRE 2008 DES PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS DETENUES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Situation au 31 décembre 2008	Stock-options Essilor détenues									
	Actions Essilor détenues	Options d'achat		Options de souscription					27 nov. 2008	
		14 nov. 2001	20 nov. 2002	18 nov. 2003	17 nov. 2004	23 nov. 2005	22 nov. 2006	14 nov. 2007		
<b>Membres salariés du conseil d'administration</b>										
Philippe ALFROID	226 762			55 000	86 000	94 000				100 000
Xavier FONTANET	215 721			6 311	110 000	120 000				120 000
Aïcha MOKDAHI	4 096			500	2 000	2 000				
Hubert SAGNIERES	10 549	24 000	36 000	28 000	34 000	100 000	44 000	50 000		100 000
Alain THOMAS	7 857					160				
Serge ZINS	4 667				1 500	4 000	5 000	6 000		6 500

#### Administrateurs indépendants

Au 31 décembre 2008, les Administrateurs n'avaient pas de stock-options ni de droits à actions de performance et détenaient 12 558 actions Essilor.

Situation au 31 décembre 2008	Droits				
	Actions de performance				
	22 nov. 2006	14 nov. 2007	30 jan. 2008	27 nov. 2008	18 déc. 2008
<b>Membres salariés du conseil d'administration</b>					
Philippe ALFROID	45 000	45 000	20		
Xavier FONTANET	58 500	58 500	20		
Aïcha MOKDAHI	900	880	20	1 790	10
Hubert SAGNIERES					
Alain THOMAS	72	52	20	62	10
Serge ZINS					

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

## 17.2.2 INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION, LES OPTIONS D'ACHAT ET LES DROITS A ACTIONS DE PERFORMANCE

### 17.2.2.1 Attribution et levées de l'année

#### Attribution et exercice :

- des options de souscription d'actions ;

- des options d'achat d'actions ;

- des droits à actions de performance ;

consentis aux salariés non-mandataires sociaux.

	Nombre Total	Prix moyen pondéré, <i>En euros</i>	Date d'échéance	Plans afférant
<b>Options consenties durant l'exercice 2008</b> par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	170 000	33,17	27 nov. 2015	27 nov. 2008
<b>Droits à actions de performance consentis durant l'exercice 2008</b> par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre de droits ainsi consentis est le plus élevé (information globale)	166 000	33,17	27 nov. 2015	27 nov. 2008
<b>Options détenues</b> sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, <b>levées durant l'exercice 2008</b> , par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options d'achat ou de souscription ainsi levées est le plus élevé (information globale)	220 025	26,32		14 nov. 2001 20 nov. 2002 18 nov. 2003 17 nov. 2004 23 nov. 2005

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

### 17.2.2.2 Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions et des attributions de droits à actions de performance

Seuls sont présentés ceux pour lesquels il reste des options ou droits en circulation.

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

Plan	14 Nov. 2001	20 Nov. 2002	18 Nov. 2003	17 Nov. 2004	27 Jan. 2005
Date d'Assemblée Générale	18 janvier 2001	18 janvier 2001	16 mai 2003	16 mai 2003	16 mai 2003
Date du Conseil d'administration	14 novembre 2001	20 novembre 2002	18 novembre 2003	17 novembre 2004	27 janvier 2005
Type de plan	Plan d'options d'achat	Plan d'options de d'actions souscription d'actions	Plan d'options de souscription d'actions	Plan d'options de souscription d'actions capé <sup>(a)</sup>	Plan d'options de souscription d'actions capé <sup>(a)</sup>
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 340 500	1 625 160	1 609 140	1 787 800	31 500
Par les mandataires sociaux	160 000	202 000	160 000	196 000	0
- Philippe Alfroid	70 000	88 000	70 000	86 000	
- Xavier Fontanet	90 000	114 000	90 000	110 000	
- Hubert Sagnières					
Par les dix premiers attributaires salariés	230 000	292 000	255 500	312 000	31 500
Point de départ d'exercice	14 novembre 2002	20 novembre 2003	18 novembre 2004	17 novembre 2005	27 janvier 2006
Date d'expiration	14 novembre 2011	20 novembre 2012	18 novembre 2010	17 novembre 2011	27 janvier 2012
Prix de souscription ou d'achat (en euros)	15,620	20,340	20,370	26,500	27,290
Nombre de bénéficiaires	646	1 348	1 436	1 585	2
Modalités d'exercice	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 <sup>ère</sup> année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 14 Nov. 2005.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 <sup>ère</sup> année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 20 Nov. 2006.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 <sup>ère</sup> année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 18 Nov. 2007.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 <sup>ère</sup> année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 17 Nov. 2008.	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 <sup>ère</sup> année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 22 Nov. 2009.
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2008	1 085 123	1 123 644	797 767	294 429	4 532
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance annulés	38 026	42 044	39 624	44 271	0
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance restants	217 351	459 472	771 749	1 449 100	26 968

(a) Plans capés. Les plans capés autorisent, pour chaque bénéficiaire, un profit maximum de 100 % de la valeur de l'enveloppe d'options attribuées.

Plan	23 Nov. 2005	22 Nov. 2006	22 Nov. 2006	24 Jan. 2007	14 Nov. 2007
Date d'Assemblée Générale	13 mai 2005	13 mai 2005	13 mai 2005	13 mai 2005	11 mai 2007
Date du Conseil d'administration	23 novembre 2005	22 novembre 2006	22 novembre 2006	24 janvier 2007	14 novembre 2007
Type de plan	Plan d'options de souscription d'actions capé <sup>(a)</sup>	Plan d'options de souscription d'actions capé, de performance <sup>(b)</sup>	Droits à actions de performance	Droits à actions de performance	Plan d'options de souscription d'actions capé, de performance <sup>(b)</sup>
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 996 880	930 740	Maximum 527 112	Maximum 49 152	Maximum 1 117 770
Par les mandataires sociaux	214 000	0	103 500	0	0
- Philippe Alfroid	94 000		45 000		
- Xavier Fontanet	120 000		58 500		
- Hubert Sagnières					
Par les dix premiers attributaires salariés	374 000	195 000	127 800	160	206 000
Point de départ d'exercice	23 novembre 2006	22 novembre 2008 <sup>(d)</sup>	22 novembre 2008 <sup>(e)</sup>	24 janvier 2009 <sup>(f)</sup>	14 novembre 2009 <sup>(g)</sup>
Date de fin du plan	23 novembre 2012	22 novembre 2013	22 novembre 2013	24 janvier 2014	14 novembre 2014
Prix de souscription ou d'achat (en euros)	34,700	41,460	NS <sup>(c)</sup>	NS <sup>(c)</sup>	43,650
Nombre de bénéficiaires	1 953	1 148	1 134	2 981	1 800
Modalités d'exercice	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 <sup>ère</sup> année, ensuite maximum 1/3 par an. Résidents : exerçable à partir du 23 novembre 2009.	Non-résidents : interdiction d'exercer jusqu'à réalisation de la performance. Ensuite maximum 1/2 dans la troisième année et le solde les années suivantes. Annulation possible. Résidents : aucun.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 22 novembre 2013.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 24 janvier 2014.	Non-résidents : interdiction d'exercer jusqu'à réalisation de la performance. Ensuite maximum 1/2 dans la troisième année et le solde les années suivantes. Annulation possible. Résidents : aucun.
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 08	71 459	320	72	32	0
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance annulés	54 109	38 340	5 470	2 800	31 120
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance restants	1 871 312	892 080	521 570	46 320	1 086 650

(a) Plans capés. Les plans capés autorisent, pour chaque bénéficiaire, un profit maximum de 100 % de la valeur de l'enveloppe d'options attribuées.

(b) Plan capé de performance. Les plans capés de performance sont, en plus, soumis à une condition de performance du cours de bourse (comme les actions de performance citées au chapitre 21.1.4.3) et peuvent être annulés si elle n'est pas atteinte.

(c) Si les actions de performance sont attribuées, elles seront produites et prises sur le stock d'actions propres détenu par la Société.

(d) Les options pourront être exercées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 41,46 euros entre le 22 novembre 2008 et le 22 novembre 2010 (Voir chapitre 21.1.4.3).

(e) Les actions pourront être attribuées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 41,46 euros entre le 22 novembre 2008 et le 22 novembre 2010 (Voir chapitre 21.1.4.3).

(f) Les actions pourront être attribuées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 41,46 euros entre le 24 janvier 2009 et le 24 janvier 2011 (Voir chapitre 21.1.4.3).

(g) Les options pourront être exercées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 43,65 euros entre le 14 novembre 2009 et le 14 novembre 2011 (Voir chapitre 21.1.4.3).

Plan	14 Nov. 2007	30 Jan. 2008	27 Nov. 2008	27 Nov. 2008	18 Déc. 2008
Date d'Assemblée Générale	11 mai 2007	11 mai 2007	11 mai 2007	11 mai 2007	11 mai 2007
Date du Conseil d'administration	14 novembre 2007	23 janvier 2008	27 novembre 2008	27 novembre 2008	27 novembre 2008
Type de plan	Droits à actions de performance	Droits à actions de performance (Plan collectif France)	Plan d'options de souscription d'actions capé, de performance <sup>(a)</sup>	Droits à actions de performance	Droits à actions de performance (Plan collectif France)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	Maximum 552 491	Maximum 90 860	Maximum 1 568 080	Maximum 513 775	Maximum 45 350
Par les mandataires sociaux	103 500	40	320 000	0	0
- Philippe Alfroid	45 000	20	100 000		
- Xavier Fontanet	58 500	20	120 000		
- Hubert Sagnières			100 000		
Par les dix premiers attributaires salariés	145 300	200	170 000	166 000	100
Point de départ d'exercice	14 novembre 2009 <sup>(c)</sup>	30 janvier 2010 <sup>(d)</sup>	27 novembre 2010 <sup>(e)</sup>	27 novembre 2010 <sup>(f)</sup>	18 décembre 2010 <sup>(g)</sup>
Date de fin du plan	14 novembre 2014	30 janvier 2015	27/11/2015 ou 2016	27/11/2015 ou 2016	18/12/2015 ou 2016
Prix de souscription ou d'achat (en euros)	NS <sup>(b)</sup>	NS <sup>(b)</sup>	33,170	NS <sup>(b)</sup>	NS <sup>(b)</sup>
Nombre de bénéficiaires	1 410	4 543	2 286	1 619	4 535
Modalités d'exercice	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 14 Novembre 2014.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 30 janvier 2015	Non-résidents et résidents : interdiction d'exercer jusqu'à réalisation de la performance. Ensuite maximum 50 % dans la troisième année et le solde les années suivantes. Annulation possible.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 27 novembre 2015 ou 2016 selon date attribution définitive.	Non-résidents : aucun. Résidents : Attribution soumise à performance. Annulation possible. Vendables à partir du 18 décembre 2015 ou 2016 selon date attribution définitive.
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 08	0	20	0	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance annulés	2 966	4 100	0	0	20
Options de souscription ou d'achat d'actions ou droits à actions de performance restants	549 525	86 740	1 568 080	513 775	45 330

(a) Plan capé de performance. Les plans capés de performance sont, en plus, soumis à une condition de performance du cours de bourse (comme les actions de performance citées au chapitre 21.1.4.3) et peuvent être annulés si elle n'est pas atteinte.

(b) Si les actions de performance sont attribuées, elle seront produites et prises sur le stock d'actions propres détenu par la Société.

(c) Les actions pourront être attribuées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 43,65 euros entre le 14 novembre 2009 et le 14 novembre 2011 (voir chapitre 21.1.4.3).

(d) Les actions pourront être attribuées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 41,57 euros entre le 30 janvier 2010 et le 30 janvier 2012 (voir chapitre 21.1.4.3).

(e) Les options pourront être exercées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 33,17 euros entre le 27 novembre 2010 et le 27 novembre 2014 (voir chapitre 21.1.4.3).

(f) Les actions pourront être attribuées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 33,17 euros entre le 27 novembre 2010 et le 27 novembre 2014 (voir chapitre 21.1.4.3).

(g) Les actions pourront être attribuées si la moyenne pendant 3 mois du cours de bourse est supérieure à 33,17 euros entre le 18 décembre 2010 et le 18 décembre 2014 (voir chapitre 21.1.4.3).

Pour plus d'informations quant aux options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et droits à actions de performance, vous reporter au chapitre 21.1.4.

## 17.3 Accord d'intéressement et de participation des salariés

### 17.3.1 MENTION DES SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL : CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION AUX BENEFICES

#### Dispositions particulières bénéficiant aux salariés de la Société mère française

##### Accord d'intéressement

Un nouvel accord d'intéressement a été conclu le 31 mai 2007 pour une durée de 3 ans dans le cadre des articles 3 311-1 et suivants du code du Travail. Cet accord prend effet à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et arrivera à échéance à la fin de l'exercice 2009.

Facteur d'information économique et de sensibilisation aux résultats de l'entreprise, cet accord représente un moyen permettant de mobiliser l'entreprise et son personnel sur les objectifs de performance.

Les critères retenus pour le calcul de la prime d'intéressement ont été modifiés par avenant le 22 avril 2008 pour les exercices 2008 et 2009.

Désormais deux critères supplémentaires liés aux résultats consolidés de l'entreprise sont venus s'ajouter à l'ancien critère unique basé sur le résultat d'exploitation réalisé rapporté au résultat d'exploitation budgété.

Sont donc dorénavant pris en compte le taux de croissance du chiffre d'affaires du Groupe et l'évolution du taux de contribution à l'activité du Groupe.

Chacun des 3 critères a le même poids.

La formule de calcul retenue vise ainsi à sensibiliser l'ensemble des salariés à la nécessité d'améliorer les résultats de l'entreprise et d'atteindre les objectifs retenus.

Cette prime n'ayant pas le caractère de salaire, est exonérée de toute charge sociale mais est néanmoins soumise à impôt sur le revenu et CSG – CRDS.

L'intéressement permet d'apporter un complément de rémunération variable pour les salariés Essilor.

La prime fait l'objet de la répartition suivante :

- 30 % proportionnelle à la durée de présence dans l'exercice ;
- 70 % au prorata du salaire de référence.

Le montant global distribué ne peut pas dépasser annuellement 20% du total des salaires bruts versés aux personnels concernés.

Les montants des primes versées au cours des cinq derniers exercices sont :

- 2008 : 3 667 milliers d'euros au titre de 2007 ;
- 2007 : 4 318 milliers d'euros au titre de 2006 ;

- 2006 : 3 440 milliers d'euros au titre de 2005 ;
- 2005 : 3 251 milliers d'euros au titre de 2004 ;
- 2004 : 2 982 milliers d'euros au titre de 2003.

##### Accord de participation

La réserve de participation, attribuée aux salariés bénéficiaires, se calcule selon une formule légale qui porte à la fois sur le bénéfice de l'exercice, les capitaux propres, les salaires bruts et la valeur ajoutée. Un accord d'entreprise majeure de 50% la réserve de participation.

Les niveaux des capitaux propres de la maison mère française conduisent à une réserve de participation nulle pour les salariés bénéficiaires.

### 17.3.2 ACCORD PREVOYANT UNE PARTICIPATION DES SALAIRES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE

#### L'actionnariat interne

Les salariés du Groupe Essilor peuvent devenir actionnaires de différentes façons.

##### Plans d'achat d'actions

Les salariés du Groupe Essilor peuvent devenir actionnaires par l'acquisition, via différents plans d'achat d'entreprise, d'actions détenues directement, de parts de Fonds Communs de Placement d'Entreprise ou d'actions détenues dans des trusts.

Ces actions ou parts sont acquises en général avec l'aide financière de la filiale concernée du Groupe et sont obtenues par augmentation de capital ou par achats directs en bourse. Elles sont soumises à un blocage variable selon les pays, entre 2 et 7 ans.

- FCPE concernés : FCPE Valoptec International, FCPE Groupe Essilor 5 ans, FCPE Groupe Essilor 7 ans, FCPE Essilor International ;
- Trusts : Essilor Shareholding Plan (Etats-Unis), Australian Shareholding Plan, Share Incentive Plan (UK), Irish Shareholding Plan ;
- actionnariat direct : Plan de Ahorro Espagnol, Brazilian Share Purchase Plan, Plan d'actionnariat direct Essilor Allemagne, Plan d'achat direct Chinois.

Concernant l'actionnariat salarié, vous référer également à l'Annexe 2 « Politique Sociale et Environnementale (Loi sur les Nouvelles Réglementations Economiques) » du présent Document de référence, en fin de première partie « Aspect Social », titre « Actionnariat de responsabilité et actionnariat salarié ».

### Stocks-options

La levée de stock options (options de souscription ou options d'achat), permet aussi l'acquisition de titres Essilor. A noter pour les salariés français la possibilité de financer la levée de stock options grâce au déblocage du PEE (Plan d'Epargne Entreprise), les actions ainsi obtenues sont ensuite bloquées au nominatif dans le cadre du PEE.

### Actions de performance

Les différents Plans d'attribution de droits à Actions de performance (22 novembre 2006, 24 janvier 2007, 14 novembre 2007, 30 janvier 2008, 27 novembre 2008 et 18 décembre 2008) permettront aussi aux salariés de recevoir et garder des titres Essilor, à condition que les critères de performance du cours de bourse décrits dans les règlements des plans aient permis une attribution définitive.

Vous référer aussi au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

# 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

## 18.1 Répartition du capital et des droits de vote

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International (vous référer à ce sujet au chapitre 17.3 du présent Document de référence), détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus des droits de vote.

### 18.1.1 ACTIONNARIAT D'ESSILOR AU 31 DECEMBRE 2008

Au 31 décembre 2008, le nombre total d'actions s'élevait à 211 019 922 actions et 225 253 980 droits de vote.

Au 31 décembre 2008	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	7 479 493	3,54	14 958 986	6,64
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	5 291 539	2,51	9 573 051	4,25
- Fonds réservé aux salariés étrangers	677 954	0,32	677 954	0,30
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	3 362 531	1,59	6 259 756	2,78
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 811 517</b>	<b>7,96</b>	<b>31 469 747</b>	<b>13,97</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	4 006 005	1,90		
- Contrat de liquidité	0	-		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 006 005</b>	<b>1,90</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>190 202 400</b>	<b>90,13</b>	<b>193 784 233</b>	<b>86,03</b>
<b>TOTAL</b>	<b>211 019 922</b>	<b>100,00</b>	<b>225 253 980</b>	<b>100,00</b>

#### Identification des actionnaires

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres des renseignements relatifs à la quantité des titres détenus ainsi que les nom, dénomination, nationalité, année de naissance ou année de constitution des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses Assemblées.

## 18.1.2 ACTIONNARIAT D'ESSILOR AU 31 DECEMBRE 2007 ET AU 31 DECEMBRE 2006

Le tableau de répartition du capital au 31 décembre 2008 se trouve au paragraphe 18.1.1.

Au 31 décembre 2007 et au 31 décembre 2006, la répartition du capital se présentait comme suit :

<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>%</b>
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	7 714 857	3,65	15 429 714	6,82
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	4 897 175	2,32	9 025 733	3,99
- Fonds réservé aux salariés étrangers	637 840	0,30	637 840	0,28
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	3 351 635	1,59	5 818 581	2,57
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 601 507</b>	<b>7,86</b>	<b>30 911 868</b>	<b>13,66</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	2 659 810	1,26		
- Contrat de liquidité	0	0,00		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 659 810</b>	<b>1,26</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>192 017 998</b>	<b>90,88</b>	<b>195 441 706</b>	<b>86,34</b>
<b>TOTAL</b>	<b>211 279 315</b>	<b>100,00</b>	<b>226 353 574</b>	<b>100,00</b>

<b>Au 31 décembre 2006<sup>(a)</sup></b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>	<b>Nombre de droits de vote</b>	<b>%</b>
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	8 512 780	4,09	17 025 560	7,70
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	4 838 018	2,33	8 905 336	4,03
- Fonds réservé aux salariés étrangers	640 308	0,31	640 308	0,29
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	3 170 718	1,53	5 458 812	2,47
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>17 161 824</b>	<b>8,26</b>	<b>32 030 016</b>	<b>14,49</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	2 188 090	1,05		
- Contrat de liquidité	59 818	0,03		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 247 908</b>	<b>1,08</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>188 287 140</b>	<b>90,66</b>	<b>189 070 582</b>	<b>85,51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>207 696 872</b>	<b>100,00</b>	<b>221 100 598</b>	<b>100,00</b>

(a) Données retraitées suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action le 16 juillet 2007.

## 18.2 Droits de vote différents

### Conditions d'exercice du droit de vote

Depuis le 22 juin 1974, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce délai a été porté à cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 1983 et ramené à deux ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 1997.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, auront également un droit de vote double.

La fusion de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la Société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu au présent paragraphe.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une Assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

### Limitation des droits de vote

Aucune restriction au droit de vote n'est apportée par les statuts de la Société au 31 décembre 2008.

Concernant la résolution proposée à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009, vous référer au point 21.2.4.2 du présent Document de référence, paragraphe « Modification statutaire ».

## 18.3 Absence de contrôle extérieur de la Société

A la connaissance de la Société, cette dernière n'est ni détenue, ni contrôlée, directement ou indirectement, par une autre personne physique ou morale.

## 18.4 Accord entraînant un changement de contrôle et pactes d'actionnaires

**Contrats susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce :**

- le contrat de joint venture avec Nikon Corporation contient une clause permettant à Nikon, sous certaines conditions, de racheter la participation de 50 % d'Essilor dans la joint venture Nikon-Essilor ou de demander la liquidation de la joint venture en cas de changement de contrôle d'Essilor International ;
- par ailleurs les lignes de financement bancaire mises en place par la Société comportent une clause d'exigibilité en cas de changement de contrôle d'Essilor International.

**Autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce :**

- l'actionnariat interne détient 8 % du capital et 14 % des droits de vote. Il peut exercer le droit de vote de façon individuelle avec toutefois la possibilité de déléguer ce pouvoir aux représentants du FCPE 7 ans et aux représentants de Valoptec Association ;
- les résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009 susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont présentées au chapitre 21.2.4.2.

A la connaissance de la Société, il n'existe ni pacte d'actionnaires, ni pacte de préférence, ni d'autre accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

# 19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

## 19.1 Nature et montant des opérations importantes

Les sociétés apparentées sont les suivantes :

### Sociétés consolidées par intégration proportionnelle :

- Joint-venture Nikon-Essilor au Japon, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le groupe Nikon. Nikon Essilor distribue sur le marché japonais certains produits de la gamme Essilor. De même, Essilor distribue, notamment en Europe certains produits fabriqués par Nikon-Essilor et portant la marque Nikon ;
- Joint-venture Essilor Korea, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le groupe coréen Samyung Trading. Essilor Korea distribue sur le marché coréen certains produits de la gamme Essilor. Par ailleurs, Essilor distribue sur les marchés européens certains produits fabriqués par Chemiglas, filiale d'Essilor Korea ;
- GKB Rx Lens (Inde), détenue à 50 %. GKB Rx gère un réseau de laboratoires et une activité de distribution répartis sur l'ensemble du territoire indien. GKB commercialise ses propres produits et ne réalise donc pas de transactions significatives avec le reste du Groupe.

### Sociétés consolidées par mise en équivalence :

- groupe Sperian Protection, détenu à hauteur de 15 % et contrôlé à hauteur de 23 % par Essilor. Il n'existe pas d'opérations significatives réalisées avec ce groupe ;
- Vision Web, détenue à hauteur de 44 % par Essilor. Les laboratoires d'Essilor of America utilisent aux Etats-Unis le système de commande géré par Vision Web ;
- groupe Transitions, détenu à 49 % par Essilor. Essilor vend des verres blancs au Groupe Transitions dont l'activité est de les transformer en verres photochromiques. Essilor distribue également les produits de la gamme Transitions dans l'ensemble de ses réseaux.

Voir également la note 30 des notes aux états financiers consolidés « Transactions avec les parties liées », au chapitre 20.3.1.5.

Le détail des participations du Groupe Essilor est présenté dans les notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5, aux notes 32 à 35.

Les informations financières concernant les sociétés consolidées de manière proportionnelle, consolidées par mise en équivalence et non consolidées sont présentées dans les notes aux états financiers consolidés, aux notes 33 à 35.

Il n'existe pas d'opération avec les sociétés apparentées qualifiées de conventions réglementées.

## 19.2 Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de la Société

Vous référer aux notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5, à la note 30.

## **20** INFORMATION FINANCIÈRE CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

---

### **20.1 Informations financières historiques**

Vous reporter à la partie « États financiers », au chapitre 20.3.

### **20.2 Information financière pro forma**

Sans objet.

## 20.3 Etats financiers

### Etats financiers consolidés 2008 et notes aux états financiers consolidés. Comptes annuels 2008 et annexe

#### 20.3.1 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES 2008 ET NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés 2008 se trouve au chapitre 20.4.1.1 du présent Document de référence.

##### 20.3.1.1 Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros sauf données par action</i>	Notes	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
Chiffre d'affaires	3	3 074 419	2 908 116	2 689 958
Coût des produits vendus		-1 325 106	-1 233 977	-1 123 078
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>1 749 313</b>	<b>1 674 139</b>	<b>1 566 880</b>
Charges de recherche développement		-144 518	-137 672	-127 629
Charges commerciales et de distribution		-672 268	-642 634	-604 548
Autres charges d'exploitation		-381 368	-366 417	-352 137
<b>CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE</b>		<b>551 159</b>	<b>527 416</b>	<b>482 566</b>
Charges nettes de restructurations	5	-3 736	-958	-2 662
Dotations aux provisions pour dépréciations		0	-2 293	-2 929
Charges sur paiements en actions	5	-24 906	-20 185	-16 101
Autres produits (charges) opérationnels		-7 357	-948	-68
Résultat sur cessions d'actifs		-629	1 557	-304
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	3	<b>514 531</b>	<b>504 589</b>	<b>460 502</b>
Coût de l'endettement brut		-28 181	-35 759	-30 510
Produits de trésorerie et équivalents		29 042	32 934	20 090
Autres produits (charges) financiers	6	-3 368	-3 688	-9 442
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>512 024</b>	<b>498 076</b>	<b>440 640</b>
Impôt sur les résultats	7	-149 266	-155 949	-137 534
<b>RESULTAT NET SOCIETES INTEGREES</b>		<b>362 758</b>	<b>342 127</b>	<b>303 106</b>
Résultat des sociétés mises en équivalence	14	26 053	28 743	28 499
<b>RESULTAT NET</b>		<b>388 811</b>	<b>370 870</b>	<b>331 605</b>
<b>dont part du groupe</b>		382 356	366 740	328 733
dont part des minoritaires		6 455	4 130	2 872
Résultat net part du groupe par action (euros)		1,85	1,78	1,61
Nombre moyen d'actions (milliers)	8	206 875	205 727	204 247
Résultat net part du groupe dilué par action (euros)	9	1,81	1,74	1,55
Nombre moyen d'actions dilué (milliers)	9	213 615	214 647	216 339

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## 20.3.1.2 Bilan consolidé

## ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <sup>(a)</sup>
Ecarts d'acquisition	10	957 605	591 147	474 771
Autres immobilisations incorporelles	11	205 249	121 636	118 166
Immobilisations corporelles	12	811 484	740 601	671 257
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		<b>1 974 338</b>	<b>1 453 384</b>	<b>1 264 194</b>
Titres mis en équivalence	14	164 690	157 496	155 596
Autres immobilisations financières	15	44 214	39 174	34 657
Impôts différés actifs	7	51 955	37 645	41 577
Créances d'exploitation non courantes		8 093	14 314	9 338
Autres actifs non courants	20	693	1 024	840
<b>Autres actifs non courants</b>		<b>269 645</b>	<b>249 653</b>	<b>242 008</b>
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>2 243 983</b>	<b>1 703 037</b>	<b>1 506 202</b>
Stocks et en-cours	16	475 299	393 597	371 133
Avances et acomptes aux fournisseurs		9 521	9 849	7 698
Créances d'exploitation courantes	17	684 797	605 356	551 013
Créances d'impôt		5 859	12 072	7 929
Créances diverses		37 294	10 423	6 558
Instruments financiers actif	23	50 996	32 777	3 174
Charges constatées d'avance		21 242	19 307	16 174
Autres placements de trésorerie		32 538	31 179	75 147
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	505 571	696 002	584 889
<b>Actifs courants</b>		<b>1 823 117</b>	<b>1 810 562</b>	<b>1 623 715</b>
Actifs non courants destinés à la vente		0	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>4 067 100</b>	<b>3 513 599</b>	<b>3 129 917</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

**PASSIF**

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006 <sup>(a)</sup>
Capital		37 984	38 030	36 347
Primes d'émission		311 765	329 880	236 858
Réserves consolidées		1 829 870	1 565 991	1 332 544
Actions propres		- 153 407	- 101 910	- 71 502
Option d'achat OCEANE		22 206	23 408	35 489
Réserves de couverture et de réévaluation		- 9 109	- 4 717	- 13 357
Différence de conversion	19	- 70 235	- 61 247	- 4 399
Résultat net part du groupe		382 356	366 740	328 733
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		<b>2 351 430</b>	<b>2 156 175</b>	<b>1 880 713</b>
Intérêts minoritaires		14 544	12 090	11 032
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>2 365 974</b>	<b>2 168 265</b>	<b>1 891 745</b>
Provisions pour retraites	20	132 401	106 890	116 245
Dettes financières à long terme	22	437 617	435 583	262 997
Impôts différés passifs	7	22 406	2 042	1 267
Dettes d'exploitation non courantes		2 359	1 750	198
<b>Passifs non courants</b>		<b>594 783</b>	<b>546 265</b>	<b>380 707</b>
Provisions pour risques	21	36 720	24 552	23 350
Dettes financières à court terme	22	212 835	31 990	187 011
Avances et acomptes reçus des clients		8 611	4 363	3 183
Dettes d'exploitation courantes	17	631 945	598 434	554 693
Dettes d'impôt		35 626	31 349	29 086
Dettes diverses		143 159	94 243	50 591
Instruments financiers passif	23	28 480	5 457	2 221
Produits constatés d'avance		8 967	8 681	7 330
<b>Passifs courants</b>		<b>1 106 343</b>	<b>799 069</b>	<b>857 465</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>4 067 100</b>	<b>3 513 599</b>	<b>3 129 917</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## 20.3.1.3 Variation des capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de rééva- luation	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2008</b>	<b>38 030</b>	<b>329 880</b>	<b>-4 717</b>	<b>23 408</b>	<b>1 565 991</b>	<b>-61 247</b>	<b>-101 910</b>	<b>366 740</b>	<b>2 156 175</b>	<b>12 090</b>	<b>2 168 265</b>
Augmentations de capital :											
- Fonds commun de placement	130	21 102							21 232		21 232
- Options de souscription	82	10 071							10 153		10 153
- Conversion d'OCEANE	30	4 432		-565	275				4 172		4 172
- Incorporation de réserves											
Annulation d'actions propres	-288	-53 720					54 008				
Rachat d'OCEANE				-637	459		6 123		5 945		5 945
Paieement en actions					23 778				23 778		23 778
Achats (nets de cessions) d'actions d'autocontrôle					-985		-111 628		-112 613		-112 613
Affectation du résultat					366 740			-366 740			
Impact des variations de périmètre sur les minoritaires										-3 453	-3 453
Dividendes distribués					-128 393				-128 393	-188	-128 581
<b>TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>											
	<b>-46</b>	<b>-18 115</b>	<b>0</b>	<b>-1 202</b>	<b>261 874</b>	<b>0</b>	<b>-51 497</b>	<b>-366 740</b>	<b>-175 726</b>	<b>-3 641</b>	<b>-179 367</b>
Produit (charges) directement en capitaux propres			-3 798						-3 798		-3 798
Résultat de la période								382 356	382 356	6 455	388 811
Ecart de conversion			-594		2 005	-8 988			-7 577	-360	-7 937
<b>ELEMENTS EN CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT</b>											
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4 392</b>	<b>0</b>	<b>2 005</b>	<b>-8 988</b>	<b>0</b>	<b>382 356</b>	<b>370 981</b>	<b>6 095</b>	<b>377 076</b>
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2008</b>											
	<b>37 984</b>	<b>311 765</b>	<b>-9 109</b>	<b>22 206</b>	<b>1 829 870</b>	<b>-70 235</b>	<b>-153 407</b>	<b>382 356</b>	<b>2 351 430</b>	<b>14 544</b>	<b>2 365 974</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de rééva- luation	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2007</b>	<b>36 347</b>	<b>236 858</b>	<b>-13 357</b>	<b>35 489</b>	<b>1 332 544</b>	<b>-4 399</b>	<b>-71 502</b>	<b>328 733</b>	<b>1 880 713</b>	<b>11 032</b>	<b>1 891 745</b>
Augmentations de capital :											
- Fonds commun de placement	102	20 304							20 406		20 406
- Options de souscription	166	19 627							19 793		19 793
- Conversion d'OCEANE	499	73 272		-9 382	5 310				69 699		69 699
- Incorporation de réserves	1 042	-1 042									
Annulation d'actions propres	-126	-19 139					19 265				
Rachat d'OCEANE				-2 699	-7 991				-10 690		-10 690
Paiement en actions					20 185				20 185		20 185
Achats (nets de cessions) d'actions d'autocontrôle					258		-49 673		-49 415		-49 415
Affectation du résultat					328 733			-328 733		-1 868	-1 868
Impact des variations de périmètre sur les minoritaires											
Dividendes distribués					-113 048				-113 048	-239	-113 287
<b>TRANSACTIONS AVEC LES ACTIONNAIRES</b>											
<b>Produit (charges) directement en capitaux propres</b>	<b>1 683</b>	<b>93 022</b>	<b>0</b>	<b>-12 081</b>	<b>233 447</b>	<b>0</b>	<b>-30 408</b>	<b>-328 733</b>	<b>-43 070</b>	<b>-2 107</b>	<b>-45 177</b>
Résultat de la période			8 309					366 740	366 740	4 130	370 870
Ecart de conversion			331			-56 848			-56 517	-965	-57 482
<b>ELEMENTS EN CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT</b>											
<b>AU 31 DECEMBRE 2007</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 640</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-56 848</b>	<b>0</b>	<b>366 740</b>	<b>318 532</b>	<b>3 165</b>	<b>321 697</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 31 DECEMBRE 2007</b>	<b>38 030</b>	<b>329 880</b>	<b>-4 717</b>	<b>23 408</b>	<b>1 565 991</b>	<b>-61 247</b>	<b>-101 910</b>	<b>366 740</b>	<b>2 156 175</b>	<b>12 090</b>	<b>2 168 265</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes d'émission	Réserves de rééva- luation	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minori- taires	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2006</b>	<b>36 122</b>	<b>203 771</b>	<b>-13 512</b>	<b>40 752</b>	<b>1 133 089</b>	<b>63 266</b>	<b>-81 979</b>	<b>287 917</b>	<b>1 669 426</b>	<b>7 000</b>	<b>1 676 426</b>
Augmentations de capital :											
- Fonds commun de placement	107	19 389							19 496		19 496
- Options de souscription	118	13 698							13 816		13 816
Annulation d'actions propres											
Rachat d'OCEANE				-5 263	-7 237				-12 500		-12 500
Paiement en actions					16 101				16 101		16 101
Achats (nets de cessions) d'actions d'autocontrôle					-1 285		10 477		9 192		9 192
Affectation du résultat					287 917			-287 917			
Impact des variations de périmètre sur les minoritaires										2 236	2 236
Dividendes distribués					-95 840				-95 840	-381	-96 221
<b>TRANSACTIONS AVEC</b>											
<b>LES ACTIONNAIRES</b>	<b>225</b>	<b>33 087</b>	<b>0</b>	<b>-5 263</b>	<b>199 656</b>	<b>0</b>	<b>10 477</b>	<b>-287 917</b>	<b>-49 735</b>	<b>1 855</b>	<b>-47 880</b>
Produit (charges) directement en capitaux propres			258						258		258
Résultat de la période								328 733	328 733	2 872	331 605
Ecart de conversion			-103		-201	-67 665			-67 969	-695	-68 664
<b>ELEMENTS EN CAPITAUX</b>											
<b>PROPRES ET RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>155</b>	<b>0</b>	<b>-201</b>	<b>-67 665</b>	<b>0</b>	<b>328 733</b>	<b>261 022</b>	<b>2 177</b>	<b>263 199</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>											
<b>AU 31 DECEMBRE 2006</b>	<b>36 347</b>	<b>236 858</b>	<b>-13 357</b>	<b>35 489</b>	<b>1 332 544</b>	<b>-4 399</b>	<b>-71 502</b>	<b>328 733</b>	<b>1 880 713</b>	<b>11 032</b>	<b>1 891 745</b>

**ETAT DES PRODUITS (CHARGES) COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES**

<i>En milliers d'euros</i>	2008			2007			2006 <sup>(a)</sup>		
	Part du Groupe	Part des minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des minoritaires	Total
Variation de juste valeur des instruments financiers, nette d'impôt									
- Couvertures de transactions futures, part efficace	8 017		8 017	77		77	2 243		2 243
- Couvertures d'investissement net, part efficace	150		150	1 841		1 841	1 587		1 587
Transfert en résultat ou change, net d'impôt :									
- Couvertures de transactions futures, part efficace	-3 044		-3 044	-183		-183	185		185
- Couvertures d'investissement net, part efficace	-1 860		-1 860	-1 163		-1 163	-675		-675
Variation de juste valeur des immobilisations financières, nette d'impôt	-1 200		-1 200	48		48	-78		-78
Ecart actuariel sur engagements de retraite, nets d'impôts	-5 861		-5 861	7 689		7 689	-3 004		-3 004
Ecart de conversion sur réserves de couverture et réévaluation	-594		-594	331		331	-103		-103
Ecart de conversion sur autres réserves et résultat	-6 983	-360	-7 343	-56 848	-965	-57 813	-67 866	-695	-68 561
<b>Produits (charges) directement en capitaux propres (A)</b>	<b>-11 375</b>	<b>-360</b>	<b>-11 735</b>	<b>-48 208</b>	<b>-965</b>	<b>-49 173</b>	<b>-67 711</b>	<b>-695</b>	<b>-68 406</b>
Résultat de la période (B)	382 356	6 455	388 811	366 740	4 130	370 870	328 733	2 872	331 605
<b>ELEMENTS EN CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS (A) + (B)</b>	<b>370 981</b>	<b>6 095</b>	<b>377 076</b>	<b>318 532</b>	<b>3 165</b>	<b>321 697</b>	<b>261 022</b>	<b>2 177</b>	<b>263 199</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## 20.3.1.4 Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d' euros</i>	Note	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
<b>RESULTAT NET</b>	(i)	<b>388 811</b>	<b>370 870</b>	<b>331 605</b>
Résultats, nets des dividendes encaissés, des sociétés en équivalence		20 637	14 667	-6 416
Amortissements, provisions et autres charges calculées		148 886	139 306	132 509
<b>Résultat avant amortissements et équivalence</b>		<b>558 334</b>	<b>524 843</b>	<b>457 698</b>
Dotation (reprise) nette aux provisions pour risques et charges		9 810	5 127	4 328
Résultat des cessions d'actifs	(i)	629	-1 557	312
<b>Capacité d'autofinancement après impôt et coût de l'endettement financier net</b>		<b>568 773</b>	<b>528 413</b>	<b>462 338</b>
Coût de l'endettement financier net		-692	3 008	10 134
Charges d'impôts (y compris impôts différés)		149 266	155 949	137 534
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement financier net</b>		<b>717 347</b>	<b>687 370</b>	<b>610 006</b>
Impôts payés		-144 650	-157 034	-127 553
Intérêts financiers nets reçus (versés)		8 607	6 364	-4 543
Variation du besoin en fonds de roulement		-84 503	-44 796	-26 849
<b>FLUX PROVENANT DES OPERATIONS</b>		<b>496 801</b>	<b>491 904</b>	<b>451 061</b>
Investissements corporels et incorporels		-184 298	-227 701	-204 745
Prix d'acquisition de titres consolidés, net de la trésorerie acquise		-452 879	-136 435	-44 024
Acquisition de titres non consolidés		-4 673	-2 375	-2 135
Autres immobilisations financières		-11 978	-5 488	-4 829
Prix de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée		0	0	-116
Cessions d'autres actifs financiers, d'actifs corporels et incorporels		3 799	6 937	14 080
<b>FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE AUX INVESTISSEMENTS</b>		<b>-650 029</b>	<b>-365 062</b>	<b>-241 769</b>
Augmentation de capital	(ii)	31 385	40 200	33 312
Rachat et revente d'actions propres	(ii)	-112 613	-49 415	9 192
Dividendes versés aux actionnaires :				
- aux actionnaires d'Essilor	(ii)	-128 393	-113 043	-95 840
- aux actionnaires minoritaires par les filiales intégrées	(ii)	-188	-239	-381
Variation des emprunts hors dettes sur crédit-bail		177 782	57 752	-138 426
Acquisition de placements de trésorerie <sup>(b)</sup>	22	-1 359	43 968	-75 147
Remboursement des dettes de crédit-bail		-2 644	-2 769	-2 175
Autres mouvements		473	1 152	2 464
<b>FLUX PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>-35 557</b>	<b>-22 394</b>	<b>-267 001</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		<b>-188 785</b>	<b>104 448</b>	<b>-57 709</b>
<b>Trésorerie au 1er janvier</b>	18	<b>677 164</b>	<b>569 873</b>	<b>631 100</b>
Incidence des variations des taux de change		-1 614	2 843	-3 518
<b>TRESORERIE FIN DE PERIODE</b>		<b>486 765</b>	<b>677 164</b>	<b>569 873</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	505 571	696 002	584 889
Concours bancaires	22	-18 806	-18 838	-15 016

(a) Compte tenu de l'option de comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3).

(b) OPCVM de trésorerie non considérés comme de l'équivalent de trésorerie, selon la norme IAS7.

(i) Se référer au compte de résultat.

(ii) Se référer au tableau de variation des capitaux propres.

### 20.3.1.5 Notes aux états financiers consolidés

## NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

### 1.1 GENERALITES

Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) est une société anonyme à Conseil d'administration, soumise au droit français. Le siège social est situé 147, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont. Les activités principales de la Société concernent la conception, la fabrication et la commercialisation de verres ophtalmiques et d'instruments relatifs à l'optique ophtalmique.

Les états financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'administration et soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale.

Les états financiers consolidés 2008 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 mars 2009.

Les états financiers sont établis dans une perspective de continuité de l'exploitation.

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

### 1.2 BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Essilor applique, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'intégralité des normes comptables internationales, qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, telles qu'approuvées dans l'Union Européenne, applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2008 et consultables sur le site Internet de la Commission Européenne<sup>1</sup>.

### 1.3 CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

#### Option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007

Conformément à l'amendement à la norme IAS 19 – Avantages au personnel, le Groupe a décidé d'adopter en 2007 l'option pour la comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels, nets d'impôts différés, sur l'ensemble des engagements de retraites à prestations définies.

Auparavant, le Groupe appliquait la méthode du corridor selon laquelle les écarts actuariels étaient différés et repris

en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice.

Afin d'assurer la comparabilité des données et conformément à IAS 8, les états financiers de l'exercice 2006 ont été retraités. Les comptes consolidés et les notes annexes pour l'exercice 2006 avant application de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres ne sont pas repris dans le présent document. Ils ont été publiés dans le Document de référence de l'exercice 2006 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mars 2007 sous le n° D. 07-0237.

Les impacts sur les états financiers 2006 de ce changement ont été les suivants :

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>2006</b>
<b>ACTIF</b>	
Autres actifs non courants (régimes surfinancés)	-530
Impôts différés actif	6 922
<b>PASSIF</b>	
Capitaux propres part du Groupe	-14 060
Provisions pour retraite	20 452
<b>RESULTAT</b>	
Contribution de l'activité	652
Impôts sur les résultats	-203
Résultat net	449
Résultat net par du Groupe	449

### 1.4 NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS IFRS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2008

#### IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupe (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> mars 2007)

IFRIC 11 détermine le traitement comptable pour certaines modalités de paiements en actions, ainsi que les principes de comptabilisation dans les comptes individuels d'une société.

Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

1. [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission).

**IAS 39 – Amendement relatif aux reclassements d'actifs financiers**

Cet amendement a été publié le 13 octobre 2008 et approuvé par l'Union Européenne le 15 octobre 2008. Il permet le reclassement des éléments d'actifs jusqu'alors comptabilisés dans la catégorie «trading» s'il s'agit d'un instrument de dette répondant à la qualification d'un prêt ou d'une créance et sous réserve que l'entité ait l'intention et la capacité de le détenir dans un avenir prévisible et jusqu'à son échéance, ou dans des situations extrêmement rares et si l'entité n'a plus l'intention de céder l'instrument concerné à court terme.

Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement.

**1.5 NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS IFRS PUBLIÉS DONT L'APPLICATION N'EST PAS OBLIGATOIRE**

Le Groupe applique par anticipation les normes, amendements et interprétations suivants, qui seront d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou ultérieurement :

**IFRIC 14 – Plans de retraite à prestations définies et obligations de financement (applicable aux exercices ouverts à compter du 31 décembre 2008)**

Cette interprétation précise les conditions de reconnaissance d'un actif pour les régimes de retraites à prestations définies en cas d'existence de contraintes réglementaires de financement de ces régimes.

Cette interprétation n'a pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

**IAS 1 révisée – Présentation des états financiers (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009)**

Cette norme requiert une présentation séparée des transactions avec les actionnaires, dans le tableau de variation des capitaux propres, et des autres transactions, soit dans un état du résultat global, soit dans deux états distincts, un compte de résultat et un état du résultat global.

Du fait de l'application par le Groupe de l'option d'IAS 19 – Avantages du personnel – relative à la comptabilisation des écarts actuariels au bilan avec une contrepartie en capitaux propres, le Groupe présente déjà son résultat global séparément du compte de résultat consolidé, dans l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres.

Le Groupe n'applique pas par anticipation les normes, amendements et interprétations suivants, qui seront d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ou ultérieurement :

**Amendement de la norme IAS 23 – Coûts d'emprunts**

L'amendement de la norme IAS 23, applicable à compter

du 1<sup>er</sup> janvier 2009, supprime l'option permettant de constater en charges les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif. Dorénavant, ces coûts devront être systématiquement capitalisés.

**IFRS 8 – Segments opérationnels**

Selon la norme IFRS 8, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, l'information sectorielle délivrée doit correspondre aux secteurs utilisés par un Groupe pour sa gestion opérationnelle. Le Groupe a procédé à l'évaluation des impacts de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

L'application de la norme IFRS 8 n'apportera que peu de modifications à l'information sectorielle du Groupe. Le Groupe présentera son information sectorielle selon deux secteurs, le métier du verre ophtalmique et le métier des équipements de laboratoires. Suite à l'acquisition du Groupe Satisloh en 2008, le Groupe présente en effet une nouvelle activité.

Le métier du verre ophtalmique sera présenté par zones géographiques, tandis que les équipements de laboratoire seront regroupés dans un unique secteur.

**IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises**

La norme IFRS 3 révisée, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 et non encore adoptée par l'Union Européenne, définit le mode de comptabilisation des regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition, notamment en introduisant la possibilité de calculer l'écart d'acquisition en prenant en compte la juste valeur de l'entité acquise, soit en totalité, soit à hauteur de la quote-part acquise. Ce choix est permis acquisition par acquisition.

En outre, lors d'une acquisition par étape, la participation antérieurement détenue devra être réévaluée à la juste valeur et l'écart avec la valeur nette comptable devra être reprise en résultat (de même que les éléments recyclables du résultat global). Les frais d'acquisition devront être désormais constatés en charges, et non plus activés. Les clauses de révision de prix aboutissant après les 12 mois suivant l'acquisition seront constatées en résultat.

La norme est prospective et n'a donc pas d'impact sur l'information financière antérieure à la date d'application.

Le Groupe procède actuellement à l'évaluation des impacts de cette interprétation sur ses états financiers.

**IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels**

La norme IAS 27 révisée, applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 et non encore adoptée par l'Union Européenne, traite de la comparabilité, de la fiabilité et de la pertinence de l'information financière publiée par une entreprise dans ses comptes individuels et dans ses comptes consolidés.

En particulier, elle aborde les procédures de consolidation et le traitement de la perte de contrôle dans les filiales consolidées. Cette révision modifie la comptabilisation des transactions avec les éléments non contrôlés, dont l'impact, en l'absence de modification du contrôle, devra désormais être constaté en capitaux propres. De plus, lors d'une cession partielle avec perte de contrôle, la participation conservée devra être réévaluée à la juste valeur et le résultat de cession comprendra l'impact de cette réévaluation et la plus ou moins value sur les titres cédés, y compris les éléments comptabilisés en capitaux propres et devant être recyclés en résultat.

La norme est prospective et n'a donc pas d'impact sur l'information financière antérieure à la date d'application.

Le Groupe procède actuellement à l'évaluation des impacts de cette interprétation sur ses états financiers.

#### **Amendements IFRS 2 – Conditions d'acquisition des droits et annulation**

Les amendements à la norme IFRS 2 – Paiements en actions -, applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, précisent les traitements comptables des charges de paiements en actions lorsque les conditions d'acquisitions ne sont pas respectées ou lorsque les titres sont annulés. Le Groupe procède actuellement à l'évaluation des impacts de cet amendement sur ses états financiers.

#### **Amendement IAS 32 – Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation**

L'amendement à IAS 32 permet le classement en capitaux propres de certains instruments remboursables au porteur qui sont considérés comme largement équivalents à des actions ordinaires. Il est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et n'a pas été approuvé par l'Union Européenne.

Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement.

#### **IFRIC 12 – Concessions de services (applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008)**

Cette interprétation n'a pas encore été approuvée par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes.

Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

#### **IFRIC 13 – Programmes de fidélité en faveur des clients**

Cette interprétation, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, définit le mode de comptabilisation des programmes de fidélité établis par une entreprise en faveur de ses clients. Le Groupe a procédé à l'évaluation des impacts de cette interprétation sur ses états financiers depuis 2006. L'application de cette interprétation dans les comptes du Groupe sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et n'aura que peu d'impact sur le chiffre d'affaires du Groupe, le Groupe présentant peu de programmes significatifs.

#### **IFRIC 15 – Contrats de constructions**

Cette interprétation, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, porte sur la comptabilisation des revenus dans les contrats de construction immobilière.

Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

### **1.6 UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour retour, pour créances clients, la durée du cycle de vie des produits, les provisions pour retraites, sur les provisions pour restructuration, les risques fiscaux, les passifs environnementaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels acquis et leur durée de vie estimée, les dettes sur engagements conditionnels de rachat des minoritaires, les justes valeurs des instruments financiers dérivés, les impôts différés actifs, les paiements en actions. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes ci-après.

### **1.7 METHODES DE CONSOLIDATION**

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Le Groupe Transitions est consolidé par mise en équivalence. Par ailleurs, l'analyse économique des flux entre Essilor et Transitions, entre Transitions et Essilor, ainsi que des ventes de produits Transitions effectuées par Essilor vis-à-vis des tiers conduit à :

- annuler du chiffre d'affaires entre Essilor et Transitions selon IAS 18, d'une part au niveau du chiffre d'affaires d'Essilor et d'autre part au niveau du coût des ventes Essilor,
- à réallouer les prestations de sous-traitances effectuées par Transitions pour le compte d'Essilor entre coûts des ventes et coûts marketing de la marque Transitions.

Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note intitulée « Evolution du périmètre de consolidation » (note 2.2).

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat pour la part revenant au Groupe à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. En cas de variation du pourcentage d'intérêt en cours d'exercice, la part du Groupe dans le résultat est calculée en appliquant :

- l'ancien pourcentage d'intérêt au résultat dégagé avant la date de variation du pourcentage d'intérêt,
- le nouveau pourcentage d'intérêt au résultat dégagé après cette date et jusqu'à la clôture.

En cas de baisse du pourcentage d'intérêt dans une filiale, suite à une augmentation de capital non suivie à hauteur de ses droits par le Groupe, la variation de la quote-part de situation nette détenue est alors enregistrée en résultat de cession d'actifs, l'opération s'analysant comme une cession.

Les résultats cumulés, nets des dividendes distribués, réalisés par des sociétés contrôlées entre la date de prise de contrôle et la première consolidation sont constatés en résultat sur la ligne Autres produits et Charges opérationnels sur l'exercice de première consolidation de ces sociétés.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

## 1.8 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de premier niveau du Groupe concerne l'analyse par zones géographiques.

Une zone géographique correspond à un ensemble de pays présentant des structures de marché comparables en termes d'organisation de la distribution et du type de produits vendus, et pour lesquels les niveaux de rentabilité et les facteurs de risques sont comparables.

L'information sectorielle est présentée en fonction des zones géographiques dans lesquelles les actifs sont localisés.

Compte tenu de l'activité et de la structure du Groupe jusqu'en 2007, il n'existait pas d'information sectorielle de deuxième niveau. En effet, les ventes de verres ophtalmiques représentant près de 95 % du chiffre d'affaires, une présentation sectorielle de deuxième niveau aurait été peu différente de celle présentant le Groupe dans son ensemble.

Depuis l'acquisition du groupe Satisloh en 2008, le Groupe présente deux secteurs d'activité : les verres ophtalmiques et les équipements de laboratoire.

## 1.9 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte, selon laquelle le résultat net est corrigé des transactions sans impact sur la trésorerie, des décalages de trésorerie liés à l'exploitation et des produits et charges relatifs aux opérations de financement et d'investissement.

Le résultat avant amortissements et équivalence est égal à la somme du résultat net des sociétés intégrées, majoré des dotations aux amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant), des charges calculées (principalement charges sur options de souscription et d'achats d'actions, attributions gratuites d'actions et Plan d'Epargne Entreprise) et des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

Le besoin en fonds de roulement comprend les stocks et les créances (dettes) d'exploitation, d'impôt, les créances (dettes) diverses, les produits et charges constatés d'avance. La variation du besoin en fonds de roulement s'entend hors impact des variations des taux de change et hors effets de périmètre.

Les flux en devises des sociétés étrangères sont convertis au taux de change moyen de la période.

L'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie nette correspond à la variation des taux entre la clôture et l'ouverture sur la trésorerie d'ouverture et à la différence entre le taux de clôture et le taux moyen pour les flux de la période.

Les acquisitions (cessions) de titres consolidés représentent le prix d'acquisition (de cession) corrigé de la trésorerie nette de la société acquise (cédée) à la date de l'opération.

La trésorerie est égale à la somme des placements de trésorerie répondant à la définition d'équivalents de trésorerie et des disponibilités minorée des concours bancaires courants :

- les OPCVM monétaires, qui constituent l'essentiel des placements de trésorerie du Groupe, sont considérés comme des équivalents de trésorerie lorsqu'ils respectent les critères de gestion définis par la norme IAS 7.
- les placements de trésorerie ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie sont exclus de la trésorerie. Les acquisitions (cessions) correspondantes sont considérées comme des opérations de financement.

## 1.10 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les comptes des sociétés étrangères sont établis dans la devise fonctionnelle de l'entité. La devise fonctionnelle est définie comme la monnaie de l'environnement économique primaire dans lequel l'entité opère.

Les données en devise fonctionnelle sont converties en euros sur la base :

- du taux de change de clôture pour les comptes de bilan ;
- du taux de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et les flux de l'exercice.

L'écart entre les situations nettes converties au taux de clôture et leurs valeurs aux taux historiques, ainsi que celui provenant de l'utilisation des taux moyens pour déterminer

le résultat, figure au poste « Différence de conversion » dans les capitaux propres et y est maintenu jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels il se rapporte soient vendus ou liquidés.

### 1.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et les prestations de services. Il est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des escomptes de règlement, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires.

Les ventes de produits Verres sont constatées lorsque le produit a été livré au client, que le client a accepté les produits et que le recouvrement de la créance correspondante est raisonnablement certain.

Le chiffre d'affaires des Equipements de Laboratoires est constaté lorsque les risques et avantages associés à la propriété de la machine sont transférés au client, soit lorsque les réceptions physique et technique sont effectuées par ce dernier.

### 1.12 COUT DES PRODUITS VENDUS

Le coût des ventes comprend principalement le coût de revient des produits vendus, diminué, le cas échéant, des produits sur escomptes de règlement.

### 1.13 CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE

La contribution de l'activité représente le chiffre d'affaires net diminué du coût des ventes et des charges d'exploitation (charges de recherche-développement, charges commerciales et de distribution et autres charges d'exploitation).

Cet indicateur est intégré à la présentation du compte de résultat consolidé afin d'en faciliter la lecture et d'assurer la cohérence avec le « résultat d'exploitation » tel qu'il était présenté pour les exercices précédant la première application des normes IFRS.

### 1.14 PAIEMENTS EN ACTIONS

#### Options de souscription et d'achat d'actions et attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance

Le Groupe Essilor applique la norme IFRS 2.

La juste valeur des options et attributions gratuites est déterminée selon des méthodes adaptées à leurs caractéristiques :

- les options de souscription et d'achat d'actions, sans conditions de performance du cours de l'action, sont évaluées selon le modèle de Black and Scholes ;

- les options de souscription d'actions attribuées à partir de 2006, soumises à des conditions de performance du cours de l'action, sont évaluées selon le modèle de Monte Carlo ;
- les actions gratuites attribuées à partir de 2006, dont le nombre dépend de l'évolution du cours de l'action par rapport au cours de référence à la date d'attribution, sont évaluées selon le modèle de Monte Carlo.

La juste valeur à la date d'attribution des options de souscription ou d'achats d'actions est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits de l'option, en fonction de la probabilité d'exercice de ces options avant leur échéance, avec en contrepartie une augmentation des réserves consolidées.

Pour les attributions d'actions gratuites soumises à des conditions de performance, la période d'acquisition des droits correspond au délai le plus probable de réalisation des conditions de performance, déterminé selon le modèle de Monte Carlo.

Les paramètres retenus dans ces modèles sont déterminés à la date d'attribution :

- la volatilité du cours de l'action est déterminée sur une base historique ;
- le taux d'intérêt sans risque correspond au taux d'intérêt des emprunts d'état ;
- l'impact des dividendes est intégré dans le modèle au travers d'une hypothèse de taux de rendement, en fonction des dividendes distribués au titre de l'exercice précédent ;
- la durée de vie attendue des options est déterminée en fonction de la fin de la période d'indisponibilité et de la date d'échéance de l'option.

A chaque clôture, le Groupe évalue la probabilité de perte des droits aux options ou aux actions gratuites avant la fin de la période d'indisponibilité. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté en résultat avec en contrepartie une variation des réserves consolidées.

#### Augmentations de capital réservées aux salariés

Pour les augmentations de capital réservées aux salariés, la différence entre le cours de bourse à la date de l'opération et le prix de souscription des actions est comptabilisée en charges dès la réalisation de l'augmentation de capital.

La norme IFRS 2 mentionne la possibilité de tenir compte d'une décote liée à l'absence de liquidité (restrictions de transfert des actions souscrites), sans toutefois fournir d'indication pour l'évaluer. Le CNC a publié le 21 décembre 2004 un communiqué dans lequel il propose une méthode afin d'évaluer cette décote.

Aucune décote n'a été retenue par le Groupe pour les comptes de l'exercice 2006 et du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

Le Groupe a décidé de prendre en compte la décote d'illiquidité à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2007. Conformément au communiqué du CNC, le montant de

cette décote est déterminé sur la base du coût pour le salarié d'une stratégie en deux étapes consistant à vendre à terme les actions incessibles à la fin de la période d'incessibilité, et à acheter un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par un prêt.

### 1.15 RESULTAT FINANCIER

Les dividendes sont constatés dès lors que l'Assemblée Générale de la Société détenue a approuvé le montant du dividende.

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encourus, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 1.16 OPERATIONS EN DEVICES

Lors de la comptabilisation initiale d'une opération libellée en monnaie étrangère, les montants libellés en devises sont convertis dans la devise fonctionnelle de l'entité sur la base du taux de change à la date de l'opération. A la clôture de l'exercice, les dettes et créances en devises sont converties au taux de change de clôture. Les gains et pertes de conversion sont constatés en résultat financier.

Les produits et les charges sur opérations en devises sont constatés au taux de change du jour de l'opération. Lorsque l'opération fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IAS 39, le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture du risque de change à la date de la transaction.

### 1.17 INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

En application de la norme IAS 39, les instruments dérivés (y compris change à terme) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture.

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des taux de change à terme à la date de clôture. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des cross currency swaps correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie provisionnels. Les options sont évaluées selon le modèle de Black and Scholes.

Le traitement de la variation de juste valeur des instruments financiers est le suivant :

- instruments financiers affectés à la couverture des transactions futures : la part efficace de la variation de la juste valeur est enregistrée en réserves de couverture jusqu'à la réalisation effective de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue est réalisée, le montant constaté en situation nette est repris par résultat : le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture. La part inefficace de la variation de la juste valeur est constatée en résultat financier ;

- instruments financiers affectés à la couverture du risque de change de l'investissement net dans une société étrangère : la part efficace de la variation de la juste valeur est enregistrée en réserves de couverture puis reclassée en écart de conversion à l'échéance de l'instrument de couverture. Cet écart de conversion est repris par résultat lorsque l'investissement étranger auquel il se rapporte est vendu ou liquidé. La part inefficace de la variation de la juste valeur est constatée en résultat financier ;
- instruments financiers affectés à la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants : la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat, symétriquement à la variation de la juste valeur des actifs et passifs couverts ;
- instruments financiers non affectés à une relation de couverture : selon la norme IAS39, certains instruments dérivés ne peuvent pas être affectés à une relation de couverture, bien qu'ils constituent une couverture au sens économique. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, non affectés à la une relation de couverture en application des critères de la norme IAS39, est comptabilisée en résultat financier.

### 1.18 IMPOTS SUR LES RESULTATS

Un impôt différé est constitué selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existant entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales.

Le taux d'impôt retenu correspond au taux en vigueur à la date d'arrêté (ou substantiellement en vigueur) en fonction du dénouement attendu de l'opération à l'origine de la différence temporaire.

L'impact d'une variation du taux d'impôt sur les impôts différés est constaté en résultat. Toutefois, s'il s'agit d'éléments reconnus par les capitaux propres, les impôts différés liés à ces éléments sont également enregistrés en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les impôts différés relatifs à des éléments constatés directement en capitaux propres (réévaluation des instruments financiers affectés à la couverture de transactions futures, de certains actifs financiers, écarts actuariels sur engagements de retraite, composante option d'achat des obligations convertibles) sont constatés directement en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale (entité juridique ou groupe d'intégration fiscale) et que la réglementation fiscale applicable autorise cette compensation pour l'impôt exigible.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Le Groupe est soumis à l'impôt sur le résultat dans de nombreux pays relevant de réglementations fiscales différentes. La détermination de l'impôt à l'échelle mondiale requiert l'utilisation d'estimations et d'hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêtés des comptes

### 1.19 RESULTAT PAR ACTION

#### Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen d'actions (net d'autocontrôle) en circulation sur l'exercice.

Les attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance sont comprises dans le nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice sur la base du nombre d'actions définitivement attribué, dès lors que les conditions de performances ont été réalisées avant la clôture.

#### Résultat par action dilué

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte toutes les actions potentielles :

- options de souscription et d'achat : la dilution relative aux options de souscription et d'achat est calculée en augmentant le nombre moyen d'actions du nombre d'actions complémentaires qu'il aurait fallu créer ou céder si les actions potentielles relatives à ces options avaient été émises au cours de bourse au lieu du prix d'exercice corrigé. Le prix d'exercice des options de souscription et d'achat est corrigé de la charge d'amortissement future sur les options dont la période d'indisponibilité n'est pas échue à la date de clôture ;
- obligations convertibles ou échangeables : le résultat net est corrigé de la charge, nette d'impôt, constatée sur la période au titre de l'obligation convertible. Le nombre moyen d'actions est augmenté du nombre d'actions à créer (ou remettre) sur conversion (ou échange) ;
- attributions gratuites d'actions soumises à des conditions de performance : le nombre d'actions retenu est déterminé sur la base du nombre d'actions qui aurait été attribué si la condition de performance avait été mesurée à la clôture de l'exercice.

### 1.20 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les charges de recherche et développement constatées en charges d'exploitation comprennent les coûts de fonctionnement des différents centres de recherche du Groupe ainsi que les dépenses d'ingénierie liées à la mise au point de nouveaux procédés industriels. Les crédits d'impôt recherche viennent minorer ces charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont satisfaits :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée ;
- intention du Groupe d'achever le projet ;
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel ;
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif ;
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet ;
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché, de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments et les équipements de laboratoire, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

### 1.21 ECARTS D'ACQUISITION

#### Détermination des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence entre :

- le prix d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition ;
- et la juste valeur des actifs nets des passifs identifiables de la société acquise à la date d'acquisition.

Les regroupements d'entreprises postérieurs à la date de transition aux IFRS, au 1<sup>er</sup> janvier 2004, sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Lors d'une acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur moins les coûts de sortie. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration.

Dans certains cas, les justes valeurs retenues pour les actifs et passifs des acquisitions de la période peuvent être

provisoires et pourraient être modifiées ultérieurement, à l'issue de la finalisation d'expertises ou d'analyses complémentaires. Les écarts éventuels résultant de l'évaluation définitive seront comptabilisés comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans une période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, ils seront constatés directement en résultat sauf à ce qu'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Dans la mesure où le Groupe Essilor a décidé de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004, les écarts d'acquisition provenant de ces regroupements d'entreprises sont considérés comme des actifs et passifs du premier adoptant et non comme des actifs et passifs des sociétés acquises. Ils restent donc comptabilisés dans la devise de l'acquéreur.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004, les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise de la société acquise et ne sont pas amortis. Pour les sociétés consolidées par mise en équivalence, les écarts d'acquisition sont intégrés dans la quote-part des fonds propres des sociétés en équivalence.

Lorsque les actionnaires minoritaires de sociétés intégrées disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales est reclassé du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes diverses dans le bilan consolidé. Compte tenu des diverses possibilités, la dette correspondante est classée en dettes courantes.

La dette est mesurée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option. La variation de la dette imputable à l'actualisation (impact de la « désactualisation ») est comptabilisée en résultat financier.

En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude concernant l'affectation au bilan consolidé du différentiel entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur comptable des intérêts minoritaires. Essilor a choisi de présenter ce différentiel en écarts d'acquisition dès la consolidation initiale de la société depuis l'application de la norme IAS 32. Les variations ultérieures de la dette sont constatées en écarts d'acquisition.

### Dépréciation des écarts d'acquisition

Chaque année, les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie, sur lesquelles sont affectés les écarts d'acquisition, sont déterminées. Les valeurs recouvrables correspondent à la plus haute valeur entre la juste valeur (nette des frais de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie prévisionnels actualisés.

La méthode d'évaluation des flux de trésorerie futurs est la suivante :

- l'année de référence (N) est le dernier exercice clos. L'année N+1 reprend les données du budget. Les années N+2 à N+5 sont évaluées sur la base de l'année N+1 en appliquant des taux de croissance conformes à nos prévisions et cohérents avec ceux de l'année N+1 par rapport à l'année N ;

- la valeur finale est évaluée sur la base d'un flux de trésorerie normatif, en prenant en compte des taux de croissance à l'infini cohérents avec ceux des marchés du Groupe (de l'ordre de 2 % en général sauf cas spécifique des pays émergents) ;
- l'évaluation est faite sur la base de flux de trésorerie nets, c'est-à-dire diminués du montant de l'impôt et des investissements industriels de l'année. Par ailleurs, sauf cas particulier, le besoin en fond de roulement est supposé constant en proportion du chiffre d'affaires ;
- la dette financière nette de l'Unité Génératrice de Trésorerie concernée est prise en compte et vient en diminution des valeurs calculées.

Les flux prévisionnels de trésorerie ainsi obtenus sont actualisés. Par souci de cohérence dans le temps et d'homogénéité entre les Unités Génératrices de Trésorerie, le taux d'actualisation retenu dans tous les cas est le coût moyen pondéré du capital du Groupe. Ce taux est corrigé pour certaines Unités Génératrices de Trésorerie d'une prime de risque liée aux spécificités locales et à leur risque spécifique.

Les tests de dépréciation sont réalisés avec des taux et des flux après impôts. La détermination de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie sur la base d'un taux après impôt telle que mise en œuvre par le Groupe ne conduirait pas à un résultat significativement différent de ce que serait l'application d'un taux avant impôt déterminé selon une méthode itérative au sens de la norme IAS36.

La valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels ainsi obtenue est alors comparée à la valeur en consolidation de l'Unité Génératrice de Trésorerie concernée.

Le test est réalisé au niveau de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle les écarts d'acquisition sont affectés. Le Groupe a déterminé 11 Unités Génératrices de Trésorerie, conformément à la manière dont la Direction examine les opérations du Groupe.

Les usines du Groupe produisant pour plusieurs Unités Génératrices de Trésorerie constituent une Unité Génératrice de Trésorerie distincte dont les flux de trésorerie générés sont réaffectés, en fonction du volume des ventes, vers les autres Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe. Les usines asiatiques sont donc considérées comme un actif partagé alloué aux autres Unités Génératrices de Trésorerie pour les besoins des tests.

Les tests sont réalisés en Euro pour l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie, en appliquant les taux de clôture des devises des filiales à leurs flux prévisionnels de trésorerie. Le résultat du test est comparé avec l'écart d'acquisition ou la valeur de l'actif incorporel constaté dans les comptes consolidés.

Les tests sont réalisés de manière annuelle, lors des arrêtés de Juin. Toutes les valeurs sensibles sont testées une deuxième fois lors de l'arrêté annuel et les dépréciations sont complétées en conséquence.

Les dépréciations des écarts d'acquisition ne sont pas reprises.

## 1.22 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des marques, des relations clients, des technologies, des concessions, des brevets et des licences. Les marques, les relations clients et certaines technologies correspondent à des actifs incorporels identifiés lors de l'affectation du prix d'acquisition de sociétés ou d'activités (voir note 1.21).

Elles figurent au bilan à leur prix d'acquisition ou à la juste valeur reconnue lors de l'acquisition de sociétés, net d'amortissements et de dépréciations.

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité :

- les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans ;
- les brevets sont amortis sur la durée de la protection légale ;
- les marques à durée de vie finie sont amorties sur une durée de 10 à 20 ans ;
- les relations clients sont amorties sur une durée de 10 à 15 ans ;
- les technologies sont amorties sur une durée de 5 à 10 ans.

Les marques présentant une durée de vie non finie ne sont pas amorties. Une marque a une durée de vie non finie lorsque les conditions suivantes sont satisfaites :

- l'analyse de la durée de vie des produits concernés, du marché et de la concurrence démontre que le produit attaché à cette marque générera des flux de trésorerie sur une durée indéterminée ;
- le Groupe a l'intention et la capacité d'assurer le soutien de la marque.

Les actifs incorporels à durée de vie finie font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Les marques à durée de vie non finie font l'objet d'un test de dépréciation annuel, au même titre que les écarts d'acquisition (voir note 1.21).

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif est égale au plus haut de la juste valeur (nette de frais de cessions) et de la valeur d'utilité.

Les coûts directement associés à la production d'immobilisations incorporelles identifiables ayant un caractère unique, qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Ces coûts sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours jusqu'à la finalisation de l'actif.

## 1.23 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition, net d'amortissements et de dépréciations.

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement ayant pour effet de transférer au Groupe les risques et avantages relatifs à l'actif loué sont comptabilisées au bilan pour le plus bas de la juste valeur de l'actif acquis et de la valeur actuelle des paiements minimaux associés au contrat. Elles sont amorties conformément aux méthodes décrites ci-dessous. La dette correspondante est comptabilisée au passif en dettes financières.

Pour les contrats de location simple, lorsque le bailleur conserve les risques et avantages relatifs à l'actif loué, les loyers sont constatés en résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

Les coûts directement associés à la production d'immobilisations corporelles identifiables ayant un caractère unique, qui sont contrôlés par le Groupe et généreront probablement des avantages économiques supérieurs à leur coût sur une période supérieure à une année, sont comptabilisés comme des immobilisations corporelles.

### Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilité des biens sur la base du prix d'acquisition minoré, le cas échéant, de la valeur résiduelle.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>3 à 10 ans</b>

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend différentes composantes présentant des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées séparément comme des immobilisations distinctes et amorties selon leurs durées d'utilité respectives.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles font l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de durée d'utilité ou de valeur résiduelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles au sein d'une « Unité Génératrice de Trésorerie » et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté.

## 1.24 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

### Titres disponibles à la vente

En application de la norme IAS39, les titres de participations non consolidés et les autres titres immobilisés, correspondant à la définition d'actifs financiers « disponibles à la vente » au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture.

La variation de juste valeur de ces actifs est constatée en situation nette. Le montant constaté en situation nette est repris lorsque l'actif est cédé ou liquidé, ou lorsqu'il existe une preuve objective de dépréciation durable de cet actif.

Lorsque les moins-values latentes sont jugées significatives ou durables, elles sont constatées directement en résultat.

Pour les actifs cotés, la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse. Les actifs non cotés sont évalués d'après la valeur de marché d'actifs comparables, des valeurs de transaction récentes ou la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels.

### Autres actifs évalués au coût amorti

Les prêts émis par le Groupe sont évalués au coût amorti.

Une dépréciation est constatée en résultat en cas de perte de valeur durable ou de risque de non remboursement.

Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

## 1.25 ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES

Les actifs non courants destinés à la vente sont les actifs que le Groupe s'est engagé à vendre. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant. Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

## 1.26 STOCKS ET EN COURS

La valorisation des stocks est effectuée au plus bas du coût moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

## 1.27 CREANCES CLIENTS

Les créances clients à moins d'un an sont constatées en actifs d'exploitation courants. Les créances clients à plus d'un an sont constatées en actifs d'exploitation non courants.

Des dépréciations sont constatées sur les créances clients en cas de risque de non recouvrement.

## 1.28 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités et les valeurs mobilières de placement assimilées à de la trésorerie conformément à la norme IAS 7.

Les placements de trésorerie détenus par le Groupe et non assimilés à de la trésorerie au regard de la norme IAS7 sont présentés au bilan en « Autres placements de trésorerie », et sont pris en compte, par le Groupe, dans le calcul de l'endettement net (voir Note 22).

En application de la norme IAS39, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché à la date de clôture. La variation de la valeur de marché est constatée en résultat financier.

## 1.29 CAPITAUX PROPRES

### Primes d'émission

Les primes d'émission sont constituées de l'excédent du prix d'émission des augmentations de capital sur la valeur nominale des actions émises.

### Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, le prix d'acquisition, y compris les frais directs d'acquisition, est constaté en minoration de la situation nette.

Lors de la cession de ces actions, le résultat de cession, net d'impôt, est constaté directement en capitaux propres.

### Réserves de couverture et de réévaluation

Les réserves de couverture et de réévaluation comprennent :

- la part efficace de la juste valeur des instruments financiers affectés à la couverture des risques sur transactions futures ou d'investissement net dans des filiales étrangères, nette d'impôts différés ;
- la réévaluation (différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur) des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (« actifs disponibles à la vente » selon la définition de la norme IAS39) nette d'impôts différés ;
- les écarts actuariels sur les engagements de retraites à prestations définies, nets d'impôts différés.

### Dividendes

Les dividendes sont constatés en minoration des capitaux propres lorsqu'ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

### Capitaux propres négatifs

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes et ont démontré leur capacité financière à le faire.

### Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la part du résultat net et de l'actif net d'une société qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement, par le Groupe.

Lorsque les actionnaires minoritaires de sociétés intégrées disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales est reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes diverses dans le bilan consolidé. La dette est mesurée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option.

## 1.30 DETTES FINANCIERES

A l'émission, les dettes financières sont comptabilisées pour le produit de l'émission, net de frais d'émission.

Toute différence entre le prix d'émission, net de frais d'émission, et la valeur de remboursement est reprise en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En application de la norme IAS32, pour les obligations convertibles, la valeur de l'option de conversion, nette d'impôts différés, est comptabilisée en situation nette séparément de la dette. L'option de conversion est évaluée à la date d'émission par différence entre le prix d'émission de l'obligation et la valeur actuelle d'une obligation non convertible présentant les mêmes caractéristiques. La différence entre la valeur comptable de l'obligation convertible (hors composante option d'achat) ainsi déterminée et sa valeur de remboursement est reprise en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de rachat d'OCEANE avant leur échéance par la société, le coût d'acquisition des OCEANE acquises est réparti entre la composante dette et la composante capitaux propres, sur la base des taux d'intérêts à la date de rachat pour la durée de vie résiduelle de l'obligation et selon la même méthode que celle appliquée à l'émission :

- la différence entre la valeur comptable de la dette à la date de rachat (coût amorti) et la composante dette du prix d'acquisition est constatée en résultat ;
- la composante capitaux propres du prix d'acquisition est constatée directement en capitaux propres, nette d'impôts.

## 1.31 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les réglementations et usages propres à chaque pays, les sociétés du Groupe Essilor peuvent avoir des

obligations en termes de retraites, préretraites, indemnités de départ, médailles du travail et assimilés.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à cotisations définies, les contributions versées sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles, effectuées par des experts extérieurs au Groupe :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités d'une société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles propres à chaque pays (taux d'actualisation, taux d'inflation) et à la société concernée (taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;
- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang du pays de la société concernée dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation. La charge d'actualisation relative aux engagements de retraite et assimilés est enregistrée en résultat opérationnel ;
- lorsque les sociétés versent des cotisations à un fonds pour financer une partie ou la totalité de leur engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements (écarts actuariels) est comptabilisée en réserves de couvertures et de réévaluation dans les capitaux propres ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements (coût des services passés) est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des coûts des services passés non comptabilisés.

## 1.32 PROVISIONS POUR RISQUES

Une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique actuelle ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés en dehors des opérations d'acquisition (voir Note 1.21) mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

Le Groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances actuels, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances à la date d'arrêté.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un passif net des produits est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Le cas échéant, des provisions pour restructuration sont reconnues dans la mesure où le Groupe dispose à l'arrêté d'un plan formalisé et détaillé de restructuration et où il a indiqué aux personnes concernées qu'il mettra en œuvre la restructuration.

Aucune provision n'est constatée au titre des pertes opérationnelles futures.

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits au moment de la vente. La charge correspondante est enregistrée en coût des ventes.

## NOTE 2. CHANGE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 2.1. COURS UTILISES POUR LES PRINCIPALES DEVISES

	Taux de clôture			Taux moyen		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Contre-valeur pour 1 euro						
Dollar Canadien	1,70	1,44	1,53	1,57	1,47	1,43
Livre anglaise	0,95	0,73	0,67	0,80	0,69	0,68
Yen	126,14	164,93	156,93	151,53	162,00	146,81
Franc suisse	1,49	1,65	1,61	1,58	1,65	1,58
Dollar américain	1,39	1,47	1,32	1,47	1,38	1,26

### 2.2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entités qui franchissent un des deux seuils suivants, ainsi que les sociétés Holding ou de gestion du patrimoine, sont consolidées :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 3 millions d'euros ;
- ou actifs corporels supérieurs à 9 millions d'euros.

Toutefois, des sociétés présentant des données inférieures à ces seuils peuvent être consolidées si l'impact de leur consolidation est significatif.

**Entrées de périmètre :**

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre de consolidation en 2008 :

Nom	Pays	Date d'entrée	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% d'intégration
Nika	Allemagne	1 <sup>er</sup> juillet 2008	Globale	74,90	100,00
Satisloh Gmbh	Allemagne	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
West Lab	Canada	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Globale	85,00	100,00
Satisloh Zhongshan	Chine	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Satisloh Shenzhen	Chine	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Satisloh Iberica	Espagne	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Interstate Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Globale	80,00	100,00
Advance Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mars 2008	Globale	90,00	100,00
Empire	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> avril 2008	Globale	85,00	100,00
Future Optics	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> avril 2008	Globale	80,00	100,00
Deschutes	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mai 2008	Globale	80,00	100,00
Optimatrix	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> juillet 2008	Globale	80,00	100,00
Collard Rose	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> août 2008	Globale	80,00	100,00
Satisloh Inc	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Dependable	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	80,00	100,00
Next Generation	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> novembre 2008	Globale	100,00	100,00
High Tech Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> décembre 2008		Achat d'activité	
Southwest Lens	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> décembre 2008	Globale	65,00	65,00
North Eastern Eye Institute	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> décembre 2008		Achat d'activité	
Pech Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> décembre 2008	Globale	80,00	100,00
Satisloh SAS	France	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Satisloh Ltd	Grande-Bretagne	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Satisloh Asia and Trading Ltd	Hong-Kong	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Transitions Optical India <sup>(a)</sup>	Inde	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Equivalence	49,00	49,00
20-20 Optics	Inde	1 <sup>er</sup> mars 2008	Globale	70,00	100,00
Sankar	Inde	1 <sup>er</sup> juillet 2008	Globale	70,00	100,00
Satisloh India	Inde	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Oftalmika Galileo Spa	Italie	1 <sup>er</sup> avril 2008	Globale	100,00	100,00
Satisloh Spa	Italie	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Transitions Optical Japan	Japon	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Equivalence	49,00	49,00
Frames and Lenses	Malaisie	1 <sup>er</sup> juillet 2008	Globale	80,00	100,00
O'Max	Pays-Bas	1 <sup>er</sup> mars 2008	Globale	51,00	100,00
Epodi	Philippines	1 <sup>er</sup> mars 2008	Globale	51,00	100,00
Rainbow Optical	Porto Rico	1 <sup>er</sup> février 2008	Globale	100,00	100,00
Omega	République Tchèque	1 <sup>er</sup> septembre 2008	Globale	80,00	100,00
OOO Essilor Optika <sup>(a)</sup>	Russie	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Globale	100,00	100,00
Transitions Optical Singapore <sup>(a)</sup>	Singapour	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Equivalence	49,00	49,00
Omega Slovakia	Slovaquie	1 <sup>er</sup> septembre 2008	Globale	80,00	100,00
Satisloh Holding AG	Suisse	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Satisloh AG	Suisse	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Satisloh Photonics AG	Suisse	1 <sup>er</sup> octobre 2008	Globale	100,00	100,00
Essilor Optical Laboratory <sup>(a)</sup>	Thaïlande	1 <sup>er</sup> janvier 2008	Globale	100,00	100,00

(a) Sociétés acquises ou créées lors des exercices antérieurs et entrées dans le périmètre de consolidation en 2008.

Par ailleurs, le compte de résultat comprend des effets de périmètre relatifs aux sociétés suivantes, entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'année 2007 :

Nom	Pays	Date d'entrée	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% d'intégration
Optique Cristal	Canada	1 <sup>er</sup> juillet 2007	Globale	70,00	100,00
Personal Eyes	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mars 2007	Globale	80,00	100,00
OOGP	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	80,00	100,00
Sutherland	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> juin 2007	Globale	85,00	100,00
KBco Inc.	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> octobre 2007		Achat d'activité	
Premier Optics	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> novembre 2007		Achat d'activité	
Gold Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> novembre 2007		Achat d'activité	
GK Optical	Etats-Unis	1 <sup>er</sup> décembre 2007		Achat d'activité	
Athlone	Irlande	1 <sup>er</sup> décembre 2007	Globale	80,00	100,00
Nikon Beijing Co Ltd	Japon	1 <sup>er</sup> avril 2007	Proportionnelle	50,00	50,00
ILT Malaysia	Malaisie	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	40,06	100,00
Sentralslip	Norvège	1 <sup>er</sup> octobre 2007	Globale	80,00	100,00
Sinclair Optical Services	Royaume Uni	1 <sup>er</sup> décembre 2007	Globale	100,00	100,00
United Laboratories Ltd	Royaume Uni	1 <sup>er</sup> décembre 2007	Globale	80,00	100,00
Integrated Lens Technology	Singapour	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	51,00	100,00
ILT Singapore	Singapour	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	51,00	100,00
Lenscom Optics	Singapour	1 <sup>er</sup> mai 2007	Globale	51,00	100,00

### Autres mouvements

Les sociétés néo-zélandaises DOS et Essilor New Zealand ont fusionné en date du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les sociétés françaises TAO (antérieurement consolidée) et VIP (antérieurement non consolidée) ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au bénéfice de la Société Essilor International, en date du 26 décembre 2008.

### 2.3. IMPACTS DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE ET DU PERIMETRE

Les impacts sur le bilan consolidé des entrées de périmètre de l'exercice sont détaillés ci-après :

<i>En milliers d'Euros</i>	Satisloh	Autres acquisitions	Entrées de périmètre 2008
Fonds de commerce		5 996	5 996
Immobilisations incorporelles	66 700	11 601	78 301
Immobilisations corporelles	12 780	17 016	29 796
Titres en équivalence		-603	-603
Immobilisations financières	326	96	422
Autres actifs non courants	4 848	160	5 009
Actifs courants	68 473	27 156	95 629
Trésorerie	32 496	5 809	38 306
<b>Total actif acquis évalué à la juste valeur</b>	<b>185 624</b>	<b>67 232</b>	<b>252 856</b>
Capitaux propres part minoritaires		692	692
Dettes financières long terme	255	3 478	3 733
Autres passifs non courants	29 375	1 690	31 065
Dettes financières court terme		5 222	5 222
Autres passifs courants	29 408	29 542	58 950
<b>Total passif repris évalué à la juste valeur</b>	<b>59 038</b>	<b>40 624</b>	<b>99 662</b>
<b>ACTIF NET ACQUIS</b>	<b>126 586</b>	<b>26 609</b>	<b>153 194</b>
Coût d'acquisition			486 443
Juste valeur des actifs nets acquis			153 194
Dettes sur engagements conditionnels de rachats de minoritaires			-22 295
Résultats non distribués réalisés depuis l'acquisition			-1 998
<b>Ecarts d'acquisition constatés</b>			<b>353 546</b>

Les écarts d'acquisition constatés sont justifiés par les synergies attendues et les perspectives de croissance des sociétés au sein du Groupe.

Les impacts des variations des cours de change et du périmètre de consolidation sur le chiffre d'affaires, la contribution de l'activité et le résultat opérationnel pour l'exercice sont les suivants :

<i>En pourcentage</i>	<b>Croissance apparente</b>	dont impact change	dont impact périmètre	<b>Croissance homogène</b>
Chiffre d'affaires	<b>5,7</b>	-4,0	5,1	<b>4,6</b>
Contribution de l'activité	<b>4,5</b>	-4,2	1,9	<b>6,7</b>
Résultat opérationnel	<b>2,0</b>	-4,3	1,6	<b>4,7</b>

Si les sociétés entrées dans le périmètre en cours d'année avaient été consolidées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, le chiffre d'affaires 2008 du Groupe et le résultat net part du Groupe 2008 ressortiraient aux montants suivants :

<i>En millions d'euros (non audité)</i>	<b>2008 pro forma</b>
Chiffre d'affaires	3 242
Résultat net part du groupe	395

**NOTE 3. INFORMATION SECTORIELLE****Chiffre d'affaires**

En millions d'euros	2008			2007			2006		
	Ventes totales	Elimination ventes entre zones	Ventes hors groupe	Ventes totales	Elimination ventes entre zones	Ventes hors groupe	Ventes totales	Elimination ventes entre zones	Ventes hors groupe
<b>Par zone géographique</b>									
Europe	1 463	101	1 362	1 408	91	1 317	1 293	85	1 208
Amérique du Nord	1 317	49	1 268	1 259	45	1 214	1 191	34	1 157
Reste du Monde	553	143	410	503	126	377	445	120	325
<b>Sous-Total</b>	<b>3 333</b>	<b>293</b>	<b>3 040</b>	<b>3 170</b>	<b>262</b>	<b>2 908</b>	<b>2 929</b>	<b>239</b>	<b>2 690</b>
Equipements de laboratoires	39	5	34						
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>3 372</b>	<b>298</b>	<b>3 074</b>	<b>3 170</b>	<b>262</b>	<b>2 908</b>	<b>2 929</b>	<b>239</b>	<b>2 690</b>
<b>Par branche</b>									
Verres correcteurs			2 824			2 706			2 527
Autres			250			202			163
<b>TOTAL GROUPE</b>			<b>3 074</b>			<b>2 908</b>			<b>2 690</b>

**Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles**

En millions d'euros	2008	2007	2006
<b>Par zone géographique</b>			
Europe	77	105	75
Amérique du Nord	69	82	71
Reste du Monde	39	42	58
Equipements de laboratoires	1		
<b>TOTAL</b>	<b>186</b>	<b>229</b>	<b>203</b>

**Charges d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles**

En millions d'euros	2008	2007	2006
<b>Par zone géographique</b>			
Europe	70	60	57
Amérique du Nord	42	42	45
Reste du Monde	33	32	30
Equipements de laboratoires	1		
<b>TOTAL</b>	<b>146</b>	<b>134</b>	<b>132</b>

### Contribution au résultat opérationnel

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Par zone géographique</b>			
Europe	179	199	198
Amérique du Nord	223	207	189
Reste du Monde	116	99	74
Equipements de laboratoires	-3		
<b>TOTAL</b>	<b>515</b>	<b>505</b>	<b>461</b>

### Résultat des sociétés en équivalence

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Par zone géographique</b>			
Europe	12	17	15
Amérique du Nord	10	10	11
Reste du Monde	4	2	3
Equipements de laboratoires			
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>29</b>	<b>28</b>

### Actifs immobilisés et actifs totaux

<i>En millions d'euros</i>	2008		2007		2006	
	Actifs immobilisés <sup>(a)</sup>	Actifs totaux	Actifs immobilisés <sup>(a)</sup>	Actifs totaux	Actifs immobilisés <sup>(a)</sup>	Actifs totaux <sup>(b)</sup>
<b>Par zone géographique</b>						
Europe	570	1 768	521	1 874	386	1 622
Amérique Nord	835	1 227	685	1 032	657	972
Reste du monde	255	659	247	608	221	536
Equipements de laboratoires	314	413				
<b>TOTAL</b>	<b>1 974</b>	<b>4 067</b>	<b>1 453</b>	<b>3 514</b>	<b>1 264</b>	<b>3 130</b>

(a) Hors immobilisations financières

(b) Compte tenu de l'option pour comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

### Provisions pour risques et charges et passif exigible

<i>En millions d'euros</i>	2008		2007		2006	
	Provisions risques & ch.	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & ch.	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & ch. <sup>(a)</sup>	Dettes financ. & exploitation
<b>Par zone géographique</b>						
Europe	118	883	106	653	115	829
Amérique Nord	25	477	20	435	22	163
Reste du monde	8	137	5	126	4	107
Equipements de laboratoires	18	35				
<b>TOTAL</b>	<b>169</b>	<b>1 532</b>	<b>131</b>	<b>1 214</b>	<b>140</b>	<b>1 099</b>

(a) Compte tenu de l'option pour comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

**NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL ET DOTATION AUX AMORTISSEMENTS**

Les charges de personnel s'élèvent à 1 023 millions d'euros pour 2008 contre 955 millions d'euros pour 2007 et 886 millions d'euros pour 2006 (voir également Note 29).

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 146 millions d'euros pour 2008, contre 134 millions d'euros pour 2007 et 132 millions d'euros pour 2006.

**NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES****5.1 CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS**

Les charges de restructuration de 3,7 millions d'euros constatées en 2008 sont notamment liées à la rationalisation des sites de production en France, et sont constatées soit en provisions pour risques et charges, soit en dépréciation d'immobilisations.

Les autres charges de 7,4 millions d'euros constatées en 2009 sont notamment liées à des provisions pour risques pour litiges divers.

**5.2 PAIEMENTS EN ACTIONS**

La charge sur paiements en actions est évaluée conformément aux méthodes définies en Note 1.14 et se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Options de souscription et d'achat d'actions <sup>(a)</sup>	9 792	9 377	10 621
Actions de performance <sup>(a)</sup>	13 532	6 857	606
Augmentations de capital réservées aux salariés	1 582	3 951	4 874
<b>CHARGES SUR PAIEMENTS EN ACTIONS</b>	<b>24 906</b>	<b>20 185</b>	<b>16 101</b>

(a) Y compris contribution patronale de 10 %.

**Augmentations de capital réservées aux salariés**

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de la charge 2008 sont détaillés ci-après :

<b>Date d'annonce du plan</b>	<b>novembre 2008</b>	<b>mai 2008</b>
Prix de souscription des titres ( <i>euros</i> )	26,54	31,43
Montant de la décote totale ( <i>euros</i> )	6,64	7,86
Nombre d'actions souscrites	286 715	433 429
Charge enregistrée au compte de résultat ( <i>milliers d'euros</i> )	214	1 368
Cours comptant des titres à la date d'octroi ( <i>euros</i> )	33,18	39,38
Taux d'intérêt sans risque de référence à la date d'octroi	3,1%	4,4%
Taux d'intérêt du refinancement	7,4%	7,3%
Coût d'incessibilité / cours comptant à la date d'octroi	17,8%	11,9%

Le Groupe n'a pas pris en compte de décote d'incessibilité pour l'estimation de la charge du 1<sup>er</sup> semestre 2007 (augmentation de capital du mois de mai 2007), ni sur l'exercice 2006.

## Options de souscription et d'achat d'actions

Le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions est égal à la moyenne des 20 cours de bourse précédant le Conseil d'administration qui décide de l'attribution.

La plus-value sur les options attribuées depuis 2004 (différence entre le cours de l'action à la date de levée de l'option et le prix d'exercice) est limitée à 100 % du prix d'exercice.

Les options de souscription d'actions attribuées en 2006, 2007 et janvier 2008 sont soumises à des conditions de performance du cours de l'action sur une période de 2 à 4 ans postérieure à la date d'attribution, en plus de la limitation à 100 % de la plus-value.

Les options de souscription d'actions attribuées en novembre 2008 sont soumises à des conditions de performance du cours de l'action sur une période de 2 à 6 ans postérieure à la date d'attribution, en plus de la limitation à 100% de la plus-value.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des charges sur options attribuées en 2008 sont les suivantes :

- volatilité de l'action : 23 % (attributions 2007 : 22 %, attributions 2006 : 20 %) ;
- taux d'intérêt sans risque : 2,97 % (attributions 2007 : 4,01 %, attributions 2006 : 3,63 %) ;
- taux de rendement : 2,07 % (attributions 2007 : 1,46 %, attributions 2006 : 1,31 %).

L'évolution du nombre d'options de souscription non échues est détaillée ci-après :

	Quantité <sup>(a)</sup>	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2008</b>	<b>7 376 361</b>	<b>31,37</b>
Levées d'options	-517 842	21,56
Options annulées et échues	-83 837	39,42
Attributions	1 568 080	33,17
<b>OPTION DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT AU 31 DECEMBRE 2008</b>	<b>8 342 762</b>	<b>32,34</b>
<b>Option de souscription et d'achat au 1<sup>er</sup> janvier 2007</b>	<b>7 335 570</b>	<b>28,00</b>
Levées d'options	-1 040 582	20,66
Options annulées et échues	-36 397	34,64
Attributions	1 117 770	43,65
<b>Option de souscription et d'achat au 31 décembre 2007</b>	<b>7 376 361</b>	<b>31,37</b>
<b>Option de souscription et d'achat au 1<sup>er</sup> janvier 2006</b>	<b>7 422 756</b>	<b>25,14</b>
Levées d'options	-973 102	19,00
Options annulées et échues	-44 824	28,84
Attributions	930 740	41,46
<b>Option de souscription et d'achat au 31 décembre 2006</b>	<b>7 335 570</b>	<b>28,00</b>

(a) Après division par 2 du nominal de l'action réalisée en juillet 2007.

La durée de vie résiduelle moyenne des options non exercées à la clôture est de 4,4 ans (2007 : 4,8 ans, 2006 : 5,3 ans). Le cours moyen pondéré de l'action Essilor sur l'exercice 2008 ressort à 36 euros (2007 : 44 euros, 2006 : 39 euros).

## Actions de performance

Depuis 2006, le Groupe Essilor procède à l'attribution d'actions gratuites soumises à des conditions de performance du cours de l'action (actions de performance).

Le nombre d'actions définitivement attribué, à l'issue d'une période de 2 à 6 ans suivant la date d'attribution, peut varier entre 0 et 100 % du nombre d'actions initialement attribué, en fonction de l'évolution du cours de l'action Essilor sur cette période par rapport au cours de référence à la date d'attribution (moyenne des 20 cours de bourse précédant le Conseil d'administration qui décide de l'attribution).

Le nombre maximum d'actions gratuites qui seraient attribuées si les conditions de performance étaient

réalisées est :

- attributions 2006 : 527 112 actions ;
- attributions 2007 : 601 643 actions ;
- attributions 2008 : 649 965 actions.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des charges sur les actions de performance attribuées en 2008 sont les suivantes :

- volatilité de l'action : 23 % (attributions 2007 : 22 %, attributions 2006 : 20 %) ;
- taux d'intérêt sans risque : 2,97 % (attributions 2007 : 4,01 %, attributions 2006 : 3,63 %) ;
- taux de rendement : 2,07 % (attributions 2007 : 1,46 %, attribution 2006 : 1,31 %).

**NOTE 6. AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS**

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Par nature</b>			
Reprises (dotations) aux provisions sur titres non consolidés	-1 530	-1 865	-2 363
Résultat sur rachat d'OCEANE	0	-54	-1 687
Gains (pertes) de change	-1 305	-6 546	-4 246
Variations de juste valeur des instruments financiers :			
- Part inefficace des couvertures de transactions futures	17	-323	116
- Part inefficace des couvertures d'investissement net	309	72	47
- Variations de juste valeur des autres instruments financiers	-1 717	3 935	-1 605
Dividendes des participations non consolidées	858	1 093	321
Autres produits (charges) financiers	0	0	-25
<b>TOTAL</b>	<b>-3 368</b>	<b>-3 688</b>	<b>-9 442</b>

Les résultats de change comprennent notamment les impacts des variations de change des prêts en devises consentis aux filiales du Groupe et sont contrebalancés par les variations de juste valeur des instruments de couverture adossés à ces prêts.

**NOTE 7. IMPOTS SUR LES RESULTATS****Charge (produit) d'impôt de la période**

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
Impôts courants	153 584	157 112	138 682
Impôts différés	-4 318	-1 163	-1 147
<b>TOTAL</b>	<b>149 266</b>	<b>155 949</b>	<b>137 534</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

**Analyse de la charge d'impôt**

<i>En % du résultat avant impôts</i>	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
Taux théorique	34,4	34,4	34,4
Effet des taux d'imposition des filiales étrangères, différents du taux français	-4,7	-3,7	-2,6
Effet des impositions à taux réduit, et des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	-0,5	0,6	-0,6
<b>TAUX EFFECTIF DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>29,2</b>	<b>31,3</b>	<b>31,2</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## Variation des impôts différés au bilan

La variation des impôts différés nets (actif - passif) au bilan s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>35 603</b>	<b>40 310</b>	<b>40 424</b>
Impôts différés constatés en situation nette	2 594	-3 866	-479
Produits (charges) nettes de la période	4 318	1 163	1 147
Evolution du périmètre, autres mouvements et change	-12 966	-2 004	-782
<b>Situation au 31 décembre</b>	<b>29 549</b>	<b>35 603</b>	<b>40 310</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

## Impôts différés actif non reconnus

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
Pertes fiscales reportables	6 089	7 526	5 869
Autres impôts différés actifs	2 328	1 096	70
<b>IMPÔTS DIFFERES ACTIF NON CONSTATES</b>	<b>8 417</b>	<b>8 622</b>	<b>5 939</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

Le taux d'impôt utilisé pour la détermination des impôts différés des sociétés françaises est de 34,43 % pour 2008, 2007 et 2006.

## Impôts différés par nature

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
Elimination des profits sur stocks	30 644	26 411	26 673
Différences de durées d'amortissements	-11 036	-11 158	-9 137
Provisions temporairement non déductibles	31 838	28 533	28 671
Emprunt obligataire Essilor (OCEANE)	104	-1 551	-4 903
Ecarts actuariels	4 067	2 404	6 922
Actifs et passifs reconnus lors d'une acquisition	-14 657		
Autres	-11 411	-9 036	-7 916
<b>TOTAL</b>	<b>29 549</b>	<b>35 603</b>	<b>40 310</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

Les autres impôts différés comprennent notamment les différences temporaires diverses résultant d'autres charges ou produits temporairement non déductibles ou imposables, de divers ajustements des comptes locaux aux normes du Groupe (crédit-bail, provisions réglementées, etc.), des actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables (principalement dans le Groupe d'intégration fiscale).

## Imposition différée sur paiements en actions

La CNCC a publié le 17 juillet 2008 une note qui requiert la comptabilisation en produit de toute économie d'impôts réalisée dans le cadre de plans de paiements en actions, quelqu'en soit les modalités de dénouement.

Jusqu'à présent, le Groupe ne constatait pas d'imposition différée sur sa charge de paiement en actions. Cette imposition différée est constatée à partir de l'exercice 2008 et est limitée à l'économie d'impôt que le Groupe s'attend à réaliser sur les plans d'attribution d'actions gratuites en cours. Les plans d'épargne en actions et d'options de souscription d'actions ne sont pas concernés car ils sont servis par création d'action ne permettant pas d'économie fiscale.

Les comptes 2007 et 2006 n'ont pas été retraités car les montants concernés ne sont pas significatifs. L'impact sur les comptes 2008 est un produit d'impôt différé de 1,6 million d'euros.

## Intégration fiscale

Les sociétés ESSILOR, TIKAI Vision (ex-Barbara), BBGR, BNL, DELAMARE, ESSIDEV, INVOPTIC, NOVISIA, OMI, OPTIM, OSE (non consolidée), et VARILUX UNIVERSITY (non consolidée) constituent un groupe d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'impôt. En 2008, les filiales consolidées du Groupe d'intégration fiscale ont généré des produits d'impôt de 2 millions d'euros (2007 : 3 millions d'euros ; 2006 : 2 millions d'euros).

## NOTE 8. EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIONNAIRES

La valeur nominale des actions s'élève à 0,18 euro par action.

En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le Groupe a procédé, en juillet 2007, à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0,35 euro à 0,36 euro puis à une division par 2 de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0,18 euro par action. Les nombres d'actions pour l'exercice 2006, indiqués ci-après, ont été retraités pour prendre en compte cette division.

### Evolution du nombre réel d'actions

	Nombre réel		
	2008	2007	2006
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>208 619 505</b>	<b>205 448 964</b>	<b>203 765 264</b>
Levées d'options de souscription	452 913	931 122	674 082
Souscription du FCP groupe ESSILOR	720 144	578 917	610 266
Echange d'actions propres pour OCEANE	188 752	8 820	20 150
Cessions d'actions propres sur levées d'options d'achat	64 929	109 460	299 020
Conversions ou échange sur OCEANE	167 674	2 772 404	0
Cessions (acquisitions) d'actions propres	-3 200 000	-1 230 182	80 182
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 31 décembre</b>	<b>207 013 917</b>	<b>208 619 505</b>	<b>205 448 964</b>
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	4 006 005	2 659 810	2 247 908

### Evolution du nombre moyen d'actions

	Nombre moyen pondéré		
	2008	2007	2006
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>208 619 505</b>	<b>205 448 964</b>	<b>203 765 264</b>
Levées d'options de souscription	95 765	173 409	106 386
Souscription du FCP groupe ESSILOR	230 851	175 815	194 082
Echange d'actions propres pour OCEANE	62 917	4 224	5 708
Cessions d'actions propres sur levées d'options d'achat	42 000	47 355	144 156
Conversions sur OCEANE	87 406	116 570	0
Cessions (acquisitions) d'actions propres	-2 263 839	-239 140	31 074
<b>Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 31 décembre</b>	<b>206 874 605</b>	<b>205 727 197</b>	<b>204 246 670</b>

Essilor a procédé à l'annulation de 1.600.000 actions d'autocontrôle en 2008, et de 700 000 actions d'autocontrôle en 2007.

Les Assemblées Générales Mixtes du 11 mai 2007 et du 14 mai 2008 ont conféré au Conseil d'administration les autorisations suivantes dans le domaine des augmentations de capital (art. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce) :

Date	Type d'autorisation et plafond	Validité	Expiration	Utilisation 2008
<b>11 mai 2007</b>				
16 <sup>ème</sup> résolution	Attribution d'options de souscription d'actions dans la limite de 3 % du capital social, au profit des salariés et dirigeants. <sup>(a)</sup>	38 mois	10 juillet 2010	Attribution de 1 568 080 options de souscription d'actions lors du conseil du 27 novembre 2008 (donnant droit à 1 action de 0,18 euro de nominal par levée d'option).
17 <sup>ème</sup> résolution	Attribution d'actions gratuites dans la limite de 3 % du capital social, au profit des salariés et dirigeants. <sup>(a)</sup>	38 mois	10 juillet 2010	Attribution de 90 860 actions de performance lors du conseil du 23 janvier 2008 Attribution de 559 125 actions de performance lors du conseil du 27 novembre 2008. (En cas d'attribution définitive, 1 action de performance donne droit à 1 action de 0,18 euro de nominal).
18 <sup>ème</sup> résolution	Limitation globale des autorisations d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites à un maximum de 3 % du capital social. <sup>(a)</sup>	38 mois	10 juillet 2010	Attributions 2008 : 3 888 326 options de souscription d'actions et actions de performance soit 1.84 % du capital
<b>14 mai 2008</b>				
16 <sup>ème</sup> résolution	Emission d'actions réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise d'Essilor ou des sociétés qui lui sont liées, maximum 2 % du capital social. <sup>(b)</sup>	26 mois	14 juillet 2010	Emission de 720 144 actions d'un nominal de 0,18 euro, soit une augmentation de capital hors prime d'émission de 129 625,92 euros souscrite par les FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans soit 0.34 % du capital.
17 <sup>ème</sup> et 18 <sup>ème</sup> résolutions	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription maximum : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1/3 du capital pour les augmentations de capital</li> <li>▪ 1 500 millions d'euros pour les titres d'emprunt</li> <li>▪ option de sur allocation de 15 %</li> </ul>	26 mois	14 Juillet 2010	Aucune.
19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> résolutions	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription, mais avec possibilité d'un délai de priorité maximum : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 % du capital pour les augmentations de capital</li> <li>▪ 1 milliard d'euros pour les titres d'emprunt</li> <li>▪ option de sur allocation de 15 %</li> </ul>	26 mois	14 Juillet 2010	Aucune.
21 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves : maximum 500 millions d'euros	26 mois	14 Juillet 2010	Aucune.

(a) Le prix de souscription pour les options de souscription d'actions et le cours de référence pour les actions gratuite est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution.

(b) Le prix de souscription ne peut être, ni inférieur de plus de 20 % à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration qui décide l'augmentation de capital, ni supérieur à cette moyenne.

**NOTE 9. RESULTAT PAR ACTION DILUE**

Le résultat net retenu pour le calcul du résultat par action dilué est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006<sup>(a)</sup></b>
Résultat net part du groupe <sup>(a)</sup>	382 356	366 740	328 733
Annulation des frais financiers sur OCEANE, nette d'impôts	5 075	7 561	7 608
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE DILUE</b>	<b>387 431</b>	<b>374 301</b>	<b>336 341</b>

(a) Compte tenu de l'option de comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

Le nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué est le suivant :

	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice	<b>206 874 605</b>	205 727 197	204 246 670
Dilution sur obligations convertibles	6 561 822	6 918 124	10 499 348
Dilution sur options de souscription	219 774	1 677 620	1 592 736
Dilution sur actions de performance	0	323 653	0
<b>NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS APRES DILUTION</b>	<b>213 656 201</b>	<b>214 646 594</b>	<b>216 338 754</b>

Les nombres d'actions pour l'exercice 2006, indiqués ci-dessus, ont été retraités pour prendre en compte la division par 2 de la valeur nominale de l'action réalisée en 2007.

En 2006, aucune dilution n'a été prise en compte pour l'attribution d'actions de performance réalisée en 2006 car la moyenne des cours mesurée à la clôture 2006 était inférieure au cours de référence à la date d'attribution.

En 2008, aucune dilution n'a été prise en compte pour les attributions d'actions de performance réalisées en 2006, 2007 et 2008 car la moyenne des cours mesurée à la clôture 2008 est inférieure au cours de référence à la date d'attribution.

## NOTE 10. ECARTS D'ACQUISITION

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution de périmètre et acquisitions	Autres mouvements	Ecart de conversion	Dotations aux dépréciations	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>						
Valeur brute	607 770	359 542	- 5 505	11 524		973 331
Dépréciations	16 623			- 933	36	15 726
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>591 147</b>	<b>359 542</b>	<b>- 5 505</b>	<b>12 457</b>	<b>- 36</b>	<b>957 605</b>
<b>2007</b>						
Valeur brute	489 008	152 624	4 551	- 38 413		607 770
Dépréciations	14 237	210		- 117	2 293	16 623
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>474 771</b>	<b>152 414</b>	<b>4 551</b>	<b>- 38 296</b>	<b>- 2 293</b>	<b>591 147</b>
<b>2006</b>						
Valeur brute	464 526	53 341	11 459	- 40 318		489 008
Dépréciations	13 489	- 2 224		31	2 941	14 237
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>451 037</b>	<b>55 565</b>	<b>11 459</b>	<b>- 40 349</b>	<b>- 2 941</b>	<b>474 771</b>

En 2007 et en 2008, les autres mouvements comprennent principalement les impacts de rachats de minoritaires et les ajustements sur l'estimation du prix d'exercice des options de vente des actionnaires minoritaires des sociétés intégrées.

Ce poste comprend aussi les fonds de commerce reconnus dans les filiales lors d'une acquisition d'actifs.

En 2006, les autres mouvements pour 11,5 millions d'euros comprennent principalement les éléments suivants :

- ajustement de la juste valeur des actifs acquis auprès de Johnson & Johnson : les écarts d'acquisition des opérations réalisées en 2005 ont été déterminés sur la base de justes valeurs provisoires des actifs acquis ainsi que des passifs et passifs éventuels assumés. Au cours de la période, les justes valeurs relatives à l'acquisition de l'activité verres ophtalmiques de Johnson & Johnson, représentant un actif net de 36,7 millions d'euros en 2005, ont été ajustées à leur montant définitif. Cet ajustement se traduit par une minoration de la juste valeur des immobilisations corporelles acquises de 6,4 millions d'euros et une majoration des écarts d'acquisition pour le même montant ;

- ajustement sur l'estimation du prix d'exercice des options de vente des actionnaires minoritaires des sociétés intégrées.

Les principales augmentations des écarts d'acquisition résultent :

- en 2008, de l'acquisition du groupe Satisloh, des acquisitions en Europe (Galileo en Italie, Nika en Allemagne, Omega en République Tchèque), de laboratoires aux Etats-Unis (principalement Interstate, Empire et Pech Optical) ;
- en 2007, des acquisitions en France (Novacel), aux Etats-Unis (principalement KB Co et Sutherlin) et en Asie (groupe ILT) ;
- en 2006, des acquisitions aux Etats-Unis (principalement Precision Optical Tennessee et Connecticut, Accu Rx, Homer Optical) et en Inde (GKB RX).

Les écarts d'acquisition des sociétés acquises dans la période ne sont pas définitifs, ils sont susceptibles de modification dans les 12 mois qui suivent l'acquisition de la société.

La répartition par secteur de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Europe	181 981	140 646	61 145
Amérique du Nord	486 702	395 617	379 416
Reste du Monde	52 915	54 884	34 210
Equipements de laboratoire	236 007	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>957 605</b>	<b>591 147</b>	<b>474 771</b>

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition ont été effectués au 30 juin 2008, et revus au 31 décembre 2008 en accord avec les principes et méthodes définis en Note 1.21.

Le coût moyen pondéré du capital du Groupe retenu pour l'exercice 2008 est de 8 % (2007 : 8 %, 2006 : 8 %). Compte tenu des primes de risque calculées, les principaux taux effectifs d'actualisation ont été les suivants :

- Zone Amérique du Nord : 8 % (2007 : 8 %, 2006 : 8 %) ;
- Zone Europe : 8 % (2007 : 8 %, 2006 : 8 %) ;
- Zone Amérique du Sud : 9 % (2007 : 9 %, 2006 : 10 %) ;
- Zone ASEAN : 7 % (2007 : 9 %, 2006 : non applicable) ;
- Japon : 6 % (2007 : 9 %, 2006 : 9 %) ;
- Corée : 10 % (2007 : 9 %, 2006 : 9 %) ;
- Inde : 12 % (2007 : 9 %, 2006 : 10 %) ;
- Chine : 9 % (2007 : 9 %, 2006 : 10 %) ;
- Australie / Nouvelle Zélande : 8 % (2007 : 9 %, 2006 : 9 %) ;
- Equipements de laboratoire : 8 % (2007 et 2006 : non applicable) ;
- Usines : 9 % (2007 : 9 %, 2006 : 10 %).

Le taux de croissance à l'infini a été fixé entre 0 % et 3 % (entre 2 % et 5 % en 2006 et 2007), les taux les plus élevés étant appliqués aux pays émergents.

Au 30 juin 2008, les résultats réels de l'année 2007, les résultats estimés pour l'année 2008, et les budgets 2009

ont été pris en compte. Lors de la mise à jour au 31 décembre 2008, les chiffres définitifs 2008 ont été intégrés.

Les écarts d'acquisition pour lesquels des dépréciations ont été enregistrées sont les suivants :

**En 2008 :**

- aucun écart d'acquisition n'a été déprécié.

**En 2007 :**

- Europe : BNL : 1,4 million d'euros ;
- Afrique du Sud : 0,9 million d'euros.

**En 2006 :**

- Europe : Jacques Denis : 0,38 million d'euros ; BNL : 0,7 million d'euros ; BBGR Svenska : 1,6 million d'euros ;
- Amérique Nord : Groupe Mexique 0,22 million d'euros.

Le total des dépréciations enregistrées se monte donc à 2,3 millions d'euros en 2007 et à 2,9 millions d'euros en 2006.

Une variation de 0,5 % à la hausse du taux d'actualisation de référence générerait une dépréciation de l'ordre de 1 à 2 % de la valeur nette des écarts d'acquisition à la date du 31 décembre 2008.

Une variation de 0,5 % à la baisse du taux de croissance à l'infini générerait une dépréciation de l'ordre de 1 à 1,5 % de la valeur nette des écarts d'acquisition à la date du 31 décembre 2008.

## NOTE 11. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotations amortissements et provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>							
Marques	37 058	12 213	31		1 757		51 059
Concessions, brevets, licences	161 626	16 088	15 586	3 026	6 314		196 588
Autres immobilisations incorporelles	36 320	49 302	13 526	19	- 1 027		98 102
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>235 004</b>	<b>77 603</b>	<b>29 143</b>	<b>3 045</b>	<b>7 044</b>	<b>0</b>	<b>345 749</b>
Amortissements	113 368	2 368		2 974	2 530	25 208	140 500
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>121 636</b>	<b>75 235</b>	<b>29 143</b>	<b>71</b>	<b>4 514</b>	<b>- 25 208</b>	<b>205 249</b>
<b>2007</b>							
Marques	40 710				- 3 652		37 058
Concessions, brevets, licences	148 909	4 665	17 502	2 485	- 6 965		161 626
Autres immobilisations incorporelles	26 646	- 1 921	11 402	131	324		36 320
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>216 265</b>	<b>2 744</b>	<b>28 904</b>	<b>2 616</b>	<b>- 10 293</b>	<b>0</b>	<b>235 004</b>
Amortissements	98 099	392		2 023	- 3 840	20 740	113 368
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>118 166</b>	<b>2 352</b>	<b>28 904</b>	<b>593</b>	<b>- 6 453</b>	<b>- 20 740</b>	<b>121 636</b>
<b>2006</b>							
Marques	44 735				- 4 025		40 710
Concessions, brevets, licences	140 340	3 168	16 569	3 870	- 7 298		148 909
Autres immobilisations incorporelles	24 562	- 3 011	6 560	507	- 958		26 646
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>209 637</b>	<b>157</b>	<b>23 129</b>	<b>4 377</b>	<b>- 12 281</b>	<b>0</b>	<b>216 265</b>
Amortissements	85 442	495		3 975	- 4 367	20 504	98 099
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>124 195</b>	<b>- 338</b>	<b>23 129</b>	<b>402</b>	<b>- 7 914</b>	<b>- 20 504</b>	<b>118 166</b>

Les immobilisations en cours s'élevaient à 21.9 millions d'euros à fin 2008 (15 millions d'euros en 2007 ; 8.9 millions d'euros en 2006).

Les marques correspondent à des actifs incorporels identifiés lors de l'affectation du prix d'acquisition des sociétés américaines The Spectacle Lens Group (division verre ophtalmique du Groupe Johnson & Johnson), Omega (devenue Essilor Laboratories of America Inc- Floride) et Nassau.

Les marques à durée de vie non définie concernent principalement les Etats-Unis et représentent une valeur nette de 31 millions d'euros à fin 2008 (2007 : 29 millions d'euros ; 2006 : 32 millions de euros), et depuis 2008, le groupe Satisloh pour une valeur nette de 8 millions d'euros.

En 2008, les autres immobilisations incorporelles comprennent, entre autres, les actifs de relation clientèle identifiés lors des acquisitions. Il n'existait pas d'actifs de relation clientèle en 2007 et 2006.

**NOTE 12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

(Y compris immobilisations en location financement)

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotations amortissements et provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>							
Terrains	34 504	1 569	1 596	485	1 372		38 556
Constructions	400 649	23 750	29 880	6 308	6 376		454 347
Matériel industriel	1 037 916	45 752	92 348	36 773	- 3 493		1 135 750
Autres immobilisations corporelles	310 144	- 21 862	32 489	14 545	- 2 814		303 412
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 783 213</b>	<b>49 209</b>	<b>156 313</b>	<b>58 111</b>	<b>1 441</b>	<b>0</b>	<b>1 932 065</b>
Amortissements cumulés	1 042 612	12 268		53 560	- 1 114	120 375	1 120 581
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>740 601</b>	<b>36 941</b>	<b>156 313</b>	<b>4 551</b>	<b>2 555</b>	<b>- 120 375</b>	<b>811 484</b>
<b>2007</b>							
Terrains	26 423	5 155	4 092	16	- 1 150		34 504
Constructions	366 731	12 912	36 629	3 944	- 11 679		400 649
Matériel industriel	962 554	47 802	94 680	32 744	- 34 376		1 037 916
Autres immobilisations corporelles	316 042	- 48 935	64 267	10 835	- 10 395		310 144
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 671 750</b>	<b>16 934</b>	<b>199 668</b>	<b>47 539</b>	<b>- 57 600</b>	<b>0</b>	<b>1 783 213</b>
Amortissements cumulés	1 000 493	2 242		42 590	- 30 374	112 841	1 042 612
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>671 257</b>	<b>14 692</b>	<b>199 668</b>	<b>4 949</b>	<b>- 27 226</b>	<b>- 112 841</b>	<b>740 601</b>
<b>2006</b>							
Terrains	27 378	865	285	1 062	- 1 043		26 423
Constructions	353 933	23 093	24 416	20 729	- 13 982		366 731
Matériel industriel	954 624	31 110	70 284	53 858	- 39 606		962 554
Autres immobilisations corporelles	279 944	- 28 036	84 796	9 916	- 10 746		316 042
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 615 879</b>	<b>27 032</b>	<b>179 781</b>	<b>85 565</b>	<b>- 65 377</b>	<b>0</b>	<b>1 671 750</b>
Amortissements cumulés	978 537	16 765		69 502	- 37 000	111 693	1 000 493
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>637 342</b>	<b>10 267</b>	<b>179 781</b>	<b>16 063</b>	<b>- 28 377</b>	<b>- 111 693</b>	<b>671 257</b>

Le montant des immobilisations en cours s'élève à 53.8 millions d'euros à fin 2008 (71 millions d'euros à fin 2007 ; 85.4 millions d'euros à fin 2006).

**NOTE 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : BIENS EN LOCATION FINANCEMENT**

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de conversion	Dotations amortissements et provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>							
Terrains	850						850
Constructions	13 512		53		19		13 584
Autres immobilisations corporelles	21 926	- 5 112	2 355	357	726		19 538
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>36 288</b>	<b>- 5 112</b>	<b>2 408</b>	<b>357</b>	<b>745</b>	<b>0</b>	<b>33 972</b>
Amortissements cumulés	22 311	- 5 982		257	522	1 497	18 091
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>13 977</b>	<b>870</b>	<b>2 408</b>	<b>100</b>	<b>223</b>	<b>- 1 497</b>	<b>15 881</b>
<b>2007</b>							
Terrains	850						850
Constructions	15 558	- 2 022	9		- 33		13 512
Autres immobilisations corporelles	12 696	7 227	2 449	110	- 336		21 926
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>29 104</b>	<b>5 205</b>	<b>2 458</b>	<b>110</b>	<b>- 369</b>	<b>0</b>	<b>36 288</b>
Amortissements cumulés	21 625	- 686		110	- 303	1 785	22 311
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>7 479</b>	<b>5 891</b>	<b>2 458</b>	<b>0</b>	<b>- 66</b>	<b>- 1 785</b>	<b>13 977</b>
<b>2006</b>							
Terrains	957	- 107					850
Constructions	14 970	664	312	375	- 13		15 558
Autres immobilisations corporelles	15 860	- 965	513	1 863	- 849		12 696
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>31 787</b>	<b>- 408</b>	<b>825</b>	<b>2 238</b>	<b>- 862</b>	<b>0</b>	<b>29 104</b>
Amortissements cumulés	23 091	- 622		1 248	- 757	1 161	21 625
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>8 696</b>	<b>214</b>	<b>825</b>	<b>990</b>	<b>- 105</b>	<b>- 1 161</b>	<b>7 479</b>

**NOTE 14. SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE**

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont les suivantes :

Sociétés	Pays	2008		2007		2006	
		% intérêts	% Contrôle	% intérêts	% Contrôle	% intérêts	% Contrôle
Groupe Transitions	<sup>(a)</sup>	49	49	49	49	49	49
Groupe Sperian Protection	France	15	23	15	23	15	24
VisionWeb	Etats-Unis	44	44	44	44	44	44

(a) Voir détail en note 34.

Les contributions de ces entités à la quote-part des fonds propres et du résultat (net d'impôt) des sociétés mises en équivalence se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2008		2007		2006	
	Part des fonds propres	Part dans le résultat net	Part des fonds propres	Part dans le résultat net	Part des fonds propres	Part dans le résultat net
Groupe Transitions	84 255	18 758	80 296	19 895	80 593	22 196
Groupe Sperian Protection	90 989	7 295	87 178	8 848	86 173	6 303
VisionWeb <sup>(a)</sup>	-10 554	0	-9 978	0	-11 170	0
<b>TOTAL</b>	<b>164 690</b>	<b>26 053</b>	<b>157 496</b>	<b>28 743</b>	<b>155 596</b>	<b>28 499</b>

(a) En plus de l'investissement d'origine, Essilor détient des intérêts à long terme qui font partie de l'investissement net dans Vision Web.

Sur la base du cours de clôture au 31 décembre 2008 de 44,725 euros, la valeur boursière de la participation dans le Groupe Sperian Protection ressort à 51,5 millions d'euros. Les autres participations consolidées par mise en équivalence ne sont pas cotées.

Selon IAS 28.29 et IAS 28.30, lorsque les pertes accumulées sont supérieures à l'investissement net dans une filiale mise en équivalence, les pertes ne sont plus reconnues. Ces pertes seront imputées sur les profits éventuels dégagés dans le futur.

**Part du Groupe dans le bilan cumulé des sociétés consolidées par équivalence**

En milliers d'euros	Décembre 2008	Décembre 2007	Décembre 2006
Immobilisations nettes	150 470	134 998	128 931
Autres actifs non courants	18 656	21 248	14 020
Actifs courants	146 092	130 296	124 618
Passifs non courants	45 491	32 731	38 137
Passifs courants	110 255	101 855	78 067

Les écarts d'acquisition nets constatés sur les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 4,9 millions d'euros pour 2008, 2007 et 2006 et concernent uniquement le Groupe Sperian Protection. Ces écarts n'ont pas fait l'objet d'une dépréciation en 2008 au regard des perspectives de croissance favorable à moyen terme du groupe Sperian.

## NOTE 15. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières à la juste valeur répondent à la définition d'actifs financiers « disponibles à la vente » au sens de la norme IAS39 (cf. note 1.24).

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Evolution du périmètre et autres mouvements	Acquisitions, nouveaux prêts	Cessions, remboursements	Ecart de conversion	Rééval.	Dotation nette aux provisions	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>								
<b>Immobilisations financières à la juste valeur</b>	<b>11 567</b>	<b>641</b>	<b>4 933</b>	<b>647</b>	<b>191</b>	<b>-1 698</b>	<b>-929</b>	<b>14 058</b>
- Participations non consolidées	8 335	1 483	4 868	557	117	-1 508	-929	11 809
- Autres titres immobilisés	3 232	-842	65	90	74	-190	0	2 249
<b>Immobilisations financières au coût amorti</b>	<b>27 607</b>	<b>-5 878</b>	<b>12 942</b>	<b>1 027</b>	<b>-3 456</b>	<b>0</b>	<b>-32</b>	<b>30 156</b>
- Prêts et intérêts courus	27 703	-5 878	12 942	1 027	-3 456	0	0	30 284
- Dépréciations	96						32	128
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>39 174</b>	<b>-5 237</b>	<b>17 875</b>	<b>1 674</b>	<b>-3 265</b>	<b>-1 698</b>	<b>-961</b>	<b>44 214</b>
<b>2007</b>								
<b>Immobilisations financières à la juste valeur</b>	<b>11 140</b>	<b>0</b>	<b>2 448</b>	<b>174</b>	<b>-126</b>	<b>57</b>	<b>-1 778</b>	<b>11 567</b>
- Participations non consolidées	7 794	0	2 440	120	-105	217	-1 891	8 335
- Autres titres immobilisés	3 346	0	8	54	-21	-160	113	3 232
<b>Immobilisations financières au coût amorti</b>	<b>23 517</b>	<b>-67</b>	<b>7 279</b>	<b>1 800</b>	<b>-1 682</b>	<b>0</b>	<b>360</b>	<b>27 607</b>
- Prêts et intérêts courus	23 973	-67	7 279	1 800	-1 682	0	0	27 703
- Dépréciations	456						-360	96
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>34 657</b>	<b>-67</b>	<b>9 727</b>	<b>1 974</b>	<b>-1 808</b>	<b>57</b>	<b>-1 418</b>	<b>39 174</b>
<b>2006</b>								
<b>Immobilisations financières à la juste valeur</b>	<b>19 618</b>	<b>-7 622</b>	<b>2 150</b>	<b>328</b>	<b>-178</b>	<b>-132</b>	<b>-2 368</b>	<b>11 140</b>
- Participations non consolidées	16 313	-7 622	2 136	328	-102	0	-2 603	7 794
- Autres titres immobilisés	3 305		14	0	-76	-132	235	3 346
<b>Immobilisations financières au coût amorti</b>	<b>21 790</b>	<b>-1 181</b>	<b>7 024</b>	<b>2 205</b>	<b>-1 758</b>	<b>0</b>	<b>-153</b>	<b>23 517</b>
- Prêts et intérêts courus	22 099	-1 187	7 024	2 205	-1 758			23 973
- Dépréciations	309	-6					153	456
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>41 408</b>	<b>-8 803</b>	<b>9 174</b>	<b>2 533</b>	<b>-1 936</b>	<b>-132</b>	<b>-2 521</b>	<b>34 657</b>

**NOTE 16. STOCKS**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Matières premières, autres approvisionnements	169 154	140 619	132 052
Marchandises	95 470	87 151	71 278
Produits finis, semi-finis, en-cours	210 675	165 827	167 803
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>475 299</b>	<b>393 597</b>	<b>371 133</b>

**NOTE 17. CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION COURANTES**

La décomposition des créances d'exploitation est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Créances clients</b>			
Valeur brute	666 619	587 899	538 440
Dépréciations des comptes clients	-42 847	-38 637	-39 294
<b>Valeur nette des créances clients</b>	<b>623 772</b>	<b>549 262</b>	<b>499 146</b>
<b>Autres créances d'exploitation</b>			
Valeur brute	61 462	56 531	52 014
Dépréciations des autres créances d'exploitation	-437	-437	-147
<b>Valeur nette des autres créances d'exploitation</b>	<b>61 025</b>	<b>56 094</b>	<b>51 867</b>
<b>TOTAL DES CREANCES D'EXPLOITATION COURANTES (NET)</b>	<b>684 797</b>	<b>605 356</b>	<b>551 013</b>

La décomposition des dettes d'exploitation est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Dettes fournisseurs	293 514	272 626	249 487
Dettes fiscales et sociales	183 815	167 215	152 968
Autres dettes d'exploitation courante	154 616	158 593	152 238
<b>TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION COURANTES</b>	<b>631 945</b>	<b>598 434</b>	<b>554 693</b>

## NOTE 18. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La décomposition par nature est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Disponibilités	185 975	145 721	126 851
OPCVM monétaires assimilées à de l'équivalent de trésorerie	287 383	120 048	399 879
Billet de trésorerie et certificats de dépôt (échéance inférieure à 3 mois)	20 000	410 000	50 696
Autres	12 213	20 233	7 463
<b>TOTAL</b>	<b>505 571</b>	<b>696 002</b>	<b>584 889</b>

## NOTE 19. ECARTS DE CONVERSION

La répartition par devises de l'écart de conversion est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006<sup>(a)</sup></b>
Dollar américain	-38 626	-70 312	-19 534
Réal brésilien	1 250	19 609	13 222
Bath thaïlandais	519	-2 180	4 613
Pesos philippin	-3 038	1 085	-2 190
Yen	4 447	-7 751	-6 111
Dollar canadien	-5 314	6 096	2 392
Yuan chinois	6 136	-2 213	-407
Livre anglaise	-12 950	-1 890	1 052
Dollar de Singapour	1 858	-376	546
Roupie indienne	-7 399	-2 277	-2 289
Sloty polonais	601	1 689	1 140
Wong coréen	-5 455	429	2 983
Dollar Australien	-5 597	-210	17
Dollar Néozélandais	-1 610	-71	49
Autres devises	-5 057	-2 875	118
<b>TOTAL</b>	<b>-70 235</b>	<b>-61 247</b>	<b>-4 399</b>

(a) Compte tenu de l'option de comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

**NOTE 20. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES**

Les engagements du Groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent principalement :

- des compléments de retraite (France, Allemagne, Royaume Uni, Etats-Unis) ;
- des indemnités de fin de carrière (France et d'autres pays européens) ;
- d'autres avantages à long terme (médailles du travail en France et équivalents dans d'autres pays).

A la clôture, les provisions pour retraites nettes se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006<sup>(a)</sup></b>
Valeur actuelle des engagements :			
- Engagements couverts en partie ou totalement par un fonds	115 617	110 395	115 739
- Engagements non couverts par un fonds	79 000	62 316	66 370
Valeur de marché des actifs des fonds	- 59 111	- 62 179	- 61 180
Eléments différés :			
- Coût des services passés non comptabilisés	- 3 798	- 4 666	- 5 524
<b>PROVISIONS POUR RETRAITES</b>	<b>131 708</b>	<b>105 866</b>	<b>115 405</b>
dont en provisions pour retraites au passif	132 401	106 890	116 245
dont en actifs non courants (régimes surcouverts)	693	1 024	840

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

Par grande nature de régime, la provision 2008 se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Engagement	Fonds	Eléments différés	<b>Provision 2008</b>
Retraites (compléments de retraite, garantie de ressources)	146 181	- 56 980	- 4 837	84 364
Indemnités de départ à la retraite	33 291	- 2 131	1 039	32 199
Autres avantages	15 145	0	0	15 145
<b>TOTAL</b>	<b>194 617</b>	<b>- 59 111</b>	<b>- 3 798</b>	<b>131 708</b>

L'évolution des provisions nettes s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006<sup>(a)</sup></b>
<b>PROVISIONS NETTES AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>105 866</b>	<b>115 405</b>	<b>108 263</b>
Variation des écarts actuariels reconnue en capitaux propres	9 047	-12 106	4 114
Dotations nettes	3 045	4 425	5 579
Change	603	-2 005	-1 541
Périmètre	13 048	18	0
Autres mouvements	99	129	-1 010
<b>PROVISIONS NETTES A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>131 708</b>	<b>105 866</b>	<b>115 405</b>
dont pertes (gains) actuariels en capitaux propres à la clôture	19 028	10 517	22 867

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

La dotation nette constatée se décompose de la manière suivante :

<b>Produits (charges)</b> <i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006<sup>(a)</sup></b>
Coût des services rendus sur la période	- 5 723	- 6 808	- 7 578
Charge d'intérêt sur l'actualisation	- 8 108	- 7 520	- 7 270
Rendement attendu des actifs des fonds	3 382	3 055	2 995
Écarts actuariels sur avantages à court terme	117	156	- 128
Amortissement des services passés	- 860	- 1 227	- 860
Autres	- 236	- 625	- 20
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>- 11 428</b>	<b>- 12 969</b>	<b>- 12 861</b>
Contributions aux fonds	2 798	3 639	4 857
Prestations payées	5 585	4 905	2 425
<b>REPRISE (DOTATION) NETTE</b>	<b>- 3 045</b>	<b>- 4 425</b>	<b>- 5 579</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

L'évolution de la valeur actuelle de l'engagement est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006<sup>(a)</sup></b>
<b>Valeur actuelle de l'engagement au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>172 711</b>	<b>182 109</b>	<b>164 425</b>
Coût des services rendus sur la période	5 892	6 773	7 578
Charge d'intérêt sur l'actualisation	8 108	7 520	7 270
Contributions des salariés	933	975	983
Prestations payées	-8 472	-8 454	-8 188
Écarts actuariels	-68	-13 881	2 389
Autres mouvements	3 857	1 311	9 739
Effets de périmètre	13 008	18	0
Écarts de conversion	-1 352	-3 660	-2 087
<b>Valeur actuelle de l'engagement au 31 décembre</b>	<b>194 617</b>	<b>172 711</b>	<b>182 109</b>

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

Les principaux taux d'actualisation retenus pour l'évaluation de ces engagements en 2008 sont :

- pour les pays de la zone Euro : 5,50 % pour les plans à long terme (5,25 % en 2007 ; 4,50 % en 2006) et 5,25 % pour les médailles du travail en France (5,0 % en 2007 ; 4,25 % en 2006) ;
- pour le Royaume-Uni : 6,5 % (5,75 % en 2007 et 5,0 % en 2006) ;
- pour les Etats-Unis : 6,0 % (6,0 % en 2007 ; 5,75 % en 2006).

Une hypothèse importante prise en compte dans l'évaluation des engagements de retraite et assimilés est le taux d'actualisation.

Conformément à la norme IAS19, les taux ont été déterminés par zone monétaire en se référant au rendement d'obligations privées de première qualité et de maturité équivalente à la durée des plans, ou au rendement des obligations d'état quand le marché privé n'est pas suffisamment liquide. Dans le contexte de crise financière actuelle, le Groupe s'est assuré de la pertinence

des indices externes pris en référence, notamment au regard de la qualité des émetteurs retenus et de la liquidité des marchés obligataires. Le cas échéant, ces indices externes ont été retraités, notamment en retirant certains émetteurs financiers dont la qualité a été dégradée par les agences de notation courant décembre.

A titre d'information complémentaire, si les taux d'actualisation avaient été inférieurs de 25 points de base par rapport aux taux finalement retenus, l'obligation totale du Groupe aurait augmenté de 5 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Le taux moyen pondéré d'augmentation des salaires retenu pour l'ensemble des engagements en 2008 ressort à 2,7 % (3,0 % en 2007 ; 2,9 % en 2006).

Les écarts actuariels constatés proviennent d'ajustements d'expérience (différences entre les hypothèses retenues et les données réelles) et de changements d'hypothèses. En 2008, les écarts actuariels provenant d'ajustements d'expérience représentent 5 % de la valeur actuelle de l'engagement à la clôture (2007 : 1,5 %, 2006 : 0,7 %).

L'évolution de la juste valeur des actifs des fonds est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006<sup>(a)</sup></b>
<b>Valeur de marché des actifs des fonds au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>62 179</b>	<b>61 180</b>	<b>49 906</b>
Contributions versées aux fonds	7 137	7 802	5 840
Prestations payées	-7 226	-7 712	-5 763
Rendements attendus des actifs des fonds	3 382	3 055	2 995
Ecart actuariels	-8 731	-1 206	-1 135
Autres mouvements	4 448	755	9 887
Effets de périmètre	0	0	0
Ecart de conversion	-2 078	-1 695	-550
<b>Valeur de marché des actifs des fonds au 31 décembre</b>	<b>59 111</b>	<b>62 179</b>	<b>61 180</b>
Rendements réels des actifs des fonds	-5 349	1 849	1 860

(a) Comptes retraités compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf note 1.3)

Le rendement des actifs des fonds est déterminé en fonction de l'allocation des actifs et des taux d'actualisation retenus.

Le rendement moyen pondéré attendu des actifs des fonds retenu en 2008 ressort à 5,39% (4,8 % en 2007 ; 4,6 % en 2006) dont :

- Pays de la zone Euro : 4,5 % à 5,1 % (2006 et 2007 : 4,5 % à 5,1 %) ;
- Royaume-Uni : 7,25 % (2007 : 6,5 % ; 2006 : 6,3 %).

La composition par nature des actifs des fonds à fin 2008 est la suivante :

- Actions : 19 % ;
- Obligations : 13 % ;
- Fonds généraux d'assurances : 46 % ;
- Immobilier : 1 % ;
- Autres : 21 %.

En 2006, les autres mouvements constatés dans la variation de l'engagement et des actifs du fonds, pour respectivement 9,7 millions d'euros et 9,9 millions d'euros, comprennent principalement l'impact de la prise en compte, simultanément et pour un même montant, des engagements et des actifs du fonds concernant les retraités du régime de retraite aux Pays-Bas .

Concernant 2008, la dette et les actifs du plan suisse concernant des inactifs ont été réintégrés aux évaluations d'engagement net de retraites pour respectivement 5 971 milliers de francs suisse pour l'engagement et 5 550 milliers de francs suisse pour le fonds.

En Suède, Essilor participe dans un régime multi employeurs à prestations définies. L'assureur en charge de la gestion de ce régime n'étant pas en mesure de déterminer la part d'Essilor dans ce régime, l'engagement est traité comme un régime à cotisations définies conformément à la norme IAS 19.

## NOTE 21. PROVISIONS POUR RISQUES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Reprises sans objet	Change	Périmètre	Autres mouvements	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>								
Provisions pour risques sur filiales et participations	748	79	-746					81
Provisions pour restructurations	510	1 474	-483	-5	38	727	41	2 302
Provisions pour garanties	15 647	4 338	-2 769	-420	202	2 122	250	19 370
Autres risques	7 647	8 785	-3 641	-219	-76	3 041	-570	14 967
<b>TOTAL</b>	<b>24 552</b>	<b>14 676</b>	<b>-7 639</b>	<b>-644</b>	<b>164</b>	<b>5 890</b>	<b>-279</b>	<b>36 720</b>
<b>2007</b>								
Provisions pour risques sur filiales et participations	285	463						748
Provisions pour restructurations	2 184	125	-1 739	-19	-21		-20	510
Provisions pour garanties	14 354	4 462	-3 872	-174	-959	1 113	723	15 647
Autres risques	6 527	3 773	-2 494	-83	-146	51	19	7 647
<b>TOTAL</b>	<b>23 350</b>	<b>8 823</b>	<b>-8 105</b>	<b>-276</b>	<b>-1 126</b>	<b>1 164</b>	<b>722</b>	<b>24 552</b>
<b>2006</b>								
Provisions pour risques sur filiales et participations	502		-217					285
Provisions pour restructurations	7 737	737	-5 737	-240	-307		-6	2 184
Provisions pour garanties	12 742	5 769	-4 948	-10	-887	348	1 340	14 354
Autres risques	5 340	3 212	-1 575	-457	-102	-33	142	6 527
<b>TOTAL</b>	<b>26 321</b>	<b>9 718</b>	<b>-12 477</b>	<b>-707</b>	<b>-1 296</b>	<b>315</b>	<b>1 476</b>	<b>23 350</b>

**NOTE 22. ENDETTEMENT NET ET DETTES FINANCIERES****22.1. ENDETTEMENT NET**

L'endettement net du Groupe s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
OCEANE	168 310	172 111	252 794
Autres dettes financières à long terme	269 307	263 472	10 203
Dettes financières à court terme	190 872	10 751	168 340
Concours bancaires courants	18 806	18 838	15 016
Intérêts courus	3 157	2 401	3 655
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>650 452</b>	<b>467 573</b>	<b>450 008</b>
Autres placements de trésorerie <sup>(a)</sup>	32 538	31 179	75 147
Equivalents de trésorerie	319 596	550 281	458 038
Trésorerie	185 975	145 721	126 851
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>538 109</b>	<b>727 181</b>	<b>660 036</b>
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>112 343</b>	<b>-259 608</b>	<b>-210 028</b>

(a) Autres placements de trésorerie considérés par le Groupe comme entrant dans le calcul de l'endettement net (note 1.28).

En février 2007, une partie de la dette intragroupe d'Essilor of America (Etats-Unis) a été refinancée à hauteur de 250 millions d'euros, via un financement structuré mis en place au niveau de la filiale.

**22.2. DETTES FINANCIERES**

Par échéance, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Dettes à moins de 1 an	212 835	31 990	187 011
Dettes entre 1 an et 5 ans	183 778	186 591	262 543
Dettes à plus de 5 ans	253 839	248 992	454
<b>TOTAL</b>	<b>650 452</b>	<b>467 573</b>	<b>450 008</b>

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Dollar américain	68	260	10
Euro	572	200	423
Yen	1	1	1
Autres devises	9	6	16
<b>TOTAL</b>	<b>650</b>	<b>467</b>	<b>450</b>

La juste valeur de la dette est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
OCEANE	203 416	283 643	431 261
Autres dettes financières à long terme	269 307	263 472	10 203
Dettes financières à court terme	190 872	10 751	168 340
Concours bancaires courants et intérêts courus	21 963	21 239	18 671
<b>TOTAL</b>	<b>685 558</b>	<b>579 105</b>	<b>628 475</b>

La juste valeur de l'OCEANE correspond à sa valeur boursière. Celle-ci n'est pas directement comparable à sa valeur comptable qui exclut la composante option d'achat constatée en fonds propres.

Redevances à payer sur immobilisations acquises en location financement :

<i>En milliers d'euros</i>	2008		2007		2006	
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts
Redevances à moins d'un an	2 228	299	2 755	239	1 728	106
Redevances entre 1 an et 5 ans	6 361	448	5 037	366	2 203	224
Redevances à plus de 5 ans	330	4	334	20	454	35
<b>TOTAL REDEVANCES</b>	<b>8 919</b>	<b>751</b>	<b>8 126</b>	<b>625</b>	<b>4 385</b>	<b>365</b>

### Obligation convertible (OCEANE)

Le Groupe a émis en juillet 2003 un emprunt représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ ou d'échange en actions existantes (OCEANE) de 309 millions d'euros, d'échéance juillet 2010, avec option de remboursement anticipé en juillet 2008. Les principales caractéristiques de cet emprunt convertible sont les suivantes :

- nombre d'obligations émises à l'origine : 6 040 212 ;
- valeur nominale unitaire des obligations : 51,15 euros ;
- durée : 7 ans ;
- intérêt annuel : 1,50 % payable à terme échu le 2 juillet de chaque année ;
- parité de conversion : 2 actions Essilor pour 1 obligation, compte tenu de la division par 2 du nominal de l'action réalisée en 2007 et sous réserves d'ajustements prévus en cas d'opérations financières ;
- amortissement normal : le 2 juillet 2010 pour un montant de 53,54 euros par obligation, soit 104,7 % de la valeur nominale de l'obligation ;
- amortissement anticipé, au gré des porteurs, à compter du 2 juillet 2008 ;
- amortissement anticipé, au gré de l'émetteur, à compter du 2 juillet 2008, sous certaines conditions.

Ces obligations sont cotées au Premier Marché d'Euronext Paris.

### Conversions ou échanges d'OCEANE en 2008

Par ailleurs, 83 775 OCEANE ont été converties et 94 376 OCEANE ont été échangées en 356 302 actions au total au cours de l'année 2008, représentant une diminution de la dette correspondante de 4 millions d'euros.

Le nombre d'OCEANE en circulation s'élève à 3 280 911 fin 2008 (3 459 062 à fin 2007 ; 5 249 674 à fin 2006).

### Rachats et conversions d'OCEANE en 2007

Essilor a procédé début octobre 2007 au rachat de 400 000 obligations à option de conversion et /ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010 pour un montant de 36 millions d'euros.

L'impact de ce rachat sur les comptes consolidés 2007 était le suivant :

- résultat net : impact non significatif ;
- capitaux propres : - 10,5 millions d'euros ;
- augmentation de l'endettement net : 16 millions d'euros.

(Voir note 1.30 sur les principes comptables appliqués).

Par ailleurs, 1 386 202 OCEANE ont été converties en 2 772 404 actions au cours de l'année 2007, représentant une diminution de la dette correspondante de 69 millions d'euros.

#### Rachats d'OCEANE en 2006

Essilor a procédé en février 2006 au rachat de 780 000 obligations à option de conversion et /ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010, représentant 13 % du montant initialement émis, pour un montant global de 57,5 millions d'euros.

Cette transaction s'inscrit dans la politique de rachat de titres menée par Essilor depuis 2003 et dont l'objectif est de limiter les effets dilutifs de différents instruments financiers inscrits à son bilan. Cette gestion dynamique avait toujours pris la forme de rachat d'actions pour compenser la dilution des plans d'options de souscription.

La performance du cours de l'action Essilor en 2005 (+ 26,80 %) a significativement accru la probabilité de conversion des OCEANE dont le prix de conversion est de 53,55 euros. Essilor a donc décidé de racheter

780 000 OCEANE, ce qui permet, tout en ayant le même effet compensateur sur la dilution, de réduire les frais financiers et d'améliorer la situation bilancielle. Par ailleurs, le rachat étant limité à moins de 20 % des titres en circulation, cette opération n'est donc pas de nature à impacter significativement la liquidité de la souche sous-jacente.

L'impact de ce rachat sur les comptes consolidés 2006 était le suivant :

- résultat net : - 1,7 million d'euros avant impôt ;  
- 1,1 million d'euros après impôt ;
- capitaux propres : - 13,6 millions d'euros (y compris résultat sur rachat) ;
- augmentation de l'endettement net : 14,9 millions d'euros.

(Voir note 1.30 sur les principes comptables appliqués).

## NOTE 23. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

### 23.1. INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

Les instruments financiers inscrits au bilan du Groupe à la clôture des exercices 2008 et 2007 se répartissent dans les catégories suivantes :

#### 2008

<i>En milliers d'euros</i>	Catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres <sup>(a)</sup>	Prêts, créances et autres dettes	Dettes et créances au coût amorti	Instruments dérivés
Autres immobilisations financières	44 214		14 057		30 157	
Créances d'exploitation non courantes	8 093			8 093		
Avances et acomptes fournisseurs	9 521			9 521		
Créances d'exploitation courantes	684 797			684 797		
Créances d'impôts	5 859			5 859		
Créances diverses	37 294			37 294		
Instruments financiers actifs	50 996					50 996
Autres placements de trésorerie	32 538	32 538				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	505 571	505 571				
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS</b>	<b>1 378 883</b>	<b>538 109</b>	<b>14 057</b>	<b>745 564</b>	<b>30 157</b>	<b>50 996</b>
Dettes financières à long terme	437 617				437 617	
Dettes d'exploitation non courantes	2 359			2 359		
Dettes financières à court terme	212 835				212 835	
Avances et acomptes reçus des clients	8 611			8 611		
Dettes d'exploitation courantes	631 945			631 945		
Dettes d'impôts	35 626			35 626		
Dettes diverses	143 159			143 159		
Instruments financiers passifs	28 480					28 480
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS</b>	<b>1 500 632</b>			<b>821 700</b>	<b>650 452</b>	<b>28 480</b>

(a) Actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

## 2007

<i>En milliers d'euros</i>	Catégorie d'instruments					
	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste valeur par capitaux propres <sup>(a)</sup>	Prêts, créances et autres dettes	Dettes et créances au coût amorti	Instruments dérivés
Autres immobilisations financières	39 174		11 566		27 608	
Créances d'exploitation non courantes	14 314			14 314		
Avances et acomptes fournisseurs	9 849			9 849		
Créances d'exploitation courantes	605 356			605 356		
Créances d'impôts	12 072			12 072		
Créances diverses	10 423			10 423		
Instruments financiers actifs	32 777					32 777
Autres placements de trésorerie	31 179	31 179				
Trésorerie et équivalent de trésorerie	696 002	696 002				
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIFS</b>	<b>1 451 147</b>	<b>727 181</b>	<b>11 566</b>	<b>652 015</b>	<b>27 608</b>	<b>32 777</b>
Dettes financières à long terme	435 583				435 583	
Dettes d'exploitation non courantes	1 750			1 750		
Dettes financières à court terme	31 990				31 990	
Avances et acomptes reçus des clients	4 363			4 363		
Dettes d'exploitation courantes	598 434			598 434		
Dettes d'impôts	31 349			31 349		
Dettes diverses	94 243			94 243		
Instruments financiers passifs	5 457					5 457
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIFS</b>	<b>1 203 169</b>			<b>730 139</b>	<b>467 573</b>	<b>5 457</b>

(a) Actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

## 23.2. VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Le Groupe applique la norme IAS 39 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, sans application rétrospective.

Selon la norme IAS 39, certains instruments dérivés et certains types d'opérations ne peuvent pas être affectés à une relation de couverture, bien qu'ils constituent une couverture au sens économique. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, non affectés à la une relation de couverture en application des critères de la norme IAS 39, est comptabilisée en résultat financier.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Couverture de transactions futures :			
- Change à terme	8 015	1 605	1 846
Couverture de juste valeur :			
- Change à terme	-1 033	-50	-116
- Cross currency swaps	14 750	22 646	
Couverture d'investissement net :			
- Change à terme	-723	1 577	470
Non affectés à une relation de couverture :			
- Change à terme	9 387	882	-1 939
- Options de change	497	660	692
- Cross currency swaps partie change			
- Swaps de taux d'intérêt	-8 377		
<b>VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DERIVES</b>	<b>22 516</b>	<b>27 320</b>	<b>953</b>
dont instruments financiers actifs	50 996	32 777	3 174
dont instruments financiers passifs	-28 480	-5 457	-2 221

En 2007, le Groupe a mis en place une opération de refinancement de sa filiale Essilor of America (Etats-Unis) libellée en euros et à taux fixe. Cette opération a fait l'objet d'un cross currency swap euros / USD et taux fixe / taux variable pour un montant notionnel de 250 millions d'euros. Ce swap est qualifié de couverture de juste valeur pour les risques de change et de taux d'intérêt sur la dette.

Ce financement a donné lieu à la mise en place en 2008 d'un swap payeur taux fixe / receveur taux variable, qui a permis de fixer le taux d'intérêt de l'opération.

Le détail des instruments financiers est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Devise étrangère		Devise locale	Notionnel	Valeur de marché au 31 décembre 2008
<b>Change à terme</b>					
Vente de devises contre devises locales	CAD	contre	EUR	11 816	953
Vente de devises contre devises locales	EUR	contre	PLN	6 075	-942
Vente de devises contre devises locales	GBP	contre	EUR	61 754	9 450
Vente de devises contre devises locales	JPY	contre	EUR	6 955	-808
Vente de devises contre devises locales	SEK	contre	EUR	9 663	673
Vente de devises contre devises locales	USD	contre	EUR	152 971	-745
Achats de devises contre devise locale	EUR	contre	GBP	10 518	1 693
Achats de devises contre devise locale	GBP	contre	EUR	21 806	-519
Achats de devises contre devise locale	JPY	contre	EUR	23 267	307
Achats de devises contre devise locale	MXN	contre	USD	12 405	-1 573
Achats de devises contre devise locale	USD	contre	AUD	9 122	798
Achats de devises contre devise locale	USD	contre	BRL	1 985	301
Achats de devises contre devise locale	USD	contre	CAD	25 290	5 018
Achats de devises contre devise locale	USD	contre	GBP	1 737	311
Achats de devises contre devise locale	USD	contre	ZAR	2 747	371
Divers				203 846	358
<b>TOTAL CHANGE A TERME</b>				<b>561 957</b>	<b>15 646</b>
<b>Options de change</b>					
Achats d'options d'achats de devises	USD	contre	EUR	6 169	497
<b>TOTAL OPTIONS DE CHANGE</b>				<b>6 169</b>	<b>497</b>
Cross currency swap Essilor of America	USD	contre	EUR	250 929	14 750
Swaps de taux d'intérêt				235 683	-8 377
<b>VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS DERIVES</b>				<b>1 054 738</b>	<b>22 516</b>

### 23.3. RESULTAT SUR DENOUEMENT DES COUVERTURES DE TRANSACTION S FUTURES

Les impacts sur le résultat d'un exercice du dénouement des couvertures de transactions futures prises à la clôture de l'exercice précédent sont les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	0	0	0
Coût des produits vendus	94	-1 906	-1 036
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>94</b>	<b>-1 906</b>	<b>-1 036</b>
Charges de recherche développement	2 728	2 504	986
Charges commerciales et de distribution	0	0	0
Autres charges d'exploitation	0	0	0
<b>CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE</b>	<b>2 822</b>	<b>598</b>	<b>-50</b>
Autres produits (charges) opérationnels	0	0	0
Résultat sur cessions d'actifs	0	0	0
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>2 822</b>	<b>598</b>	<b>-50</b>

## NOTE 24. ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Engagements donnés</b>			
Avals et cautions	501 673	491 464	235 131
Dettes garanties par des sûretés réelles :			
- Dettes	544	3 349	3 904
- Valeur nette comptable des biens donnés en garantie	2 050	8	8 959
<b>Engagements reçus</b>			
Avals, cautions et garanties reçus	1 533	1 601	433
<b>Engagements de location simple</b>			
A moins d'un an	19 870	18 459	16 437
De un à cinq ans	61 737	56 461	46 412
Plus de cinq ans	6 841	9 094	14 878
<b>TOTAL</b>	<b>88 448</b>	<b>84 014</b>	<b>77 727</b>

## NOTE 25. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES

Le Groupe considère comme capitaux propres l'ensemble des capitaux propres à l'exclusion des réserves de couverture et de réévaluation (juste valeur des couvertures de transactions futures et d'investissement net, réévaluation des certains actifs financiers - actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS39 - et écarts actuariels sur engagements de retraites à long terme).

Le Groupe contrôle la rentabilité du capital au moyen d'une analyse rigoureuse de la rentabilité de chaque projet d'investissement et de ses modalités de financement, de façon à assurer aux actionnaires du Groupe un niveau de rendement des fonds propres en phase avec leurs attentes.

Le Groupe n'est soumis à aucune contrainte réglementaire concernant le montant des capitaux propres consolidés.

## NOTE 26. RISQUES DE MARCHE

La gestion des risques de marché est confiée à la Direction des Financements et de la Trésorerie, laquelle est directement rattachée au Directeur Financier (membre du Comité exécutif). La Société est équipée de postes d'informations financières Reuters, Fininfo et du logiciel de gestion de Trésorerie « KTP » (groupe Reuters)

2014 pour un montant total de 1 700 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, une des deux lignes disponibles est utilisée pour 181 millions d'euros. Ces lignes de financement bancaire ne sont assujetties à aucun respect de covenant particulier.

De manière générale, la maison mère négocie avec ses partenaires bancaires les lignes nécessaires au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise, et refinance la grande majorité des filiales du Groupe qui en ont besoin par le biais de prêts inter compagnie.

Lorsque les prêts inter compagnie sont en devises, le risque devise est systématiquement couvert.

Ainsi, au 31 décembre 2008, le solde des prêts emprunts aux filiales représentaient une position nette prêteuse pour contre valeur de 147 millions d'euros, dont 112 millions d'euros étaient en devises et couverts par des contrats à terme.

### 26.1. RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENTS

La politique du Groupe en matière de financements est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la durée des lignes, sécurité par la diversité des sources de financement, banques ou marché financier, et enfin sécurité dans les montants disponibles.

Les financements utilisés à la fin 2008 (obligation convertible, crédit structuré) représentent un montant global de 419 millions d'euros. Le Groupe dispose en outre de deux crédits syndiqués multi devises d'échéance 2012 et

La répartition des actifs et passifs financiers du Groupe (y compris créances et dettes d'exploitation) par échéance contractuelle à fin 2008 est la suivante :

<i>En millions d'euros</i>	Moins d'1 an <sup>(a)</sup>	1 an à 5 ans	Au-delà	TOTAL
Passifs Financiers hors instruments financiers	-1 032	-440	0	-1 472
Actifs Financiers hors instruments financiers	1 313	15	0	1 328
Valeur de marché nette des instruments financiers	16	-8	15	23
<b>POSITION NETTE</b>	<b>297</b>	<b>-433</b>	<b>15</b>	<b>-121</b>

(a) Y compris les immobilisations financières sans maturité définie.

## 26.2. RISQUE DE TAUX

La grande majorité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le Groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

### Evaluation de la sensibilité des charges financières aux variations de taux

(Conformément aux recommandations de l'AMF, les actifs / passifs à taux variable ont été positionnés en fonction de leur prochaine échéance de fixation de taux, soit à moins d'un an, quelle que soit leur maturité réelle).

<i>En millions d'euros</i>	JJ à un an	1 an à 5ans	Au-delà	TOTAL
Passifs Financiers à taux variable <sup>(a)</sup>	231			231
Trésorerie et assimilés à taux variable	-538			-538
<b>Position nette taux variable</b>	<b>-307</b>			<b>-307</b>
Dettes financières à taux fixe		168	251	419
<b>Position nette taux fixe</b>		<b>168</b>	<b>251</b>	<b>419</b>
<b>ENDETTEMENT NET</b>	<b>-307</b>	<b>168</b>	<b>251</b>	<b>112</b>

(a) Y compris lignes locales et crédit baux.

Une variation des taux de 1 % aurait pour effet d'impacter les charges financières du Groupe de 3,07 millions d'euros.

La dette brute est constituée d'emprunts privés pour 251 millions d'euros, d'emprunts obligataires pour 168 millions d'euros, de lignes de crédit syndiquées au niveau du Groupe pour 181 millions d'euros et de lignes de crédit diverses pour 50 millions d'euros.

Au 31 décembre 2008, et après la prise en compte de l'OCEANE, 64 % des financements et lignes confirmées utilisés sont à taux fixe (37 % en 2007 et 56 % en 2006).

La moyenne pondérée des taux d'intérêt de la dette brute se situe à la fin 2008 à 3,13 % (contre un taux de 4,36 % en 2007).

### 26.3. RISQUE DE CONTREPARTIE

L'encours de créances clients échues non provisionnées s'élève à 90,8 millions d'euros à fin 2008 (76,8 millions d'euros à fin 2007). Il est essentiellement constitué par des

créances échues de moins de 3 mois (73,9 % en 2008 ; 82,7 % en 2007) subissant un léger dépassement d'échéance.

<i>En millions d'euros</i>	2008	2007
Créances clients nettes à moins d'un an	624	550
Créances clients nettes à plus d'un an	8	14
<b>CREANCES CLIENTS NETTES</b>	<b>632</b>	<b>564</b>
Créances clients non échues	517	466
Créances clients nettes échues	115	98
Garanties recues, TVA récupérable	-23	-25
Créances clients nettes échues hors garanties	92	73

Les 20 principaux clients du Groupe représentent 23,4 % de son chiffre d'affaires en 2008, 24,5 % en 2007.

Les excédents de trésorerie sont placés en respectant les deux règles du Groupe que sont la sécurité et la liquidité.

Les excédents de trésorerie ont diminué en 2008 en raison de la politique de croissance externe du Groupe. Le Groupe a maintenu une politique de placement avec des limites définies, tant en terme de durée de placement, de contreparties que de risques.

Les banques contreparties (sur opérations de couvertures de risques et sur placements) doivent bénéficier des meilleures notations selon les agences spécialisées Moody's et Standard & Poor's et sont pour la grande majorité des partenaires du Groupe sur les financements.

Au 31 décembre 2008, toutes les contreparties de placements et opérations de marché réalisées par la Direction des Financements et de la Trésorerie avaient au minimum un rating Standard & Poor's court terme de A-1 et long terme de A+.

A cette date, toutes les contreparties de financement bancaires au niveau du Groupe avaient au minimum un rating Standard & Poor's court terme de A-1 et long terme de A.

Ainsi, au 31 décembre 2008, les liquidités étaient investies dans 4 SICAV ou Fonds Communs de Placement monétaires, ainsi que sur des Certificats de Dépôt bancaires à court terme. Ces liquidités sont réparties chez 5 contreparties différentes.

Ces placements correspondent pour 90 % à des équivalents de trésorerie, en conformité avec la position de l'AMF. Les 10% restants sont investis sur des produits avec des volatilités et des sensibilités inférieures à 1,5.

### 26.4. RISQUE DE CHANGE

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le Groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent.

La politique du Groupe en matière de gestion du risque de change est de couvrir systématiquement le risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou au comptant, d'options de change et/ou de tunnels d'options.

La grande majorité du risque de change est concentrée sur un nombre restreint d'entités. Les filiales étant exposées à un risque de change significatif couvrent ces risques avec le support de la Trésorerie Groupe. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

Ainsi, les risques de change induits par les opérations commerciales intragroupe et hors Groupe, le versement de dividendes, de royalties et de management fees en provenance des filiales, sont systématiquement couverts, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée.

Le risque de change généré par une opération financière (cession, acquisition, augmentation de capital) est géré au cas par cas, en fonction du degré de certitude de réalisation de l'opération, par les produits les plus appropriés.

Les flux commerciaux inter compagnies directs, ne passant pas par la maison mère, et générant un risque devise significatif sont de la même manière couverts localement (ou par l'intermédiaire de la Trésorerie groupe). Les opérations sont traitées par la filiale qui en subit le risque, avec l'appui et la validation de la Trésorerie groupe, par des achats et ventes de devises à terme, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée. Les tableaux de bord de ces positions sont remontés à la Trésorerie groupe de façon régulière.

Ces couvertures de change au sens économique ne se traduisent pas nécessairement en couverture au sens comptable. Le Groupe s'efforce d'appliquer la comptabilité de couverture mais ne le fait pas de façon systématique.

Une fluctuation de plus ou moins 5 % de la parité EUR / USD, principale source de risque de change pour le Groupe, appliquée aux positions bilancielle à la clôture, aurait les impacts suivants :

	Cours EUR/ USD	Impact de la variation (En millions d'euros)		
		Dans les capitaux propres	Dans le résultat avant impôt	TOTAL
Cours à la clôture	1,3917			
Variation de + 5%	1,4613	3,88	-1,25	2,63
Variation de - 5%	1,3221	-4,29	1,38	-2,91

## 26.5. EVALUATION DU RISQUE DE CHANGE CONSOLIDÉ SUR LES ACTIFS/PASSIFS PRÉSENTS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2008

Devise de risque	Montant au bilan avant couverture <sup>(a)</sup>	Couvertures sur éléments bilantiels <sup>(b)</sup>	Exposition nette après couvertures <sup>(c)</sup>	Couvertures sur flux futurs <sup>(d)</sup>
CAD	3 286	-869	2 417	-5 986
EUR	10 347	338	10 685	4 850
JPY	-4 424	5 115	690	26 035
USD	37 653	1 935	39 589	-5 678
Autres	7 221	-8 157	-936	-30 732
<b>TOTAL</b>	<b>54 083</b>	<b>-1 638</b>	<b>52 445</b>	<b>-11 511</b>

(a) > à 0 : Actifs à couvrir ; < à 0 : Passifs à couvrir.

(b) > à 0 : Achats nets de devises ; < à 0 : Ventes nettes de devises.

(c) > à 0 : Actifs non couverts ; < à 0 : Passifs non couverts.

(d) > à 0 : Couvertures d'achats de devises ; < à 0 : Couvertures de ventes de devises.

Globalement, au 31 décembre 2008, la contre-valeur en euros de l'exposition nette globale bilancielle au risque de change du Groupe est de l'ordre de 52 445 milliers d'euros.

## NOTE 27. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe Essilor considère ne pas encourir de risques significatifs à ce titre.

## NOTE 28. LITIGES

Fin 2008, le « Bundeskartellamt » (« BKA »), autorité de la concurrence allemande, a ouvert une enquête sur d'éventuelles infractions à la législation allemande sur les cartels et a signifié ses conclusions à l'ensemble des acteurs majeurs dans le domaine de l'optique ophtalmique dont deux de nos filiales. Nos filiales étudient actuellement les conclusions du BKA et vont apporter des réponses et clarifications. L'instruction par les filiales allemandes des griefs est dans sa phase préliminaire.

En tout état de cause, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale ou judiciaire, ou d'arbitrage susceptible d'avoir ou ayant, dans un passé récent, eu des effets significatifs sur la situation financière, le résultat, la rentabilité, l'activité et le patrimoine de la Société ou du Groupe.

Par ailleurs, les principes comptables relatifs aux provisions pour risques sont présentés au chapitre 20.3.1.5, à la note 1.32.

## NOTE 29. EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

<i>Nombre de personnes</i>	2008	2007	2006
Cadres	4 258	3 940	3 692
Agents de maîtrise et employés	9 350	8 465	7 772
Ouvriers	17 290	16 867	15 797
<b>TOTAL EFFECTIF MOYEN SUR LA PERIODE</b>	<b>30 898</b>	<b>29 272</b>	<b>27 261</b>

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2008	2007
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 022 945</b>	<b>955 113</b>	<b>886 530</b>
<i>(Rémunérations, charges sociales et charges sur paiements en actions)</i>			

<i>Nombre de personnes</i>	2008	2008	2007
<b>EFFECTIFS FIN DE PERIODE</b>	<b>34 320</b>	<b>31 534</b>	<b>29 288</b>
dont effectifs des sociétés consolidées en proportionnelle (100 %)	3 518	3 247	2 890

## NOTE 30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### Rémunération des dirigeants

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif <sup>(a)</sup>	7 360	6 746	5 734
Jetons de présence versés au Comité Exécutif	45	43	43
<b>TOTAL DES REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS</b>	<b>7 572</b>	<b>6 789</b>	<b>5 777</b>

(a) Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts

Le Comité Exécutif comptait 19 membres en 2008, contre 18 en 2007.

### Avantages postérieurs à l'emploi en faveur des membres du Comité Exécutif

- Engagements de retraite : 13 562 milliers d'euros à fin 2008 contre 11 877 milliers d'euros à fin 2007 ;
- Indemnités de départ à la retraite : 1 306 milliers d'euros à fin 2008 contre 995 milliers d'euros à fin 2007.

Ces engagements font partie de régimes collectifs mis en place par Essilor International en faveur de ses salariés ou de certaines catégories de salariés. Le financement de ces engagements est en grande partie couvert par des fonds externalisés auprès de sociétés d'assurance. Ces engagements sont par ailleurs intégralement couverts par les provisions pour retraites constatées dans les comptes du Groupe.

### Options de souscription d'actions et actions de performance attribuées aux membres du Comité Exécutif

La charge indiquée ci-dessous correspond à l'étalement sur la période d'acquisition des droits de la juste valeur à la date d'attribution des options et actions de performance attribuées (voir note 1.14 pour plus de détails).

La charge de l'exercice 2008 pour les attributions aux membres du Comité Exécutif est de :

- 2 408 milliers d'euros (2007 : 3058 milliers d'euros) pour les options de souscription d'actions ;
- 5 163 milliers d'euros (2007 : 2 847 milliers d'euros) pour les actions de performance.

L'augmentation de la charge sur les actions de performance en 2008 s'explique par le fait que la charge 2007 comprenait une année complète de charge relative à l'attribution 2006 et deux mois de l'attribution 2007, tandis que la charge 2008 comprend une année complète de l'attribution 2006, une année complète de l'attribution 2007 et deux mois de l'attribution 2008.

## Relations avec les entreprises apparentées

Les sociétés apparentées sont les suivantes :

### Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

- Joint Venture Nikon-Essilor au Japon, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le Groupe Nikon. Nikon Essilor distribue sur le marché Japonais certains produits de la gamme Essilor. De même, Essilor distribue, notamment en Europe certains produits fabriqués par Nikon-Essilor et portant la marque Nikon ;
- Joint venture Essilor Korea, détenue à 50 % par Essilor et à 50 % par le Groupe Coréen Samyung Trading. Essilor Korea distribue sur le marché Coréen certains produits de la gamme Essilor. Par ailleurs, Essilor distribue sur les marchés Européens certains produits fabriqués par Chemiglas, filiale d'Essilor Korea ;
- GKB Rx Lens (Inde), détenue à 50 %. GKB Rx gère un réseau de laboratoires et une activité de distribution répartis sur l'ensemble du territoire indien. GKB

commercialise ses propres produits et ne réalise donc pas de transactions significatives avec le reste du Groupe.

### Sociétés consolidées par mise en équivalence

- Groupe Sperian Protection, détenu à hauteur de 15 % et contrôlée à hauteur de 23 % par Essilor. Il n'existe pas d'opérations significatives réalisées avec ce Groupe ;
- Vision Web, détenue à hauteur de 44 % par Essilor. Les Laboratoires d'Essilor of America utilisent aux Etats-Unis le système de commande géré par Vision Web ;
- Groupe Transitions, détenu à 49 % par Essilor. Essilor vend des verres blancs au Groupe Transitions dont l'activité est de les transformer en verres photochromiques. Essilor distribue également les produits de la gamme Transitions dans l'ensemble de ses réseaux.

## Soldes et transactions avec les sociétés apparentées

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Ventes de produits	162 910	159 590	145 151
Achats de produits	-401 445	-376 458	-346 645
Créances clients	31 645	31 568	26 616
Dettes fournisseurs	49 073	55 642	50 732

## NOTE 31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

### Acquisitions

En janvier, Essilor a annoncé la signature d'une lettre d'intention pour acquérir la société **Signet Armorlite**, un des dix premiers fabricants mondiaux de verres ophtalmiques. Cette acquisition est soumise à l'agrément des autorités de la concurrence dans plusieurs pays.

**NOTE 32. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE**

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
<b>FRANCE</b>			
BBGR	France	100	100
BNL Eurolens	France	100	100
Delamare Sovra	France	100	100
Essidev	France	100	100
Invoptic	France	100	100
Mega Optics	France	75	75
Novacel	France	75	75
Novisia	France	100	100
OMI	France	100	100
Optim	France	100	100
Satisloh SAS	France	100	100
Tikai Vision (ex Barbara)	France	100	100
<b>EUROPE</b>			
BBGR GmbH	Allemagne	100	100
Essilor GmbH	Allemagne	100	100
Nika	Allemagne	75	75
Rupp & Hubrach Optik GmbH	Allemagne	100	100
Satisloh GmbH	Allemagne	100	100
Essilor Austria GmbH	Autriche	100	100
Essilor Belgium S.A.	Belgique	100	100
Essilor Croatia	Croatie	100	100
Essilor Danmark A.S.	Danemark	100	100
BBGR Lens Iberia S.A.	Espagne	100	100
Essilor Espana S.A.	Espagne	100	100
Satisloh Iberica	Espagne	100	100
Essilor OY	Finlande	100	100
BBGR United Kingdom	Grande Bretagne	100	100
Essilor Ltd	Grande Bretagne	100	100
Essilor European Shared Service Center Ltd.	Grande Bretagne	100	100
Satisloh Ltd	Grande Bretagne	100	100
Sinclair Optical Laboratories	Grande Bretagne	100	100
United Optical Laboratories	Grande Bretagne	80	80
Essilor Optika Kft	Hongrie	100	100
Athlone	Irlande	80	80
Essilor Ireland (succursale)	Irlande	100	100
Essilor Ireland (Sales) Ltd	Irlande	100	100
Organic Lens Manufacturing (succursale)	Irlande	100	100
ATR MEC Optical Milano s.r.l.	Italie	100	100
Essilor Italia S.p.A.	Italie	100	100
LTL S.p.A.	Italie	100	100
Oftalmika Galileo Spa	Italie	100	100

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Optilens Italia s.r.l.	Italie	100	100
Satisloh Italia	Italie	100	100
Essilor Norge A.S.	Norvège	100	100
Sentralslip	Norvège	80	80
Essilor Nederland BV	Pays-Bas	100	100
Essilor Nederland Holding BV	Pays-Bas	100	100
Holland Optical Corp. BV	Pays-Bas	100	100
Holland Optical Instruments BV	Pays-Bas	74	74
Omax	Pays-Bas	51	51
Essilor Optical laboratory Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100
Essilor Polonia	Pologne	100	100
Essilor Portugal	Portugal	100	100
Essilor Romania SRL	Roumanie	100	100
Omega Slovakia	Slovaquie	80	80
Essilor D.O.O Slovenia	Slovenie	100	100
Essilor AB	Suède	100	100
BBGR Skandinaviska	Suède	100	100
Essilor (Suisse) S.A.	Suisse	100	100
Satisloh Holding AG	Suisse	100	100
Satisloh AG	Suisse	100	100
Satisloh Photonics AG	Suisse	100	100
Vaco Holding S.A.	Suisse	100	100
Essilor Optika Spol s.r.o.	Rep. Tchèque	100	100
Omega	Rep. Tchèque	80	80
Essilor Optika OOO	Russie	100	100
<b>AMÉRIQUE DU NORD ET AMÉRIQUE CENTRALE</b>			
Aries Optical Ltd.	Canada	100	100
BBGR Optique Canada Inc.	Canada	100	100
Canoptec Inc.	Canada	100	100
Custom Surface Ltd.	Canada	100	100
Eastern Optical Laboratories Ltd.	Canada	100	100
Essilor Canada Ltd.	Canada	100	100
Groupe Vision Optique	Canada	100	100
K&W Optical Ltd.	Canada	100	100
Metro Optical Ltd.	Canada	100	100
Morrison Optical	Canada	100	100
OK Lenscraft Laboratories Ltd.	Canada	100	100
OPSG Ltd.	Canada	100	100
Optical Software Inc	Canada	100	100
Optique de l'Estrie Inc.	Canada	100	100
Optique Lison Inc.	Canada	100	100
Optique Cristal	Canada	70	70
Perspectics	Canada	100	100

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Pioneer Optical Inc.	Canada	100	100
Pro Optic Canada Inc.	Canada	100	100
R&R Optical Laboratory Ltd.	Canada	100	100
SDL	Canada	90	90
Westlab	Canada	85	85
21st Century Optics Inc.	Etats-Unis	80	80
Accu Rx Inc	Etats-Unis	80	80
Advance Optical	Etats-Unis	90	90
Beitler Mc Kee Company	Etats-Unis	90	90
Collard Rose	Etats-Unis	80	80
Dependable	Etats-Unis	80	80
Deschutes	Etats-Unis	80	80
Dibok Aspen Optical	Etats-Unis	80	80
Dunlaw Optical Laboratories Inc.	Etats-Unis	80	80
ELOA California Acquisition Corp.	Etats-Unis	100	100
Empire	Etats-Unis	85	85
EOA Investment Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor Latin America & Caribbean Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America Corporation	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America Holding Co Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories Of America Holding II	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Laboratoires US)	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America, LP (inclus Avisia, Omega, Duffens)	Etats-Unis	100	100
Essilor of America Holding Co Inc.	Etats-Unis	100	100
Essilor of America Inc.	Etats-Unis	100	100
Eye Care Express Lab Inc	Etats-Unis	80	80
Focus Optical Labs, Inc	Etats-Unis	80	80
Future Optics Inc	Etats-Unis	80	80
Gentex Optics Inc.	Etats-Unis	100	100
Homer Optical	Etats-Unis	100	100
Interstate Optical	Etats-Unis	80	80
Jorgenson Optical Supply Cy.	Etats-Unis	80	80
MGM	Etats-Unis	80	80
Midland Optical	Etats-Unis	80	80
Nassau Lens Co Inc.	Etats-Unis	100	100
Next generation	Etats-Unis	100	100
NOA	Etats-Unis	100	100
Omega Optical General Inc.	Etats-Unis	100	100
Omega Optical Holdings Inc.	Etats-Unis	100	100
OOGP	Etats-Unis	80	80
Opal Lite Inc.	Etats-Unis	100	100
Optical One	Etats-Unis	80	80

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Optical Suppliers Inc. (Hawaï)	Etats-Unis	85	85
Optifacts Inc.	Etats-Unis	100	100
Optimatrix	Etats-Unis	80	80
Ozarks Optical Laboratories	Etats-Unis	80	80
Pech Optical	Etats-Unis	80	80
Perferx Optical Co Inc	Etats-Unis	80	80
Personnal Eyes	Etats-Unis	80	80
Peninsula Optical Lab.	Etats-Unis	80	80
Precision Optical Lab. (Tennessee)	Etats-Unis	80	80
Precision Optical Co. (Connecticut)	Etats-Unis	80	80
Satisloh Inc	Etats-Unis	100	100
Select Optical Inc.	Etats-Unis	100	100
Southwest lens	Etats-Unis	65	65
Speciality Lens Corp.	Etats-Unis	100	100
Stereo Optical Co. Inc.	Etats-Unis	100	100
SunStar Inc.	Etats-Unis	80	80
Sutherlin Optical Company	Etats-Unis	85	85
Tri Supreme Optical LLC	Etats-Unis	100	100
Uniscoat Inc.	Etats-Unis	100	100
Vision-Craft Inc.	Etats-Unis	80	80
Essilor Mexico	Mexique	100	100
Sofi de Chihuahua	Mexique	100	100
Vision Center S.A. de C.V.	Mexique	100	100
Rainbow Optical	Porto Rico	100	100

**AUTRES**

Essilor South Africa (Pty) Ltd.	Afrique du Sud	100	100
Essilor Argentine S.A.	Argentine	100	100
AR Coating SA	Argentine	95	95
City Optical Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Essilor Laboratory Western Australia	Australie	100	100
Essilor Lens Australia Pty Ltd.	Australie	100	100
Hobart Optical	Australie	100	100
Tec Optik	Australie	100	100
Brasilor Participacoes Sc Ltda.	Brésil	100	100
Essilor Da Amazonia Industria e Comercio Ltda.	Brésil	100	100
Multi Optica Distribuidora Ltda.	Brésil	100	100
Sudop Industria Optica Ltda.	Brésil	100	100
Polylite Beijing	Chine	51	51
Polilyte Shanghai	Chine	51	51
Satisloh Zhongshan	Chine	100	100
Satisloh Schenzen	Chine	100	100

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Shanghai Essilor Optical Co. Ltd.	Chine	100	100
Essilor Hong Kong	Hong Kong	100	100
Polylite Hong Kong	Hong Kong	51	51
Satisloh Asia and Trading Ltd	Hong Kong	100	100
20 20 Optics	Inde	70	70
Beauty Glass Pvt Ltd.	Inde	88	88
Delta CNC	Inde	51	39
Delta Lens Pvt Ltd	Inde	51	51
Essilor India Pvt Ltd (ex-Essilor SRF Optics Ltd)	Inde	100	100
Essilor Manufacturing India Pvt Ltd (ex- Indian Ophtalmic Lenses Manuf.)	Inde	100	100
Sankar	Inde	70	70
Satisloh India	Inde	100	100
Vijay Vision Pvt Ltd.	Inde	88	88
P.T. Essilor Indonesia	Indonésie	100	100
P.T Essilor Technology Centre Indonesia	Indonésie	70	70
Essilor Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	100	100
Frames and Lenses	Malaisie	80	80
ILT Malaysia	Malaisie	51	40
Direct Optical Supplies New Zealand Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Essilor Laboratories New Zealand Ltd. (ex OHL Lenses Ltd)	Nouvelle Zélande	100	100
Essilor New Zealand Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100
Optical Laboratories	Nouvelle Zélande	50	50
Prolab	Nouvelle Zélande	100	100
Xtra Vision Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100
Essilor Manufacturing Philippines Inc.	Philippines	100	100
Epodi	Philippines	51	51
Optodev	Philippines	100	100
Essilor Asia Pacific Pte Ltd.	Singapour	100	100
ETC South East Asia Pte Ltd.	Singapour	70	70
ILT Singapore	Singapour	51	51
Integrated Lens Technology	Singapour	51	51
Lenscom Optics	Singapour	51	51
Pollyte Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	51	51
Plasticplus Pte Ltd.	Singapour	100	100
Polylite Taiwan Optilab	Taiwan	51	51
Essilor Manufacturing (Thailand) Co Ltd.	Thaïlande	100	100
Essilor Optical Laboratory Thailand	Thaïlande	100	100

### NOTE 33. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION PROPORTIONNELLE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Nikon Optical Canada Inc.	Canada	50	50
Tech-Cite Laboratories Co Ltd <sup>(a)</sup>	Canada	25	25
Chemilens	Chine	50	43
Nikon Beijing	Chine	50	50
Chemiglas	Corée	50	43
Dekovision	Corée	50	43

(a) détenue à 50 % par Nikon Optical Canada

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Essilor Korea	Corée	50	50
GKB RX	Inde	50	50
Aichi Nikon Company	Japon	50	50
Nasu Nikon Company	Japon	50	50
Nikon-Essilor Company Ltd	Japon	50	50
Nikon Optical United Kingdom	Royaume Uni	50	50

### Contributions cumulées des sociétés consolidées par intégration proportionnelle

En milliers d'euros	2008	2007	2006 <sup>(a)</sup>
Immobilisations nettes	52 340	48 324	47 564
Autres actifs non courants	6 764	5 234	3 989
Actifs courants	71 974	63 626	60 032
Passifs non courants	6 341	3 776	4 313
Passifs courants	21 766	22 483	20 300

(a) Compte tenu de l'option pour la comptabilisation des écarts actuariels en capitaux propres (cf. note 1.3)

**NOTE 34. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE**

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
<b>GROUPE TRANSITIONS</b>			
Transitions Optical Pty Ltd.	Australie	49	49
Transitions Optical Do Brazil Limitada	Brésil	49	49
Transitions Optical Inc.	Etats-Unis	49	49
Transitions Optical India	Inde	49	49
Transitions Optical Limited	Irlande	49	49
Transitions Optical Japan	Japon	49	49

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Transitions Optical Holdings BV	Pays-Bas	49	49
Transitions Optical Philippines Inc.	Philippines	49	49
Transitions Optical Singapore	Singapour	49	49
Transitions Optical Thailand	Thaïlande	49	49
<b>AUTRES</b>			
Groupe Sperian Protection (ex-Bacou-Dalloz)	France	24	15
Vision Web	Etats-Unis	44	44

**NOTE 35. LISTE DES SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES****Données cumulées sur participations non consolidées**

Les données relatives aux principales sociétés non consolidées détenues par des sociétés intégrées sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Capitaux Propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur comptable des titres	
				Brute	Nette
Total participations non consolidées	24 529	43 521	-2 133	27 221	13 121

Note : En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83 1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société.

**Liste des sociétés non consolidées**

Sociétés	Pays	% contrôle
<b>FRANCE</b>		
Distrilens	France	100
Optical Supply of Europe	France	100
Varilux University	France	100
<b>EUROPE</b>		
Essilor Logistik GmbH	Allemagne	100
Essilor Bulgaria	Bulgarie	100
AVS	Espagne	25
OHO	Estonie	70
Itallenti	Italie	5
Mec & Ciesse Optical	Italie	70
One Optical	Italie	100
Oftalma s.r.l.	Italie	100
JZO	Pologne	10
Essilor Optics d.o.o	Serbie	100
Essilor Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100

Sociétés	Pays	% contrôle
<b>AMÉRIQUE DU NORD</b>		
Essilor Transfer Corporation	Etats-Unis	100
Micro Optical	Etats-Unis	1
Neuro Vision	Etats-Unis	10
Nikon Optical US	Etats-Unis	50
<b>RESTE DU MONDE</b>		
Unilab	Brésil	10
LOOP	Cameroun	40
Tianjing vx Technical School	Chine	100
Essilab Philippines Inc	Philippines	40
Eyeland	Philippines	49
Optoland	Philippines	100
Unique Ophthalmic	Singapour	80
Polylite Taiwan Co Ltd	Taiwan	11
Chemilens Vietnam	Vietnam	50

## 20.3.2 MAISON MERE : PRINCIPALES DONNEES ET COMPTES ANNUELS 2008

Les comptes annuels 2008 comprennent le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et les annexes présentées ci-après aux chapitres 20.3.2.2 à 20.3.2.5.

Le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels 2008 se trouve au chapitre 20.4.1.3 du présent Document de référence.

### 20.3.2.1 Principales données au 31 décembre 2008

<i>En milliers d'euros, sauf donnée par action, en euros</i>	2008	2007	2006
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
Chiffre d'affaires	714 306	719 551	695 890
Résultat d'exploitation	27 751	45 090	68 940
Résultat courant	236 543	227 645	201 761
Résultat net	239 156	205 079	168 746
<b>BILAN</b>			
Capital	37 984	38 030	36 347
Capitaux propres	1 617 996	1 522 135	1 333 368
Endettement net	34 773	-387 041	-105 477
Valeurs immobilisées nettes	1 765 204	1 236 742	1 312 816
Total du bilan	2 399 375	2 098 268	2 137 095
Dividende net attribué à chaque action ordinaire, en euros	0,66	0,62	0,55

Le chiffre d'affaires de la maison mère a diminué de 0,7 % au cours de l'exercice 2008. Les ventes de verres sur le marché français sont en léger repli par rapport à l'exercice précédent. Les ventes d'instruments affichent une décroissance. Par ailleurs, l'activité du centre logistique vers les filiales a légèrement progressé pour suivre la demande des filiales européennes. Enfin, les ventes de la succursale de Porto Rico sont en diminution par rapport à 2007.

Comme prévu, le résultat d'exploitation est en retrait de 38,5 %, conséquence directe de la baisse du chiffre d'affaires non compensée par la bonne maîtrise des charges externes. Les revenus en provenance des filiales, sous forme de royalties pour l'utilisation de procédés qui sont la propriété d'Essilor International ou de redevances, sont en légère hausse malgré l'impact défavorable de la parité euro/dollar.

La hausse du solde financier s'explique principalement par la progression des dividendes reçus des filiales conjuguée à un produit financier relatif à la provision pour risque liée à l'attribution d'actions gratuites de performance présente dans le bilan de l'exercice 2007. En effet, le règlement CRC n° 2008-15 du 4 décembre 2008 rendant désormais obligatoire l'étalement de cette provision sur la durée d'acquisition des droits par les salariés lorsque la remise des actions est soumise à une condition de présence des salariés, un retraitement de la provision constatée à fin 2007 a dû être opéré en 2008, générant un produit au niveau du résultat financier.

Les charges exceptionnelles sont relatives aux amortissements dérogatoires et à un plan de restructuration annoncé fin 2008 concernant deux sites de production de prescription français.

Pour l'exercice 2008, l'impôt constaté dans les comptes n'est pas une charge mais un produit. Cette situation est la conséquence de trois événements cumulés :

- La Société affiche un résultat fiscal négatif sur son résultat taxable au taux de droit commun, générant un produit d'impôt sur 2008 dans le cadre de l'intégration fiscale.
- La charge d'impôt à taux réduit est inférieure aux crédits d'impôts imputables, notamment suite à l'aménagement du dispositif de calcul du crédit d'impôt recherche qui triple le pourcentage applicable aux dépenses de recherche entre 2007 et 2008.
- Deux sociétés françaises intégrées fiscalement (TAO et VIP), ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine et ont été absorbées par Essilor International en 2008. Dans le cadre de l'intégration fiscale, Essilor International avait utilisé leurs déficits fiscaux, générant un solde créditeur à fin 2007 dans ses comptes. La liquidation de ce solde en 2008 a fait naître un produit d'impôt.

Le résultat net s'établit à 239,2 millions d'euros, en hausse de 16,6 % par rapport à l'exercice précédent.

## 20.3.2.2 Compte de résultat au 31 décembre 2008

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	2	714 306	719 551	695 890
Production stockée		2 611	-726	36
Production immobilisée		3 797	3 311	2 831
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>720 714</b>	<b>722 135</b>	<b>698 757</b>
Achats consommés et variation de stocks		302 228	312 019	287 224
Autres achats et charges externes		197 769	205 197	187 488
<b>VALEUR AJOUTEE</b>		<b>220 717</b>	<b>204 919</b>	<b>224 045</b>
Impôts et taxes		20 748	20 027	20 163
Charges de personnel	15	238 425	222 769	212 500
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>-38 457</b>	<b>-37 877</b>	<b>-8 618</b>
Solde net sur amortissements et provisions	11	-14 858	-1 735	-736
Autres produits et charges		81 066	84 703	78 294
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>27 751</b>	<b>45 090</b>	<b>68 940</b>
RESULTAT FINANCIER	3.1	208 792	182 555	132 821
<b>RESULTAT COURANT</b>		<b>236 543</b>	<b>227 645</b>	<b>201 761</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4	-5 660	-19 071	-25 986
Impôt sur les bénéfices	5	-8 274	3 496	7 029
<b>RESULTAT NET</b>	15	<b>239 156</b>	<b>205 079</b>	<b>168 746</b>

20.3.2.3 Bilan au 31 décembre 2008

**ACTIF**

	Notes	2008			2007	2006
		Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Montant net	Montant net
<i>En milliers d'euros</i>						
Immobilisations incorporelles	6	107 285	55 449	51 836	37 750	39 189
Immobilisations corporelles	7	303 801	183 516	120 285	112 056	94 031
Immobilisations financières	8	1 679 494	86 411	1 593 083	1 086 936	1 179 596
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>2 090 579</b>	<b>325 376</b>	<b>1 765 204</b>	<b>1 236 742</b>	<b>1 312 816</b>
Stocks	9.1	79 903	17 423	62 479	57 466	57 028
Avances versées sur commandes	9.2	2 218	8	2 210	5 463	5 063
Clients et comptes rattachés	9.2	165 714	2 332	163 383	158 066	157 524
Autres créances	9.2	59 774	437	59 337	59 871	55 013
Valeurs mobilières de placement	9.3	340 128		340 128	561 822	528 424
Disponibilités		1 400		1 400	12 403	11 205
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>649 138</b>	<b>20 200</b>	<b>628 937</b>	<b>855 092</b>	<b>814 256</b>
Prime de remboursement emprunt obligatoire	12.2	376		376	1 077	3 174
Charges constatées d'avance	9.4	4 392		4 392	4 998	6 599
Ecart de conversion actif		466		466	359	250
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 744 951</b>	<b>345 576</b>	<b>2 399 375</b>	<b>2 098 268</b>	<b>2 137 095</b>

**PASSIF**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Notes</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Capital social	10.1	37 984	38 030	36 347
Primes d'émission, de fusion, d'apport		311 765	329 880	236 858
Réserve légale		3 803	3 635	3 616
Autres réserves		998 008	922 508	867 008
Report à nouveau		3 449	4 608	4 431
Résultat de l'exercice		239 156	205 079	168 745
Subventions d'investissement		91	38	36
Provisions réglementées		26 258	21 616	17 948
Différence de conversion	1.11	-2 518	-3 259	-1 621
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>10.2</b>	<b>1 617 996</b>	<b>1 522 135</b>	<b>1 333 368</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11.1</b>	<b>55 611</b>	<b>74 875</b>	<b>59 312</b>
Emprunt obligataire convertible	12.2	176 919	186 533	283 065
Autres emprunts obligataires		0	0	11
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit (dont comptes courants Filiales)	12.1	187 335	234	150 665
Autres dettes financières diverses	12.1	12 047	417	410
<b>DETTES FINANCIERES</b>	<b>12</b>	<b>376 302</b>	<b>187 184</b>	<b>434 151</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes	12.1			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12.1	95 309	99 997	103 211
Dettes fiscales et sociales	12.1	62 617	61 054	49 547
Autres dettes	12.1	191 074	152 416	155 997
<b>DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES</b>		<b>349 000</b>	<b>313 467</b>	<b>308 755</b>
Produits constatés d'avance		466	593	1 207
Ecart de conversion passif		1	14	302
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 399 375</b>	<b>2 098 268</b>	<b>2 137 095</b>

### 20.3.2.4 Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2008

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Résultat net de l'exercice	239 156	205 079	168 745
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie	41 341	60 806	45 814
Capacité d'autofinancement	280 497	265 884	214 559
Variation de besoin en fonds de roulement <sup>(a)</sup>	33 007	-3 551	8 772
<b>FLUX NETS PROVENANT DES OPERATIONS</b>	<b>313 504</b>	<b>262 333</b>	<b>223 331</b>
Investissements industriels	-51 469	-40 495	-28 744
Acquisition de titres de participations, autres titres immobilisés	-463 342	-167 288	-22 171
Octroi de prêts	-1 432 259	-1 877 037	-2 630 075
Cessions d'éléments d'actifs immobilisés	-5 432	-2 134	-16 713
Remboursement de prêts et avances long terme	1 411 962	2 122 887	2 683 171
<b>FLUX NETS AFFECTES AUX INVESTISSEMENTS</b>	<b>-540 539</b>	<b>35 933</b>	<b>-14 532</b>
Augmentation des capitaux propres	32 183	19 303	31 390
Rachat et revente d'actions propres	-105 506	-32 834	8 138
Dividendes versés aux actionnaires	-128 320	-113 048	-95 840
Remboursement des emprunts	-208	-171 437	-165 720
Emission d'emprunts	192 946	3	2 092
<b>FLUX NETS PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-8 904</b>	<b>-265 179</b>	<b>-228 078</b>
Variation de trésorerie	-235 939	33 087	-19 279
Trésorerie à l'ouverture	572 376	539 289	558 568
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE</b>	<b>336 436</b>	<b>572 376</b>	<b>539 289</b>

(a) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

<i>En milliers d'Euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>Variation</b>
Avances et acomptes aux fournisseurs	2 210	5 463	3 253
Stocks et en-cours	62 479	57 466	-5 013
Créances d'exploitation	181 461	174 962	-6 499
Créances diverses	39 461	40 643	1 182
Intérêts courus sur prêts et dividendes à recevoir	552	1 465	913
Avances et acomptes aux clients	0	0	0
Dettes d'exploitation	-233 011	-232 880	131
Dettes diverses	-114 190	-78 254	35 936
Intérêts courus	-2 452	293	2 745
Comptes de régularisation et écart de conversion	4 391	4 750	359
<b>BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT TOTAL</b>	<b>-59 099</b>	<b>-26 092</b>	<b>33 007</b>

La trésorerie s'entend comme les liquidités disponibles et les dépôts à court terme nets de concours bancaires courants.

### 20.3.2.5 Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2008

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dont le total est de 2 399 375 milliers d'euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice net de 239 156 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

La Société consolidante est Essilor International, ci-après dénommée Essilor.

Note : Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

## FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

### Activité Commerciale

Les ventes de verres sur le marché français sont en léger repli par rapport à l'année 2007. Les ventes d'instruments dans l'hexagone sont en nette décroissance suite au report du lancement d'une nouvelle machine. L'activité du centre logistique verres a légèrement progressé pour suivre la demande des filiales européennes.

L'activité de la succursale de Porto Rico est en diminution par rapport à 2007.

### Activité Industrielle

Un plan de réorganisation, concernant deux sites de production de la Société, a été annoncé en fin d'année et a généré la constitution d'une provision.

### Opérations financières

#### Actions auto détenues :

Au cours de l'exercice 2008, Essilor a procédé au rachat de 3 200 000 actions propres. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de rachat de titres menée par Essilor depuis 2003 et dont l'objectif est de limiter les effets dilutifs liés aux conversions d'OCEANE d'une part, et à l'attribution d'options de souscription, d'autre part. Par décision du Conseil d'administration du 27 novembre 2008, Essilor a procédé à l'annulation de 1 600 000 actions, conduisant à une réduction du capital social de 288 000 euros. Par ailleurs, 188 752 actions ont été livrées en échange de 94 376 OCEANE suite à des demandes de conversion des porteurs, portant ainsi à 4 006 005 le nombre d'actions auto détenues au 31 décembre 2008.

#### Transmission Universelle de Patrimoine :

Deux sociétés françaises intégrées fiscalement (TAO et VIP), ont fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine et ont été absorbées par Essilor International en décembre 2008 conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil. Comptablement ces Transmissions Universelles de Patrimoine se sont traduites par la constatation de mali de fusion d'un montant global de 4 113 milliers d'euros. Les apports ont été réalisés sur la base des comptes de TAO et VIP arrêtés au 26 décembre 2008.

### Opérations de croissance externe

Au cours de l'exercice 2008, Essilor a finalisé l'acquisition de 100 % du capital de **Satisloh Holding AG**. Issu de la fusion entre les sociétés Satis et Loh en 2004, Satisloh est le premier équipementier mondial des laboratoires de prescription. Cette société fabrique et commercialise des machines de surfaçage et d'antireflet, ainsi que des consommables, auprès des laboratoires de prescription indépendants, des fabricants de verres intégrés et des chaînes d'optique. En 2008, Satisloh a réalisé un chiffre d'affaires de 139 millions d'euros et la Société emploie plus de 400 personnes. Pour Essilor, l'acquisition de Satisloh renforce la capacité du Groupe à développer des produits, des technologies et des services pour l'ensemble des acteurs de l'industrie du verre ophtalmique.

En parallèle, Essilor International renforce encore sa présence sur le continent européen ainsi qu'en Malaisie par plusieurs opérations :

- acquisition de la société **Galileo** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 13 millions d'euros) un des acteurs principaux du marché italien avec un laboratoire de prescription à Milan ;
- prise de participation majoritaire dans **Nika Gmbh** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 9 millions d'euros) un grossiste basé en Rhénanie-Palatinat et distributeur exclusif des verres Nikon en Allemagne ;
- acquisition de la société **O'Max** située aux Pays-Bas (Chiffre d'affaires en base annuelle : 3,2 millions d'euros) un distributeur d'instruments d'optométrie et de taillage ;
- acquisition de la majorité du capital d'**Optika Hulgikaubanduse Oü** situé en Estonie, distributeur local d'Essilor qui réalise un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros en base annuelle ;
- prise de participation majoritaire dans **Omega Optix** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 10 millions d'euros) un opérateur de premier plan des marchés tchèques et slovaques ;
- reprise de l'activité d'**Optymal Ood** situé en Bulgarie (Chiffre d'affaires en base annuelle : 1 million d'euros) via la filiale Essilor Bulgaria Eood pour participer activement au rapide développement du marché des verres correcteurs, notamment progressifs ;
- acquisition de la société **Frame N'Lenses** (Chiffre d'affaires en base annuelle : 2 millions d'euros) en Malaisie, premier laboratoire indépendant du pays.

### Ressources humaines

Le 23 janvier 2008 le conseil d'administration a décidé l'attribution uniforme de 20 actions de performance par personne à tous les salariés d'Essilor International (hors dirigeants), de BB GR, de Novisia et de BNL, soit un total de 90 860 actions de performance. Ces actions ne seront définitivement attribuées qu'à partir du moment où le cours de l'action aura franchi le seuil de référence fixé à 41,57 euros et à l'issue d'une période pouvant aller de 2 à 4 ans. Ces nouvelles attributions ont généré la constitution d'une provision.

Le conseil d'administration du 27 novembre 2008 a décidé l'attribution de 559 125 actions de performance. Ces actions ne seront définitivement attribuées qu'à partir du moment où le prix de l'action aura franchi le seuil de référence fixé à 33,17 euros et à l'issue d'une période pouvant aller de 2 à 6 ans. Ces nouvelles attributions ont généré la constitution d'une provision.

Par ailleurs, et conformément au règlement CRC n° 2008-15 du 4 décembre 2008 qui rend désormais obligatoire l'étalement de cette provision sur la durée d'acquisition des droits par les salariés lorsque la remise des actions est soumise à une condition de présence des salariés, un retraitement de la provision constatée à fin 2007 a été opéré en 2008, générant un produit financier de 16,1 millions d'euros. Après impact de ce retraitement, la provision au 31 décembre 2008 s'élève à 4,8 millions d'euros.

Par ailleurs, l'intégralité des engagements de la Société vis-à-vis de ses salariés est constatée dans les comptes.

### Impôts sur les sociétés

Pour l'exercice 2008, l'impôt constaté dans les comptes n'est pas une charge mais un produit. Cette situation est la conséquence du cumul de trois phénomènes :

- La Société présente un résultat fiscal négatif sur son résultat taxable au taux de droit commun, générant un produit d'impôt sur 2008 dans le cadre de l'intégration fiscale.
- La charge d'impôt à taux réduit est inférieure aux crédits d'impôts imputables, notamment suite à l'aménagement du dispositif de calcul du crédit d'impôt recherche qui triple le pourcentage applicable aux dépenses de recherche entre 2007 et 2008.
- Deux sociétés françaises intégrées fiscalement (TAO et VIP), ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine et ont été absorbées par Essilor International en décembre 2008. Dans le cadre de l'intégration fiscale, Essilor International avait utilisé leurs déficits fiscaux, générant un solde créditeur à fin 2007 dans ses comptes. La liquidation de ce solde en 2008 a fait naître un produit d'impôts.

## NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

### 1.1. GENERALITES

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 1999 et aux principes généralement admis.

### 1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds de commerce et des concessions, brevets, licences et logiciels. Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et sont amortis économiquement suivant le mode linéaire sur une durée probable d'utilisation :

Logiciels	1 à 10 ans
Brevets	Durée de protection légale

Les logiciels générés en interne sont capitalisés uniquement si ils génèrent des avantages économiques futurs probables. Sont immobilisées les dépenses liées à l'analyse organique, à la programmation, aux tests et jeux d'essai, à la documentation, au paramétrage et à la mise en état d'utilisation du logiciel, à condition qu'elles soient justifiées par des factures (ressources externes) ou des suivis d'heures (ressources internes).

Les actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

### 1.3. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Seuls les frais de développement sont capitalisés s'ils répondent aux critères suivants :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement démontrée ;
- intention du Groupe d'achever le projet ;
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel ;
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif ;
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet ;
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liées à l'évolution du marché, de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués ci-dessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

### 1.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Les terrains ne sont pas amortis.

L'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

Toutes les dépenses internes ou externes engagées par la Société pour produire elle-même un actif corporel sont immobilisées à l'exclusion des frais administratifs, frais de démarrage, dépenses de pré exploitation.

Les actifs corporels font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable de l'actif est égale à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

### 1.5. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978. L'écart de réévaluation a été porté à la réserve de réévaluation et incorporé au capital en 1980. Les frais d'acquisition des titres de participation sont intégrés dans les coûts d'entrées.

Les participations sont estimées chaque année à leur valeur d'utilité fondée généralement sur la quote-part de capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture ou au taux de couverture. L'ensemble de ces éléments sont dépréciés le cas échéant s'il existe un risque de non recouvrement.

Lorsque la Société rachète ses propres actions, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comme actions auto détenues et figurent dans les autres titres immobilisés. Lorsque leur coût d'acquisition est supérieur à leur valorisation au cours moyen du dernier mois de l'exercice, ces actions font l'objet de dépréciation, à l'exclusion de celles ayant été rachetées en vue d'être annulées.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle, valeur définie comme étant la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 1.6. STOCKS

Les stocks acquis à titre onéreux sont enregistrés à leur coût d'acquisition, qui comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat, selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks de production sont enregistrés à leur coût de production réel, qui comprend le coût d'acquisition des matières consommées, ainsi que les charges directes et indirectes de production.

A l'arrêté des comptes, la valeur brute des stocks et la valeur actuelle sont comparées et la plus faible des deux valeurs est retenue. La valeur actuelle est notamment déterminée en référence au prix de marché, aux perspectives de ventes mais aussi au risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

#### 1.7. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Celles exprimées en devises sont converties au cours de clôture ou à leur cours de couverture. Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur actuelle, déterminée au regard du risque de non recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

#### 1.8. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition et constituées, principalement, de SICAV, de certificats de dépôts.

Ce poste inclut également la part des actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

Une dépréciation est constituée si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition.

#### 1.9. CONTRATS A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés, par achats et ventes à terme de devises ou par options de change.

La Société n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur des limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change. En matière de risque de taux, la politique de la Société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux.

Les pertes et gains de change liés aux instruments financiers sont comptabilisés sur l'exercice où ils se dénouent, et de façon symétrique aux éléments couverts. Ils sont calculés en tenant compte des cours terme à l'échéance. Si, à la clôture d'un exercice, les opérations de couverture excèdent les positions en devises constatées au bilan, une provision est constituée à hauteur du coût estimé du dénouement des dites couvertures.

#### 1.10. OPERATIONS EN DEVICES

La quasi-totalité des opérations en devises fait l'objet de couvertures. Elles sont alors comptabilisées aux cours de couverture. En revanche, les opérations dites non couvertes sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de réalisation des opérations.

À la clôture de l'exercice, les créances et dettes, non couvertes et libellées en devises sont comptabilisées au cours de clôture. Les différences résultant de ces conversions sont enregistrées en comptes d'écarts de conversion à l'actif et au passif du bilan.

Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision pour risque.

Les comptes de banques et de caisses en devises sont convertis aux taux fin de mois.

#### 1.11. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

##### En faveur des salariés

La Société a des engagements vis-à-vis de l'ensemble du personnel en termes de retraite, de préretraites, de médailles du travail et assimilés, qui font l'objet de provisions.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à cotisations définies, les contributions versées sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles :

- l'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités de la Société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et

d'hypothèses actuarielles (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires) ;

- le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation ;
- lorsque la Société verse des cotisations à un fonds pour financer une partie ou la totalité de son engagement, la provision est minorée de la valeur de marché des actifs du fonds ;
- en cas de changement des hypothèses actuarielles retenues ou d'ajustements liés à l'expérience, la variation de l'engagement ou des actifs de couverture résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10 % du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice ;
- en cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et comptabilisée en résultat de manière linéaire sur la durée d'acquisition des droits des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat ;
- la provision constatée in fine correspond au montant de l'engagement déduction faite, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs du fonds et des éléments différés au titre des écarts actuariels et des coûts des services passés non comptabilisés.

### 1.12. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DE LA SUCCURSALE ETRANGERE

Les comptes d'Essilor Industries sont produits en US dollars.

Le processus de conversion des comptes de la succursale, Essilor Industries, considérée comme établissement autonome, est le suivant :

Les postes du compte de résultat ont été convertis en euros, sur la base du cours de couverture moyen de l'exercice.

Les comptes de bilan ont été convertis en euros, sur la base du cours de change officiel en vigueur au 31 décembre 2008, exceptés :

- pour les postes de capitaux propres qui ont été valorisés aux taux historiques ;
- pour le résultat qui a été valorisé au cours de couverture de l'exercice.

L'écart de conversion résultant de l'emploi de taux différents a été imputé dans le poste « Différence de conversion », en capitaux propres.

### 1.13. IMPOTS SUR LES BENEFICES (REGIME DE L'INTEGRATION FISCALE)

ESSILOR, BBGR, OPTIM, INVOPTIC, VARILUX UNIVERSITY, NOVISIA, ESSIDEV, OSE, TIKAI VISION, BNL EUROLENS, DELAMARE SOVRA et OMI constituent un groupe fiscal, la Société mère étant seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution (sans impact sur les comptes de la Société mère).

La charge d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice s'élève à 2 373 milliers d'euros.

Les économies d'impôts liées aux déficits des filiales, comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale, qui pourraient leur être restitués par ESSILOR sont reconnues comme un passif via la comptabilisation d'une dette au bilan. Le montant de cette dette s'élève à 2240 milliers d'euros au 31 décembre 2008.

### 1.14. METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

#### Provisions réglementées

Elles sont essentiellement composées par des amortissements dérogatoires.

#### Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes aux états financiers sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

#### Provisions pour garantie donnée aux clients

La provision est calculée soit :

- par application d'un pourcentage moyen des coûts de garantie sur le chiffre d'affaires annuel (au prorata temporis du nombre de mois de garantie),
- dans la mesure où un délai de retour a pu être déterminé, par application de ce même pourcentage sur le chiffre d'affaires réalisé pendant ce délai.

#### Provisions sur actions propres

- Plans d'option d'achat d'actions : Les actions de la société mère qui sont détenues dans le but de couvrir des plans d'options d'achat d'actions, accordés à des membres du personnel salarié du Groupe, sont inscrites à l'actif du bilan en « Autres Titres Immobilisés ». Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont provisionnées, si nécessaire, à hauteur de l'écart entre le prix moyen pondéré à la fin de l'exercice et le prix de levée de l'option d'achat.

- Attribution d'actions de performance : Une provision correspondant à l'attribution d'actions de performance est enregistrée. Elle est basée sur une estimation du nombre d'actions qui seront définitivement attribuées, tenant compte d'une hypothèse de rotation des effectifs et d'une hypothèse de croissance du cours de bourse et est valorisée au prix moyen pondéré de nos actions propres à la fin de l'exercice.

Le règlement CRC n° 2008-15 du 4 décembre 2008 rend désormais obligatoire l'étalement de ce type de provision.

C'est pourquoi à partir de l'exercice 2008, cette provision fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits par les salariés dans la mesure où la remise des actions est soumise à une condition de présence des salariés. Par ailleurs, la provision constatée à fin 2007 a été retraitée par le constat d'un produit financier sur l'exercice 2008.

#### Provisions pour risques pour filiales et participations

Pour les participations dont la quote-part de situation nette est négative, une provision pour risques est comptabilisée :

- à hauteur de la quote-part de la situation nette, si la forme juridique implique qu'Essilor est indéfiniment et solidairement responsable du passif,
- à hauteur des engagements pris par Essilor, pour les autres formes juridiques.

#### **1.15. EMPRUNTS OBLIGATAIRES**

---

Dans le but de diversifier ses sources de financement et de diminuer le coût moyen de sa dette, Essilor a contracté en juillet 2003 un emprunt obligataire avec option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE). Tout porteur pourra demander la conversion et/ou l'échange des Obligations en actions à raison de une action Essilor International pour une Obligation. Suite à la division de la valeur nominale du titre en juillet 2007, la conversion et/ou l'échange des Obligations en actions se fait désormais à raison de deux actions Essilor International pour une Obligation. La Société pourra à son gré remettre des actions nouvelles à émettre et/ou des actions existantes. La prime de remboursement est amortie sur 7 ans selon le mode dégressif.

**NOTE 2. CHIFFRE D’AFFAIRES****2.1. CHIFFRE D’AFFAIRES NET PAR SECTEUR D’ACTIVITE**

<b>2008</b>				<b>Variation %</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>	<b>2007</b>
Verres	298 416	230 784	529 200	-1,3%
Instruments	31 649	49 401	81 051	-12,6%
Equipements industriels	2 187	35 176	37 363	-10,9%
Autres ventes diverses	22 322	44 370	66 692	36,3%
<b>TOTAL</b>	<b>354 575</b>	<b>359 731</b>	<b>714 306</b>	<b>-0,7%</b>

<b>2007</b>				<b>Variation %</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>	<b>2006</b>
Verres	302 148	233 754	535 902	4,7%
Instruments	33 415	59 353	92 768	7,4%
Equipements industriels	3 261	38 686	41 947	-15,1%
Autres ventes diverses	11 896	37 038	48 934	1,2%
<b>TOTAL</b>	<b>350 720</b>	<b>368 831</b>	<b>719 551</b>	<b>3,4%</b>

<b>2006</b>				<b>Variation %</b>
<i>En milliers d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Total</b>	<b>2005</b>
Verres	296 839	214 870	511 709	2,0%
Instruments	30 363	56 030	86 394	12,6%
Equipements industriels	3 320	46 113	49 433	2,9%
Autres ventes diverses	12 398	35 956	48 354	8,2%
<b>TOTAL</b>	<b>342 920</b>	<b>352 970</b>	<b>695 890</b>	<b>3,7%</b>

## 2.2. REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET ENTRE FRANCE ET EXPORT, GROUPE ET HORS GROUPE

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006	Variation % 2008/2007
France :				
- groupe	45 406	43 810	43 059	3,6%
- hors groupe	309 169	306 910	299 861	0,7%
Sous-total	354 575	350 720	342 920	1,1%
Export :				
- groupe	304 215	313 270	295 188	-2,9%
- hors groupe	55 516	55 561	57 782	-0,1%
Sous-total	359 731	368 831	352 970	-2,5%
<b>TOTAL</b>	<b>714 306</b>	<b>719 551</b>	<b>695 890</b>	<b>-0,7%</b>

## NOTE 3. RESULTAT FINANCIER

### 3.1. RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Intérêts sur emprunts	-4 525	-9 182	-13 238
Produits financiers	235 642	228 273	164 812
Escomptes nets	-2 698	-2 947	-2 824
Dotations provisions	-15 281	-33 407	-16 309
Change	-53	1 637	1 291
Divers	-4 292	-1 819	-911
<b>TOTAL</b>	<b>208 792</b>	<b>182 555</b>	<b>132 821</b>

<b>Produits financiers</b>	2008	2007	2006
Dividendes	209 376	194 284	135 336
Produits des opérations de placement	19 339	27 738	14 020
Intérêts sur prêts	6 927	6 251	15 456
Produits financiers divers	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>235 642</b>	<b>228 273</b>	<b>164 812</b>

**3.2. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Montant net concernant les entreprises</b>			
	<b>Liées</b>	<b>Avec lesquelles la Société a un lien de participation</b>	<b>Autres entreprises non liées</b>	<b>Total au bilan</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>				
Charges financières <sup>(a)</sup>	24 236	1 657	54 645	80 538
Produits financiers <sup>(b)</sup>	177 162	51 847	60 321	289 330

(a) Détails des charges financières :

Les charges financières "Entreprises dites liées" concernent principalement les dépréciations des titres de participation, les intérêts sur comptes courants cash pooling et les intérêts sur emprunts.

Les charges financières "Lien de participation" concernent principalement les dépréciations des titres de participation.

Les charges financières "Autres entreprises non liées" concernent principalement les dépréciations de nos actions propres, les intérêts sur emprunts, les escomptes accordés.

(b) Détails des produits financiers :

Les produits financiers "Entreprises dites liées" concernent principalement les dividendes encaissés, les reprises sur dépréciations des titres de participations, les intérêts sur emprunts

Les produits financiers "Lien de participation" concernent principalement les reprises sur dépréciations des titres de participation.

Les produits financiers "Autres entreprises non liées" concernent principalement les plus values sur placements (sicav, certificats de dépôts), les intérêts sur placements, les intérêts sur emprunts et les provisions pour risques liées aux Actions de performance.

**NOTE 4. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>SUR OPERATIONS DE GESTION</b>	<b>-503</b>	<b>-921</b>	<b>-3 122</b>
Autres produits et charges sur opérations de gestion	-139	-70	-1 393
Charges sur opérations de restructuration	-364	-851	-1 729
<b>SUR OPERATIONS EN CAPITAL</b>	<b>-1 350</b>	<b>-16 335</b>	<b>-19 628</b>
Opérations sur cessions d'immobilisations financières	-1 643	-15 694	-19 095
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	293	-641	-533
<b>DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS</b>	<b>-3 808</b>	<b>-1 815</b>	<b>-3 237</b>
Dotations, reprises de provisions réglementées	-2 392	-3 667	-8 135
Dotations, reprises de provisions sur opérations de restructuration <sup>(a)</sup>	-2 477	869	1 912
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations incorporelles			
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations financières	874	1 113	2 874
Autres	188	-130	113
<b>TOTAL</b>	<b>-5 660</b>	<b>-19 071</b>	<b>-25 987</b>

(a) Les opérations de restructuration concernent un plan de réorganisation annoncé en fin d'année pour deux sites de production de la société.

## NOTE 5. IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES

### 5.1. RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Résultat de l'exercice	239 156	205 079	168 745
Impôt sur les bénéfices	-8 274	3 496	7 029
Résultat avant impôt	230 882	208 574	175 774
Variation des provisions réglementées	4 642	3 668	8 135
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	235 524	212 242	183 909

Le résultat 2008 comprend 209,39 millions d'euros de dividendes et 43,90 millions d'euros de redevances imposées à taux réduit.

### 5.2. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
<b>2008</b>			
Résultat courant	236 543	7 152	243 695
Résultat exceptionnel	-5 660	1 122	-4 538
<b>RESULTAT NET</b>			<b>239 156</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
<b>2007</b>			
Résultat courant	227 645	-10 487	217 158
Résultat exceptionnel	-19 071	6 991	-12 080
<b>RESULTAT NET</b>			<b>205 079</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
<b>2006</b>			
Résultat courant	201 760	-16 500	185 260
Résultat exceptionnel	-25 986	9 471	-16 515
<b>RESULTAT NET</b>			<b>168 745</b>

**5.3. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT****ACTIF**

Aucun produit d'impôt différé n'a été comptabilisé.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Retraite	39 435	39 609	37 478
Dettes provisionnées pour congés payés <sup>(a)</sup>	10 868	10 362	9 813
Emprunt Obligataire (Amortissement de la prime)	7 466	7 190	9 373
Autres <sup>(b)</sup>	34 947	27 512	12 276
<b>TOTAL</b>	<b>92 715</b>	<b>84 674</b>	<b>68 940</b>
Soit un impôt correspondant de 34,43 %	31 922	29 153	23 736

(a) Du fait de l'exercice de l'option de l'article 8 de la loi de finances pour 1987, la dotation pour congés payés n'est pas déductible, et générera un allègement fiscal futur.

(b) Le poste Autres est principalement composé de la dépréciation de nos actions propres à hauteur de 20 803 milliers d'euros

**PASSIF**

Aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée. La dette fiscale qui en résulterait s'élèverait à 9 072 milliers d'euros sur la base des décalages temporaires ci-dessous.

<i>En milliers d'euros</i>	A la fin de l'exercice 2006	Augmentation 2007	Diminution 2007	A la fin de l'exercice 2007	Augmentation 2008	Diminution 2008	A la fin de l'exercice 2008
Provisions pour :							
- Amortissements dérogatoires	17 948	7 042	3 375	21 617	8 939	4 297	26 259
- Autres	95	78		173	-82		90
<b>TOTAL</b>	<b>18 043</b>	<b>7 120</b>	<b>3 375</b>	<b>21 789</b>	<b>8 856</b>	<b>4 297</b>	<b>26 349</b>
Dettes fiscales futures (34,43 %)	6 212			7 502			9 072

**NOTE 6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>							
Frais de R&D	2 095			43			2 138
Brevets, marques, licences	77 606	4 456	2 523	3 372			82 911
Fonds commercial	434						434
Autres Immobilisations incorporelles	3 882	21 250		-3 331			21 801
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>84 017</b>	<b>25 706</b>	<b>2 523</b>	<b>84</b>			<b>107 284</b>
Amortissements et dépréciations	46 268				11 698	2 517	55 449
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>37 750</b>						<b>51 836</b>
<b>2007</b>							
Frais de R&D	1 480	615					2 095
Brevets, marques, licences	72 682	2 180	33	2 777			77 606
Fonds commercial	434						434
Autres Immobilisations incorporelles	3 187	3 431		-2 736			3 882
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>77 783</b>	<b>6 226</b>	<b>33</b>	<b>41</b>			<b>84 017</b>
Amortissements et dépréciations	38 594				7 706	33	46 268
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>39 190</b>						<b>37 750</b>
<b>2006</b>							
Frais de R&D	1 649		169				1 480
Brevets, marques, licences	66 221	3 153	1	3 308			72 682
Fonds commercial	434						434
Autres Immobilisations incorporelles	4 937	1 567		-3 317			3 187
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>73 241</b>	<b>4 721</b>	<b>170</b>	<b>-9</b>			<b>77 783</b>
Amortissements et dépréciations	31 041				7 487	-66	38 594
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>42 200</b>						<b>39 190</b>

Les immobilisations en cours s'élèvent à 21,5 millions d'euros à fin 2008 (dont 16,5 millions d'euros liés à la TUP de TAO).

**NOTE 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>							
Terrains	12 106	1 537	358	279			13 564
Constructions	105 950	6 236	3 581	6 623			115 228
Matériel industriel	104 382	9 568	5 036	6 840			115 755
Autres Immobilisations corporelles	46 881	2 046	3 119	115			45 923
Immobilisations corporelles en cours	15 331	10 228	46	-12 567			12 946
Avances et acomptes	704	306		-625			385
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>285 353</b>	<b>29 921</b>	<b>12 139</b>	<b>665</b>			<b>303 801</b>
Amortissements et dépréciations	173 297				21 614	11 396	183 516
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>112 056</b>						<b>120 285</b>
<b>2007</b>							
Terrains	8 656	3 434		15			12 106
Constructions	96 051	6 468	467	3 898			105 950
Matériel industriel	93 176	9 275	2 640	4 571			104 382
Autres Immobilisations corporelles	43 521	2 513	295	1 143			46 881
Immobilisations corporelles en cours	14 015	12 224	7	-10 902			15 331
Avances et acomptes	604	642		-543			704
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>256 023</b>	<b>34 556</b>	<b>3 409</b>	<b>-1 818</b>			<b>285 353</b>
Amortissements et dépréciations	161 993				13 990	2 686	173 297
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>94 030</b>						<b>112 056</b>
<b>2006</b>							
Terrains	8 351	142	8	172			8 656
Constructions	90 434	3 174	59	2 502			96 051
Matériel industriel	88 209	10 008	7 558	2 516			93 176
Autres Immobilisations corporelles	40 714	833	961	2 934			43 521
Immobilisations corporelles en cours	13 920	10 031	259	-9 676			14 015
Avances et acomptes	611	333		-340			604
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>242 238</b>	<b>24 521</b>	<b>8 844</b>	<b>-1 891</b>			<b>256 023</b>
Amortissements et dépréciations	157 322				12 638	7 967	161 993
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>84 916</b>						<b>94 030</b>

## NOTE 8. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### 8.1. TABLEAU DE SYNTHÈSE

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>							
Participations <sup>(a)</sup>	903 162	398 568	5 961	23 167			1 318 936
Créances rattachées à des participations <sup>(b)</sup> (Prêts aux filiales / Avances à capitaliser)	135 718	1 447 881	1 401 165	-10 372			172 061
Autres titres immobilisés (actions propres)	104 803	167 526	116 030	0			156 300
Autres Prêts	86	0	42	0			44
Autres immobilisations financières <sup>(c)</sup>	1 502	43 567	121	-12 795			32 153
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 145 271</b>	<b>2 057 542</b>	<b>1 523 319</b>	<b>0</b>			<b>1 679 493</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>58 334</b>				<b>35 753</b>	<b>7 676</b>	<b>86 411</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 086 936</b>						<b>1 593 082</b>

(a) Augmentations :

- Acquisition à 100 % de la société Satisloh Holding AG pour une valeur de 360 millions d'euros.
- Acquisition à 80 % de la société Omega lenses commercial pour une valeur de 16 millions d'euros.
- Acquisition à 100 % de la société Oftalmica Galiléo Italia SPA pour une valeur de 15,8 millions d'euros.

Diminutions :

- Liquidation de la filiale TAO dont la valeur des titres étaient de 4 millions d'euros.
- Liquidation de la filiale VIP dont la valeur des titres étaient de 1,8 million d'euros.

(b) Les augmentations et diminutions sont principalement liées aux renouvellements des prêts aux filiales.

(c) Dépôts en banque à terme rémunérés (escrow) : Satisloh et Galiléo.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2007</b>							
Participations	809 486	88 510	954	6 121			903 163
Créances rattachées à des participations (Prêts aux filiales / Avances à capitaliser)	340 727	1 901 870	2 100 758	-6 121			135 718
Autres titres immobilisés (actions propres)	71 969	55 157	22 323	0			104 803
Autres Prêts	86	0	0	0			86
Autres immobilisations financières	1 569	118	184	0			1 503
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 223 837</b>	<b>2 045 655</b>	<b>2 124 219</b>	<b>0</b>			<b>1 145 273</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>44 240</b>				<b>15 481</b>	<b>1 387</b>	<b>58 334</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 179 596</b>						<b>1 086 938</b>

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Mouvements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2006</b>							
Participations	787 928	6 917	13 501	28 142			809 486
Créances rattachées à des participations (Prêts aux filiales / Avances à capitaliser)	382 804	2 666 596	2 680 473	-28 200			340 727
Autres titres immobilisés (actions propres)	80 108	1	8 140	0			71 969
Autres Prêts	1 226	0	1 140	0			86
Autres immobilisations financières	1 487	92	10	0			1 569
<b>VALEUR BRUTE</b>	<b>1 253 552</b>	<b>2 673 606</b>	<b>2 703 264</b>	<b>-57</b>			<b>1 223 837</b>
<b>Dépréciations</b>	<b>52 208</b>				<b>11 379</b>	<b>19 346</b>	<b>44 240</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1 201 344</b>						<b>1 179 596</b>

## 8.2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
<b>EST SUPERIEURE A 1 %</b>									
Sociétés françaises	76 030	744 275	235 876	229 310	6 000	19 063	320 454	72 075	44 537
Filiales internationales	216 130	775 728	1 081 761	1 023 417	135 684	432 810	3 649 810	326 892	161 439
<b>N'EXCEDE PAS 1 %</b>									
Sociétés françaises	80	927	80	80	0	657	16 288	1 571	1 400
Filiales internationales	9 406	11 446	1 218	1 160	7 218	24	62 690	2 345	2 000

En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société.

Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zone géographique.

### 8.3. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
<b>POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE FINANCIER (NET)</b>				
Participations	1 142 680	111 165	0	1 253 845
Créances rattachées à des participations	170 526	1 535	0	172 061
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE FINANCIER (NET)</b>	<b>1 313 206</b>	<b>112 700</b>	<b>0</b>	<b>1 425 906</b>

### 8.4. ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Plus d'un an	5 604	1 588	1 655
Moins d'un an	198 653	135 718	340 727
<b>TOTAL</b>	<b>204 258</b>	<b>137 306</b>	<b>342 382</b>

## NOTE 9. ACTIF CIRCULANT

### 9.1. STOCKS

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Matières premières, autres approvisionnements	37 696	35 747	35 687
Marchandises	7 188	6 390	7 025
Produits finis, semis finis, en-cours	35 018	32 406	33 135
Sous total	79 903	74 543	75 847
Provisions	-17 423	-17 077	-18 819
<b>TOTAL</b>	<b>62 479</b>	<b>57 466</b>	<b>57 028</b>

**9.2. ECHEANCE DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>
<b>Plus d'un an</b>	<b>5 695</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	0
Clients et comptes rattachés	5 143
Autres créances	552
<b>Moins d'un an</b>	<b>222 012</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	2 218
Clients et comptes rattachés	160 571
Autres créances	59 222
<b>TOTAL</b>	<b>227 707</b>

**9.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>		<b>2007</b>		<b>2006</b>	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
SICAV	319 921	319 921	151 227	151 227	475 026	475 026
Actions propres <sup>(a)</sup>	0	0	0	0	2 426	2 426
Options de change	207	207	595	595	277	277
<b>TOTAL</b>	<b>320 128</b>	<b>320 128</b>	<b>151 822</b>	<b>151 822</b>	<b>477 728</b>	<b>477 728</b>
Certificats de dépôt	20 000	20 000	410 000	410 000	50 696	50 696
<b>TOTAL GENERAL VMP AU BILAN</b>	<b>340 128</b>	<b>340 128</b>	<b>561 822</b>	<b>561 822</b>	<b>528 424</b>	<b>528 424</b>

(a) Dans le cadre d'un contrat de liquidité.

**9.4. COMPTE DE REGULARISATION**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>			
Charges d'exploitation	4 288	4 975	6 549
Charges financières	104	23	50
<b>TOTAL</b>	<b>4 392</b>	<b>4 998</b>	<b>6 599</b>

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Prime de remboursement de l'emprunt OCEANE<sup>(a)</sup></b>			
<b>VALEUR AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 077</b>	<b>3 174</b>	<b>6 004</b>
Amortissements	701	2 097	2 831
<b>VALEUR A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>376</b>	<b>1 077</b>	<b>3 174</b>

(a) La prime de remboursement (14 millions d'euros) est amortie selon la méthode dégressive sur une durée de 7 ans

## 9.5. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
<b>POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT (NET)</b>				
Clients et comptes rattachés	82 234	5 562	75 586	163 382
Autres créances	22 747	3 017	33 573	59 337
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (NET)</b>	<b>104 981</b>	<b>8 579</b>	<b>109 159</b>	<b>222 718</b>

## 9.6. PRODUITS À RECEVOIR

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>Immobilisations financières</b>			
Créances rattachées à des participations	420	742	38
<b>Créances</b>			
Clients Factures à établir	11 134	10 823	10 832
Autres créances	4 803	2 451	2 010
<b>TOTAL</b>	<b>16 356</b>	<b>14 016</b>	<b>12 880</b>

## NOTE 10. CAPITAUX PROPRES

### 10.1. COMPOSITION DU CAPITAL

Nombre de titres, sauf données par action	Nombre de titres				A la clôture de l'exercice	Valeur nominale, <i>en euros</i>
	En début d'exercice	Créés	Annulés	Echangés		
Actions ordinaires	211 279 315	1 340 607	-1 600 000		211 019 922	0,18
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	0				0	
<b>TOTAL</b>	<b>211 279 315</b>	<b>1 340 607</b>	<b>-1 600 000</b>	<b>0</b>	<b>211 019 922</b>	<b>0,18</b>

Dont actions propres :

Nombre de titres	Nombre de titres en début d'exercice	Achats de titres	Annulation	Levées Options	Levées OCEANE	Levées Actions de performance	Nombre de titres à la clôture de l'exercice
Immobilisées	2 659 810	3 200 000	-1 600 000	-64 929	-188 752	-124	4 006 005
Contrat de liquidité <sup>(a)</sup>	0						0
<b>TOTAL</b>	<b>2 659 810</b>	<b>3 200 000</b>	<b>-1 600 000</b>	<b>-64 929</b>	<b>-188 752</b>	<b>-124</b>	<b>4 006 005</b>

(a) Essilor a acquis et cédé 5 453 136 actions entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2008 au titre du contrat de liquidité.

## 10.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions de réglements	Subventions d'investissement	Différence de conversion	Capitaux propres totaux
<b>CAPITAUX PROPRES</b>								
<b>AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2008</b>	<b>38 030</b>	<b>329 880</b>	<b>930 751</b>	<b>205 079</b>	<b>21 616</b>	<b>38</b>	<b>-3 259</b>	<b>1 522 135</b>
Augmentation de capital								
- Fonds communs de placement	130	21 102						21 232
- Options de souscriptions	82	10 071						10 152
- Conversions d'OCEANE	30	4 432						4 463
Réduction de capital	-288	-53 721						-54 009
Autres mouvements de l'exercice			-2 249		4 642	53	741	3 186
Affectation du résultat			205 079	-205 079				0
Dividendes distribués			-128 320					-128 320
Résultat de la période				239 156				239 156
<b>CAPITAUX PROPRES</b>								
<b>au 31 DECEMBRE 2008</b>	<b>37 984</b>	<b>311 765</b>	<b>1 005 260</b>	<b>239 156</b>	<b>26 258</b>	<b>91</b>	<b>-2 518</b>	<b>1 617 996</b>

### 2008

Le capital a été ramené à 37 984 milliers d'euros, correspondant à une diminution nette de 259 393 actions ordinaires suite :

- à une réduction du capital par annulation d'actions propres (- 1 600 000 actions) ;
- aux souscriptions du fonds commun de placement Groupe Essilor (720 144 actions) ;
- aux options de souscription d'actions (452 913 actions) ;
- à la conversion d' OCEANE avec création d'actions (167 550 actions).

Les nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1er janvier 2008.

### 2007

Le capital a été porté à 38 030 milliers d'euros, par émission de 3 582 443 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du fonds commun de placement Groupe Essilor (578 917 actions), aux options de souscription d'actions (931 122 actions), à une réduction du capital par annulation d'actions propres (- 700 000 actions), et suite à la conversion d'OCEANE avec création d'actions (2 772 404 actions).

Les nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1er janvier 2007.

## NOTE 11. ETAT DES PROVISIONS

### 11.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>					
Provisions pour retraites et pensions	34 260	1 005	1 182	152	33 932
Provision pour risques sur filiales et participations	746	223	746	0	223
Provision pour risques sur actions propres et actions de performances	29 299	0	3 099	16 128	10 071
Provisions pour restructuration	497	240	364	5	368
Autres provisions pour risques et charges	10 073	5 163	4 158	61	11 016
<b>TOTAL</b>	<b>74 875</b>	<b>6 631</b>	<b>9 549</b>	<b>16 347</b>	<b>55 611</b>
<b>2007</b>					
Provisions pour retraites et pensions	33 091	2 355	1 106	79	34 260
Provision pour risques sur filiales et participations	283	463	0	0	746
Provision pour risques sur actions propres et actions de performances	14 148	16 264	1 113	0	29 299
Provisions pour restructuration	1 367	0	851	19	497
Autres provisions pour risques et charges	10 424	4 393	4 626	118	10 073
<b>TOTAL</b>	<b>59 312</b>	<b>23 475</b>	<b>7 696</b>	<b>215</b>	<b>74 875</b>
<b>2006</b>					
Provisions pour retraites et pensions	30 804	2 759	392	80	33 091
Provision pour risques sur filiales et participations	501	0	217	0	283
Provision pour risques sur actions propres et actions de performances	8 695	8 326	2 874	0	14 148
Provisions pour restructuration	3 279	56	1 729	240	1 366
Autres provisions pour risques et charges	12 026	5 088	6 671	19	10 424
<b>TOTAL</b>	<b>55 305</b>	<b>16 229</b>	<b>11 883</b>	<b>338</b>	<b>59 313</b>

**11.2. DEPRECIATIONS D'ACTIFS**

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
<b>2008</b>				
<b>DEPRECIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>77 179</b>	<b>55 178</b>	<b>25 747</b>	<b>106 611</b>
Des stocks	17 077	17 423	17 077	17 423
Des créances	1 759	2 002	993	2 768
Des titres de participation	58 334	14 433	7 676	65 092
Des autres titres immobilisés <sup>(a)</sup>	0	21 319	0	21 319
Autres	8			8
<b>2007</b>				
<b>DEPRECIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>64 465</b>	<b>33 841</b>	<b>21 127</b>	<b>77 179</b>
Des stocks	18 819	17 077	18 819	17 077
Des créances	1 397	1 283	921	1 759
Des titres de participation	44 128	15 481	1 274	58 334
Des autres titres immobilisés	113		113	0
Autres	8			8
<b>2006</b>				
<b>DEPRECIATIONS D'ACTIFS</b>	<b>75 141</b>	<b>31 119</b>	<b>41 795</b>	<b>64 464</b>
Des stocks	20 475	18 819	20 475	18 819
Des créances	2 450	921	1 974	1 397
Des titres de participation	50 668	11 379	17 919	44 128
Des autres titres immobilisés	0			0
Autres	1 548		1 427	121

(a) La dotation de l'exercice du poste autres titres immobilisés comprend une dépréciation de nos actions propres à hauteur de 20,8 millions d'euros.

## NOTE 12. DETTES

### 12.1. ECHEANCE DES DETTES

Répartition de la dette totale par échéance et par type

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>A MOINS D'UN AN</b>	<b>548 067</b>	<b>313 024</b>	<b>458 567</b>
Dettes financières	200 631	1 975	153 084
Dettes d'exploitation	234 810	235 213	227 795
Dettes diverses <sup>(a)</sup>	112 626	75 836	77 688
<b>A PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS</b>	<b>177 234</b>	<b>187 627</b>	<b>284 341</b>
Dettes financières	175 671	185 209	281 068
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses	1 563	2 418	3 273
<b>A PLUS DE 5 ANS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dettes financières			
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses			
<b>TOTAL</b>	<b>725 301</b>	<b>500 651</b>	<b>742 907</b>

(a) Le poste "Dettes diverses" comprend principalement des comptes courants Filiales à hauteur de 80,8 millions d'euros.

Répartition de la dette totale par échéance

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
2006			
2007			458 567
2008		313 024	855
2009	548 067	855	855
2010	176 526	186 064	281 923
2011	708	708	708
Après 2011			

Répartition des dettes financières par devise

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
EUR	315 226	187 184	434 151
USD	61 076		
GBP			

**12.2. EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES**

Nombre de titres, sauf précision autre	2008	2007	2006
Nombre d'obligations émises	6 040 212	6 040 212	6 040 212
Nombre d'obligations converties	2 759 301	2 581 150	790 538
Nombre d'obligations non converties	3 280 911	3 459 062	5 249 674
Valeur nominale, en euros	51,15	51,15	51,15
Montant des intérêts annuels, en milliers d'euros	2 515	3 352	3 713

NB : La prime de remboursement figurant au bilan est amortie selon le mode dégressif sur 7 ans. La durée restante est de 1,5 an.

**12.3. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

En milliers d'euros	Montant net concernant les entreprises			Total au bilan
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation	Autres	
<b>POSTES AU PASSIF</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 691	4 349	56 269	95 309
Autres dettes d'exploitation	8 278	1	131 223	139 502
Autres dettes diverses	111 216	0	2 973	114 189
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>154 185</b>	<b>4 350</b>	<b>190 465</b>	<b>349 000</b>

**12.4. CHARGES À PAYER**

En milliers d'euros	2008	2007	2006
Intérêts courus sur emprunts	2 822	1 530	2 627
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	22 527	29 284	32 674
Dettes fiscales et sociales			
- Congés payés	26 783	25 148	23 421
- Intéressement	3 682	4 916	4 317
- Autres	14 464	13 069	13 074
Autres dettes d'exploitation	76 885	74 162	75 037
<b>TOTAL</b>	<b>147 162</b>	<b>148 110</b>	<b>151 150</b>

En milliers d'euros	2008	2007	2006
<b>Autres dettes d'exploitation</b>			
- RRR à accorder	68 052	70 144	74 325
- Clients créditeurs	1 799	2 333	
- Avoirs à établir	7 033	1 685	712
<b>TOTAL</b>	<b>76 885</b>	<b>74 162</b>	<b>75 037</b>

## NOTE 13. ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 13.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

#### Engagements donnés et reçus

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Avals et cautions <sup>(a)</sup>	493 674	488 947	233 684
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Avals, cautions et garanties reçus	480	515	433

(a) Garanties consenties par Essilor International essentiellement à ses filiales et participations

#### Contrat à terme de devises

Au 31 décembre 2008, les contrats de vente à terme de devises (hors cross currencies swap) s'élevaient à 286 708 milliers d'euros et les contrats d'achat à terme à 125 868 milliers d'euros.

<i>En euros</i>	Contre valeur à terme du nominal des opérations	Contre valeur aux conditions de marché au 31 décembre 2008	Valeur de marché au 31 décembre 2008
Position vendeuse de devises	286 707 962	277 653 667	9 054 294
Position acheteuse de devises	-125 867 640	-125 700 239	-167 401
<b>TOTAL</b>			<b>8 886 893</b>

#### Positions optionnelles de devises

A la clôture de l'exercice, les positions optionnelles sont les suivantes :

<i>En euros</i>	Contre valeur à terme du nominal des opérations (valorisation prix)	Primes payées / reçues à l'origine	Réévaluation aux conditions de marché au 31 déc. 2008 <sup>(b)</sup>	Ecart de valorisation depuis l'origine au 31 déc. 2008
Achat d'options de vente de devises				
Vente d'options de vente de devises <sup>(a)</sup>				
Achat d'options d'achat de devises	-6 168 752	-207 029	-496 803	289 774
Vente d'options d'achat de devises <sup>(a)</sup>				
<b>TOTAL</b>		<b>-207 029</b>	<b>-496 803</b>	<b>289 774</b>

(a) Toutes les ventes d'options sont couvertes par des achats d'options (tunnels ou annulation d'achat d'options).

(b) Simulation d'encaissement / décaissement de primes sur les options en portefeuille dans les conditions de marché au 31 décembre 2008.

#### Swap de taux

En 2007, le Groupe a mis en place une opération de refinancement de sa filiale Essilor of America (Etats-Unis) libellée en euros et à taux fixe. Cette opération a fait l'objet d'un cross currency swap euros / USD et taux fixe / taux variable pour un montant notionnel de 250 millions d'euros. Ce swap est qualifié de couverture de passif existant pour les risques de change et de taux d'intérêt sur la dette.

Ce financement a donné lieu à la mise en place en 2008 d'un swap payeur taux fixe / receveur taux variable, qui a permis de fixer le taux d'intérêt de l'opération.

**13.2. ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL**

Aucun engagement de Crédit Bail depuis 2006.

**13.3. ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS**

Obligations contractuelles 2008 <i>En milliers d'euros</i>	Paiements dus par période			Total
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Contrats de droits d'utilisation				
Editeurs informatiques	855	1 563		2 418
Contrats de location simple	3 508	17 540		21 048
<b>TOTAL</b>	<b>4 363</b>	<b>19 103</b>	<b>0</b>	<b>23 466</b>

**13.4. ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES SALARIES****Complément de retraite**

L'engagement envers les salariés cadres et assimilés cadres en matière de complément de retraite a fait l'objet d'une mise à jour en 2008, selon une méthode rétrospective, en retenant des hypothèses actuarielles : taux d'inflation (2 %), taux de rotation de personnel, taux d'augmentation des salaires (de 3,0 % qui est supérieur à l'inflation) et taux d'actualisation (5,50 %).

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 32 313 milliers d'euros, dont 12 594 milliers d'euros ont déjà été versés aux fonds de retraite gérés par une compagnie d'assurances indépendante à fin 2008.

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Valeur actuelle des engagements	32 313	28 743	31 531
Valeur de marché des actifs des fonds	-12 594	-11 970	-11 109
Éléments différés <sup>(a)</sup>	-1 414	964	-2 232
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>18 305</b>	<b>17 737</b>	<b>18 190</b>

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels et aux coûts des services passés.

**Médailles du travail**

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2008 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (5,25 %) et s'élève à 2 194 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006
Valeur actuelle des engagements	2 194	2 221	2 257
Valeur de marché des actifs des fonds	0	0	0
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>2 194</b>	<b>2 221</b>	<b>2 257</b>

### Indemnités de fin de carrière

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'une indemnité de fin de carrière lors de tout départ en retraite a fait l'objet d'une évaluation au 31 décembre 2008 selon une méthode rétrospective, en retenant un taux d'actualisation (5,50 %) et s'élève à 20 979 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Valeur actuelle des engagements	20 979	19 381	20 263
Valeur de marché des actifs des fonds	0	-1 833	-2 581
Éléments différés <sup>(a)</sup>	-6 654	-2 600	-4 562
<b>PROVISION CONSTATEE DANS LES COMPTES</b>	<b>14 325</b>	<b>14 948</b>	<b>13 120</b>

(a) Les éléments différés correspondent aux pertes ou gains actuariels et aux coûts des services passés.

## NOTE 14. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

### 14.1. EFFECTIF MOYEN

<b>Ventilation de l'effectif moyen</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Cadres	1 086	1 010	948
Agents de maîtrise et employés	1 354	1 324	1 328
Ouvriers	1 123	1 183	1 267
<b>TOTAL</b>	<b>3 563</b>	<b>3 517</b>	<b>3 543</b>

### 14.2. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, aucun avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations globales des organes de direction se sont élevées à :

- 1 895 milliers d'euros en 2008 ;
- 1 479 milliers d'euros en 2007 ;
- 1 376 milliers d'euros en 2006.

Les rémunérations globales des organes d'administration se sont élevées à :

- 322 milliers d'euros en 2008 ;
- 291 milliers d'euros en 2007 ;
- 264 milliers d'euros en 2006.

### 14.3. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

#### Droit Individuel à la Formation :

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF est de 256 213.

Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 252 361.

**NOTE 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX**

	PricewaterhouseCoopers				Mazars			
	Montant		En %		Montant		En %	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
<i>En milliers d'euros, sauf pourcentages</i>								
<b>AUDIT</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	449	447			260	225		
Missions accessoires	104	157			553			
<b>Sous-Total</b>	<b>554</b>	<b>604</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>813</b>	<b>225</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>554</b>	<b>604</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>813</b>	<b>225</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**NOTE 16. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Sans objet.

**NOTE 17. RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006	2005	2004
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	37 984	38 030	36 347	36 122	36 159
Nombre d'actions ordinaires existantes <sup>(a)</sup>	211 019 922	211 279 315	207 696 872	206 412 524	206 620 966
Dont actions propres <sup>(a)</sup>	4 006 005	2 659 810	2 247 908	2 647 260	2 765 576
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	0	0	0	0	0

(a) En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le Groupe a procédé en juillet 2007 à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0,35 euro à 0,36 euro puis à une division par deux de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0,18 euro. Le nombre d'actions en début d'exercice a été retraité pour prendre en compte cette division.

<i>En milliers d'euros</i>	2008	2007	2006	2005	2004
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	714 306	719 551	695 890	670 959	658 024
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	277 208	265 449	201 312	216 222	189 912
Impôt sur les bénéfices	-8 274	3 496	7 029	16 858	13 129
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	239 156	205 079	168 745	163 519	163 638
Résultat distribué	136 629	129 344	112 997	95 770	77 465

<i>En euros</i>	2008	2007	2006	2005	2004
<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres	1,38	1,26	0,95	0,98	0,87
Résultat après impôt, participation des salariés et charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres	1,16	0,98	0,82	0,80	0,80
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	0,66	0,62	0,55	0,47	0,38
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote					

<i>En milliers d'euros, sauf effectif moyen</i>	2008	2007	2006	2005	2004
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 563	3 517	3 543	3 566	3 567
Montant masse salariale de l'exercice	150 856	139 305	134 445	131 717	123 702
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	74 561	69 770	65 249	61 827	58 252

## 20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles

### 20.4.1 DECLARATIONS DES CONTROLEURS LEGAUX ET HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

---

#### 20.4.1.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2008.

Aux Actionnaires

#### **ESSILOR INTERNATIONAL SA**

147, rue de Paris

94227 CHARENTON CEDEX

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESSILOR INTERNATIONAL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1- Opinion sur les comptes consolidés**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **2- Justification des appréciations**

---

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre des regroupements d'entreprises, les actifs et les passifs identifiables des sociétés acquises sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition selon la méthode et les modalités décrites dans la note 1.21 aux états financiers consolidés. Pour ce qui concerne la principale acquisition de l'exercice, le groupe SATISLOH, nous nous sommes assurés que la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs a été réalisée sur la base d'expertises à l'aide de méthodes et hypothèses appropriées, et que les notes 2.3 et 10 aux états financiers consolidés fournissent une information appropriée.

Les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les principes décrits dans la note 1.21 aux états financiers consolidés. Nous avons examiné l'approche retenue ainsi que les hypothèses utilisées pour effectuer ces tests, et nous avons vérifié que la note 10 aux états financiers fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 30 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizéau

**Mazars**

Pierre Sardet

#### 20.4.1.2 Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

Exercices couverts : 2008 et 2007.

	PricewaterhouseCoopers				Mazars			
	Montant (HT)		En %		Montant (HT)		En %	
	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2007
<i>En milliers d'euros, sauf pourcentages</i>								
<b>AUDIT</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- maison mère	449	447	19%	18%	260	225	19%	33%
- filiales intégrées globalement	1 508	1 364	63%	55%	558	463	41%	67%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes :								
- maison mère	105	157	4%	6%	553	0	40%	0%
- filiales intégrées globalement	177	240	7%	10%	0	0	0%	0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 239</b>	<b>2 208</b>	<b>94%</b>	<b>90%</b>	<b>1 371</b>	<b>688</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT</b>								
Juridique, fiscal, social	140	250	6%	10%	2	0	0%	0%
Autres (à préciser si supérieur à 10 % des honoraires d'audit)	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>140</b>	<b>250</b>	<b>6%</b>	<b>10%</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 379</b>	<b>2 458</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>1 373</b>	<b>688</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### 20.4.1.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008.

Aux Actionnaires

**ESSILOR INTERNATIONAL SA**

147, rue de Paris

94227 CHARENTON CEDEX

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ESSILOR INTERNATIONAL SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1- Opinion sur les comptes annuels**

---

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2- Justification de nos appréciations**

---

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3- Vérifications et informations spécifiques

---

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 30 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizeau

**Mazars**

Pierre Sardet

#### 20.4.1.4 Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

##### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice et jusqu'à la date d'arrêté des comptes

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**Objet** : Avenant au contrat de travail de M. Hubert Sagnières avec la société, autorisé par le Conseil d'administration du 4 mars 2009.

Ce nouvel avenant, a pour objet, en application de la loi TEPA du 21 août 2007, non seulement de réitérer les droits à indemnités de M. Hubert Sagnières en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de la société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalentes à deux années de salaires, mais également de les soumettre aux conditions de performance suivantes.

La mesure de la performance a été fixée à la moyenne de la performance réalisée par le mandataire social sur les trois années précédant son départ. Cette performance est mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels fixés par le Conseil d'administration au Directeur Général Délégué et servant au calcul de la part variable de sa rémunération.

Si ce départ intervient au cours des 3 années qui suivent sa nomination en qualité de mandataire, la performance est mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels servant au calcul de la part variable de sa rémunération salariée de Directeur Exécutif. Elle est équivalente à la moyenne de la performance réalisée en tant que Directeur Exécutif sur les 3 années précédant son départ.

Les conditions de performance sont les suivantes : pour un taux moyen de performance compris entre 100 % et plus et 50 %, l'indemnité est payée strictement proportionnellement à son montant (ex : si le taux de performance atteint est de 90 %, alors l'indemnité est payée à hauteur de 90 % de son montant). Pour un taux moyen de performance inférieur à 50 %, aucune indemnité ne sera versée.

**Objet** : Complément de rémunération « retraites chapeaux », autorisé par le Conseil d'administration du 27 novembre 2008.

**Personne concernée** : M. Hubert Sagnières, mandataire social.

Il existe au sein d'Essilor International, un régime de retraite collectif à prestations définies instituées au profit des cadres dirigeants de la Société.

Les régimes légaux de retraite n'accordant aucun droit à retraite sur rémunération correspondant à la Tranche D (rémunération comprise entre 8 et 16 fois le plafond de la Sécurité Sociale), il a été proposé d'ajouter au régime collectif existant au profit des cadres, niveau III C et hors classification, une pension supplémentaire liée à la rémunération à la Tranche D.

La rente supplémentaire de retraite sera ainsi augmentée d'un montant équivalent à 1,5 % de la rémunération incluse dans la seule Tranche D, par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans.

La rente supplémentaire en tout état de cause n'excédera pas 5 % de la rémunération de référence définie au règlement de la retraite et, par ailleurs, la totalité de la pension retraite demeure plafonnée à 65 % de ladite rémunération de référence.

Cet avantage pour les mandataires sociaux est assimilable à un complément de rémunération visé à l'article L.225-42-1 du Code de commerce, instituée par la Loi du 25 juillet 2005 - dite Loi Breton.

Le Conseil d'administration dans sa séance du 27 novembre 2008 a autorisé que le régime de retraite ci-dessus mentionné, bénéficie à Hubert Sagnières, Directeur Général Délégué, tant au titre de son contrat d'expatriation maintenu qu'au titre de son mandat social.

**Objet** : Maintien du contrat de travail et modifications, autorisés par les Conseils d'administration des 27 août et 27 novembre 2008.

**Personne concernée** : M. Hubert Sagnières, mandataire social.

Le Conseil d'administration dans sa séance du 27 août 2008 a autorisé, à l'occasion de la nomination d'Hubert Sagnières en qualité de Directeur Général Délégué, le maintien de son contrat de travail en qualité de Directeur Exécutif Europe et Amérique Nord.

Le Conseil d'administration dans sa séance du 27 novembre 2008 a autorisé qu'au titre de son contrat de travail de Directeur Exécutif Europe et Amérique Nord, Hubert Sagnières perçoive pour 2008 une rémunération annuelle brute payée par Essilor of America en dollar canadien de 1.288.000, décomposée entre une partie fixe et un bonus représentant 40 % du fixe. Le même conseil a autorisé que cette rémunération augmenterait de 3 % en 2009. A ce salaire s'ajoute une allocation pour frais de 65.700 euros au titre de son contrat d'expatriation. Cette allocation pour frais sera supprimée en 2009.

**Objet** : Avenant au contrat de travail de M. Xavier Fontanet avec la société, autorisé par le Conseil d'administration du 5 mars 2008.

Cet avenant, a pour objet, en application de la loi TEPA du 21 août 2007, non seulement de réitérer les droits à indemnités de M. Xavier Fontanet en cas de rupture de son contrat de travail à l'initiative de la société (hors cas de licenciement pour faute grave ou lourde ou de mise à la retraite à l'âge légal) équivalentes à deux années de salaires, mais également de les soumettre aux conditions de performance suivantes.

La mesure de la performance a été fixée à la moyenne de la performance réalisée par M. Xavier Fontanet sur les trois années précédant son départ. Cette performance est mesurée par le taux de réalisation des objectifs annuels fixés par le Conseil d'administration à M. Xavier Fontanet et servant au calcul de la part variable de sa rémunération.

Les conditions de performance sont les suivantes : pour un taux moyen de performance compris entre 100 % et plus et 50 %, l'indemnité est payée strictement proportionnellement à son montant (ex : si le taux de performance atteint est de 90 %, alors l'indemnité est payée à hauteur de 90 % de son montant). Pour un taux moyen de performance inférieur à 50 %, aucune indemnité ne sera versée.

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

**Objet** : Complément de rémunération « retraites chapeaux », autorisé par le Conseil d'administration du 23 novembre 2005 et modifié par celui du 14 novembre 2007.

**Personnes concernées** : M. Xavier Fontanet et M. Philippe Alfroid, mandataires sociaux.

Il existe au sein d'Essilor International, un régime de retraite collectif à prestations définies instituées au profit des cadres dirigeants de la Société.

Les régimes légaux de retraite n'accordant aucun droit à retraite sur rémunération correspondant à la Tranche D (rémunération comprise entre 8 et 16 fois le plafond de la Sécurité Sociale), il a été proposé d'ajouter au régime collectif existant au profit des cadres, niveau III C et hors classification, une pension supplémentaire liée à la rémunération à la Tranche D.

La rente supplémentaire de retraite sera ainsi augmentée d'un montant équivalent à 1,5 % de la rémunération incluse dans la seule Tranche D, par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans.

La rente supplémentaire en tout état de cause n'excédera pas 5 % de la rémunération de référence définie au règlement de la retraite et, par ailleurs, la totalité de la pension retraite demeure plafonnée à 65 % de ladite rémunération de référence.

Cet avantage pour les mandataires sociaux est assimilable à un complément de rémunération visé à l'article L.225-42-1 du Code de commerce, instituée par la Loi du 25 juillet 2005 - dite Loi Breton.

Le Conseil d'administration dans sa séance du 14 novembre 2007 a autorisé que la rémunération de référence pour le calcul de la retraite complémentaire de Monsieur Xavier Fontanet soit sa dernière rémunération au titre de Président - Directeur Général (salaire de base + bonus contractuel), pour le cas où la fonction de Président du Conseil d'administration serait dissociée de celle de Directeur Général Exécutif.

**Objet** : Contrat de liquidité, signé le 18 novembre 2004, reconduit le 28 septembre 2005, modifié par avenant les 27 janvier 2006, 21 mars 2007 et 27 novembre 2008.

**Personne concernée** : M. Olivier Pécoux, Associé-Gérant de la société Rothschild & Cie Banque, administrateur d'Essilor International

Au terme de ce contrat, Essilor International donne mandat à la société Rothschild & Cie Banque pour que cette dernière puisse intervenir de façon autonome pour le compte d'Essilor International sur le Marché, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régulation du cours de l'action. Les capitaux immobilisés pour ce contrat sont de l'ordre de 43 millions d'euros et le coût du mandat est un forfait annuel porté à 548 000 euros à partir de 2008 contre 690 000 euros précédemment.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 30 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizeau

**Mazars**

Pierre Sardet

#### **20.4.2 PERIMETRE DES INFORMATIONS VERIFIEES**

---

Vous référer au Rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés, au chapitre 20.4.1.1 du présent Document de référence.

#### **20.4.3 INFORMATIONS FINANCIERES NON VERIFIEES**

---

Sans objet.

### **20.5 Date des dernières informations financières**

Les dernières informations financières vérifiées sont celles relatives aux exercices 2007 et 2008 (périodes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008).

### **20.6 Informations financières intermédiaires et autres**

#### **20.6.1 INFORMATIONS FINANCIERES TRIMESTRIELLES ET SEMESTRIELLES**

---

Vous pouvez à ce sujet vous reporter au chapitre 3.2 du présent Document de référence.

## 20.6.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES COUVRANT LES SIX PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE SUIVANT

Sans objet.

## 20.7 Politique de distribution des dividendes

La Société n'a pas arrêté une politique en matière de distribution de dividendes. Chaque année, le dividende est proposé par le Conseil pour approbation par l'Assemblée Générale.

### Dividende 2009, au titre de l'exercice 2008

En 2009, au titre de l'exercice 2008, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 de porter le dividende net de 0,62 euro par action à 0,66 euro par action, soit une progression du dividende net par action de 6,5 % par rapport à l'année dernière.

La distribution représente plus du tiers du résultat net consolidé (part du Groupe) ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier. Elle reflète les bonnes performances du Groupe en 2008.

Le paiement du dividende interviendra à compter du 26 mai 2009. Il s'effectuera exclusivement en numéraire.

### Historique de la distribution globale

Au titre de l'exercice 2008 et des 5 précédents exercices, le dividende total mis en distribution a été le suivant :

<i>En millions d'euros</i>	Résultat net part du groupe	Montant distribué	Rapport
2008 IFRS	383	136 <sup>(a)</sup>	36%
2007 IFRS	367	128	35%
2006 IFRS	328	113	34%
2005 IFRS	287	96	33%
2004 IFRS	244	77	32%
2004 (normes françaises)	227	77	34%
2003 (normes françaises)	200	57	28%

(a) Sur la base des actions autodétenues au 28 février 2009.

### Évolution des dividendes

Au titre de l'exercice 2008 et des 5 précédents exercices, les dividendes payés ont été les suivants :

<i>En euros</i>	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Action ordinaire <sup>(a)</sup>						
Dividende net	0,66	0,62	0,55	0,47	0,38	0,28
Impôt payé d'avance <sup>(b)</sup>						0,14
Rémunération globale	0,66	0,62	0,55	0,47	0,38	0,42
Date de mise en paiement	26 mai 2009	28 mai 2008	15 mai 2007	16 mai 2006	18 mai 2005	18 mai 2004

(a) Après division du titre par 2 en Juillet 2007.

(b) Suppression du précompte à partir de l'exercice 2004 (dividende distribué en 2005).

Tout dividende qui ne serait pas réclamé dans les cinq ans de son exigibilité serait prescrit dans les conditions prévues par la loi.

**Établissement assurant le service des dividendes de la Société**

L'établissement CACEIS Corporate Trust assure le paiement des dividendes.

Ses coordonnées sont les suivantes : CACEIS Corporate Trust - 14, rue Rouget de Lisle - 92862 Issy les Moulineaux

Tel : +33 (1) 57 78 00 00

**20.8 Procédures judiciaires et arbitrages**

Vous référer au chapitre 4.2 sur les risques juridiques.

**20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

La situation financière et commerciale du Groupe n'a pas changé de manière significative depuis la date de clôture, au 31 décembre 2008.

Voir également la note 31 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

# 21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## 21.1 Capital social

### 21.1.1 CAPITAL SOUSCRIT, EVOLUTION DU CAPITAL ET ACTION ESSILOR

#### 21.1.1.1 Montant du capital social

##### a) Nombre d'actions autorisées :

Vous pouvez à ce sujet vous référer au chapitre 21.1.8 du présent Document de référence, «Capital autorisé mais non émis», et au chapitre 21.1.4.4 consacré aux « Obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE) ».

##### b) et c) Nombre d'actions émises et totalement libérées, nombre d'actions émises mais non totalement libérées et valeur nominale par action :

Au 31 décembre 2008, le capital social s'élevait à 37 983 585,96 euros, divisé en 211 019 922 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,18 euro.

Compte tenu d'une part des droits de vote double qui sont conférés aux actions détenues sous la forme nominative depuis 2 ans, et que, d'autre part, les actions auto détenues sont privées de droits de vote, le nombre total de droits de vote exerçables attachés à ce capital au 31 décembre 2008 est de 225 253 980.

##### d) Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date de l'ouverture et à la date de clôture de l'exercice et libération du capital :

Vous référer à la note 8 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 et à la note 10 des notes aux états financiers sociaux, au chapitre 20.3.2.5.

#### 21.1.1.2 Evolution du capital en 2008

Le capital a été modifié par plusieurs opérations au cours de l'exercice :

- l'annulation de 1 600 000 actions auto détenues de 0,18 euro de valeur nominale soit une réduction de capital de 288 000 euros;
- la création de 720 144 actions nouvelles de 0,18 euro de valeur nominale souscrites par les Fonds Communs de Placement groupe Essilor 5 et 7 ans, soit une augmentation du capital social de 129 625,92 euros hors prime d'émission ;
- la création de 452 913 actions nouvelles de 0,18 euro de valeur nominale résultant des levées d'options de souscription d'actions, soit une augmentation du capital social de 81 524,34 euros hors prime d'émission ;
- la création de 167 550 actions nouvelles en contrepartie de la conversion de 83 775 obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE), soit une augmentation du capital social de 30 159 euros hors prime d'émission et de conversion.

Au 31 décembre 2008, le capital social s'élevait à 37 983 585,96 euros, divisé en 211 019 922 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,18 euro.

**REPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2008**

Au 31 décembre 2008	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
<b>Actionnariat interne</b> (Salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	7 479 493	3,54	14 958 986	6,64
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	5 291 539	2,51	9 573 051	4,25
- Fonds réservé aux salariés étrangers	677 954	0,32	677 954	0,30
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	3 362 531	1,59	6 259 756	2,78
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 811 517</b>	<b>7,96</b>	<b>31 469 747</b>	<b>13,97</b>
<b>Autodétention</b>				
- Actions propres	4 006 005	1,90		
- Contrat de liquidité	0	-		
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 006 005</b>	<b>1,90</b>		
<b>PUBLIC</b>	<b>190 202 400</b>	<b>90,13</b>	<b>193 784 233</b>	<b>86,03</b>
<b>TOTAL</b>	<b>211 019 922</b>	<b>100,00</b>	<b>225 253 980</b>	<b>100,00</b>

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International (vous référer à ce sujet au chapitre 17.3 du présent Document de référence), détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus des droits de vote.

Le tableau d'évolution du capital social au cours des cinq dernières années figure au chapitre 21.1.7.

Les situations des options de souscription d'actions, options d'achat d'actions et droits à actions de performance s'établissent comme suit (seuls sont considérés les plans d'attribution pour lesquels des options ou droits sont encore en circulation) :

**SITUATION DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

	Au 31 décembre 2008	Dont en 2008
Options attribuées <sup>(a)</sup>	10 988 390	1 568 080
Options annulées <sup>(a)</sup>	271 368	83 837
Options levées <sup>(a)</sup>	2 591 611	452 913
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	8 125 411	

(a) Depuis le plan du 14 novembre 2001 (il ne reste plus d'options de souscription attribuées lors de plans précédents, en circulation). Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 3,85 % du capital au 31 décembre 2008.

Le prix de souscription est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration ayant décidé de l'attribution.

**SITUATION DES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

	Au 31 décembre 2008	Dont en 2008
Options attribuées <sup>(a)</sup>	1 340 500	0
Options annulées <sup>(a)</sup>	38 026	0
Options levées <sup>(a)</sup>	1 085 123	64 929
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	217 351	0

(a) Plan unique du 14 novembre 2001. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,10% du capital au 31 décembre 2008.

Le prix d'achat est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration ayant décidé de l'attribution.

**SITUATION DES DROITS A ACTIONS DE PERFORMANCE**

	Au 31 décembre 2008	Dont en 2008
Droits attribués <sup>(a)</sup>	1 778 740	649 965
Droits annulés <sup>(a)</sup>	15 356	12 926
Droits levés <sup>(a)</sup>	124	124
Droits restants <sup>(a) et (b)</sup>	1 763 260	

(a) Depuis le 22 novembre 2006, premier plan d'attribution de droits à actions de performance. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,84 % du capital au 31 décembre 2008.

Concernant les actions de performance, vous référer également au paragraphe 21.1.4.3 « Actions de Performance ».

**DILUTION MAXIMALE A LA FIN DE L'EXERCICE**

En tenant compte de l'ensemble des titres qui donneront potentiellement accès au capital postérieurement au 31 décembre 2008, quel que soit le prix d'exercice de l'option sous-jacente, la dilution maximale du capital pourrait être la suivante :

Au 31 décembre 2008	En nombre d'actions	%	En nombre de droits de vote	%
Situation au capital à la fin de l'année	211 019 922		225 253 980	
Options de souscriptions d'actions en vie	8 125 411	3,85%	8 125 411	3,61%
Droits à actions de performance en vie	1 763 260	0,84%	1 763 260	0,78%
OCEANE en vie (équivalent actions)	6 561 822	3,11%	6 561 822	2,91%
<b>DILUTION TOTALE POTENTIELLE</b>	<b>16 450 493</b>	<b>7,80%</b>	<b>16 450 493</b>	<b>7,30%</b>
Capital total dilué à la fin de l'année	227 470 415		241 704 473	

Les options d'achat d'actions ne sont pas potentiellement dilutives, dans la mesure où leur exercice donne lieu à livraison d'actions existantes (prises sur le stock auto détenu par l'émetteur).

### 21.1.1.3 L'action Essilor

#### Marché des titres

Essilor est cotée sous deux formes de titres distinctes : les actions ordinaires et les obligations convertibles et / ou échangeables en actions nouvelles et / ou existantes (OCEANE). Pour plus d'informations sur les OCEANE, vous reportez au chapitre 21.1.4.4.

#### L'action Essilor

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris – Euronext – Valeurs locales, compartiment A. Son code ISIN et Euronext est : FR0000121667.

Les actions Essilor sont éligibles au Service de Règlement Différé (SRD). Au 31 décembre 2008, le nombre d'actions s'élevait à 211 019 922 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,18 euro.

#### Indices dont fait partie l'action Essilor

##### Indices de marchés

L'action Essilor fait partie de l'indice CAC 40 et également des principaux indices suivants : SBF 120, SBF 250, Euronext 100, FTSEurofirst 300, Dow Jones EURO STOXX, Dow Jones STOXX 600.

En outre, Essilor fait partie depuis son lancement de l'indice Low Carbon 100 Europe<sup>®</sup>. Cet indice lancé par NYSE Euronext le 24 octobre 2008 mesure la performance des 100 plus grandes sociétés européennes émettant le plus faible niveau de CO<sub>2</sub> dans leurs secteurs.

#### Indices ISR

L'action Essilor est également intégrée aux trois indices boursiers spécialisés dans l'investissement socialement responsable (indices ISR) :

- l'indice DJSI World (Dow Jones Sustainability Index), issu de la coopération entre les indices Dow Jones, la compagnie STOXX Limited et le Groupe Swiss Asset Management (SAM Group) ;
- l'indice ASPI Eurozone<sup>®</sup> (Advanced Sustainability Index), indice boursier international composé des 120 sociétés cotées de la zone euro ayant les meilleures performances selon les critères de développement durable ;
- l'indice FTSE4Good, publié par le Financial Times et le London Stock Exchange (FTSE).

#### Indice d'actionariat salarié

Essilor fait partie de l'indice Euronext FAS IAS<sup>®</sup>, lancé par Euronext et la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et d'Anciens Salariés (FAS). Il est composé de l'ensemble des valeurs du SBF 250 ayant un actionariat salarié significatif : au moins 3 % du capital en actions détenu par plus du quart des salariés.

Concernant l'actionariat salarié, vous référer également à l'Annexe 2 « Politique Sociale et Environnementale (Loi sur les Nouvelles Réglementations Economiques) » du présent Document de référence, en fin de première partie « Aspect Social », titre « Actionariat de responsabilité et actionariat salarié ».

#### Cession des actions (article 11)

Les actions sont librement négociables et indivisibles à l'égard de la Société.

##### 21.1.1.3.1 Tableau récapitulatif du cours de l'action <sup>(a)</sup>

(Source : Euronext Paris)

	Cours de bourse, en euros			Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	Capitalisation boursière au 31 décembre <sup>(b)</sup>
	En séance Plus haut	En séance Plus bas	Cours de clôture		
2008	44,390	26,870	33,570	211 019 922	7 065
2007	47,500	40,100	43,650	211 279 315	9 066
2006	42,670	33,320	40,720	207 696 872	8 430
2005	35,970	26,150	34,100	206 412 524	7 012
2004	28,870	19,600	28,820	206 620 966	5 932

(a) Données éventuellement retraitées suite à la division par 2 de la valeur nominale de l'action le 16 juillet 2007.

(b) Retenue par Euronext Paris dans le cadre de l'indice CAC40 (avant augmentation de capital liée aux obligations convertibles et Plan Epargne Entreprise).

**21.1.1.3.2 Cours de bourse et volume des transactions**

(Source : Euronext Paris)

	Volume des transactions en nombre de titres	Volume des transactions, en capitaux, en millions d'euros	Cours de bourse, en euros	
			En séance Plus haut	En séance Plus bas
<b>2007</b>				
Septembre	16 623 067	721,55	44,780	42,150
Octobre	18 820 448	836,87	45,950	42,870
Novembre	20 438 817	855,99	44,160	40,550
Décembre	12 603 373	543,74	44,220	41,980
<b>2008</b>				
Janvier	27 313 238	1 072,32	44,390	35,000
Février	18 525 469	721,69	41,000	36,750
Mars	20 016 843	787,53	41,420	37,410
Avril	17 055 621	679,76	41,820	38,300
Mai	26 719 726	1 060,74	40,950	37,620
Juin	17 335 974	688,72	41,660	37,730
Juillet	41 177 405	1 398,29	39,190	30,880
Août	24 591 693	839,08	36,600	31,330
Septembre	25 089 278	898,58	37,760	33,505
Octobre	48 659 833	1 552,62	37,020	26,870
Novembre	22 027 295	712,00	35,250	29,580
Décembre	19 795 240	618,99	34,200	28,710
<b>2009</b>				
Janvier	20 706 278	652,88	35,260	28,330
Février	14 144 977	410,02	30,250	26,910

**21.1.2 ACTIONS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL**

Sans objet.

**21.1.3 ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE**

Essilor détenait 2 659 810 actions propres au 31 décembre 2007 et aucune dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice 2008, 3 200 000 titres ont été acquis par la Société au prix moyen net de 35,50 euros ; 1 600 000 actions ont été annulées, 64 929 actions ont été cédées dans le cadre de l'exercice d'options d'achat à un prix de 15,62 euros et 188 752 actions ont été livrées en échange de 94 376 OCEANE suite à des demandes de conversion des porteurs. En outre, 124 titres ont été livrés sur les programmes d'actions de performance du Groupe. Par ailleurs, le solde des achats et ventes de titres réalisés dans le cadre du contrat de liquidité a résulté en un impact nul sur l'exercice.

Au 31 décembre 2008, Essilor détenait ainsi un total de 4 006 005 actions propres, soit 1,90 % du capital. La valeur nominale de ces titres était de 721 080,90 euros, et leur valeur comptable de 153 409 milliers d'euros.

### 21.1.3.1 Programmes de rachat d'actions

#### Rapport spécial sur les programmes de rachat d'actions (article 225-211 alinéa 2 du Code de commerce) et descriptif du programme (article 241-2 I du règlement général de l'AMF)

En mai 2008, l'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'administration de procéder, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à l'achat de ses propres actions ordinaires représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de l'achat, et ce pour une durée de 18 mois expirant le 13 novembre 2009.

En application des dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce modifié par l'ordonnance n°2009-105 du 30 janvier 2009, le Conseil d'administration indique qu'au cours de l'exercice 2008, il a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 11 mai 2007 puis de celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte de la Société du 14 mai 2008. A ce titre, et en dehors du contrat de liquidité conclu et prorogé pour l'animation du titre au cours de cette même période, la Société a acquis 3 200 000 actions entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2008 au prix moyen brut de 35,47 euros et n'en a pas vendu sur le marché. Le montant des frais de négociation moyen (incluant les commissions hors taxe) a été de 0,03 centimes par titre, amenant le prix moyen d'achat net à 35,50 euros.

Depuis le 18 novembre 2004, la Société a confié, à la société Rothschild & Cie Banque, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement (AFEI) approuvée par la Commission des Opérations en Bourse (COB) dans son Instruction du 10 avril 2001. En septembre 2005, ce contrat a été mis en harmonie avec la nouvelle charte AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005, instituée dans le cadre de la transposition de la directive européenne « Abus de

marché ». Au titre du contrat de liquidité, la Société a acquis 5 453 136 actions entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2008, au prix moyen de 36,85 euros et en a vendu 5 453 136 au prix moyen de 36,93 euros sur la même période. Dans ce cadre, aucun titre n'est détenu au 31 décembre 2008. Les opérations réalisées au titre de ce contrat le sont dans le respect des principes énoncés par la décision de l'AMF du 22 mars 2005 concernant l'acceptation des contrats de liquidité en tant que pratique de marché et par la dernière charte de déontologie AFEI précitée. L'AFEI est devenue l'AMAFI, Association française des Marchés Financiers.

Afin de permettre à Rothschild & Cie Banque d'assurer la continuité de ses interventions et de les renforcer au titre de ce contrat, le montant total des apports depuis l'origine du contrat représente 36 millions d'euros.

En outre, le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 novembre 2008 a décidé de procéder à l'annulation de 1 600 000 actions.

Au 31 décembre 2008, la Société détenait un total de 4 006 005 actions propres dont le prix de revient net moyen était de 38,29 euros, ce qui représentait 1,90 % du capital social à la même date.

Les programmes sur actions propres de la Société sont destinés aux trois finalités suivantes :

- la couverture des programmes au bénéfice des salariés (livraison sur exercice d'option d'achat, attribution d'actions, annulation d'actions créées suite à l'exercice d'option de souscription) ;
- la compensation de la dilution créée ou susceptible d'être créée par la conversion de l'OCEANE ;
- l'animation du contrat de liquidité.

Conformément aux dispositions de l'article 225-211 du Code de Commerce modifié par l'ordonnance n°2009-105 du 30 janvier 2009, les mouvements sur l'année 2008 selon ces trois objectifs sont récapitulés ci-dessous :

	2008			TOTAL Auto- détention
	Auto- détention Salariés	Auto- détention Oceane	Auto- détention Contrat Liquidité	
<b>Nombre Titres début période - 1<sup>er</sup> Janvier</b>	<b>2 659 810</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 659 810</b>
Levées d'option d'achat	-64 929			-64 929
Livraison d'Actions de performance	-124			-124
Conversions d'Obligations Convertibles avec Livraison		-188 752		-188 752
Annulation d'actions propres	-1 100 000	-500 000		-1 600 000
Achat d'actions propres	1 700 000	1 500 000		3 200 000
Variation du contrat de liquidité			0	0
<b>Nombre Titres fin période - 31 décembre</b>	<b>3 194 757</b>	<b>811 248</b>	<b>0</b>	<b>4 006 005</b>

Aucune réallocation d'actions n'a été effectuée entre ces objectifs en 2008.

**Bilan des précédents programmes de rachat d'actions****Opérations réalisées du 1<sup>er</sup> mars 2008<sup>(a)</sup> au 28 février 2009 :**

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	2,09%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	2 300 000
Nombre de titres détenus en portefeuille	4 402 827
Valeur comptable du portefeuille (en euros)	165 283 647
Valeur de marché du portefeuille <sup>(b)</sup> (en euros)	120 637 460

(a) Jour suivant la date à laquelle le bilan des précédents programmes ont été réalisés.

(b) Sur la base du cours de clôture au 28 février 2009.

**Bilan des opérations effectuées (y compris dans le cadre du contrat de liquidité)**

	Flux bruts cumulés du 1 <sup>er</sup> mars 2008 au 28 février 2009			Positions ouvertes au 28 février 2009					
	Achats	Ventes <sup>(a)</sup>	Annulations	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente			
				Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Puts achetés	Calls vendus	Ventes à terme
Nombre de titres	6 767 060	5 111 965	1 600 000						
Échéance maximale moyenne									
Cours moyen de la transaction, en euros	34,87	35,64							
Montants, en euros	235 938 388	182 201 645							

(a) Y compris livraison sur option d'achat et actions de performance, ainsi que livraison sur conversion OCEANE.

**Demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2009**

En application des dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions présentée à l'Assemblée du 15 mai 2009 est demandé pour les seuls objectifs suivants (l'ordre effectif d'utilisation de l'autorisation de rachat qui sera fonction des besoins et des opportunités).

Les objectifs principaux de ce programme sont :

- la couverture de plans d'options d'achat d'actions ou autres allocations d'actions au profit des salariés, notamment l'attribution gratuite d'actions prévue aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, au profit du personnel et des dirigeants du Groupe ;
- l'achat d'actions pour annulation, notamment en compensation de la dilution créée par l'exercice d'options de souscription d'actions par le personnel et les dirigeants du Groupe ;
- la couverture de titres de créances convertibles ou échangeables en actions de la Société, par achat d'actions pour livraison (en cas de livraison de titres existants lors de l'exercice du droit à conversion), ou

par achat d'actions pour annulation (en cas de création de titres nouveaux lors de l'exercice du droit à conversion) ;

- l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

Cependant la Société se réserve le droit d'intervenir dans le contexte suivant :

- la remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

A tout moment, sur toutes les opérations relatives à l'ensemble de ces objectifs cumulés, la Société ne pourra détenir plus de 10 % de son capital.

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération projetée :

- titres concernés : actions ordinaires Essilor International (compartiment A) ;
- pourcentage de détention maximum du capital proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2009 : 10 % du capital, soit à titre d'exemple 21 108 478 actions sur la base du capital au 28 février 2009 ;

- pourcentage de rachat maximum réalisable compte tenu des actions auto détenues au 28 février 2009 : 7.91 % du capital, soit à titre d'exemple 21 108 478 – 4 402 827 = 16 705 651 actions sur la base du capital au 28 février 2009 ;
- prix d'achat par action maximum : 70 euros éventuellement ajusté en cas d'opérations sur le capital social ;
- prix de vente par action minimum : 15 euros éventuellement ajusté en cas d'opérations sur le capital social.

L'achat, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué et payé par tous moyens sur un marché réglementé ou de gré à gré (y compris par rachat simple, par instruments financiers ou produits dérivés, ou par la mise en place de stratégies optionnelles). Ces opérations pourront être réalisées sous forme de blocs de titres pouvant atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est à donner pour une durée maximum de 18 mois, soit jusqu'au 14 novembre 2010.

### 21.1.3.2 Annulation d'actions et réduction de capital

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 14 mai 2008, a autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions propres que la Société pourrait détenir dans la limite maximale de 10 % de son capital social par périodes de 24 mois. Dans ce cadre, le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 novembre 2008 a décidé de procéder, à l'annulation de 1 600 000 actions, conduisant à une réduction du capital social de 288 000 euros.

## 21.1.4 VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION, OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS, OPTIONS D' ACHAT D' ACTIONS ET DROITS A ACTIONS DE PERFORMANCE

### 21.1.4.1 Options de souscription d'actions

#### 21.1.4.1.1 Options de souscription en circulation au 31 décembre 2008 et au 28 février 2009

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité exécutif	Prix de souscription, en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2008	Nombre d'options en circulation au 28 février 2009
14 novembre 2001	321 320	60 000	15,620	0	0
20 novembre 2002	1 625 160	486 000	20,340	459 472	457 359
18 novembre 2003	1 609 140	440 000	20,370	771 749	722 007
17 novembre 2004 <sup>(a)</sup>	1 787 800	537 880	26,500	1 449 100	1 436 160
27 janvier 2005 <sup>(a)</sup>	31 500	24 700	27,290	26 968	26 968
23 novembre 2005 <sup>(a)</sup>	1 996 880	680 000	34,700	1 871 312	1 869 850
22 novembre 2006 <sup>(b)</sup>	930 740	128 000	41,460	892 080	888 620
14 novembre 2007 <sup>(b)</sup>	1 117 770	148 000	43,650	1 086 650	1 081 290
27 novembre 2008 <sup>(b)</sup>	1 568 080	430 000	33,170	1 568 080	1 556 840
<b>TOTAL</b>	<b>10 988 390</b>	<b>2 934 580</b>		<b>8 125 411</b>	<b>8 039 094</b>

(a) Plans capés.

(b) Plan capé de performance.

Le prix de souscription est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration ayant décidé de l'attribution.

Les plans capés autorisent, pour chaque bénéficiaire, un profit maximum de 100 % de la valeur de l'enveloppe d'options attribuées.

Les plans capés de performance sont, en plus, soumis à une condition de performance du cours de bourse (comme les actions de performance citées au chapitre 21.1.4.3) et peuvent être annulés si elle n'est pas atteinte.

**21.1.4.1.2 Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2008 et au 28 février 2009**

La situation des options de souscription d'actions s'établit comme suit (seuls sont considérés les plans d'attribution pour lesquels des options sont encore en circulation).

	Au 31 décembre 2008	Dont en 2008	Au 28 février 2009	Dont en 2009
Options attribuées <sup>(a)</sup>	10 988 390	1 568 080	10 988 390	
Options annulées <sup>(a)</sup>	271 368	83 837	292 890	21 522
Options levées <sup>(a)</sup>	2 591 611	452 913	2 656 406	64 795
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	8 125 411		8 039 094	

(a) Depuis le plan du 14 novembre 2001 (il ne reste plus d'options de souscription attribuées lors de plans précédents, en circulation). Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 3,85 % du capital au 31 décembre 2008.

**21.1.4.1.3 Exercice des options de souscription d'actions**

Les options de souscription d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à la création d'actions ordinaires Essilor.

Le nombre total d'actions susceptibles d'être créées par levées d'options de souscription s'élève à 8 125 411 au 31 décembre 2008.

**21.1.4.2 Options d'achat d'actions****21.1.4.2.1 Options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2008 et au 28 février 2009**

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité exécutif	Prix d'achat, en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2008	Nombre d'options en circulation au 28 février 2009
14 novembre 2001	1 340 500	400 000	15,620	217 351	204 683
<b>TOTAL</b>	<b>1 340 500</b>	<b>400 000</b>		<b>217 351</b>	<b>204 683</b>

Le prix d'achat est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé le Conseil d'administration du 14 novembre 2001.

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 18 janvier 2001 a autorisé le Conseil d'administration à attribuer pour la première fois des options donnant droit à l'achat d'actions existantes et provenant de rachats effectués par la Société. En 2001, le Conseil d'administration a attribué des options d'achat d'actions le 14 novembre.

En 2002, 2003 et 2004, le Conseil d'administration n'a pas attribué de nouvelles options d'achat d'actions. Accordée pour une durée de trois ans, cette autorisation est à présent caduque.

**21.1.4.2.2 Situation des options d'achat d'actions au 31 décembre 2008 et au 28 février 2009**

La situation des options d'achat d'actions s'établit comme suit :

	Au 31 décembre 2008	Dont en 2008	Au 28 février 2009	Dont en 2009
Options attribuées <sup>(a)</sup>	1 340 500		1 340 500	
Options annulées <sup>(a)</sup>	38 026		38 026	
Options levées <sup>(a)</sup>	1 085 123	64 929	1 097 791	12 668
Options restantes <sup>(a) et (b)</sup>	217 351		204 683	

(a) Plan unique du 14 novembre 2001. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,10% du capital au 31 décembre 2008.

**21.1.4.2.3 Exercice des options d'achat d'actions**

Les options d'achat d'actions, si elles sont exercées, donnent lieu à l'achat d'actions ordinaires Essilor existantes.

**21.1.4.3 Actions de Performance**

Le Conseil d'administration dans sa séance du 22 novembre 2006 a décidé de procéder pour la première fois à une attribution d'actions de performance. Cette attribution a fait l'objet d'études préalables afin d'évaluer l'intérêt d'une telle attribution et d'en déterminer les termes et conditions, dont les conclusions ont été les suivantes :

- l'attribution d'actions de performance permet de réduire la dilution potentielle de plus de moitié par rapport à une attribution d'options de souscription ayant un profil de gain potentiel équivalent ;
- le système des attributions d'actions est de nature à faciliter la conservation des titres par les attributaires, à contrario des stocks options dont le financement par les bénéficiaires entraîne dans la quasi-totalité des cas une cession partielle ou totale ;
- il a été décidé de limiter cette attribution aux salariés résidents français, les non résidents continuant à recevoir des stocks options ;
- compte tenu de cette restriction, les conditions d'attribution des actions de performance ont été calibrées de manière à ce que le profil d'espérance de gain soit le plus proche possible de celui des bénéficiaires d'options. Enfin, afin de faire également converger les intérêts des actionnaires et ceux des salariés attributaires, l'attribution définitive des titres est subordonnée à la croissance du cours de bourse.

Les actions de performance attribuées en 2006, 2007 et 2008 sont régies par des règlements de plan d'actions de performance avec les conditions suivantes :

**Conditions communes à 2006, 2007 et 2008**

- attribution conditionnelle à des bénéficiaires résidents français d'un nombre maximum d'actions pour une première période de 2 ans dite d'attribution.

**Conditions communes à 2006 et 2007**

- ouverture entre la 2<sup>ème</sup> et la 4<sup>ème</sup> année d'une seconde période dite d'acquisition pendant laquelle les actions pourront être définitivement attribuées (c'est-à-dire devenir la propriété des bénéficiaires), si la moyenne des cours d'ouverture calculée pendant les trois mois précédant la date du 2<sup>ème</sup> anniversaire du plan est strictement supérieure au cours initial de référence ;
- à l'issue des 4 ans, si la moyenne des cours mentionnée ci-dessus, calculé tous les 3 mois, a toujours été inférieure ou égale au cours initial de référence, aucune action de performance ne sera finalement attribuée (annulation pure et simple de l'attribution si les calculs du cours moyen n'ont jamais permis de constater une progression par rapport au cours initial de référence) ;
- Pour 2008, la seconde période dite d'acquisition a été étendue de 2 ans : elle s'étend donc de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> année.

**Conditions communes à 2006, 2007 et 2008**

- en cas d'attribution définitive des actions de performance :
  - le nombre d'actions réellement attribuées sera déterminé selon une table préétablie tenant compte du taux de croissance moyen annuel du cours de bourse ;
  - les actions devront être conservées durant un délai de 7 ans (ou 8 ans si elles ont été attribuées à la fin de la 6<sup>ème</sup> année) à compter de la date d'attribution initiale c'est-à-dire conditionnelle.
- attribution définitive par anticipation des actions de performance aux bénéficiaires en cas d'offre publique d'acquisition sur les titres de la Société Essilor International.

Vous référer également à la note 5 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

**21.1.4.3.1 Droits à actions de performance en circulation au 31 décembre 2008 et au 28 février 2009**

Date d'attribution	Nombre de droits attribués	Dont au Comité exécutif	Cours initial de référence (utile à l'évaluation de la performance), en euros	Nombre de droits en circulation au 31 décembre 2008	Nombre de droits en circulation au 28 février 2009
22 novembre 2006	527 112	211 500	41,46	521 570	521 118
24 janvier 2007	49 152	0	41,46	46 320	46 128
14 novembre 2007	552 491	260 480	43,65	549 525	549 011
31 janvier 2008	90 860	40	41,57	86 740	85 920
27 novembre 2008	513 775	173 890	33,17	513 775	513 374
18 décembre 2008	45 350	110	33,17	45 330	44 510
<b>TOTAL</b>	<b>1 778 740</b>	<b>646 020</b>		<b>1 763 260</b>	<b>1 760 061</b>

**21.1.4.3.2 Situation des droits à actions de performance au 31 décembre 2008 et au 28 février 2009**

La situation des droits à actions de performance s'établit comme suit :

	Au 31 décembre 2008	Dont en 2008	Au 28 février 2009	Dont en 2009
Droits attribués <sup>(a)</sup>	1 778 740	649 965	1 778 740	
Droits annulés <sup>(a)</sup>	15 356	12 926	18 045	2 689
Droits levés <sup>(a)</sup>	124	124	634	510
Droits restants <sup>(a) et (b)</sup>	1 763 260		1 760 061	

(a) A partir du plan du 22 novembre 2006, premier plan d'attribution de droits à actions de performance. Voir aussi l'historique des plans au chapitre 17.2.2.2.

(b) Soit 0,84 % du capital au 31 décembre 2008

**21.1.4.3.3 Attribution des actions de performance**

Les droits à actions de performance, s'ils sont exercés, peuvent donner lieu à l'attribution d'actions ordinaires Essilor existantes ou créées.

**21.1.4.4 OCEANE (Obligations convertibles et/ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes)**

En juillet 2003, Essilor a émis des obligations convertibles et/ou échangeables en actions Essilor nouvelles et/ou existantes (OCEANE) pour un montant de 309 millions d'euros pour une durée de sept ans avec option de remboursement anticipé au gré des porteurs au bout de cinq ans d'une part, et au gré de l'émetteur sous réserve de réalisation de certaines conditions d'autre part.

Les OCEANE sont cotées sur le marché Euronext Paris depuis le 2 juillet 2003, code ISIN : FR0000189276. Au 31 décembre 2008, le nombre d'OCEANE restant en circulation s'élevait à 3 280 911 OCEANE, d'une valeur nominale de 51,15 euros.

La division par 2 du nominal de l'action le 16 juillet 2007 a modifié la parité d'échange des obligations convertibles et/ou échangeables. Depuis cette date, l'OCEANE est convertible ou échangeable contre deux actions nouvelles et/ou existantes de nominal 0,18 euro.

**21.1.4.4.1 Tableau récapitulatif du cours des OCEANE**

(Source : Euronext Paris)

	Cours de bourse, en euros			Nombre d'obligations en circulation au 31 décembre
	En séance Plus haut	En séance Plus bas	Cours de clôture	
2008	84,00	58,63	62,00	3 280 911
2007	92,50	77,50	82,00	3 459 062
2006	89,10	59,00	82,15	5 249 674
2005	74,75	58,25	72,90	6 039 749
2004	66,80	55,00	62,00	6 039 754

**21.1.4.4.2 Cours et volume des transactions**

(Source Euronext Paris, hors blocs traités en dehors du marché.)

	En nombre de titres	En capitaux, en millions d'euros	Cours de bourse, en euros	
			En séance Plus haut	En séance Plus bas
<b>2007</b>				
Septembre	216	0,02	86,90	78,30
Octobre	207 523	18,45	90,50	88,00
Novembre	10 062	0,83	91,50	81,50
Décembre	157	0,01	82,52	77,50
<b>2008</b>				
Janvier	121	0,01	84,00	70,01
Février	160	0,01	76,25	69,34
Mars	380	0,03	77,00	69,70
Avril	50	0,00	79,04	79,04
Mai	223	0,02	80,00	71,71
Juin	19	0,00	74,22	74,22
Juillet	180	0,01	75,00	66,23
Août				
Septembre	281	0,02	72,00	70,00
Octobre	81	0,01	67,05	62,90
Novembre	240	0,02	67,00	67,00
Décembre	520	0,03	63,00	58,63
<b>2009</b>				
Janvier	607	0,03	62,61	52,20
Février	122	0,01	60,00	60,00

**21.1.4.4.3 Conversion des OCEANE**

Les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE), si elles sont converties peuvent donner lieu à la création d'actions Essilor à moins qu'Essilor ne préfère, au moins pour partie, les échanger contre des actions existantes.

Le nombre total d'actions supplémentaires susceptibles d'être créées par conversion d'obligations s'élève à 6 561 822 au 31 décembre 2008.

En effet, en vertu de la 17<sup>ème</sup> résolution votée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2003, le Conseil d'administration a décidé lors de sa séance du 11 juin 2003, d'émettre 5 252 359 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes avec une option de sur allocation de 15 %, sur la base d'un cours de référence de l'action Essilor International de 36,0216 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec un droit de priorité pour les émissions réalisées en France. Après exercice de l'option de sur allocation le nombre d'obligations à option

de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes émises est de 6 040 212 d'une valeur nominale de 51,15 euros, représentant un montant nominal total de 308 956 843,80 euros soit une prime de 42 % par rapport au cours de référence de l'action Essilor International au moment de la fixation des conditions définitives. Les obligations seront remboursées en totalité le 2 juillet 2010 (ou le jour ouvré suivant) par remboursement à un montant de 53,54 euros, soit environ 104,7 % de la valeur nominale unitaire des obligations. Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions à raison de deux actions Essilor International pour une obligation (nouveau ratio de parité d'échange depuis le 16 juillet 2007). Essilor peut à son gré remettre des actions nouvelles à émettre et/ou des actions existantes à chaque demande de conversion.

Depuis l'émission, 1 579 301 obligations ont été converties (dont 178 151 sur l'exercice 2008) et 1 180 000 obligations ont été rachetées par la Société pour annulation.

### 21.1.5 CONDITIONS REGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET/OU TOUTE OBLIGATION ATTACHEE AU CAPITAL SOUSCRIT, MAIS NON LIBERE, OU TOUTE ENTREPRISE VISANT A AUGMENTER LE CAPITAL

Récapitulatif des délégations de l'Assemblée Générale en matière d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, en cours de validité et utilisation.

Date de l'autorisation de l'Assemblée Générale	Type d'autorisation et plafond	Validité	Expiration	Utilisation 2007 - 2008
<b>11 mai 2007</b>				
16 <sup>ème</sup> résolution	Attribution d'options de souscription d'actions dans la limite de 3 % du capital social, au profit des salariés et dirigeants. <sup>(a)</sup>	38 mois	10 juillet 2010	Attribution de 1 117 770 options de souscription d'actions lors du conseil du 14 novembre 2007 (donnant droit à 1 action de 0,18 euro de nominal par levée d'option).  Attribution de 1 568 080 options de souscription d'actions lors du conseil du 27 novembre 2008 (donnant droit à 1 action de 0,18 euro de nominal par levée d'option).
17 <sup>ème</sup> résolution	Attribution d'actions gratuites dans la limite de 3 % du capital social, au profit des salariés et dirigeants. <sup>(a)</sup>	38 mois	10 juillet 2010	Attribution de 552 491 actions de performance lors du conseil du 14 novembre 2007.  Attribution de 90 860 actions de performance lors du conseil du 23 janvier 2008  Attribution de 559 125 actions de performance lors du conseil du 27 novembre 2008.  (En cas d'attribution définitive, 1 action de performance donne droit à 1 action de 0,18 euro de nominal).

(a) Le prix de souscription pour les options de souscription d'actions et le cours de référence pour les actions gratuite est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution.

Date de l'autorisation de l'Assemblée Générale	Type d'autorisation et plafond	Validité	Expiration	Utilisation 2007 - 2008
<b>11 mai 2007</b>				
18 <sup>ème</sup> résolution	Limitation globale des autorisations d'attribution d'options de souscription d'actions gratuites à un maximum de 3 % du capital social. <sup>(a)</sup>	38 mois	10 juillet 2010	Attributions 2007 - 2008 : 3 888 326 options de souscription d'actions et actions de performance soit 1.84 % du capital.
<b>14 mai 2008</b>				
16 <sup>ème</sup> résolution	Emission d'actions réservée aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise d'Essilor ou des sociétés qui lui sont liées, maximum 2 % du capital social. <sup>(b)</sup>	26 mois	14 juillet 2010	Emission de 720 144 actions d'un nominal de 0,18 euro, soit une augmentation de capital hors prime d'émission de 129 625,92 euros souscrite par les FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans soit 0.34 % du capital.
17 <sup>ème</sup> et 18 <sup>ème</sup> résolutions	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription maximum : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1/3 du capital pour les augmentations de capital ;</li> <li>▪ 1 500 millions d'euros pour les titres d'emprunt ;</li> <li>▪ option de sur allocation de 15 %.</li> </ul>	26 mois	14 Juillet 2010	Aucune.
19 <sup>ème</sup> et 20 <sup>ème</sup> résolutions	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription, mais avec possibilité d'un délai de priorité maximum : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 % du capital pour les augmentations de capital ;</li> <li>▪ 1 milliard d'euros pour les titres d'emprunt ;</li> <li>▪ option de sur allocation de 15 %.</li> </ul>	26 mois	14 Juillet 2010	Aucune.
21 <sup>ème</sup> résolution	Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves : maximum 500 millions d'euros	26 mois	14 Juillet 2010	Aucune.

(a) Le prix de souscription pour les options de souscription d'actions et le cours de référence pour les actions gratuite est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution.

(b) Le prix de souscription ne peut être, ni inférieur de plus de 20 % à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des vingt séances de bourse précédant la date du Conseil d'administration qui décide l'augmentation de capital, ni supérieur à cette moyenne.

### 21.1.6 CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD

Dans le cadre de la stratégie d'acquisitions menée par le Groupe, et dans un souci de fidélisation des équipes de direction des sociétés reprises, il est fréquent qu'Essilor n'acquière dans un premier temps qu'un pourcentage majoritaire du capital, compris le plus souvent entre 75 et 90 %. Des options croisées à une échéance allant de 3 à 5 ans sont alors mises en place avec les vendeurs pour le pourcentage restant.

Cela a notamment été le cas pour la majorité des acquisitions effectuées en 2008 aux Etats-Unis et en Europe.

Dans le cadre du programme d'intégration aval au Brésil, il pourra être envisagé une prise de participation progressive de 10 % à 51 % sur une période de 3 à 5 ans.

La valeur d'exercice de ces options est comptabilisée au bilan consolidé, qui est présenté au chapitre 20.3.1.2.

**21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL**

<b>Evolution du capital social au cours des cinq dernières années</b> <i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions créées	Nominal	Prime d'émission	Montants successifs du capital nominal	Nombre cumulé d'actions de la société
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2003</b>				<b>35 959</b>	<b>205 480 216</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	765 684	134	15 496	36 093	206 245 900
Exercice d'option de souscription	1 975 066	346	32 006	36 439	208 220 966
Annulation d'actions propres	-1 600 000	-280	-29 144	36 159	206 620 966
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2004</b>				<b>36 159</b>	<b>206 620 966</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	691 064	121	16 728	36 280	207 312 030
Exercice d'option de souscription	900 494	158	14 876	36 437	208 212 524
Annulation d'actions propres	-1 800 000	-315	-40 283	36 122	206 412 524
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2005</b>				<b>36 122</b>	<b>206 412 524</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	610 266	107	19 389	36 229	207 022 790
Exercice d'option de souscription	674 082	118	13 699	36 347	207 696 872
Annulation d'actions propres					207 696 872
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2006</b>				<b>36 347</b>	<b>207 696 872</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	578 917	102	20 303	36 449	208 275 789
Exercice d'option de souscription	931 122	166	19 627	36 615	209 206 911
Annulation d'actions propres	-700 000	-126	-19 139	36 489	208 506 911
Conversion d'OCEANE avec création d'actions	2 772 404	499	73 272	36 988	211 279 315
Incorporation réserves pour augmentation de capital		1 042	-1 042	38 030	211 279 315
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2007</b>				<b>38 030</b>	<b>211 279 315</b>
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	720 144	130	21 102	38 160	211 999 459
Exercice d'option de souscription	452 913	82	10 071	38 241	212 452 372
Annulation d'actions propres	-1 600 000	-288	-53 721	37 953	210 852 372
Conversion d'OCEANE avec création d'actions	167 550	30	4 432	37 984	211 019 922
Incorporation réserves pour augmentation de capital				37 984	211 019 922
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2008</b>				<b>37 984</b>	<b>211 019 922</b>

En application des résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2007, le Groupe a procédé, en juillet 2007, à l'augmentation de la valeur nominale de l'action de 0.35 euro à 0.36 euro puis à une division par deux de la valeur nominale de l'action, ainsi portée à 0.18 euro par action. Les nombres d'actions pour les exercices 2003 à 2006 ont été retraités pour prendre en compte cette division.

La présentation en détail de l'évolution du capital en 2008 figure au chapitre 21.1.1.2.

### 21.1.8 AUTORISATIONS FINANCIERES PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 MAI 2009

L'Assemblée Générale extraordinaire du 14 mai 2008 a investi, pour des durées comprises entre 24 à 26 mois, le conseil d'administration des différentes délégations financières nécessaires pour lui permettre de choisir, à tout moment, au sein d'une large gamme de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien ou non du droit préférentiel de souscription des actionnaires, le produit financier le plus approprié au développement du Groupe, compte tenu de toutes les caractéristiques des marchés au moment considéré. Le conseil n'a pas de raison de solliciter

cette année de nouvelles autorisations financières à l'exception de l'autorisation du rachat d'actions qui a une durée de vie légale limitée à 18 mois qui relève de la compétence de l'Assemblée Générale ordinaire. Le conseil n'a fait usage d'aucune de ces autorisations toujours à l'exception de l'autorisation du rachat d'actions.

Concernant la demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions, présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2009, vous reporter au chapitre 21.1.3.1 « Programmes de rachat d'actions ».

Pour les délégations de l'Assemblée Générale en matière d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription, en cours de validité et leur utilisation, voir au chapitre 21.1.5.

## 21.2 Acte constitutif et statuts

### 21.2.1 OBJET SOCIAL

Vous référer à ce sujet au chapitre 5.1.4.

### 21.2.2 DISPOSITIONS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Vous référer à ce sujet au chapitre 16.1.2.

### 21.2.3 DROITS, PRIVILEGES ET RESTRICTIONS ASSORTIES AUX DIFFERENTES CATEGORIES D' ACTIONS

Vous référer à ce sujet au chapitre 18.2.

### 21.2.4 MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

#### 21.2.4.1 Dividende et droit de vote

Les informations relatives au dividende et au droit de vote sont respectivement présentées aux chapitres 20.7 et 18.2 du présent Document de référence.

#### 21.2.4.2 Résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009

Essilor est particulièrement soucieux de la qualité de son actionariat ainsi que de la valeur de la Société tant pour

les propriétaires d'actions que pour les salariés eux-mêmes actionnaires.

Votre Conseil d'administration vous propose une résolution permettant l'émission de bons de souscription d'actions en cas d'offre publique visant les titres de la Société (dits bons Breton). Ces bons seraient attribués gratuitement aux actionnaires dans les limites de un bon par action et de 25 % du capital nominal déjà émis. Ces bons donneraient droit, dans des conditions préférentielles, à la souscription d'actions de la Société. Cette mesure doit permettre au Conseil d'administration composé majoritairement d'Administrateurs indépendants de négocier avec le ou les initiateurs de l'offre et ce, au mieux des intérêts des actionnaires. C'est la raison pour laquelle il vous est proposé, que sur la base d'un rapport établi par une banque, dont la désignation aura été approuvée par la majorité des administrateurs indépendants de la Société Essilor International, le Conseil d'administration devra rendre compte, au moment de l'émission des bons, des circonstances et raisons pour lesquelles il estime que l'offre n'est pas dans l'intérêt des actionnaires et qui justifient qu'il soit procédé à l'émission de tels bons, ainsi que les critères et méthodes selon lesquelles sont fixées les modalités de détermination du prix d'exercice des bons.

Vous reporter également au chapitre 18.4 du présent Document de référence où sont présentées les informations relatives aux sujets suivants :

- accord entraînant un changement de contrôle ;
- pactes d'actionnaires ;
- éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

## 21.2.5 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

### 21.2.5.1 Modes de convocations

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale est convoquée et délibère conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

### 21.2.5.2 Conditions d'admission

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- pour les propriétaires d'actions nominatives à l'inscription en compte « nominatif pur » ou « nominatif administré », au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;
- pour les propriétaires d'actions au porteur à l'enregistrement au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité seront constatés par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établi au nom de l'actionnaire. Une attestation pourra être également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'aura pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

Tout actionnaire ayant transmis son formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ou ayant demandé une carte d'admission via son intermédiaire financier peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions. A cette fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la Société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

Aucune cession ni aucune autre opération réalisée après le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en considération par la Société, nonobstant toute convention contraire.

Un actionnaire qui n'a pas son domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code civil, peut demander à son intermédiaire inscrit de transmettre son vote dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

### 21.2.5.3 L'Assemblée Générale 2009

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire sera convoquée pour le 15 mai 2009.

Au sujet des autorisations financières proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009, vous référer au chapitre 21.1.9.

Concernant la demande de renouvellement de l'autorisation financière de rachat d'actions, présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2009, vous reporter au chapitre 21.1.3.1 « Programmes de rachat d'actions ».

Par ailleurs, concernant les dispositions relatives aux seuils de participation, l'information relative aux modifications statutaires soumises au vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009 est présentée au chapitre 21.2.7 ci-après.

Voir également le chapitre 21.2.4.2 concernant certaines résolutions parmi celles présentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009.

## 21.2.6 DISPOSITIONS RELATIVES A UN CHANGEMENT DE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ

Vous reporter aux chapitres 18.4, 21.2.4.2 et 21.2.7.

## 21.2.7 DISPOSITIONS RELATIVES AUX SEUILS DE PARTICIPATION

### Dispositions au 31 décembre 2008 :

- en sus des déclarations légales, les statuts prévoient que toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert directement ou indirectement venant à détenir 1 % des droits de vote est tenue d'en informer la Société dans les cinq jours par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social. Cette obligation de déclaration est renouvelée pour chaque nouveau franchissement de seuil de 2 % supplémentaires ;
- cette information est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés ;
- à défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital en font la demande lors de l'assemblée.

Vous reporter également au chapitre 21.2.4.2 du présent Document de référence « Résolutions parmi celles proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2009 ».

### 21.2.8 CONDITIONS REGISSANT LES MODIFICATIONS DU CAPITAL

---

Les statuts de la Société ne prévoient pas de conditions plus restrictives que les prescriptions légales concernant les augmentations de capital.

## 22 CONTRATS IMPORTANTS

---

Voir le chapitre 6.4 « Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication » du présent Document de référence.

Vous reporter également au chapitre 18.4 « Accord entraînant un changement de contrôle et pactes d'actionnaires ».

## **23** INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

### **23.1 Déclaration ou rapport d'expert**

Sans objet.

### **23.2 Informations provenant d'une tierce partie**

Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, celles-ci ont été fidèlement reproduites et, pour autant que la Société le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par une telle tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses.

## 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société (147, rue de Paris 94220 Charenton-le Pont - France).

Les versions imprimées des Documents de référence et Rapports annuels des trois dernières années, ou copie de ces documents sont disponibles sur simple demande auprès de la Direction des relations investisseurs et de la communication financière basée au siège de la Société. Les versions imprimées du Document de référence et du Rapport annuel de l'exercice 2008, ou copie de ces documents, sont disponibles à la date de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice, le 15 mai 2009.

Essilor met à la disposition de ses actionnaires une large gamme d'outils destinés à diffuser, de façon régulière, transparente et accessible, l'information du Groupe, ses activités et ses résultats.

### **INFORMATIONS PUBLIÉES AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS**

Les documents publiés au **BALO** sont consultables sur le lien <http://balo.journal-officiel.gouv.fr/>

Lancer la recherche avec comme nom de la Société : Essilor International ou comme numéro SIREN : 712049618 ;

Le site Internet [www.info-financiere.fr](http://www.info-financiere.fr) archive l'intégralité de l'information périodique et permanente transmise par Essilor à l'Autorité des Marchés Financiers.

**Le site Internet du Groupe** [www.essilor.com](http://www.essilor.com) rassemble également des informations destinées à tout public :

- les informations réglementées telles que définies par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ;
- les déclarations requises par l'Autorité des Marchés Financiers et à publier sur le site Internet de la Société ;
- les présentations aux analystes et les retransmissions vidéo, lorsqu'elles sont disponibles, des réunions d'analystes ;
- les communiqués financiers et les retransmissions audio, lorsqu'elles sont disponibles, des conférences téléphoniques ;
- les Rapports annuels et Documents de référence (contenant les informations financières historiques de la Société), archivés sur 5 ans ;
- concernant les Assemblées Générales, les avis de convocation comprenant les projets de résolutions, les modalités d'accès à la réunion et les résultats des votes des résolutions ;
- les informations relatives au Développement durable.

### **DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL**

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois en application de l'article 451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'AMF.

Informations publiées ou rendues publiques entre le 4 janvier 2008 et le 5 mars 2009.

**1. INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET [www.essilor.com](http://www.essilor.com), RUBRIQUE « PUBLICATIONS »****Communiqués**

<b>Date</b>	<b>Nature des informations</b>	<b>Titre</b>
4 janvier 2008	Contrat de liquidité	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la Société Essilor International
8 janvier 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 décembre 2007
10 janvier 2008	Acquisitions	Nouvelles acquisitions aux Etats-Unis et au Brésil
24 janvier 2008	Chiffre d'affaires 2007	Nouvel exercice de forte croissance : hausse de 8,1 % du chiffre d'affaires en 2007 et de 12 % hors effet de change
1 <sup>er</sup> février 2008	Programme de rachat d'actions	Déclaration mensuelle des transactions sur actions propres – janvier 2008
7 février 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 janvier 2008
21 février 2008	Acquisitions	Essilor s'implante en Bulgarie – Nouvelles acquisitions au Canada et à Porto Rico
6 mars 2008	Résultats 2007	Résultats 2007 – Une performance solide dans la continuité
7 mars 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 29 février 2008
4 avril 2008	Acquisitions	Essilor se renforce en Italie – Trois nouvelles acquisitions aux Etats-Unis
4 avril 2008	Mise à disposition des documents pour l'Assemblée Générale	Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 14 mai 2008
7 avril 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 mars 2008
10 avril 2008	Mise à disposition d'un document	Mise à disposition du Document de référence 2007
23 avril 2008	Information financière du 1 <sup>er</sup> trimestre 2008	Un début d'année en ligne avec les objectifs : + 10,2 % de croissance hors effet de change
7 mai 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 avril 2008
14 mai 2008	Déclaration d'augmentation de capital	Augmentation de capital réservée aux salariés
5 juin 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 mai 2008
16 juin 2008	Signature d'un accord	Essilor signe un accord pour acquérir Satisloh, numéro un mondial des équipements de prescription optique
3 juillet 2008	Déclaration sur le contrat de liquidité	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la Société Essilor
7 juillet 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 juin 2008
17 juillet 2008	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> semestre 2008	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> semestre 2008 – Croissance homogène de 5,4 % Croissance hors change de 9,6 %
7 août 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 juillet 2008
28 août 2008	Résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2008	Une excellente performance au premier semestre - Le résultat net progresse de 16,8 % hors change - Essilor lance un programme de rachat d'actions
28 août 2008	Mise à disposition d'un document	Mise à disposition du rapport financier semestriel
28 août 2008	Dépôt d'un document	Dépôt du rapport financier semestriel 2008
28 août 2008	Nomination	Hubert Sagnières nommé Directeur Général délégué du Groupe Essilor
8 septembre 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 août 2008
10 septembre 2008	Prise de participation	Essilor accélère son développement en Europe de l'Est
7 octobre 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 septembre 2008
13 octobre 2008	Acquisition	Essilor finalise l'acquisition de Satisloh
23 octobre 2008	Information financière 9 mois	Une croissance organique des ventes toujours solide
7 novembre 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 octobre 2008
27 novembre 2008	Déclaration d'augmentation de capital	Augmentation de capital réservée aux salariés
3 décembre 2008	Déclaration d'annulation d'actions	Essilor annule 1 600 000 actions le 3 décembre 2008

Date	Nature des informations	Titre
4 décembre 2008	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 30 novembre 2008
15 décembre 2008	Gouvernance d'Essilor	Conseil d'administration
7 janvier 2009	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 décembre 2008
12 janvier 2009	Déclaration sur le contrat de liquidité	Bilan semestriel du contrat de liquidité de la Société Essilor International
15 janvier 2009	Signature d'un accord	Essilor signe un accord pour acquérir Signet Armorlite
29 janvier 2009	Chiffre d'affaires 2008	Une nouvelle année de croissance en 2008 – Hausse du chiffre d'affaires de 9,7 % hors effet de change – Progression attendue des résultats
6 février 2009	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 31 janvier 2009
12 février 2009	Signature d'un accord	Essilor et Nikon créent un centre de recherche commun au Japon
5 mars 2009	Résultats 2008	2008 : solidité de l'activité et des résultats
5 mars 2009	Déclaration mensuelle sur le capital	Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital au 28 février 2009

#### Documents de référence

Date	Type de document
28 mars 2008	Document de référence 2007 – dépôt AMF n° D. 08-0161.

## 2. BULLETIN DES ANNONCES LEGALES ET OBLIGATOIRES (BALO)

Date	Numéro de parution	Publication
16 janvier 2008	Bulletin n° 7	Conversion d'obligations (OCEANE)
1 <sup>er</sup> février 2008	Bulletin n° 14	Chiffre d'affaires 2007
4 avril 2008	Bulletin n° 41	Avis de réunion valant avis de convocation d'une Assemblée d'actionnaires
18 avril 2008	Bulletin n° 47	Publication des comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2007
5 mai 2008	Bulletin n° 54	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2008
27 juin 2008	Bulletin n° 78	Approbation des comptes 2007 / Attestations des commissaires aux comptes
2 juillet 2008	Bulletin n° 80	Avis aux porteurs d'obligations (OCEANE)
9 juillet 2008	Bulletin n° 83	Avis aux porteurs d'obligations (OCEANE)
4 août 2008	Bulletin n° 94	Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> semestre 2008
1 <sup>er</sup> octobre 2008	Bulletin n° 119	Comptes consolidés au 30 juin 2008
19 janvier 2009	Bulletin n° 8	Avis aux porteurs d'obligations (OCEANE)

## 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

---

Vous pouvez à ce sujet consulter les notes 32 à 35 des notes aux états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.5 du présent Document de référence.

# 26 ANNEXES DU DOCUMENT DE REFERENCE 2008

## Annexe 1 Rapport du Président

### Sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne et rapport des Commissaires aux comptes correspondant

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 117 de la loi n° 2003-706 dite de « sécurité financière », à l'article 62 III de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 sur l'épargne salariale, à l'article 621-18-3 du code monétaire et financier et à l'article 26 de la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire, et donc en application des dispositions de l'article L.225-37, alinéas 6 à 10 du Code du Commerce, je rends compte par le présent rapport :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- des limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général ;
- du code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère, des dispositions qui ont été écartées et des raisons pour lesquelles elles l'ont été ;
- des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ;
- des principes et des règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux dirigeants mandataires sociaux ;
- des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique ;

et ce, afin de faire connaître les processus et les méthodes de travail de notre entreprise.

Ce rapport a été élaboré après certaines diligences et notamment par le directeur juridique, et en ce qui concerne la partie 2 du rapport, en étroite collaboration avec le département de l'audit interne et après consultation écrite et discussions avec les responsables (au niveau corporate) des différents secteurs de contrôle interne du Groupe. Il a été examiné par le comité d'audit en sa séance du 25 février 2009 avant d'être présenté au conseil d'administration en vue de son approbation. Ceci permet d'une part, que la direction générale valide les priorités et les travaux en cours et d'autre part, une prise de conscience de l'importance des contrôles internes pour l'entreprise. Nous nous sommes également appuyés sur les principes énoncés dans le cadre de référence du contrôle interne des sociétés cotées tel que recommandé par le groupe de travail de l'AMF pour la rédaction de ce rapport. Enfin, le contenu de ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration du 4 mars 2009.

## CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### 1. Code de gouvernement d'entreprise

En application de la loi du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire, transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006 et conformément à la délibération du conseil d'administration du 4 mars 2009, la Société déclare se référer au « code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » de l'AFEP/MEDEF de décembre 2008, dont les principes de gouvernement d'entreprise résultent du rapport AFEP/MEDEF consolidé de 2003 complété par les recommandations AFEP/MEDEF de janvier 2007 et d'octobre 2008 ayant trait aux rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des entreprises dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé. Ce code peut être consulté sur le site du MEDEF à l'adresse suivante : <http://www.medef.fr/main/core.php>.

### 2. Charte d'administrateur

La charte de l'administrateur adoptée par le Conseil d'administration le 18 novembre 2003, regroupe les droits et obligations touchant à la fonction d'administrateur d'Essilor. Elle a été modifiée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 27 janvier 2005 pour tenir compte du dispositif « abus de marché » institué par la directive cadre 2003/6/CE du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché et des obligations déclaratives individuelles des opérations sur les titres de la Société réalisées par les dirigeants mandataires sociaux et par les personnes qui leur sont étroitement liées. Pour plus d'informations vous pouvez vous reporter à la rubrique 16.1.2 du Document de référence.

Au terme de cette charte, chaque administrateur prend notamment l'engagement de maintenir son indépendance, d'assister régulièrement aux séances du conseil d'administration et aux assemblées générales, d'informer le Président du conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts, même potentielle et de s'abstenir (au choix du Président) soit d'assister à tout ou partie de la séance au cours de laquelle un sujet le concernant directement ou indirectement est évoqué soit de prendre part au vote sur toute décision le concernant directement ou indirectement. S'agissant des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'administrateur doit se considérer astreint à un véritable secret professionnel qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par l'article L. 225-37 alinéa 4 du Code de commerce.

La charte prévoit en outre que chaque administrateur :

- peut bénéficier, à sa nomination ou tout au long de son mandat, des formations qui lui paraissent nécessaires à l'exercice du mandat. Ces formations sont organisées et proposées par la Société et sont à la charge de celle-ci ;

- reçoit toute information pertinente sur le Groupe ;
- peut participer à des réunions permettant un examen approfondi des sujets abordés.

### 3. Règlement intérieur du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration et des comités spécialisés est régi par un règlement intérieur qui a été adopté par le conseil lors de la séance du 18 novembre 2003 et ensuite modifié par le conseil lors des séances du 27 janvier 2005, du 24 janvier 2007. Suite à la décision du Conseil du 28 janvier 2009, il est prévu de modifier le règlement intérieur pour le mettre en harmonie avec les dispositions légales concernant les missions du comité d'audit. Les principales dispositions du règlement intérieur concernant le fonctionnement du conseil sont reprises dans le Document de référence à la rubrique 16.1.2 et celles concernant les comités spécialisés, à la rubrique 14.1.2 du même document.

Dans le cadre de la transposition en droit français de la Directive 2006/43/CE du 17 mai 2006 relative aux contrôles légaux des comptes et des comptes consolidés, le conseil d'administration va être amené à examiner prochainement son règlement intérieur en ce qui concerne les travaux du comité d'audit.

Ce règlement prévoit aussi notamment :

« Dans le cadre des décisions à prendre, l'administrateur doit s'assurer qu'il dispose des informations qu'il juge indispensables au bon déroulement des travaux du Conseil ou des comités d'études. Si elles ne sont pas mises à sa disposition, ou s'il estime qu'elles ne le sont pas, il doit en faire la demande. Ces demandes sont formulées auprès du Président du Conseil (ou du directeur général en cas de dissociation des fonctions) qui est tenu de s'assurer que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission ».

A l'issue de la première évaluation du fonctionnement du conseil d'administration dont la synthèse a été présentée et débattue lors du conseil d'administration du 18 novembre 2004, le règlement intérieur a été complété comme suit :

- « les administrateurs recevront une formation sur les aspects financiers et juridiques de l'exercice de leur mission ;
- les membres des comités spécialisés pourront être mis en contact avec des comités spécialisés d'autres sociétés cotées ;
- des visites de sites seront organisées à l'intention des administrateurs et des présentations ciblées leur seront faites par des membres du comité exécutif ».

#### 4. Composition du Conseil

Au 31 décembre 2008

Xavier Fontanet, Président-Directeur général

Philippe Alroid, Directeur général délégué

Hubert Sagnières, Directeur général délégué

Administrateurs indépendants :

Le conseil d'administration dans sa séance du 27 novembre 2008, après avoir examiné la situation de chaque administrateur en regard des critères d'indépendance établis par le rapport Bouton (repris dans le rapport consolidé AFEP/MEDEF de 2003 et dans le Code AFEP/MEDEF) a conclu que sur les 14 administrateurs composant le conseil d'administration au 31 décembre 2008, 9 membres pouvaient être considérés comme « indépendants » à savoir :

Alain Aspect

Michel Besson

Jean Burelle

Yves Chevillotte

Bridget Cosgrave

Philippe Germond

Olivier Pécoux

Maurice Marchand-Tonel

Michel Rose

Il est rappelé que le Code AFEP/MEDEF préconise, que la part des administrateurs indépendants soit de la moitié des membres du conseil, dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle. La Société Essilor International avec 86 % de son capital détenu par le public se trouve dans cette situation. Pour plus d'informations vous pouvez vous reporter au paragraphe « Décisions et informations du Conseil d'administration » alinéa 3 « Revue annuelle de la qualification d'administrateur indépendant ».

Administrateurs représentant les actionnaires internes :

Aïcha Mokdahi

Alain Thomas

Serge Zins (démission en novembre 2008).

Pour faire suite à la division par deux de la valeur nominale du titre Essilor, intervenue en juillet 2007, l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire du 14 mai 2008 a, sur proposition du Conseil d'administration, modifié les statuts de la Société pour porter de 500 à 1000, le nombre minimum d'actions de garantie qui doit être détenu par chacun des administrateurs.

#### 5. Convocations du Conseil

Conformément au règlement intérieur du conseil, les administrateurs ont été convoqués sept jours au moins avant chaque réunion par lettre simple. En application de l'article L.225-238 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes de la Société ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires et les comptes annuels.

#### 6. Fréquence des réunions du Conseil

En 2008, le conseil d'administration a tenu six réunions aux dates fixées dans le calendrier établi en 2007, à savoir les 23 janvier, 5 mars, 14 mai, 16 juillet, 27 août et 27 novembre 2008. La durée moyenne a été de deux heures trente. Une réunion exceptionnelle s'est tenue le 7 mai 2008.

#### 7. Assiduité des membres du Conseil

Conformément aux statuts, les administrateurs ont eu la possibilité de participer à certaines réunions par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. Le règlement intérieur prévoit que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication. L'assiduité des administrateurs exprimée par le taux de présence effective à ces réunions, s'élève à plus de 90 %. Les commissaires aux comptes de la Société ont assisté aux deux séances du conseil d'administration auxquelles ils ont été convoqués au cours de l'exercice. Comme chaque année, les représentants du comité d'entreprise au conseil d'administration de la Société ont assisté à toutes les réunions du conseil d'administration, au cours de l'exercice 2008.

Douze administrateurs sur quatorze étaient présents à l'Assemblée Générale mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires du 14 mai 2008.

#### 8. Information des administrateurs

Tous les documents nécessaires pour informer les administrateurs sur l'ordre du jour et sur toutes les questions soumises à l'examen du conseil ont été soit joints à la convocation, soit adressés ou remis dans un délai raisonnable préalablement à la réunion. Comme chaque année, il a été remis aux administrateurs une note de déontologie boursière établie par la Société et un calendrier des fenêtres interdites pour 2009.

#### 9. Procès-verbaux

Les projets de procès-verbaux des réunions du conseil ont été adressés à tous les administrateurs au plus tard le jour de la convocation à la réunion suivante.

## 10. Comités

Depuis 1997, le conseil d'administration, sur proposition de son Président, a créé trois comités spécialisés permanents d'administrateurs : le comité d'audit, le comité des dirigeants mandataires sociaux et le comité stratégique. Ces comités sont à même de faire des propositions au conseil d'administration qui entrent dans leurs champs de compétence respectifs. Les règles régissant la composition et les attributions de ces comités permanents ont été formalisées dans le règlement intérieur adopté le 18 novembre 2003, lequel est régulièrement révisé, et pour la dernière fois lors de la séance du conseil en date du 28 novembre 2008. Des extraits du règlement intérieur se trouvent aux rubriques 14 et 16 de notre Document de référence.

### Le Comité d'audit

Le comité d'audit s'est réuni à deux reprises en ce qui concerne les comptes de l'exercice 2008 ; une première fois le 25 août 2008 pour examiner les comptes consolidés semestriels et une seconde fois le 25 février 2009 pour examiner les comptes consolidés définitifs de l'exercice 2008. Lors de chacune de ces réunions, le comité a entendu le directeur financier du Groupe, ainsi que les Commissaires aux comptes qui ont commenté les comptes et répondu aux diverses questions.

Préalablement à chacune de ces réunions, le président du comité d'audit s'est longuement entretenu avec le directeur financier afin de procéder à une revue détaillée des comptes et des faits marquants de l'activité, ainsi qu'avec divers autres responsables de la gestion des risques dont le directeur juridique groupe et le directeur de l'audit interne.

Le comité d'audit s'est également réuni le 26 mai 2008 et le 8 décembre 2008.

Au cours de ces diverses réunions, le comité a examiné les sujets suivants :

- revue de la politique de prix de transfert ;
- point sur la due diligence réalisée pour l'acquisition de Satisloh ;
- directives européennes en matière de rôle et responsabilité des comités d'audit et des commissaires aux comptes ;
- revue des politiques de respect de l'environnement et de développement durable ;
- travaux sur les nouvelles normes IFRS (IFRS 8, IFRIC 13, et Business combination II).

Par ailleurs, le directeur de l'audit interne a présenté au comité le plan d'audit de l'année 2008 et l'avancement des travaux menés dans le domaine du contrôle interne, ainsi que la synthèse des différentes missions menées par son département, lors de quatre interventions en mars, mai, août et en décembre 2008. Le plan d'audit 2009 a été soumis au comité d'audit de décembre 2008.

Enfin, les travaux du comité d'audit ont été présentés au conseil d'administration par le président de ce comité, Monsieur Yves Chevillotte.

Dans le cadre des recommandations AFEP/MEDEF, le comité d'audit est amené à réfléchir à des préconisations à émettre au sujet de l'approbation préalable des travaux accessoires ou directement complémentaires au contrôle des comptes réalisés par nos commissaires aux comptes, tels que des audits d'acquisition.

Le taux de participation des membres au comité d'audit a été de 70 %.

### Le Comité des mandataires

Il s'est réuni quatre fois en 2008 pour examiner notamment les sujets suivants :

- l'avancement du plan de succession des équipes dirigeantes ;
- la politique de rémunération des équipes dirigeantes en France ;
- le fonctionnement du conseil d'administration ;
- l'évaluation de chaque administrateur en regard des critères d'indépendance.

Le taux de présence aux réunions du comité des mandataires est passé de 90 à 100 % en 2008.

Le Président du comité, Monsieur Jean Burelle, a présenté un rapport qui a permis au conseil d'administration en premier lieu, de fixer le montant de la partie variable de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour l'exercice 2008, conformément aux principes et conditions déterminées en 2007. En second lieu, d'arrêter les principes et les règles, exposés ci-dessous en application de l'article L.225-37 alinéa 7 du Code du Commerce, de détermination de la rémunération des dirigeants sociaux pour 2009.

Lors du conseil du 27 août 2008, il a été remis à tous les administrateurs une grille leur permettant de procéder pour chaque administrateur à une revue de la qualification d'administrateur indépendant en regard des critères établis dans le rapport BOUTON, repris dans le rapport consolidé AFEP/MEDEF de 2003, qui constitue toujours le référentiel français en la matière puisqu'il a été intégré au code AFEP/MEDEF de 2008. La synthèse de ces grilles a été effectuée par le comité des mandataires. En dernier lieu, le comité a présenté, au conseil d'administration du 27 novembre 2008, un point sur l'avancement des améliorations à apporter aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, faisant suite à l'auto évaluation formalisée réalisée en 2007.

### Principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants sociaux pour 2009

Pour les dirigeants mandataires sociaux le principe de la rémunération comportant une partie fixe (le salaire de base) et une partie variable (le bonus contractuel) liée à des objectifs est maintenu, le bonus pouvant évoluer positivement en cas de dépassement de l'objectif à l'intérieur d'un plafond fixé à 150 % du montant contractuel.

Pour l'année 2009, les salaires de base des dirigeants mandataires sociaux fixés en 2008 sont augmentés de 3 %.

Pour les dirigeants mandataires sociaux, depuis l'exercice 2007 le principe de calcul de la partie variable n'est plus lié à la réalisation du seul objectif de résultat net consolidé hors acquisitions mais à quatre critères :

- un objectif de croissance du bénéfice net par action (BNPA) ;
- un objectif de croissance organique du chiffre d'affaires ;
- un objectif de croissance par acquisitions qui sera mesuré par le chiffre d'affaires pro forma en base annuelle des acquisitions de l'année ;
- un objectif qualitatif.

Pour les 3 objectifs quantitatifs, la mesure sera faite en excluant les variations de parité monétaire.

Le bonus contractuel est :

- pour le Président-Directeur Général de 100 % du salaire de base pour des objectifs atteints à 100 % ;
- pour les Directeurs Généraux Délégués de 75 % du salaire de base pour des objectifs atteints à 100 %.

Pour l'année 2009 le montant prévisionnel des différents objectifs quantitatifs sera arrêté par le conseil d'administration qui examinera le budget 2009. Il en sera de même pour l'objectif qualitatif.

Le conseil d'administration pourra attribuer des actions de performance ou des options d'actions aux dirigeants mandataires sociaux, qui par ailleurs continueront de bénéficier des mêmes avantages en nature et autres éléments de rémunération que les années précédentes (pour le détail voir rubrique 15.1 de notre Document de référence).

Conformément aux recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 reprises dans le code de gouvernement d'entreprise, le Conseil dans sa séance du 27 novembre 2008 a édicté des règles encadrant l'attribution des options de souscription d'actions ou d'actions gratuites au profit des dirigeants mandataires sociaux, qui sont les suivantes :

- valorisée aux normes IFRS, une attribution ne peut représenter, pour chacun des intéressés, un montant supérieur à sa rémunération contractuelle monétaire annuelle (fixe + bonus) ;
- la somme des attributions au bénéfice de l'ensemble des dirigeants mandataires sociaux ne peut excéder 20 % du total des attributions effectuées (options + actions de performance) ;

Conditions d'exercice :

- de retenir l'indice de performance annuel libellé en pourcentage et déterminé à partir de la mesure des paramètres quantitatifs utilisés dans le calcul du bonus de chacun des mandataires avec la pondération suivante : 45 % pour le BNPA, 35 % pour la croissance organique et 20 % pour la croissance par acquisition ;

- et de retenir que la moyenne arithmétique des indices de performance des exercices comptables compris entre l'exercice où à eu lieu l'attribution et l'exercice comptable où l'option devient exerçable, plafonnée à 100 %, définit la part de l'attribution définitivement acquise par le mandataire.

En cas de départ à la retraite, ne seront retenus pour le calcul que les exercices d'activité.

En outre, depuis l'entrée en vigueur le 31 décembre 2006, de la Loi du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat, le Conseil a décidé pour les options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que pour les actions gratuites (actions de performance) attribuées aux dirigeants sociaux, Président Directeur-Général et les Directeurs Généraux Délégués d'Essilor, de fixer la quantité d'options ou d'actions que ces dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonctions.

En ce qui concerne les attributions données à partir de 2007, les dirigeants mandataires sociaux d'Essilor sont tenus de conserver au nominatif, à l'issue de la période de blocage prévu par le règlement du plan :

- le tiers des actions définitivement acquises dans le cadre d'une attribution d'actions de performance ou ;
- le tiers du solde des actions issues des levées de stock options, après cession immédiate des actions nécessaires pour assurer l'acquisition des actions et s'acquitter de l'impôt relatif à cette revente de titres ;
- dans la limite d'un montant cumulé au fil des attributions, équivalent à deux années de rémunération monétaire.

Il est rappelé à cette occasion, d'une part qu'au sein du « Groupe » Essilor, depuis longtemps, de nombreux collaborateurs en France et à l'étranger bénéficient d'une attribution d'options d'actions ou d'actions gratuites donnant vocation à des titres de la Société Essilor, soit 10 726 bénéficiaires pour cette seule année 2008. D'autre part, depuis deux ans, l'ensemble des salariés de la Société Essilor et des filiales françaises suivantes : BBGR, Novisia, BNL Eurolens et cette année Delamare Sovra, bénéficient d'une attribution collective d'actions gratuites. Pour placer les dirigeants et les salariés dans les mêmes conditions que les autres actionnaires, ces allocations sont soumises à des conditions de performance du cours de bourse de l'action Essilor. Afin de préserver les intérêts des actionnaires non dirigeants et non salariés, la Direction Générale s'est par ailleurs engagée à compenser, très exactement, la dilution créée par ces attributions aux dirigeants et salariés du « Groupe », par des rachats sur le marché d'actions Essilor, suivis de leur annulation.

#### Retraites chapeaux

Sur le plan de la retraite, les dirigeants mandataires sociaux bénéficient du régime de retraite complémentaire Essilor, de l'article 39 du Code Général des Impôts, institué au profit des cadres supérieurs de la catégorie III C au sens de la convention collective de la métallurgie (régime relevant de l'article 137 – 11 du Code de la sécurité sociale et régi en dernier lieu par un accord collectif en date du 2 novembre 2000 et ses avenants).

Ce régime assure un complément de pension aux régimes légaux (sécurité sociale, ARRCO et AGIRC) équivalent à 10 % de la rémunération de référence au-delà de 10 ans d'ancienneté, auxquels s'ajoutent :

- d'une part, un montant équivalent à 1% de la rémunération de référence par année supplémentaire d'ancienneté, avec un taux de remplacement maximum de 20 % ;
- d'autre part, un montant équivalent à 1.5 % de la partie de la rémunération au-delà de la tranche C (définition sécurité sociale), par année d'ancienneté comprise au-delà de 10 ans et plafonné à 20 ans d'ancienneté et à 5 % de la rémunération de référence définie au règlement de retraite.

Au total le régime collectif de retraite supplémentaire Essilor assure aux dirigeants mandataires sociaux ayant 20 ans d'ancienneté dans l'entreprise, une rente de retraite qui peut aller jusqu'à 25 % de leur rémunération de référence.

### Le Comité stratégique

Le comité stratégique s'est réuni à trois reprises en 2008.

La session du 23 janvier 2008 était principalement consacrée à l'Asie.

La session du 16 juillet 2008 a été consacrée à la part que prend actuellement Internet dans l'optique. Le taux est plus faible que dans d'autres métiers mais est incontestablement en croissance ; ont été décrits les marchés, les différents types de produits concernés et les principaux acteurs. D'autres opportunités de croissance dans le domaine de la correction ophtalmique ont été analysées.

La session du 27 novembre 2008 a été consacrée principalement à un point sur le marché ophtalmique (produits concurrents du verre ophtalmique et segments de marché au sein des verres ophtalmiques). Un ralentissement de la croissance des lentilles de contact par rapport aux verres ophtalmiques a été observé. Il a également été fait un point sur la structure de la concurrence.

Après chacune de ses réunions, une synthèse des exposés et des différentes discussions a été présentée au conseil d'administration par son Président.

Le taux de participation des membres au comité stratégique a été de 85 %.

## **COMPTE RENDU DES PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR ESSILOR INTERNATIONAL S.A.**

### **1. Objectifs de la Société en matière de procédures de contrôle interne**

A titre général, le contrôle interne est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources. Notre dispositif de contrôle interne et de gestion des risques nous paraît adapté à la situation de notre Société. La société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôles internes au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont préparés dans le souci d'être adaptés à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société mère et les filiales.

Plus précisément, ce dispositif consiste à :

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations, ainsi que les comportements des personnels, s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par

les organes sociaux, et ce de par les lois et règlements applicables ainsi que les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;

- vérifier la qualité et la sincérité des informations comptables, financières, juridiques ou encore de gestion, qu'elles soient destinées aux organes sociaux de l'entreprise, aux autorités de contrôle ou de tutelle ou aux actionnaires et au public ;
- couvrir l'ensemble des politiques et procédures mises en œuvre dans notre entreprise destinées à fournir une assurance raisonnable quant à la gestion rigoureuse et efficace de nos activités.

L'un des objectifs du système des contrôles internes est de prévenir et de maîtriser les risques d'erreur ou de fraude notamment dans les domaines économique, financier et juridique auxquels peuvent être exposées la Société et ses filiales en France ou à l'étranger. Comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que de tels risques ont été totalement évités, éliminés ou maîtrisés, ou que les objectifs de la Société pourront être atteints. En effet, la probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la Société, mais de nombreux facteurs, tels que l'incertitude du monde extérieur, de l'exercice de la faculté du jugement ou de dysfonctionnements pouvant survenir en raison d'une défaillance humaine, des incertitudes liées aux cycles économiques ou réglementaires, d'une fraude ou d'une simple erreur.

Un complément d'information sur les facteurs de risque, auxquels notre Société pourrait être confrontée, se trouve au chapitre 4 de notre Document de référence.

Nonobstant ces paramètres et bien que n'entrant pas dans les procédures formelles du système de contrôle, la culture de parole et d'éthique ainsi que les valeurs fondamentales du Groupe Essilor ont historiquement été des piliers essentiels de la vie quotidienne et de l'évolution de notre entreprise : la confiance, l'esprit du Groupe, la réactivité, l'exemplarité, l'intégrité, la solidarité et la forte sensibilisation orale à l'éthique sont des forces dans notre tradition d'éthique. Toutefois, l'évolution des lois et règlements nous invite à progresser et à aller vers une plus grande formalisation de nos principes.

Un code de valeurs est abordé dans la charte de l'association Valoptec, association composée d'hommes et de femmes, actifs et retraités du Groupe. L'objectif de cette association est de « rechercher les conditions économiques et sociales d'une saine gestion des sociétés du Groupe ». Cette charte véhicule des images de respect et de confiance dans la personne humaine. Les salariés ne signent pas personnellement cette charte mais l'esprit de celle-ci imprègne réellement la culture de l'entreprise. Les membres de Valoptec et l'actionnariat interne, de par leurs avoirs financiers, détiennent 13,7 % des droits de vote d'Essilor International. Les statuts de l'association sont régulièrement remis à jour et revalidés pour accompagner l'évolution de celle-ci.

## 2. Composantes de la notion de contrôle interne

Il est de notre intention que le contrôle interne s'établisse à partir des éléments suivants :

- une organisation comportant une définition des responsabilités, disposant de ressources et de compétences et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils et des pratiques appropriés ;
- la diffusion en interne d'informations dont la connaissance permet l'exercice des responsabilités ;
- un système visant à recenser, analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de notre Société et à s'assurer de l'existence de procédures de gestion de ces risques ;
- des activités de contrôle, proportionnées aux enjeux propres à chaque processus et conçues pour s'assurer que des mesures sont prises en vue de limiter et dans la mesure du possible, maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation de nos objectifs ;
- une surveillance portant sur le dispositif de contrôle interne et la gestion des risques ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Le conseil d'administration d'Essilor International a réaffirmé toute l'importance qu'il accorde avec la direction générale aux différentes structures de contrôle interne, ainsi qu'en témoigne l'intérêt y porté par le comité d'audit et la diversité des sujets étudiés et présentés au conseil par des équipes pluridisciplinaires. Les principes généraux, ainsi que leur correcte mise en place au sein du Groupe,

sont définis par la direction générale. Les membres du comité exécutif (responsables opérationnels et fonctionnels en raison de leurs champs de compétences respectifs et dans le cadre d'une organisation par pays, zones géographiques et technicités) sont les relais de ces principes généraux. Le directeur financier et le directeur juridique, responsables des actions de contrôle interne, sont membres du comité exécutif.

## 3. Présentation de l'organisation générale des contrôles internes

Les différentes activités de contrôle interne permettent de veiller à ce que l'application des normes et procédures définies au niveau du siège puissent être en adéquation avec les orientations de la direction générale.

Les départements plus spécifiquement liés aux diverses activités de contrôle sont :

### Audit interne

Le directeur de l'audit interne est rattaché au Président - Directeur Général. Ceci donnerait au directeur de l'audit interne l'indépendance et la liberté d'esprit nécessaire à la réussite de sa fonction. Il n'a d'autorité, ni de responsabilité dans les opérations qu'il contrôle. L'audit interne rend également compte de ses activités au comité d'audit et présente un rapport synthétique chaque année au comité exécutif. L'organisation du département est décentralisée avec des équipes présentes non seulement au siège (pour les activités « corporate », « Europe » et le continent Amérique du Sud), mais également aux Etats-Unis (continent nord-américain) et à Singapour (Asie Pacifique).

La mission permanente de l'audit interne est de veiller à la correcte application des dispositifs de contrôle interne dans toutes les entités du Groupe. L'audit interne contrôle la conformité des pratiques avec les règles et procédures internes, la fiabilité des informations comptables, ainsi que l'efficacité du contrôle interne.

Les missions d'audit sont planifiées à partir de l'identification des risques des processus, selon un cycle régulier de revue des filiales ou suite à une demande de la Direction générale ou d'un directeur de zone. Certaines missions sont composées d'équipes multidisciplinaires (audit, fiscal, juridique). Le plan d'audit est validé par la Direction générale et le comité d'audit.

Les missions d'audit se réalisent selon une méthodologie appliquée de manière identique dans toutes les zones. Pour chaque mission un rapport est établi comportant les observations faites ainsi que les recommandations d'amélioration nécessaires. La mise en œuvre des recommandations relève de la responsabilité des entités auditées. L'audit interne veille au suivi de ces recommandations en contrôlant la réalisation des plans d'actions décidés en accord avec elles.

Une copie du rapport est diffusée au management de l'entité, au directeur de zone concerné, à la Direction générale, à la direction financière du Groupe, ainsi qu'aux

différentes directions opérationnelles ou fonctionnelles concernées par le rapport. Une synthèse des travaux de l'audit interne est présentée chaque année au Président - Directeur Général et au comité d'audit.

Le département d'audit interne s'est doté d'une charte dans laquelle sont définis les responsabilités, les pouvoirs et les objectifs de l'audit interne. Elle précise les règles professionnelles et de déontologie que les auditeurs internes se doivent de respecter. Enfin elle définit la méthodologie à suivre lors de ses interventions dans les entités. Selon la charte, l'audit interne peut intervenir sur l'ensemble des activités, fonctions et entités légales du Groupe.

Parallèlement, l'audit interne anime un processus d'auto-évaluation du contrôle interne lancé en 2004 dans différentes entités du Groupe.

### Consolidation

Le service consolidation a pour mission de définir des règles et méthodes de consolidation homogènes dans le Groupe en accord avec les normes en vigueur, d'assurer l'élaboration des états financiers consolidés trimestriels et annuels en cohérence avec la politique générale du Groupe. Il a également une mission d'animation et de coordination auprès des entités consolidées.

La consolidation établit les états financiers consolidés à partir de la comptabilité des différentes filiales ajustées aux normes groupe, et assure un suivi trimestriel des flux et des bilans de chacune des entités juridiques consolidées du Groupe. Le croisement régulier des suivis internes permet de valider la cohérence de l'information financière et de remonter et de traiter les éventuelles anomalies.

La consolidation met à jour et diffuse régulièrement auprès des entités du Groupe les modifications et nouvelles règles impactant l'établissement des comptes.

### Contrôle de gestion

Chaque entité du Groupe dispose d'une structure de contrôle de gestion chargé de l'analyse des performances de l'entité s'appuyant sur la structure de contrôle de la zone ou de la direction opérationnelle correspondante. Le contrôle de gestion groupe procède à des analyses de cohérence entre les différents éléments remontés dans le système de reporting en vue d'assurer la fiabilité des informations financières qu'il produit. Par ailleurs, il anime un réseau de contrôleurs de gestion, assure un rôle d'aide à la décision et de suivi mensuel des résultats de chacune des entités ou « business units » du Groupe. A partir de ces informations, il produit le reporting mensuel consolidé, élabore le budget consolidé, contrôle le suivi mensuel des écarts, et étudie la cohérence des prix de transfert. Les contrôleurs de gestion des entités ont un double rattachement opérationnel et fonctionnel.

### Développement durable

La direction du développement durable possède un rôle

très transversal et sa mission principale est d'anticiper et d'influencer les évolutions des activités ainsi que d'examiner leurs conséquences économiques, humaines et environnementales, dans le but non seulement de faire profiter l'entreprise, ses parties prenantes et la Société des opportunités qu'elles offrent, mais encore d'inventorier les impacts potentiels qui pourraient en résulter et d'en avertir le management. Elle est en outre responsable des informations extra financières du Groupe.

### Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE)

Rattaché à la direction des ressources humaines, le service met en place une organisation en vue d'appliquer et d'améliorer une politique commune de sécurité des personnes et des biens, de prévention des risques, de protection de la santé et de préservation de l'environnement.

### Juridique

La direction juridique a une mission de conseil et de la prévention des litiges auprès de l'ensemble des directions du Groupe et de ses filiales; elle assure la négociation et la rédaction d'actes et contrats, notamment en matière de croissance externe afin de veiller à l'adéquation des risques et des garanties obtenus dans de telles opérations.

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, elle insère dans ses contrats, dans la mesure du possible, le recours à l'arbitrage ; elle effectue une veille, le dépôt et la défense de droits de propriété intellectuelle. Elle assiste à la réalisation de l'objectif de conformité aux lois et règlements de nos activités.

Elle conseille le Groupe et le conseil d'administration sur les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise. Elle sensibilise les dirigeants de la maison mère et des filiales aux responsabilités que peuvent encourir l'entreprise et propose des solutions juridiques relevant de l'environnement de contrôle. Elle permet ainsi de répondre aux questions juridiques auxquelles se trouve confronté l'ensemble des services du Groupe dans un contexte réglementaire et légal à caractère international de plus en plus complexe et contraignant. A titre d'exemple les cinq communautés techniques R&D d'Essilor travaillent sur une carte d'identité regroupant les informations clés les concernant. Un guide de confidentialité à l'usage de ces communautés a été élaboré. L'objectif est d'expliquer et de les sensibiliser aux règles de confidentialité en leur apportant des exemples concrets de bonnes pratiques. Le principe de la libre circulation au sein de communautés est rappelé et les règles relatives à l'échange d'informations avec des personnes extérieures aux communautés sont présentées. Un livret rédigé avec le concours de la direction juridique et destiné aux membres des communautés a été distribué en 2008.

La direction juridique contrôle la bonne exécution de presque une dizaine de milliers d'engagements contractuels du Groupe, notamment par le biais d'une base de données « contrats » alimentée en permanence. Elle tient un tableau de bord des litiges et différends auxquels le Groupe

est confronté (contentieux judiciaire, propriété industrielle ou encore contrôles ou réclamations fiscaux) en défense ou en demande et diffuse sur son site intranet un ensemble de notes d'information sur les nouveautés et pratiques juridiques, fiscales ou en matière d'assurance. D'autre part, en vue de concourir à la fiabilité et à la qualité des informations juridiques et financières sur les nombreuses filiales du Groupe, elle a procédé à l'intégration d'un logiciel (sur support web fonctionnant sous intranet) pour la tenue et la mise à jour de données juridiques et de gouvernance sur ces filiales.

Par ailleurs, son service assurances a une politique de prévention et de protection en organisant d'une part, des visites et des contrôles de sites avec nos assureurs et courtiers et d'autre part, par la mise en place de programmes d'assurance internationaux.

Enfin, des actions de conformité (« compliance ») se mettent progressivement en place au sein du Groupe, notamment dans le cadre d'accords ou de chartes diffusés dans le Groupe ; qu'il s'agisse de la charte pour la prévention de toute forme de discrimination illicite, l'accord sur le développement et la dynamisation de la troisième partie de carrière (« Essiboomers ») ou encore l'accord de l'emploi des personnes handicapées. Nous avons en projet de créer fin 2009 ou début 2010 un service « compliance » (conformité) au sein de la Direction Juridique.

Les accords ou chartes susmentionnés s'ajoutent aux notes d'information existantes sur le site intranet de la DAJDG depuis de nombreuses années en matière de déontologie boursière ou de sensibilisation au respect du droit de la concurrence et autres pratiques commerciales. En ce qui concerne la note déontologie boursière, celle-ci est revue au moins annuellement et plus régulièrement en cas de changement réglementaire ou législatif. La note incite à la prudence quand il s'agit pour le détenteur d'une information privilégiée (qu'il s'agisse d'un administrateur, d'un membre du comité exécutif, d'un salarié ou parent de celui-ci) de réaliser ou de faire réaliser des opérations financières sur les titres de notre entreprise et souligne que les fautes en la matière sont passibles de sanctions. En annexe à la note un calendrier des périodes interdites permet au lecteur de connaître les dates quand il faut s'abstenir de vendre, d'acheter ou de céder.

## Qualité

L'organisation « Qualité » s'est renommée en 2009 « Qualité et Satisfaction Client ». Elle assure la mise en place et l'évolution des moyens pour toujours mieux satisfaire tous les types de clients d'Essilor. Animée et coordonnée par une petite équipe centrale, sa structure est décentralisée pour se rapprocher au mieux de la réalité des marchés et augmenter la réactivité de l'entreprise. Ses missions s'articulent autour de 4 axes :

- la satisfaction des clients, en termes de produits et de services, compte étant tenu de la diversité et de l'hétérogénéité des attentes selon les segments de clientèle ;

- l'efficacité et la cohérence des process internes, en particulier leur mise en ligne avec les objectifs stratégiques globaux et la mesure de leur efficacité ;
- le contrôle du caractère factuel des prises de décision (orientation résultats), en particulier en contribuant à l'établissement de tableaux d'indicateurs invitant si possible à la comparaison des performances avec celles d'autres entreprises aux activités similaires ou connexes ;
- l'implication, la motivation et le développement personnel des employés.

## Stratégie et acquisitions

Rattachés au Directeur Général Délégué, le directeur de la stratégie et des acquisitions et son équipe définissent la politique de croissance externe du Groupe et coordonnent les initiatives prises dans les filiales afin d'en assurer la cohérence. Ils assurent également l'analyse, le suivi et la validation financière des différents projets d'acquisition réalisés dans le Groupe et ont autorité quant aux conditions financières de ces acquisitions ou cessions. Les entités du Groupe ne peuvent en aucun cas décider seules de l'acquisition ou de la cession totale ou partielle de sociétés extérieure. Toutes les opérations de croissance externe sont présentées préalablement au conseil d'administration pour approbation.

## Trésorerie

La gestion des besoins de financement et des excédents de trésorerie est centralisée au siège du Groupe, en France, par le biais notamment de cash pooling et de prêts inter compagnies. En dehors de cette organisation, toute opération de financement et/ou de placement réalisée par une société du Groupe doit au préalable obtenir une autorisation de la direction des financements et de la trésorerie qui assure par ailleurs un rôle général de conseil et d'assistance en matière de trésorerie et obtient la validation contractuelle de la direction juridique.

Cette centralisation de trésorerie a pour avantage de compenser les besoins et excédents de trésorerie au sein du Groupe et de concentrer le risque de taux sur la maison mère. Par ailleurs, les excédents de trésorerie sont placés à court terme et ce dans le respect des règles principales du Groupe en la matière : sécurité et liquidité.

La politique du Groupe en matière de gestion du risque de change est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la majeure partie du risque de change sur un nombre restreint d'entités. Les filiales supportant un risque de change significatif couvrent ces risques avec le support de la Trésorerie Groupe. Le risque supporté par les autres filiales est par conséquent très faible, mais est néanmoins suivi par la Trésorerie Groupe.

La direction des financements et de la trésorerie est en charge d'une manière générale de la relation bancaire.

Enfin, le département trésorerie participe avec le service consolidation au bon respect des procédures liées à l'application des normes IRFS relatives aux instruments financiers

#### 4. Les textes de référence, les normes et les procédures qui structurent les contrôles internes

a) Les règles et procédures édictées par le Groupe sont regroupées dans le Manuel Administratif et Financier (« MAF ») et sont applicables aux différents métiers d'Essilor (achats, communication, finance, fiscalité, juridique, opérations, recherche et développement, ressources humaines...).

Le MAF rassemble les différents éléments de contrôle interne couvrant divers processus de l'organisation (immobilisations, stocks, ventes/clients, trésorerie, achats, provisions de passif/engagements hors bilan, fiscalité, frais de R&D et de démarrage, comptabilité industrielle, dispositifs de prévention de la fraude, procédures en matières d'engagements, assurance, personnel et ressources humaines, juridique, consolidation, acquisition de sociétés, d'actif ou de branche d'activité). Le MAF est disponible en ligne sur le site intranet du Groupe; il est présenté en français et en anglais. Il constitue un outil indispensable tant pour permettre l'établissement des comptes que pour assurer et maintenir un environnement de contrôle des risques dans les entités du Groupe. Il est mis à jour régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la réglementation, des besoins du Groupe ou pour intégrer les nouvelles normes internationales imposées au Groupe.

De même, il intègre des critères d'éthique pour l'ensemble du Groupe. Ces critères s'axent autour de quatre thèmes : les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

L'application de l'ensemble des règles et procédures contenues dans le MAF est sous la responsabilité de chaque responsable financier d'entité ou de « business unit ».

b) Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Essilor s'est doté d'un système de reporting unifié appelé « Figures » permettant à la fois la remontée des informations de gestion et la production des états financiers du Groupe. Ce système est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, soit par saisie selon un calendrier précis communiqué par la direction financière en début de chaque année.

Des procédures de consolidation assurent l'homogénéité des informations financières produites. Un manuel spécifique « glossaire » indique pour chaque module les éléments devant être saisis en conformité avec les règles groupe (compte de résultats, bilan, annexes, trésorerie, stocks, investissements, définition des flux, définition des activités).

Le glossaire ainsi que l'ensemble des instructions sur la remontée d'informations sont disponibles en ligne sur

l'intranet du Groupe. Il est mis à jour à chaque modification ou application de nouvelles normes.

Les responsables financiers du Groupe ou locaux doivent s'assurer que les données entrées dans FIGURES sont conformes aux règles et procédures du Groupe. L'utilisation de cet outil permet, outre d'assurer une homogénéité du traitement de l'information, d'exercer un contrôle régulier des comptes des différentes entités du Groupe.

Ce système de reporting unifié a fait l'objet d'une application jumelle appelée « Sustainability » qui est adaptée à la fois à la remontée des informations économiques, humaines (sociales et sociétales) et environnementales et à la production des états concernant l'information extra financière du Groupe sous la responsabilité de la Direction du Développement Durable. Sustainability dispose de procédures similaires de consolidation, d'instructions propres sur la remontée d'informations ainsi que d'un glossaire spécifique. Les responsables financiers du Groupe ou locaux recueillent les informations auprès des responsables concernés.

c) Pour les activités dites de « l'amont » (fabrication/logistique) et de « l'aval » (prescription/distribution) le Groupe dispose de nombreux systèmes informatiques pour assurer la gestion, le suivi, l'analyse et la sécurisation de nos activités. D'autre part, il existe une charte intranet international dont le but est de coordonner les diverses actions relatives à la circulation et au partage de l'information via l'intranet d'Essilor.

d) Essilor est intégré dans cinq indices dits de Responsabilité Sociale spécialisés dans l'évaluation de l'engagement de l'entreprise vis-à-vis du développement durable : ASPI Eurozone<sup>®</sup>, FTSE4Good, Dow Jones Sustainability Index (DJSI), Ethibel Excellence et ECPI<sup>®</sup> Ethical Index euro.

e) Essilor est membre du Pacte Mondial et s'engage à respecter ses dix principes et à les faire respecter dans la mesure du possible dans sa sphère d'influence. L'entreprise communique régulièrement ses réalisations et ses progrès auprès du Secrétariat du Pacte Mondial situé au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

f) Attentif et sensible aux conséquences du changement climatique, Essilor s'est associé aux initiatives du Carbon Disclosure Project et du Caring for Climate. La production d'une paire de verres correcteurs ne génère que quelques centaines de grammes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Utilisés pendant de nombreux mois, ces petits objets légers de la vie quotidienne ne consomment pas d'énergie.

g) Les unités de production d'Essilor (hors Nikon-Essilor) dans leur ensemble disposent de systèmes de management de la qualité certifiés ISO 9001 (100 %), de systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14001 (100 %) ainsi que de systèmes de management de

l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail certifiés OHSAS 18001 (100 %).

## 5. Descriptif synthétique des procédures de contrôle mises en place

Les contrôles internes mis en œuvre reposent sur une organisation et des méthodologies. Ils concernent l'ensemble des entités du Groupe et sont suivis par les différents acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle en accord avec les références et documentation diffusées dans le Groupe. Elles doivent permettre de classer les différents enjeux pour l'entreprise en tenant compte de sa stratégie pour fixer ses priorités.

A travers le « plan à moyen terme », les directions identifient, entre autres, les risques de leurs secteurs respectifs, les analysent et la stratégie globale est alors définie en tenant compte de ceux-ci. En cas de changement ou d'incident qui pourrait avoir un impact significatif sur l'atteinte des objectifs, notre réactivité est forte et la stratégie (globale ou d'un secteur donné) peut être revue en conséquence. Au niveau local, l'identification des risques est de la responsabilité des directeurs de zone ou de filiales. Toutes ces informations sur les risques et leur possible couverture sont remontées aux différents directeurs, membres du comité exécutif.

Nous avons en 2008 plus de 200 entités juridiques ou d'établissements qui sont en majorité des filiales directes de la maison mère. En ce qui concerne les niveaux d'autorité, les responsabilités sont clairement définies entre les différents dirigeants et cadres du Groupe avec en tant que de besoin des délégations de pouvoirs ; les relations fonctionnelles transversales sont très fortes ; des procédures en matière d'engagements sont présentées aux dirigeants de ces filiales. Pour certaines fonctions centrales (par exemple, achats, audit interne, contrôle de gestion, juridique, RH), il y a un double rattachement : local et fonctionnellement au responsable groupe concerné. En ce qui concerne les opérations, chaque directeur d'usine est rattaché hiérarchiquement au directeur des usines de sa zone, qui lui-même est rattaché au directeur des opérations monde. Pour la partie commerciale, chaque directeur de filiale est rattaché au directeur de sa zone.

Les différents reporting, rapports ou contrôles d'organismes extérieurs (mensuels ou trimestriels) nous facilitent le suivi et le contrôle de l'activité de nos filiales dans différents domaines tels que financier, activités des filiales, accidents du travail, contrôles hygiène et sécurité, contrôles APAVE, certifications ISO, développement durable, logistique (mensuel), sinistres et prévention des sinistres assurances, litiges.

## 6. Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

A partir des orientations données par la direction générale, chaque direction opérationnelle définit ses propres orientations sur cinq ans. Le plan à moyen terme présenté à la direction générale intègre l'ensemble de ces

orientations ainsi que les plans d'actions qui en découlent. Les points marquants de ce plan sont présentés au comité stratégique.

Le processus budgétaire démarre en juillet avec une implication forte des zones (analyse des volumes/échanges marketing central/logistique/zones). Chaque entité du Groupe établit son budget en tenant compte des objectifs donnés par chaque direction de zone ou direction opérationnelle ainsi que de sa propre stratégie sur l'année à venir.

Les budgets sont présentés à la direction générale lors de sessions de fin d'année. La consolidation de tous les budgets se termine fin novembre et est officialisée en décembre.

Le budget annuel fait l'objet d'une nouvelle prévision en août de l'année en cours, puis en novembre à l'occasion de l'établissement du nouveau budget.

Ce processus budgétaire applicable dans toutes les entités du Groupe est animé et suivi par le contrôle de gestion groupe, ce qui permet d'assurer l'homogénéité de l'ensemble des budgets et la cohérence des objectifs avec les orientations de la direction générale.

Les réalisations sont suivies et analysées chaque mois à travers notre système de reporting « Figures » lequel permet à la fois l'analyse du business et la consolidation statutaire. Toutes les entités sont entrées dans le système, ce qui permet un contrôle rigoureux des états comptables et financiers.

Pour la consolidation statutaire, les données bilancielles sont remontées chaque trimestre en addition des données mensuelles. L'utilisation de l'outil permet au service consolidation de contrôler les données entrées par les entités et de s'assurer de leur conformité aux règles groupe.

Les procédures de consolidation mises en place ont pour objectif d'assurer :

- une conformité des données aux règles en vigueur (telles que normes IFRS, normes groupe, instructions de l'AMF,...) par les procédures générales du Groupe et les instructions particulières envoyées aux entités ;
- une fiabilité de l'information financière qui est produite par les contrôles inhérents au système ou effectués par les différents départements de la direction financière (contrôle de gestion, consolidation, trésorerie) et ce dans les délais exigés ;
- l'intégrité des données grâce aux sécurités du système.

Des instructions précises sont données aux entités avant chaque consolidation incluant un calendrier détaillé de remontée d'information.

Les procédures de suivi des engagements hors bilan et de suivi des actifs font partie des procédures incluses dans le MAF. Il est notamment précisé les engagements qui doivent être enregistrés directement dans les comptes et ceux qui sont à déclarer hors bilan. Les informations nécessaires à ces engagements sont incluses dans notre système de reporting.

Ainsi le processus budgétaire et les procédures de consolidation permettent un suivi permanent des résultats des entités, un contrôle immédiat des décalages éventuels avec les prévisions et donc des actions à mettre en place pour y remédier.

L'ensemble des procédures incluses dans le MAF est applicable par les sociétés du Groupe qu'elles soient consolidées ou non et le contrôle de l'application est du ressort des auditeurs internes lors de leurs audits. En outre, les commissaires aux comptes prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne pour planifier leurs missions et concevoir leurs approches d'audit. De même à chaque clôture, un package de l'information financière est présenté par la direction financière au comité d'audit. Lors de ces réunions auxquelles assistent les commissaires aux comptes, sont discutées les transactions significatives et les options comptables majeures prises pour la couverture des risques potentiels.

Enfin, les commissaires aux comptes ont pour mission de certifier que les comptes, au regard des principes comptables, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du Groupe Essilor. Toutes les filiales du Groupe font l'objet d'un contrôle de leurs comptes par des auditeurs locaux majoritairement membres du collège des commissaires aux comptes assurant la certification des comptes consolidés du Groupe.

## 7. Travaux 2008 de l'audit interne et prospective 2009.

Essilor s'est engagée dans une démarche progressive permettant à terme d'apprécier l'adaptation des procédures en vigueur dans le Groupe. Cette démarche menée sous la responsabilité de la direction de l'audit interne a démarré fin 2003 par une revue de l'environnement de contrôle, puis en 2004 par la mise en place d'un processus d'auto évaluation du contrôle interne au niveau de certaines entités du Groupe et enrichi les années suivantes par la définition de nouveaux processus.

Cette démarche se structure en différentes étapes :

- une identification préalable des processus clefs de l'organisation ;
- une analyse des risques attachés à ces processus ;
- l'identification des contrôles nécessaires en vue de faire face à ces risques ;
- des tests sur ces contrôles par les auditeurs internes ;
- l'identification des points de contrôle à améliorer et des actions correctrices correspondantes.

Les six processus définis (achats / ventes / stocks immobilisations / trésorerie / reporting) ont été évalués de nouveau en 2008. Ces six questionnaires d'auto évaluation intègrent les dispositions énoncées par l'AMF dans son cadre de référence sur le dispositif de contrôle interne, complété par son guide d'application. Ils comprennent environ 375 points de contrôle et ont été adressés à l'ensemble des filiales consolidées. Cet outil permet outre la réponse aux questions, d'attacher la documentation demandée en face de chacun des contrôles et de définir les plans d'action pour les points de contrôle à améliorer.

Des missions de tests ont été réalisées par les auditeurs internes sur un certain nombre d'entités sélectionnées, ce qui a permis de contrôler la fiabilité des réponses ainsi que de l'avancement dans la mise en place des plans d'action.

Une synthèse par filiale a été communiquée à chaque filiale concernée et une synthèse groupe a été présentée au Président - Directeur Général et au comité d'audit.

En 2008, les équipes de l'audit interne ont poursuivi leur action de suivi de mise en place des plans d'action nécessaires suite aux autoévaluations réalisées. Le résultat de cette action a été présenté au comité d'audit à chacune de leur session et au Président - Directeur Général.

Cette démarche d'auto évaluation, qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité, nous permet, par le développement et le renforcement de procédures homogènes, de veiller à la qualité et la fiabilité de l'information financière.

L'analyse des autres processus identifiés se réalisera au cours des années suivantes et devrait nous permettre à terme de nous déterminer sur la qualité de notre contrôle interne.

## DECISIONS ET INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Disposition du code de gouvernement d'entreprise écartée et raisons pour lesquelles elle l'a été :

Lors de sa réunion du 27 novembre 2008, le conseil d'administration d'Essilor a statué sur les recommandations de l'AFEP et du MEDEF d'octobre 2008 ayant trait aux rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des entreprises dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Le conseil d'administration a approuvé ces recommandations qui s'inscrivent dans la démarche de

gouvernance d'Essilor et sont mises en œuvre de longue date.

D'une manière plus générale, les politiques de transparence et de modération des rémunérations ont toujours prévalu au sein d'Essilor.

Toutefois le Conseil, sur proposition du comité des mandataires, a exprimé une réserve sur « l'obligation » qui serait faite à un mandataire social de mettre fin à son contrat de travail dès lors qu'il serait nommé Président Directeur Général ou Directeur Général.

Autant cette disposition peut se comprendre pour un dirigeant recruté à l'extérieur ou nouvellement arrivé au sein du Groupe, autant elle est difficilement justifiable pour un cadre ayant fait un long parcours réussi au sein de l'entreprise et appelé aux plus hautes responsabilités.

En effet, au plan individuel cette mesure fragiliserait la position des intéressés au regard des risques encourus dans leur nouvelle charge, pourrait amener des candidats internes à refuser le poste ou conduirait à revoir à la hausse les rémunérations, ce qui n'est certes pas l'objectif recherché par les recommandations de l'AFEP et du MEDEF.

Cette mesure détacherait les mandataires du corps social, n'irait pas dans le sens de la promotion interne et du « management durable » qui sont pourtant, à nos yeux, les clefs de la construction de groupes puissants et stables.

En conséquence, le Conseil d'administration d'Essilor a décidé de continuer de « suspendre » le contrat de travail des cadres supérieurs à l'occasion de leur nomination comme Président Directeur Général ou Directeur Général mandataire social lorsque leur ancienneté dans l'entreprise est d'au moins dix ans.

Une réflexion est en cours qui viendra préciser le mécanisme de suspension. L'esprit de modération qui caractérise l'entreprise y prévaudra.

Essilor, pionnier de l'actionnariat salarié, a toujours cherché, dans la mesure du possible, à générer des dirigeants en son sein, à favoriser leur vision long terme et à leur faire partager le risque entrepreneurial ; leur détention significative d'actions Essilor en étant d'ailleurs la plus claire illustration.

### **Revue annuelle de la qualification d'administrateur indépendant.**

Le conseil d'administration a examiné, pour la première fois en 2005, la situation de chaque administrateur au regard de tous les critères d'indépendance établis dans le rapport consolidé AFEP/MEDEF de 2003. Compte tenu des changements intervenus dans la composition du Conseil fin 2006, début 2007 et des nominations et renouvellements de mandats votés par l'Assemblée Générale des actionnaires en mai 2007, le conseil d'administration lors de sa séance du 14 novembre 2007 a de nouveau examiné la situation de chaque administrateur au regard de tous les critères d'indépendance. Ensuite, le Conseil a examiné lors de sa séance du 27 novembre 2008, la situation de chaque administrateur en regard des critères d'indépendance repris dans le code de 2008.

A l'issue de cette revue complète, le conseil a déterminé que tous les administrateurs étaient indépendants à l'égard de la Société, à l'exception bien entendu de Xavier Fontanet, de Philippe Alfroid et d'Hubert Sagnières (qui sont les trois dirigeants mandataires sociaux) et d'Aïcha Mokdahi et d'Alain Thomas qui sont administrateurs représentant les salariés actionnaires. Il a été noté que Michel Besson et Jean Burelle bien que leurs mandats successifs de 3 années les faisaient approcher de la limite des 12 ans prévue par le rapport AFEP/MEDEF précité, ils étaient parfaitement indépendants. Néanmoins,

conformément à la proposition de Jean Burelle, président du comité des mandataires, le conseil d'administration a prévu, de ne pas proposer le renouvellement de leurs mandats d'administrateur qui arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires de 2009 et de soumettre la candidature de nouvelles personnes indépendantes au vote des actionnaires.

De même M. Pécoux, bien qu'ayant appartenu à un service de fusions et acquisitions et étant associé d'un établissement financier, pouvait être considéré comme tout à fait indépendant selon les critères AFEP/MEDEF. En effet, les activités financières entretenues par Essilor avec la banque Rothschild & Cie ne sont pas significatives eu égard au volume des activités financières traitées par les deux parties.

Il est rappelé à toutes fins utiles, que M. Yves Chevillotte est retraité depuis janvier 2004 du Crédit Agricole et que c'est seulement après cette date qu'il a été nommé administrateur d'Essilor, puis Président du comité d'audit.

### **Auto évaluation triennale du fonctionnement du Conseil.**

Une évaluation formalisée du fonctionnement du conseil d'administration ayant été réalisée en 2004, il a été procédé à une nouvelle auto évaluation formalisée en 2007. Toutefois, en 2005 et 2006 des autoévaluations assez approfondies ont été effectuées qui ont conduit à la modification du règlement intérieur du conseil d'administration et de la charte d'administrateur. En 2008, le Conseil s'est attaché à regarder les suites données aux conclusions de l'auto évaluation du fonctionnement du Conseil faite en 2007. La synthèse des questionnaires 2007 comparée aux réalisations 2008 a amené le comité des mandataires à réitérer quelques suggestions pratiques :

- pour développer la connaissance mutuelle entre ses membres et contribuer à la cohésion du Conseil : coupler la visite d'un site, en France ou à l'étranger avec la tenue d'un Conseil d'administration et organiser un déjeuner avant chaque Conseil ;
- clarifier le processus d'approbation des investissements, en approuvant uniquement une enveloppe globale annuelle et les acquisitions les plus importantes (avec un seuil de 20 millions d'euros) ou celles en dehors du business habituel ou ayant trait à de nouveaux territoires ou de nouvelles activités ;
- présentation formelle et synthétique par les équipes de management avant le Conseil (pendant le déjeuner par exemple).

Ces évaluations ont comme objectif de faire le point sur les modalités de fonctionnement du conseil et de vérifier que toutes les questions importantes sont préparées et débattues. Toutefois, la Société ne dispose pas d'un système formel pour mesurer la contribution de chaque administrateur aux travaux du conseil eu égard à sa compétence et à son implication. Il est précisé que depuis 2006 les administrateurs indépendants se rencontrent hors la présence des dirigeants, des salariés et des administrateurs internes.

Au cours de l'exercice 2008, le conseil d'administration a été informé, a examiné ou a délibéré notamment sur les points suivants :

- l'activité du Groupe ;
- la concurrence ;
- les choix stratégiques ;
- les états financiers consolidés intermédiaires, annuels et prévisionnels ;
- l'approbation du budget annuel ;
- les présentations ou comptes rendus du comité d'audit et du comité des mandataires ;
- la politique de distribution des dividendes ;
- les rapports destinés aux actionnaires ;
- les projets et les opérations de croissance externe ;
- la réduction de capital ;
- les conventions réglementées à autoriser et celles à déclarer ;
- le montant des garanties accordées par la Société ;
- les augmentations de capital au bénéfice des salariés et l'abondement de l'entreprise ;
- les attributions d'actions de performance et d'options de souscription d'actions ;

- le programme de rachat d'actions ;
- le plan de succession des dirigeants sociaux ;
- la nomination d'un second Directeur Général Délégué ;
- la rémunération des dirigeants sociaux ;
- la répartition des jetons de présence ;
- le gouvernement d'entreprise et notamment la déontologie boursière ;
- la mise en harmonie du règlement intérieur avec les dispositions légales ;
- l'attribution d'un supplément d'intéressement ;
- les principales questions sociales ;
- la revue des articles de presse et des études d'analystes ;
- les subdélégations de pouvoir au Président-Directeur Général et aux Directeurs Généraux Délégués ;
- la fixation du calendrier des réunions du conseil et de l'Assemblée Générale pour 2009.

Un complément d'information sur le gouvernement d'entreprise, le règlement intérieur du conseil d'administration, se trouve aux chapitres 14, 15 et 16 de notre Document de référence.

## POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

---

Le conseil d'administration a décidé, lors de sa séance du 11 mai 2007, de ne pas dissocier les fonctions de président et de directeur général et de réitérer les pleins pouvoirs du

directeur général. Par ailleurs, ce dernier est assisté par deux directeurs généraux délégués.

## MODALITES PARTICULIERES RELATIVES A LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

---

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit de se faire représenter à l'Assemblée Générale et celui de participer au vote des résolutions s'exercent conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Aucune restriction n'est apportée par les statuts de la Société.

S'agissant du mode de fonctionnement de l'Assemblée Générale, de ses principaux pouvoirs ainsi que des droits des actionnaires, les statuts d'Essilor, TITRE V – ASSEMBLEES GENERALES, prévoient les règles suivantes qui sont conformes à la loi :

### ARTICLE 24 - REGLES GENERALES

---

#### 5) INFORMATION ET DROIT DE COMMUNICATION DES ACTIONNAIRES

Tout actionnaire a le droit d'obtenir, dans les conditions et aux époques fixées par la loi, communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement sur la gestion et le contrôle de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

#### **ARTICLE 25 - ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES**

L'Assemblée Générale Ordinaire délibère et statue souverainement sur tous les intérêts de la Société qui ne sont pas de la compétence d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes décisions excédant les pouvoirs du Conseil d'administration et qui n'ont pas pour objet de modifier les statuts.

L'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois l'an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes annuels et, le cas échéant, aux comptes consolidés, sous réserve de prolongation de ce délai par décision de justice.

L'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement lorsqu'elle réunit le cinquième au moins des actions ayant droit de vote.

A défaut de ce quorum, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau.

Aucun quorum n'est requis sur deuxième convocation. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés ou votant par correspondance.

#### **ARTICLE 26 - ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES**

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions à condition de ne pas changer la nationalité de la Société, sauf dans les cas prévus par la Loi, ni augmenter les engagements des actionnaires.

Sous ces réserves, elle peut notamment augmenter ou réduire le capital social, modifier l'objet social, changer la

dénomination, proroger la durée de la Société ou décider sa dissolution anticipée ; transformer la Société en Société de toute autre forme, sans que cette énumération puisse être considérée comme limitative.

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance, possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, ou votant par correspondance, sauf dérogation légale.

Par dérogation aux dispositions ci-dessus, l'Assemblée Générale Extraordinaire décidant une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, statue aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les Assemblées Générales Ordinaires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut également modifier les droits des actions de différentes catégories ; mais, dans le cas où une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire porterait atteinte aux droits attachés à une catégorie d'actions, cette décision ne deviendra définitive qu'après avoir été ratifiée par une Assemblée Spéciale des actionnaires de la catégorie visée. En ce qui concerne le capital particulier qu'elle représente, cette Assemblée est soumise aux prescriptions légales et réglementaires régissant les Assemblées Générales Extraordinaires. Si aucun des administrateurs de la Société n'est propriétaire d'actions de la catégorie donnant lieu à une Assemblée Générale, cette Assemblée élit elle-même son Président.

### **ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE**

En application de l'article L.225-37, alinéa 9 du Code du Commerce, vous trouverez les informations prévues par l'article L.225-25-3 du Code du Commerce dans le rapport de gestion et à la rubrique 18.4 du Document de référence.

Charenton, le 4 mars 2009

**Xavier Fontanet**

## Rapport des Commissaires aux comptes.

### Établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Société Essilor International.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ESSILOR INTERNATIONAL SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et ;
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

#### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 30 mars 2009

Les Commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Jacques Denizeau

**Mazars**

Pierre Sardet

# Annexe 2 Politique sociale et environnementale

## (Loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques)

Dans le but d'assurer la cohérence entre les informations publiées dans ce Document de référence avec celles qui figurent dans son bilan social d'entreprise, Essilor a choisi de rapporter les aspects de sa politique sociale et environnementale prévue à l'article 225-102.1 alinéa 5 du code de commerce, sur un périmètre correspondant essentiellement à la maison mère.

Ce rapport en annexe 2 se conforme à la structure de la loi NRE.

Les informations sur le périmètre régulièrement élargi aux entités légales d'Essilor à travers le monde figurent à l'**Annexe 3** de ce même présent Document de Référence. Le rapport de l'annexe 3 se conforme à la structure de la Global Reporting Initiative (GRI).

### ASPECT SOCIAL

Essilor souhaite, par sa politique humaine, encourager le développement et l'épanouissement personnel de ses salarié(e)s en leur offrant des possibilités d'évolution dans un groupe mondial, multiculturel et décentralisé ; leur fournir un environnement de travail qui respecte leur intégrité physique et morale quelle que soit leur origine ; leur assurer un traitement équitable en toutes circonstances ; développer l'employabilité interne et externe en leur facilitant l'accès à de la formation tout au long de leur carrière et en enrichissant leur poste et leur expérience par plus d'autonomie et de responsabilité ; favoriser l'accès au capital de l'entreprise dans un cadre d'actionnariat salarié responsable.

**Rappelons que les informations sociales des entités Essilor à travers le monde sur un périmètre groupe rassemblées selon le référentiel de la Global Reporting Initiative (GRI) pour présenter les aspects sociaux de la contribution globale de l'entreprise au développement durable figurent à l'annexe 3 du présent Document de Référence sous le titre « Rapport sur la contribution économique, humaine et environnementale de l'entreprise sur un périmètre élargi ».**

1.

1.1

**Effectifs maison mère**

**3 136** CDI + **168** CDD = **3 304** (total France) + **232** (Essilor Industries) = **3 536**.

Sur les **168** CDD recensés au 31/12/2008, **136** soit **81 %** correspondent à l'embauche de jeunes en formation (en alternance) dont les diplômes vont du BEP au BAC + 5.

### Embauches

**152** CDI + **127** CDD = **279** au total.

### Licenciements

Il n'y a eu **aucune** procédure de licenciement économique collectif de plus de 9 salarié(e)s en France en 2008.

**Vingt-deux** salarié(e)s ont été licencié(e)s pour d'autres motifs (insuffisance professionnelle, inaptitude médicale, motif disciplinaire) et **1** salarié pour motif économique.

### Heures supplémentaires

En France, en 2008, **52 670** heures supplémentaires ont été effectuées.

Pour établir une comparaison valable avec l'année 2007 au cours de laquelle 15 771 heures supplémentaires avaient été effectuées, il convient de se rappeler que le calcul tient compte du nouveau dispositif concernant le régime social et fiscal des heures supplémentaires à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Ce dispositif concerne les salarié(e)s rémunéré(e)s sur une base horaire non forfaitaire, les salarié(e)s à temps partiel sur une base horaire et les salarié(e)s au forfait «37h30» (Cf. § 2 ci-dessous : Organisation du temps de travail).

Sur les 52 670 heures supplémentaires effectuées au cours de l'année 2008, 30 672 heures supplémentaires sont incluses dans le forfait des salarié(e)s travaillant sur une base horaire de 37H30.

### Main d'œuvre extérieure à la Société

En France, en 2008, et en moyenne mensuelle, **265** travailleurs temporaires ont été employés à temps plein. **59%** d'entre eux ont remplacé du personnel absent et **41%** ont été employés pour faire face à des hausses ponctuelles d'activité. **6** contrats temporaires de salarié intérimaire ont été transformés en contrat à durée déterminée et **47** autres en contrats à durée indéterminée.

**386** travailleurs extérieurs ont été employés en 2008. Ils se répartissent ainsi : **118** pour l'entretien des locaux, **151** pour l'informatique, **35** pour le gardiennage, **17** pour la restauration, **1** pour la sécurité et **64** pour d'autres fonctions.

Depuis 2002, Essilor International dispose d'une charte des intérimaires.

### 1.2 Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement

Sans objet, aucun licenciement économique collectif de plus de 9 salariés n'a été effectué en France en 2008.

## 2.

### Organisation du temps de travail

L'accord d'entreprise du 30 mars 2000 entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2000 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail définit l'organisation du temps de travail au sein d'Essilor.

### Durée du temps de travail

Pour les salarié(e)s en horaires centrés (**1258**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 36h00. Pour les salarié(e)s en équipe (**724**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 33h30. Pour les salarié(e)s au forfait horaire (**240**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 38h30. Il est par ailleurs attribué à ces personnels, **6** jours de RTT par an, ce qui porte respectivement l'horaire effectif de travail hebdomadaire à 35h00, 32h30 et 37h30. Pour les salarié(e)s au forfait jours (**919**), le nombre de jours de travail annuel est de **217**, et le nombre de jours de RTT par an peut varier de 9 à 13 selon les années. Les dirigeants et VRP (**163**), ne sont pas soumis à la réglementation en matière d'horaires. Ils bénéficient cependant, de **10** jours de repos supplémentaire par an. **353** salarié(e)s bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel ou à mi-temps dont **138** dans le cadre d'un mi-temps de fin de carrière au titre de l'accord sur la réduction du temps de travail.

### Absentéisme

Le taux d'absentéisme s'établit à **5,6 %**. L'absentéisme se répartit en maladie de moins de 6 mois pour **71,6 %** maternité pour **11,7 %**, congés autorisés pour **8,8 %** accidents du travail pour **4,1 %** convenances personnelles pour **3,4 %**, accidents de trajet pour **0,4 %**.

## 3.

### Rémunérations

La masse salariale totale versée en 2008 représente **150 857 millions d'euros**.

### Charges sociales

Les charges sociales hors intéressement versées en 2008 représentent **74 561 millions d'euros**.

### Évolution

L'augmentation moyenne des rémunérations, toutes catégories confondues des salarié(e)s présent(e)s en 2007 et en 2008 est de **4,6 %**.

### Épargne salariale

Dans le cadre des dispositions du titre IV du livre IV du Code de travail français, il existe en France un plan d'intéressement des salarié(e)s aux résultats de l'entreprise ainsi que des plans d'épargne entreprise.

### Égalité professionnelle

Comme chaque année, la surveillance permanente sur l'évolution des rémunérations et l'évolution des carrières entre les femmes et les hommes a fait l'objet en 2008 d'un état des lieux qui a été communiqué aux représentants du personnels et aux représentants syndicaux.

## 4.

### Relations professionnelles

Essilor International entretient des relations professionnelles avec les cinq syndicats représentatifs suivants : **CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT** et **CGT-FO**.

Au-delà des réunions mensuelles des Comités d'Établissement et des Délégués du Personnel, le Comité Central d'Entreprise se réunit cinq fois par an au maximum.

Par ailleurs, les délégués syndicaux et les représentants du personnel participent très largement au sein de groupes de travail à l'élaboration des projets sociaux qui débouchent parfois sur la négociation d'un accord d'entreprise.

### Bilan des accords collectifs

Ont été signés au cours de l'exercice 2008 :

- Un protocole d'accord sur les négociations annuelles obligatoires pour l'année 2008.
- Un accord spécifique sur les modalités de répartition du supplément d'intéressement au titre de l'année 2007.
- Un avenant à l'accord d'intéressement du 31 mai 2007.
- Un accord sur le Comité de Groupe.
- Un règlement du plan d'épargne entreprise de la Société Essilor International.
- Un avenant à l'accord d'entreprise sur la réduction et l'aménagement du temps de travail du 30 mars 2000.
- Un avenant à l'accord d'entreprise sur les garanties collectives, remboursement de frais de santé, d'incapacité, d'invalidité et de décès de la Société Essilor International du 10 décembre 2001.
- Un avenant à l'accord d'entreprise sur la gestion des fins de carrière chez Essilor du 1<sup>er</sup> juin 2004.
- Un accord sur les modalités de répartition des actions de performance attribuées lors du Conseil d'administration du 27 novembre 2008.
- Un accord portant sur la définition des établissements des collèges électoraux et la composition du Comité Central d'Entreprise.
- Un avenant à l'accord pour les garanties de retraite des cadres, assimilés cadres et VRP.
- Un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

### Conditions d'hygiène et de sécurité

Sur l'ensemble de ses sites de production (100 %), le Groupe a mis en place et assure la maintenance de systèmes de management de l'hygiène et de la sécurité certifiés dans le cadre du référentiel OHSAS 18001. Les systèmes de management des trois sites de production en France sont certifiés, comme le sont ceux des autres sites de production dans le reste du monde. (Voir le détail complet ci-après, dans la rubrique « Aspect environnemental », au paragraphe 9, « Objectifs assignés aux filiales à l'étranger ».)

### 5.

#### Accidents du travail

En France en 2008, on a constaté **34** accidents de travail avec arrêt et **27** sans arrêt chez le personnel d'Essilor ainsi que **5** accidents de travail avec arrêt et **3** sans arrêt chez le personnel intérimaire.

#### Maladies professionnelles

**14** notifications ont été observées en France en 2008. Elles relèvent du tableau 57 (Affectations péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail).

### 6.

#### Formation

En 2008, pour l'ensemble des établissements français, la formation professionnelle a représenté **4,7 %** de la masse salariale, sans déduction des subventions perçues. L'engagement d'Essilor se maintient depuis plusieurs années au-dessus de 4 % et reste élevé en 2008. Ceci témoigne de la volonté continue de l'entreprise d'accompagner l'évolution de ses compétences pour mieux relever les enjeux à venir en privilégiant une approche dans la durée favorable à l'épanouissement de la performance de ses salariés.

Cette année encore, les orientations générales de formation donnent la priorité aux actions collectives ou individuelles qui permettent aux salarié(e)s d'augmenter leur compétence professionnelle, donc leur employabilité, en relation avec la stratégie de l'entreprise. Elles ont continué à privilégier les domaines suivants :

- La maîtrise d'une compétence spécifique entrant dans le champ de ses missions (domaines d'expertise technique, langues, outils informatiques)
- Les méthodologies partagées dans l'entreprise (gestion de projet, plans d'expériences)
- Les thèmes liés à l'innovation et au développement durable
- Les dimensions du management et de la communication, devenues indispensables dans nos organisations matricielles
- La connaissance transversale des savoir-faire de l'entreprise.

Les formations accompagnent également de manière prioritaire les changements individuels (mobilité) ou collectifs (changement de technologie, d'organisation).

Plus de **2 180** salariés d'Essilor en France ont suivi au

moins une action de formation en 2008, soit près de **66 %** de l'effectif. Plus de **78 000** heures de formation ont été organisées.

Depuis plusieurs années, les directions sont accompagnées pour mieux anticiper leur réflexion formation. Dans la prolongation de la dynamique instaurée en 2006 et 2007, elles ont construit leur plan de formation en relation avec leur stratégie métier et leurs besoins en compétences, ce qui donne encore en 2008 une année de formation très riche en contenus et très élevée en réalisations.

2008 a été une année de consolidation des axes déjà engagés en 2007, notamment sur la technologie et l'innovation, le développement de la relation commerciale et des services, mais aussi sur la communication, le management et la conduite du changement. La formation technique sur les métiers de l'entreprise s'est renforcée dans sa dimension interne, en lien avec les démarches de capitalisation de savoirs en cours. Cette nouvelle dimension permet aussi de renforcer les missions ponctuelles de formateurs d'un certain nombre de responsables. L'effort particulier engagé en 2007 sur la formation du personnel de production a été soutenu, notamment sur le site de Dijon, avec des journées dédiées à des modules de formation pour l'ensemble du personnel.

Dans le volet RH, la mise en œuvre des accords d'entreprise a été accompagnée par la formation des équipes RH au recrutement de la diversité avec une focalisation sur les handicaps et l'accompagnement des managers dans l'intégration.

Enfin, le Droit Individuel à la Formation (DIF) a continué à se développer, en complément du plan de formation, avec **135** personnes concernées (le DIF se déroulant hors temps de travail). Les thèmes demandés sont en priorité la bureautique et les langues, mais aussi certaines actions de formation métier (souvent pour préparer un projet professionnel de mobilité) ou des actions de développement personnel.

Sept principaux domaines de compétences ont été couverts dans le plan de formation : Communication / Management (**23 %** des heures, **21 %** des stagiaires), Administration / Commercial / Gestion (**15 %** des heures, **16 %** des stagiaires), Technologie / Techniques Métier (**15 %** des heures, **15 %** des stagiaires), Langues (**10 %** des heures, **10 %** des stagiaires), Informatique / Bureautique (**8 %** des heures, **13 %** des stagiaires), Environnement / Qualité / Santé et Sécurité (**6 %** des heures, **7 %** des stagiaires), Connaissances générales (**4 %** des heures, **16 %** des stagiaires).

Des formations diplômantes ont représenté plus de **18 %** des heures pour **64** stagiaires, en partie pour des contrats de professionnalisation mais aussi pour des certificats de qualification professionnelle pour des collaborateurs de l'entreprise dans le cadre de la professionnalisation aux métiers de production.

**21** bilans de compétence ont été réalisés en cours d'année.

En plus des actions qui entrent dans le cadre du plan de formation, Essilor a géré en cours d'année 2008 **246** contrats en alternance, dont **210** en apprentissage. **96** nouveaux contrats ont été signés en 2008, parmi lesquels **24** correspondent à une poursuite d'études. Ces

chiffres sont encore en progression et confirment un engagement qu'Essilor a pris en faveur de la formation des jeunes en alternance depuis près de 20 ans.

## 7.

### Emploi et insertion des travailleurs handicapés

En 2008, Essilor a employé **118** salarié(e)s handicapé(e)s en France, dont **87** employés ou ouvriers et **31** membres de l'encadrement dont **9** cadres.

## 8.

### Œuvres sociales

En France, en 2008, Essilor a participé au financement des œuvres sociales de prévoyance (garanties, frais de santé, incapacité, invalidité, décès) pour un montant de **5 753 119** euros et au financement des retraites supplémentaires pour un montant de **2 613 584** euros.

La part patronale versée pour les transports s'est montée à **2 552 012** euros, celle versée pour les titres restaurant à **1 124 042** euros.

La dotation totale aux activités sociales et culturelles des différents Comités d'entreprise (CE) s'est montée à **1 543 048** euros, soit 1,15 % de la masse salariale d'Essilor en France et **268 702** euros ont été attribués au budget de fonctionnement de ces Comités d'entreprise.

Essilor a versé **559 932** euros au titre de l'abondement pour le Plan chèques-vacances dont bénéficient **722** salariés.

La subvention de 0,45 % au logement a représenté un montant de **539 834** euros.

Le coût des visites médicales a été de **284 589** euros.

Essilor offre en outre, dans le cadre de règles définies, une fourniture d'équipements optiques à son personnel et prend à sa charge le coût des médailles d'honneur du travail et des médailles du syndicat de l'optique en y associant une gratification établie selon un barème défini. L'entreprise prend à sa charge le paiement des journées d'absence accordées aux mères ou aux pères pour s'occuper de leur enfant malade selon des règles définies.

## 9.

### Impact territorial en matière d'emploi et de développement régional, importance de la sous-traitance, respect par les filiales des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

Essilor a signé le Pacte Mondial début 2003. Ce pacte, proposé aux entreprises par l'Organisation des Nations Unies (ONU) a pour objectif de permettre à tous les peuples de la planète de bénéficier des avantages de la mondialisation et d'ancrer les marchés mondiaux à des valeurs et des pratiques indispensables pour répondre à leurs besoins socioéconomiques.

Par ce pacte, le Secrétaire Général de ONU a demandé aux entreprises du secteur privé d'adhérer à dix principes et de les traduire dans leur pratique, engageant ainsi leurs dirigeants à «embrasser, promouvoir et faire respecter» un ensemble de valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ces dix principes sont inspirés de quatre textes : la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (OIT), la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Bien que les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail n'aient pas toutes été ratifiées par l'ensemble des pays où Essilor est présent, le Groupe en promeut le respect grâce à la coordination des ressources humaines sur le plan international au niveau le plus élevé (Comité Exécutif) et à ses relais au niveau des zones ou au niveau des métiers. Il suit entre autres les indicateurs HR4, HR5, HR6 et HR7 de la Global Reporting Initiative (GRI, Version 3.0) qui correspondent aux huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail reprises par quatre des dix principes du Pacte Mondial.

Essilor participe au développement des régions où ses sites de production en amont (usines de fabrication) comme en aval (laboratoires de prescription) sont installés. Essilor contribue directement à l'enrichissement des connaissances et des conditions de vie des femmes et des hommes qui travaillent dans le Groupe et indirectement à celui de leurs familles. Au-delà, pour satisfaire la partie de ses besoins locaux de produits et de services participe au fonctionnement de l'économie régionale et concourt au progrès des populations qui travaillent et vivent à proximité.

L'ensemble des sites de production amont du Groupe gère l'information concernant les ressources humaines selon les structures du bilan social d'entreprise français.

L'importance de la sous-traitance chez Essilor en France en 2008 s'établit à **12,5 %** du total des achats.

Le Comité Européen de Dialogue et d'Information Essilor (CEDIE) a rassemblé cette année ses 18 représentants à Ennis en Irlande à l'occasion de sa 9<sup>ème</sup> réunion plénière depuis l'an 2000, année de sa constitution. Ce fut l'occasion de visiter l'unité de production d'Organic Lens Manufacturing (OLM) et de rencontrer au cours de la visite quelques un(e)s de ses 300 employé(e)s. Tony Mangan, Directeur d'OLM a rappelé l'histoire de la Société depuis 1990. Il a présenté au CEDIE les activités, les enjeux et les performances atteintes par des équipes expérimentées (36 ans d'âge moyen) ainsi que les liens tissés avec les clients internationaux d'OLM dans un souci constant de qualité du service. Amy O'Leary, la Directrice des Ressources Humaines du site a exposé les principales initiatives assurant la qualité de l'ambiance de travail dans l'usine.

Cette 9<sup>ème</sup> réunion était présidée pour la première fois depuis sa prise de fonction par Bertrand Roy, Directeur Europe, qui a présenté les résultats 2007 et résumé les

enjeux et les objectifs 2008. Il s'est montré particulièrement attentif aux remarques du CEDIE sur les efforts assumés par les équipes pour répondre aux fortes ambitions de croissance. Le CEDIE a ainsi pu jouer pleinement son rôle d'instance de dialogue permettant de faire le lien entre les exigences de nos ambitions et leurs relations avec le travail des Ressources Humaines.

Claude Brignon, Directeur des Opérations Monde a rejoint Ennis pour présenter au CEDIE la stratégie mondiale du Groupe dans ses domaines de responsabilité. Il a notamment expliqué les raisons de la montée en puissance progressive des productions de verres de prescriptions en Inde et en Thaïlande, montrant ainsi notre capacité à mobiliser rapidement les énergies pour maintenir la compétitivité de notre offre de produits et de services sur les marchés. Il a également présenté la démarche Change Accelerating Program (CAP) lancée pour poursuivre l'optimisation continue des performances de nos opérations dans le monde.

François Lavernos, Directeur Informatique Europe est intervenu sur le thème des enjeux informatiques. Il a détaillé les projets encours et l'organisation des équipes. Frédéric Leconte, Directeur du Programme de Formation aux Métiers des Laboratoires (programme LOFT) a présenté l'avancée de nos initiatives en Asie, aux Etats-Unis et en Europe.

A noter que parmi les 18 membres, la Suisse était cette année pour la première fois représentée, bien que n'étant pas dans le périmètre de la Directive Européenne instituant les Comités d'Entreprise Européens. La Direction d'Essilor Suisse a souhaité accéder ainsi à la demande des membres du CEDIE de voir nommé un représentant des salariés d'Essilor Suisse.

Le CEDIE sera renouvelé début 2009 comme il est d'usage de le faire tous les 4 ans.

## 10.

### Actionnariat de responsabilité et actionnariat salarié

La présence d'un fort actionnariat interne de responsabilité, représenté et animé de façon indépendante et autonome à travers le monde par une association française de loi de 1901, «Valoptec Association», constitue pour Essilor un puissant levier de performance durable, d'alignement stratégique et d'excellence opérationnelle.

Le Groupe encourage par ailleurs fortement l'épargne salariale. Il offre, selon les pays, diverses possibilités de participation à des plans ou à des fonds.

Grâce à ces systèmes, quelques **9 600** salarié(e)s du Groupe possèdent des actions Essilor.

### ASPECT ENVIRONNEMENTAL

Essilor s'est engagé à participer aux initiatives de développement durable en préservant l'environnement et en promouvant des produits recyclables, et à respecter

strictement les réglementations en vigueur, quel qu'en soit le champ d'application et la région du monde.

Bien que la nature de son activité ait des effets limités sur l'environnement, Essilor s'est engagé très tôt dans une démarche volontaire afin de connaître avec précision les conséquences, même légères, de ses différentes activités. En effet, Essilor gère plus d'un tiers de million de références et ses produits doivent être tenus hors poussières tout au long de leur processus de fabrication. Les systèmes de management de l'environnement participent largement à l'efficacité des unités de production en leur apportant les bénéfices associés à leur utilisation, souvent d'une importance considérable dans le maintien de l'ordre et de la propreté des locaux.

**Rappelons que les informations environnementales des entités Essilor à travers le monde sur un périmètre groupe rassemblées selon le référentiel de la Global Reporting Initiative (GRI) pour présenter les aspects environnementaux de la contribution globale de l'entreprise au développement durable figurent à l'annexe 3 du présent Document de Référence sous le titre « Rapport sur la contribution économique, humaine et environnementale de l'entreprise sur un périmètre élargi ».**

## 1.

### Consommations de ressources, déchets, rejets et nuisances

#### Eau

**346 252 m<sup>3</sup>** (Rappel 2007 : 381 949 m<sup>3</sup>). La diminution sensible de la consommation malgré une augmentation de la production est la conséquence directe des programmes engagés pour réduire, recycler et réutiliser l'eau.

#### Matières premières

Les principales matières premières utilisées par Essilor en France en 2008 sont **910** tonnes de monomère de CR 39, en légère diminution et **623** tonnes de granulé de polycarbonate destinés aux verres Airwear®, en forte augmentation. (Rappel 2007 : 930 tonnes et 405 tonnes respectivement).

#### Énergie

**97,6 GWh.** (Électricité : **71,1 GWh** / Gaz : **26,3 GWh**, / Fuel : **0,2 GWh**) (Rappel 2007 : 95,8 GWh). La légère augmentation provient de l'augmentation de la consommation de gaz. Les consommations d'électricité sont stables malgré une augmentation de la production de verres Airwear®. Les consommations de fuel sont en nette diminution.

#### Tri sélectif

Tous les sites de production en France, comme les autres sites de production dans le reste du monde, ont mis en

place un tri sélectif des déchets en plus du tri obligatoire des déchets industriels banals et des déchets industriels spéciaux.

### Traitement des eaux usées

Tous les sites de production en France, comme les autres sites de production dans le reste du monde, traitent leurs eaux avant rejet, le traitement pouvant être constitué d'une simple neutralisation, d'un système de décantation, de l'élimination des huiles, ou d'une combinaison des précédents, ou d'une station complète de traitement.

### Rétention

Tous les stockages de produits chimiques font l'objet d'un dispositif de rétention pour éviter l'infiltration potentielle de produits polluants dans le sol ou l'eau en cas d'incident.

### Bruit

Aucune plainte concernant les nuisances sonores directes n'a été signalée. Onze personnes se sont plaintes collectivement de l'envahissement arbustif et de l'invasion bruyante de corvidés nichant dans les arbres centenaires situés sur l'un de nos terrains.

### Odeurs

Aucune plainte concernant les nuisances olfactives n'a été signalée.

2.

### Équilibre biologique, milieux naturels, espèces protégées

Les systèmes de management environnementaux mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à limiter, le cas échéant, les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

3.

### Certifications

Sur l'ensemble de ses sites de production (100 %), le Groupe a mis en place et assure la maintenance de systèmes de management de l'environnement certifiés dans le cadre de la norme ISO 14001. Les trois sites de production en France sont certifiés, comme le sont les autres sites de production dans le reste du monde. (Voir le détail complet ci-après, dans la rubrique « Aspect environnemental », au paragraphe 9, « Objectifs assignés aux filiales à l'étranger »).

4.

### Conformité

Les systèmes de management de l'environnement certifiés

mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à assurer la conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

5.

### Dépenses engagées

En 2008, les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement se sont élevées à **1 876 000** euros (rappel 2007 : 1 943 968 euros).

6.

### Services internes, organisation et gestion de l'environnement.

Le **service central hygiène sécurité et environnement** (SCHSE) offre à son réseau de correspondants une assistance par téléphone, par fax ou par l'intermédiaire de son site intranet. Il comporte des experts des domaines de l'environnement, de l'hygiène, de la santé et de la sécurité et de l'ergonomie. Il travaille essentiellement en langue anglaise et intervient comme appui, comme support et comme coordinateur au service de l'ensemble des questions afférentes à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement du Groupe.

La volonté d'Essilor de décentraliser, de respecter le principe de subsidiarité et de confier les responsabilités locales à ceux qui connaissent les situations locales, se traduit par la présence de spécialistes locaux et de dirigeants locaux de ces domaines. En 2008, le forum international «Hygiène, Sécurité et Environnement» les a rassemblés et leur a permis de suivre la réalisation des plans d'actions qui figurent dans le Plan à Moyen Terme Hygiène, Sécurité et Environnement et d'en assurer la continuité.

Les moyens consacrés à la prévention et à la réduction des risques pour l'environnement permettent de réaliser les plans d'action définis chaque année par la fixation des objectifs et des cibles. Enfin, et malgré la très faible probabilité d'occurrence, chaque site a mis en place une organisation permettant de faire face à des accidents de pollution qui pourraient avoir des conséquences, même légères, au-delà des établissements de la Société.

La démarche de certification ISO 14001 prévoit la mise en place sur chaque site d'une politique environnementale qui compte parmi ses objectifs reconduits l'effort de formation et d'information du personnel.

En 2008, un groupe de travail ad hoc a mis en place les différentes actions assurant avec succès la conformité d'Essilor dans l'application du règlement REACH. Ce groupe se compose de responsables et/ou d'experts dans les domaines des achats, des affaires juridiques, du développement durable, de l'environnement, de l'hygiène de la santé et de la sécurité au travail, de la recherche et du développement. Il fait appel au concours d'un consultant extérieur spécialisé. Il est destiné à conserver des activités de veille et de mise à jour sur les exercices suivants avec un horizon à long terme. La division instruments du Groupe Essilor y est représentée.

7.

**Provisions et garanties**

Essilor n'a pas enregistré de montant au titre de provisions pour risques en matière d'environnement. La Société se garantit pour ces risques.

8.

**Indemnités**

Essilor n'a pas eu à verser d'indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et n'a eu aucune action en réparation à mener.

9.

**Objectifs assignés aux filiales à l'étranger**

L'objectif principal assigné à toutes les filiales d'Essilor à l'étranger est d'être en conformité avec les réglementations applicables.

Essilor a engagé ses 14 sites de production amont (hors site de Nikon-Essilor) dans une démarche de mise en place et de maintenance de systèmes de managements environnementaux. Depuis le 31 décembre 2005, et donc a fortiori au 31 décembre 2008, tous ces sites de production dans le monde, c'est-à-dire au Brésil (1), en Chine (1), aux Etats-Unis (2), en France (3), en Inde (1), en Irlande (1), au Mexique (1), aux Philippines (2), à Porto Rico (1) et en

Thaïlande (1) étaient certifiés ISO 14001. En 2008, les audits de suivi ont été effectués.

Le taux de certification des systèmes de management de l'environnement des usines de production amont du Groupe reste au niveau maximum de **100 %** (14 / 14).

De même, Essilor a engagé ses 14 sites de production amont (hors site de Nikon-Essilor) dans une démarche de mise en place et de maintenance de systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail. Au 31 décembre 2008, les sites de production au Brésil (1), en Chine (1), aux Etats-Unis (2), en France (3), en Inde (1), en Irlande (1), au Mexique (1), aux Philippines (2), à Porto Rico (1) et en Thaïlande (1) et étaient certifiés OHSAS 18001. Ce résultat, en ligne avec les objectifs, porte à 100 % (14 / 14) le taux de certification des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail des usines de production amont du Groupe. (Rappel 2007 : 93 %). En 2008, les audits de suivi ont été effectués.

Le taux de certification des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail des usines de production amont du Groupe atteint désormais le niveau maximum de **100 %** (14 / 14).

Rappelons que **100 %** des usines de production amont du Groupe disposent également d'un système de management de la qualité certifié dans le cadre du référentiel ISO 9001, version 2000, qui fait également l'objet d'une maintenance régulière.

## Annexe 3 Rapport sur la contribution économique, humaine (sociale et sociétale) et environnementale de l'entreprise sur un périmètre élargi.

La présente annexe 3 rassemble les éléments qui entrent dans ce qu'il est convenu d'appeler un **rapport de développement durable**. Elle est destinée à compléter les éléments fournis à l'annexe 2 de ce présent Document de Référence (Politique sociale et environnementale, loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques).

En effet, dans le but d'assurer la cohérence entre les informations publiées dans ce Document de référence avec celles qui figurent dans son bilan social d'entreprise, Essilor a choisi de rapporter les aspects de sa politique sociale et environnementale prévue à l'article 225-102.1 alinéa 5 du code de commerce sur un périmètre correspondant essentiellement à la maison mère.

C'est pourquoi il convenait de trouver un support adéquat pour publier les informations sur le périmètre régulièrement élargi aux entités légales d'Essilor à travers le monde. Cette annexe 3 permet de le faire.

Pour les exercices 2003 et 2006, ces informations étaient rassemblées dans le document séparé intitulé « Mieux voir le Monde (2003, 2006). Notre contribution au développement durable ». Pour les exercices 2004 et 2005, elles figuraient dans les rapports annuels respectifs.

Pour les exercices à venir, Essilor se réserve le droit de publier dans un autre document des informations de ce même ordre en tant que de besoin.

La collecte et la consolidation des informations non financières se fait à partir d'une application informatique spécifique utilisant depuis l'exercice 2003 le référentiel de la **Global Reporting Initiative (GRI)**, dans sa version G3 à partir de l'exercice 2006.

Cette application informatique est une **application jumelle** de celle qui permet de collecter et de consolider les informations financières. Ce sont les indicateurs clés de la GRI (Core indicators) qui sont suivis. Seule une sélection pertinente est publiée. Dans certains cas ils font l'objet d'une forte démultiplication en nombreuses sous rubriques, comme par exemple l'indicateur EN 01, matières utilisées qui permet de collecter les informations sur plusieurs dizaines de produits retenus en fonction de leur importance dans le processus de production des verres correcteurs.

Ce sont les directions financières du Groupe qui sont en charge de l'entrée des données qu'elles collectent auprès des spécialistes de chaque unité. Ces spécialistes disposent d'outils locaux leur permettant d'utiliser les données non financières qu'ils mesurent et qu'ils suivent dans le cadre d'une gestion opérationnelle quotidienne. Ce choix

d'utilisation des canaux de reporting existants, hormis sa simplicité, sa fiabilité et son efficacité présente des avantages liés à quatre constatations principales :

- les services finance / comptabilité de chaque unité, familiers avec les outils et les procédures de reporting du Groupe, sont les mieux placés pour faire du reporting ;
- la compétence et l'expérience des services finance / comptabilité permet de délivrer un reporting disposant des nécessaires critères de qualité reconnus dans ce domaine ;
- les directions financières de chaque unité, partenaires privilégiés de leurs directions générales ne limitent plus leur univers aux seules informations financières. Mieux informées, impliquées, sensibilisées, elles participent à la recherche de gisements d'amélioration dans l'ensemble des domaines du développement durable concernant ses aspects économiques, humains (sociaux et sociétaux) et environnementaux ;
- les spécialistes de chaque unité continuent à utiliser les outils de gestion opérationnelle quotidienne souvent spécifiques, toujours adaptés et qui leur sont familiers.

Essilor appartient à l'un des sous-secteurs spécifiques du **secteur APE / NAF 33**, qui regroupe la fabrication d'instruments médicaux, de précision et d'optique, et au **sous-secteur 4537 «fournitures médicales»** de la classification **«Industry Classification Benchmark» (ICB)**. En termes de développement durable, ses enjeux sont distincts, directement liés à la nature de ses produits et de ses services. L'évaluation comparative du Groupe est par conséquent difficile à faire. Pour la faciliter, Essilor utilise ceux des indicateurs principaux de la GRI qui s'appliquent le mieux à ses activités.

Essilor publie également depuis l'exercice 2006 son **indice Global Value®**, une évaluation de la contribution des critères de développement durable à la performance globale, financière et extra financière et qui ramène à la création de valeur. Le résultat de la notation pour l'exercice 2008 figure à l'Annexe 4 de ce Document de référence.

Pour l'exercice 2008, les unités opérationnelles d'Argentine, d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Inde (filiale de distribution), de Suisse ainsi que cinq laboratoires de prescription de taille pertinente aux Etats-Unis ont été ajoutées au périmètre de reporting extra financier.

La politique d'acquisition soutenue menée par Essilor dans les métiers de la prescription qui possèdent d'une manière générale des activités de service plutôt que des activités industrielles amène à redéfinir le périmètre de reporting des informations extra financières en distinguant le **périmètre brut** du reporting extra financier utilisé au cours des exercices précédents, du **périmètre pertinent** du reporting extra financier qui sera utilisé à partir de l'exercice 2008.

Le périmètre brut était calculé par le rapport entre les effectifs employés dans les entités qui participent au reporting non financier et l'effectif total des entités qui participent au reporting financier. Il se rapporte au total des effectifs 2008, toutes entités comprises quel qu'en soit le taux de contrôle au dessus de 50 %, soit **34 320** employé(e)s pour l'exercice 2008. Pour mémoire, le calcul du périmètre brut pour l'année 2008 se serait établi à 67,3 %.

Le périmètre pertinent est calculé par le rapport entre les effectifs employés dans les entités qui participent au reporting non financier et l'effectif total des entités qui participent au reporting financier dont on a soustrait les entités non contrôlées à 100 % ainsi que les entités dont les activités et la taille ne rendent pas le reporting extra financier pertinent, soit **25 241** employé(e)s pour l'exercice 2008.

Le calcul du périmètre pertinent pour l'année 2008 s'établit à **91,4 %**.

La Direction du Développement Durable s'était donné comme objectif d'atteindre un périmètre correspondant à 85% des effectifs du Groupe en 2007. Le Groupe ne saurait s'engager sur un périmètre de 100 % et souhaite se conserver une réserve de l'ordre de 15 % liée au fait que certaines acquisitions possédant des activités industrielles pourraient ne pas être en mesure de reporter leurs données extra financières à leur première clôture annuelle.

## PROFIL

### 1. STRATEGIE ET ANALYSE

\$1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008 et/ou au Rapport Annuel 2008.
\$1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs.	Ce document de référence 2008 décrit à plusieurs endroits les principaux risques et les principales opportunités. Vous y reporter. L'enjeu principal d'Essilor International en termes de développement durable est de faire en sorte que le plus grand nombre puisse «Mieux voir le Monde», pour reprendre la signature du groupe et par conséquent de contribuer à faciliter l'accès au plus grand nombre à ses produits et à ses services par l'intermédiaire des professionnels de la vue, ses clients et prescripteurs.

### 2. PROFIL DE L'ORGANISATION

\$2.1	Nom de l'organisation.	Essilor International
\$2.2	Principaux produits et/ou services et marques correspondantes.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008 et/ou au Rapport Annuel 2008. Essilor propose entre autres sous les marques phares <b>Crizal</b> <sup>®</sup> , <b>Definity</b> <sup>®</sup> , <b>Essilor</b> <sup>®</sup> et <b>Varilux</b> <sup>®</sup> , une large gamme de verres pour corriger la myopie, l'hypermétropie, la presbytie et l'astigmatisme. Les verres correcteurs de la gamme <b>Airwear</b> <sup>®</sup> sont fabriqués à partir d'un matériau thermoplastique qui peut être <b>recyclé</b> en fin de vie pour servir à d'autres usages que la fabrication de verres correcteurs.
\$2.3	Structure opérationnelle de l'organisation...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
\$2.4	Lieu ou se trouve le siège de l'organisation.	147, rue de Paris - F 94227 Charenton-le-Pont - Cedex - France
\$2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
\$2.6	Nature du capital et forme juridique.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
\$2.7	Marchés où l'organisation opère...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
\$2.8	Taille de l'organisation...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008. Pour l'exercice 2008, le total des effectifs toutes entités comprises s'établit à <b>34 320</b> personnes.
\$2.9	Changements significatifs (...) au cours de la période de reporting.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
\$2.10	Récompenses reçues au cours de la période de reporting.	<b>La Fondation Essilor pour la Vision</b> a remporté le prix du «Héros 2008 de l'éducation en matière de soins de santé» décerné par l'association américaine « Alliance for Healthcare Excellence ». Faire en sorte que le plus grand nombre puisse « <b>Bien voir pour mieux vivre</b> » dès la plus jeune enfance est la mission de la Fondation Essilor résumée dans cette signature. <b>Le nouvel emballage «Cupless»</b> , une innovation qui permet de remplacer les emballages actuels en diminuant les quantités de carton utilisées et en éliminant l'utilisation du plastique a été nommé dans la catégorie environnement aux Oscars de l'Emballage 2008.

### 3. PARAMETRES DU RAPPORT

#### Profil du rapport

§3.1	Période considérée pour les informations fournies.	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2008
§3.2	Date du dernier rapport publié, le cas échéant.	Annexe 2 et annexe 3 du Document de référence 2007 ainsi que le document « Mieux voir le monde 2006. Notre contribution au développement durable ».
§3.3	Cycle considéré.	Annuel.
§3.4	Personne à contacter...	Mr. Claude DARNAULT, Direction du Développement Durable.

#### Champ et périmètre du rapport

§3.5	Processus de détermination du contenu du rapport...	Responsabilité de la Direction du Développement Durable qui s'appuie sur le réseau des filiales et qui utilise sur un outil de reporting interne Hypérior® Sustainability.
§3.6	Périmètre du rapport.	Groupe Essilor à l'exclusion des sociétés apparentées sur un périmètre pertinent de <b>91,4 %</b> des effectifs. (23 081 / 25 241).
§3.7	Indication des éventuelles limites (...) du périmètre...	Sociétés apparentées.
§3.8	Principes adoptés (...) concernant les coentreprises...	Sans objet pour ces situations. Le reporting extra financier du groupe Essilor comporte les indications «année précédente» «année en cours à périmètre équivalent» et «année en cours à périmètre élargi» pour faciliter les comparaisons.
§3.9	Techniques de mesures des données et bases de calcul...	Par mesures directes ou par données comptables à partir des factures. Application des lignes directrices et utilisation des indicateurs de base de la GRI. L'outil de reporting extra financier Hypérior® Sustainability est une application jumelle de l'outil de reporting financier Hypérior® Figures.
§3.10	Explications des conséquences de toute reformulation...	Données en tant que de besoin.
§3.11	Changements significatifs...	Ajout pour l'exercice 2008 des entités de reporting suivantes : Argentine, Afrique du Sud, Belgique, Inde (filiale de distribution), Suisse ainsi que cinq laboratoires de prescription de taille pertinente aux Etats-Unis d'Amérique.

#### Index du contenu GRI

§3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments...	La présente annexe 3 est organisée pour pouvoir se passer d'un index. Vous référer à l'index général de ce document de référence pour identifier l'emplacement des éléments d'information requis.
-------	---	---

#### Validation par des tiers

§3.13	Politique et pratique courante visant la validation du rapport...	Vous reporter à l'annexe 4 de ce document de référence, où figure la fiche de synthèse de la Notation Global Value® mise à jour grâce à l'analyse des performances du groupe sur les différents aspects du développement durable au cours de l'exercice 2008. L'information extra financière pour l'année 2008 a été auditée.
-------	---	---

### 4. GOUVERNANCE, ENGAGEMENTS ET DIALOGUE

#### Gouvernance

§4.1	Structure de gouvernance de l'organisation...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
§4.2	Indiquer si le président du conseil d'administration est aussi un administrateur exécutif.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
§4.3	(...) indiquer le nombre d'administrateurs indépendants et/ou non exécutifs.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
§4.4	Mécanismes (...) des recommandations ou de transmettre des instructions au conseil d'administration.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
§4.5	Liens entre les rémunérations (...) et la performance de l'organisation.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
§4.6	Processus mis en place par le conseil d'administration pour éviter les conflits d'intérêt.	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008. Une politique d'interdiction de faire des opérations pendant des périodes interdites fixées et communiquées chaque année est appliquée aux membres du conseil d'administration, aux cadres supérieurs et aux cadres dirigeants du groupe.
§4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
§4.8	Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes...	Charte des valeurs de Valoptec Association. Carte d'identité d'Essilor International.
§4.9	Procédures définies par le conseil d'administration pour superviser...	Rapport de la Direction du Développement Durable au Comité d'Audit du Conseil d'Administration. (25 Août 2008)
§4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du conseil d'administration...	Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.

**Engagements externes**

§4.11	Explications sur la position de l'organisation...	Différents systèmes de management de la qualité, de l'environnement, de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail permettent de mener des actions dans un démarche d'amélioration continue en matière de maîtrise et de prévention des risques. Une démarche <b>EFQM</b> est suivie au sein des Opérations Monde. Une charte et un guide Hygiène, Sécurité et Environnement sont en application pour tout projet depuis 2002. La démarche d'éco-efficacité éco-conception est en application depuis 2004.
§4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure...	Essilor International est signataire du Pacte Mondial depuis 2003. A ce titre, le groupe soutient et promeut les quatre textes qui sous tendent les dix principes du Pacte Mondial : la déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> principes), les Conventions de l'O.I.T. relatives à la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit à la négociation collective (3 <sup>ème</sup> principe), à l'élimination de toute forme de travail forcé (4 <sup>ème</sup> principe), à l'abolition effective du travail des enfants (5 <sup>ème</sup> principe) et à l'élimination de la discrimination à l'embauche et dans l'emploi (6 <sup>ème</sup> principe), la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement (7 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> et 9 <sup>ème</sup> principes) et la Convention des Nations Unies contre la corruption (10 <sup>ème</sup> et dernier principe). Essilor adhère à Transparency International <sup>®</sup> . D'autres initiatives nombreuses figurent dans le document «Mieux voir le Monde 2006. Notre contribution au développement durable». Vous y reporter. En 2008, la Direction du Développement Durable a offert à 400 cadres supérieurs du groupe l'édition spéciale «60ème anniversaire» de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en anglais et en français publiée par les Nations Unies et sous-titrée «Dignité et justice pour nous tous».
§4.13	Affiliation à des associations...	Sans objet.

**Dialogue avec les parties prenantes**

§4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation.	Le groupe a mis en place de très nombreuses actions avec ses parties prenantes. A côté de ses clients, ses salariés, ses actionnaires, ses fournisseurs et les populations des régions où ses employés vivent et travaillent le groupe compte parmi ses parties prenantes de nombreuses ONG de la société civile comme <b>Helen Keller International</b> , le <b>Lions Club International</b> ou <b>Special Olympics</b> . Essilor a investi dans la société <b>Investisseur et Partenaire pour le Développement</b> , une structure qui possède deux activités, l'une dédiée au financement des institutions de micro-finance et l'autre dédiée à l'accompagnement et au financement d'entrepreneurs des régions de l'Afrique de l'Ouest francophone. En 2008, une co-entreprise a été créée au Cameroun, la société <b>Laboratoire d'Optique Ophtalmique Panafricain</b> (LOOP).
§4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer.	Les actions mises en place le sont généralement avec des parties prenantes qui s'intéressent aux activités du groupe ou peuvent développer des synergies avec lui.
§4.16	Démarche de ce dialogue et notamment fréquence...	Aussi souvent que nécessaire et en tant que de besoin.
§4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue...	Développer les réseaux de professionnels de la vue à travers le monde, l'accès à leurs services, le dépistage visuel précoce des enfants, l'information sur l'importance d'une bonne vue auprès des populations, la corrélation étroite qui existe entre vision et développement. Comme membre du Pacte Mondial de l'ONU, Essilor International a établi des relations et/ou lancé des programmes avec en particulier l' <b>Organisation Mondiale de la Santé</b> (O.M.S.) et l' <b>UNESCO</b> . D'autres partenariats nombreux figurent dans le document «Mieux voir le Monde 2006. Notre contribution au développement durable». Vous y reporter.

**ECONOMIE, INDICATEURS DE PERFORMANCE****PERFORMANCE ECONOMIQUE**

EC1	Valeur économique directe créée et distribuée incluant les produits, les coûts opérationnels, prestations et rémunérations des salariés, donations et autres investissements pour les communautés, les résultats mis en réserve, les versements aux apporteurs de capitaux et aux États.	La contribution économique du groupe est constituée de nombreux éléments disponibles dans ce document de référence 2008 (Chiffre d'Affaires, dépenses d'exploitation, salaires et charges, donations, impôts et taxes, dividendes, etc.). Vous reporter aux pages correspondantes. L'empreinte socio-économique du groupe pour l'exercice 2008 peut se résumer par ordre décroissant en : Chiffre d'Affaires <b>3 074</b> millions d'euros, Fournisseurs <b>1 351</b> millions d'euros, Salariés <b>1 023</b> millions d'euros, Impôts et Taxes <b>149</b> millions d'euros, Actionnaires <b>128</b> millions d'euros et Frais Financiers <b>1,7</b> millions d'euros.
EC2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changements climatiques.	Le groupe est normalement confronté aux risques naturels. Il n'est pas concerné par les permis d'émission. Il participe toutefois à l'initiative « <b>Carbon Disclosure Project</b> » et est signataire du « <b>Climate Change</b> ». Les opportunités liées à la protection de l'oeil par des verres correcteurs dans un contexte de changement climatique qui influencerait sur la quantité ou la qualité des émissions de rayonnements nocifs n'ont pas été évaluées à ce jour avec suffisamment de précision.
EC3	Étendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies.	Il existe une très grande variété de systèmes de retraite et d'épargne salariale au sein du groupe à travers les différents pays. Vous reporter aux pages correspondantes de ce document de référence 2008.
EC4	Subventions et aides publiques reçues.	Le groupe dispose d'une totale indépendance de fonctionnement.

**PRESENCE SUR LES MARCHES**

EC6	Politique, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels.	Essilor dispose d'une politique d'achats centraux destinée à assurer la cohérence des approvisionnements, l'assurance d'une qualité internationale et le respect des bonnes pratiques universelles de fabrication. Cette politique est généralement appliquée aux matières premières et aux différents produits entrant dans la composition ou la fabrication des verres correcteurs. Le groupe génère par ailleurs des courants d'affaires significatifs avec ses fournisseurs de produits généralement consommables et de services locaux en leur réservant de façon quasi exclusive la part consacrée aux achats non imposés par ce référencement central.
EC7	Procédures d'embauche locale et proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels.	Le groupe favorise le recrutement local des équipes de direction de ses filiales et respecte plus généralement le principe de subsidiarité. La proportion de cadres dirigeants embauchés localement sur les principaux sites opérationnels se situe au dessus de 80 %.

**IMPACTS ECONOMIQUES INDIRECTS**

EC8	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures et des services principalement publics, réalisés via une prestation commerciale, en nature ou à titre gratuit.	L'indicateur global EC 8 n'est pas pertinent pour le secteur d'activité du groupe. Il n'est donc pas reporté.
-----	---	---

**ENVIRONNEMENT, INDICATEURS DE PERFORMANCE**

		2007	2008 à périmètre équivalent	2008 à périmètre élargi
<b>MATIERES</b>				
EN1	Consommation de matières			
	Matière 1ère substrats standards	4 936 t	4 966 t	4 966 t
	Matière 1ère autres substrats	5 469 t	5 797 t	5 797 t
EN2	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées.	Le groupe n'utilise pas de matières recyclées pour la fabrication de ses verres. Tous les consommables de fabrication qui s'y prêtent sont systématiquement recyclés, parfois à des taux significatifs (95 % pour des joints élastomères, par exemple). Pour des raisons de qualité, l'utilisation de matières premières organiques recyclées n'est pas envisageable dans la fabrication des verres ophtalmiques. Elle l'est pour d'autres produits.		
<b>ENERGIE</b>				
EN3	Consommation directe d'énergie répartie par source d'énergie primaire.	Electricité Gaz Carburant liquide	347,5 GWh 47,9 GWh 8,3 GWh	350,7 GWh 58,2 GWh 7,6 GWh
EN4	Consommation indirecte d'énergie répartie par source d'énergie primaire.			368,2 GWh 60,8 GWh 7,6 GWh
Les transports font l'objet d'une évaluation des énergies mises en jeux selon le mode de transport choisi et qui progresse selon l'objectif fixé dans les quatre catégories de transport retenues : primaire (de l'unité de fabrication au centre de distribution), secondaire (du centre de distribution à la filiale), tertiaire (de la filiale au client) et déplacements professionnels. En 2008, les calculs pour les deux premières catégories ont été effectués et leur traduction en tonnes de CO <sub>2</sub> équivalent émises figure à la rubrique EN 17. L'utilisation des produits ne nécessite pas d'énergie. Leur impact en fin de vie est négligeable.				
<b>EAU</b>				
EN8	Volume total d'eau prélevé.	Consommation totale d'eau	2 883 938 m <sup>3</sup>	2 581 224 m <sup>3</sup>
				2 681 172 m <sup>3</sup>
<b>BIODIVERSITE</b>				
EN11	Emplacement et superficie des terrains détenus, loués ou gérés dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.	0 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>
EN12	Description des impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées.	Sans objet <sup>(a)</sup>	Sans objet <sup>(a)</sup>	Sans objet <sup>(a)</sup>

(a) Les systèmes de management de l'environnement prévoient la recherche d'impacts potentiels significatifs sur la biodiversité. A ce jour, aucun impact potentiel significatif n'a été identifié. Dans le cas où un impact significatif potentiel viendrait à être identifié suite à une modification des conditions actuelles, les systèmes de management de l'environnement qui auraient permis de le découvrir permettraient aussi et immédiatement de mettre en place les analyses, puis les plans d'actions avec leurs objectifs et leurs cibles et cette donnée nouvelle serait intégrée automatiquement dans le processus d'amélioration continue du système en vue d'une résolution efficace.

	2007	2008 à périmètre équivalent	2008 à périmètre élargi
<b>EMISSIONS, EFFLUENTS ET DECHETS</b>			
EN16 <sup>(a)</sup> Émissions totales, directes ou indirectes de gaz à effet de serre, en poids (teq CO <sub>2</sub> )	La conversion des consommation d'énergie en émissions équivalentes de CO <sub>2</sub> prise avec un facteur de conversion moyen de 1 kWh = 50 g pour l'électricité, 1 kWh = 200g pour le gaz et 1 kWh = 300g pour le fuel s'établit pour l'année 2008 à <b>31455</b> tonnes ( Rappel 2007 : 29 445 tonnes).		
EN17 <sup>(a)</sup> Autres émission indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids (teq CO <sub>2</sub> )	L'évaluation des émissions de CO <sub>2</sub> relative aux transports primaires (Transports des unités de production aux centres de distribution) s'établit pour l'année 2008 à <b>7 791</b> tonnes (Rappel 2007 : 8 998 tonnes). L'évaluation des émissions de CO <sub>2</sub> relative aux transports secondaires (Transports des centres de distribution aux filiales) s'établit pour l'année 2008 à <b>7 909</b> tonnes. (Pas de données en 2007)		
EN19 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone, en poids.	0 t	0 t	0 t
EN20 Émissions de Nox, Sox et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids.	? <sup>(b)</sup>	? <sup>(b)</sup>	? <sup>(b)</sup>
EN21 Total des rejets dans l'eau, par type et par destination.	Le groupe maîtrise la qualité de ses rejets aqueux. Les matières en suspension, la DCO, la DBO à 5 jours, les métaux lourds et autres critères généraux comme le pH ou plus spécifiques en fonction des exigences des agences locales sont suivis dans le cadre des systèmes de management de l'environnement. La consolidation des données locales reportées dans EN 21 n'est pas considérée comme une donnée apportant une information pertinente. Les rejets dans l'eau du groupe sont traités en conformité avec les exigences locales.		
EN22 Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Quantité totale de déchets solides <b>13 591 t</b>	<b>15 624 t</b>	<b>16 700 t</b>
EN23 Nombre total et volume des déversements accidentels significatifs.	<b>1</b>	<b>2<sup>(c)</sup></b>	<b>2<sup>(c)</sup></b>

**PRODUITS ET SERVICES**

EN26 Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci.	La large gamme des verres optiques <b>Airwear</b> <sup>®</sup> est composée de verres correcteurs fabriqués à partir d'un matériau thermoplastique <b>recyclable</b> . Pour des raisons de qualité, l'utilisation de ce matériau recyclé n'est pas envisageable dans la fabrication de nouveaux verres. Elle l'est pour d'autres produits.		
Pourcentage de produits vendus et de leurs emballages recyclés ou réutilisés, par catégorie.	Le groupe a engagé des actions permanentes visant la réduction, la réutilisation et le recyclage de ses emballages. Certains clients d'Essilor ont mis en place des systèmes de collecte de montures usagées. L'élimination des lunettes correctrices et de leur étuis en fin de vie ne constitue pas un défi environnemental significatif.		

**RESPECT DES TEXTES**

EN28 <sup>(d)</sup> Montant des amendes et nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et des réglementations en matière d'environnement.	Amendes significatives Sanctions non pécuniaires	0 0	0 0	0 0
---	---	--------	--------	--------

(a) Le total des deux indicateurs **EN 16** et **EN 17** se monte à 31 455 + 7 791 + 7 909 = **47 155** tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pour l'exercice 2008.

(b) Les émissions de Nox et Sox du groupe ne sont pas significatives. A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre du reporting extra financier.

(c) Deux fuites de liquide de refroidissement de presses à injecter à base de glycol pour un total d'environ 300 litres, contenues à l'intérieur de leur atelier et traitées immédiatement par les équipes de nettoyage et de maintenance.

(d) Une amende de 800 US dollars (huit cents US \$), considérée comme non significative, a été infligée en 2008 à l'unité de production de Porto Rico pour un retard d'une journée d'enlèvement de déchets. Ce retard n'était pas dû à une négligence d'Essilor, mais à un retard de la société d'enlèvement d'ordures qui a prétexté une surcharge temporaire d'activité due à l'annonce de l'arrivée imminente d'un cyclone tropical.

## SOCIAL, INDICATEURS DE PERFORMANCE

			2007	2008 à périmètre équivalent	2008 à périmètre élargi
<b>EMPLOI, RELATIONS SOCIALES ET TRAVAIL DECENT</b>					
<b>Emploi</b>					
LA1	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	Femmes	12 488 (55%)	12 120 (54%)	12 311 (53%)
		Hommes	10 373 (45%)	10 245 (46%)	10 770 (47%)
		<b>Total</b>	<b>22 861</b>	<b>22 635</b>	<b>23 081</b>
LA2	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage par tranche d'âge, sexe et zone géographique	En %	<b>9,7 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>10,2 %</b>
<b>Relations entre la direction et les salariés</b>					
LA4 <sup>(a)</sup>	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective.		Le groupe dispose de très nombreuses et très différentes structures multiformes de représentation du personnel <sup>(a)</sup>		
LA5	Délai minimal de notification préalable à toute modification d'organisation, en indiquant si ce délai est précisé dans une convention collective.		Généralement supérieure à 6 mois.		
<b>Santé et sécurité au travail</b>					
LA7	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels.	Accidents avec arrêt	165	151	157
		Accidents sans arrêt	143	420	420
		Accidents mortels	0	0	0
		Jours de travail perdus	<b>3 855</b>	<b>3 066</b>	<b>3 084</b>
		Taux d'absentéisme	4,93%	4,60%	4,50%
LA8	Programmes d'éducation, de formation, de conseil, de prévention et de maîtrise des risques mis en place pour aider les salariés, leur famille ou les membres des communautés locales en cas de maladie grave.		Le groupe agit dans ce domaine en tant que de besoin. Il a formé en 2005 une cellule de veille chargée de suivre l'évolution de la grippe aviaire. Cette cellule, toujours active à ce jour, travaille en collaboration avec des experts de la santé qui suivent les recommandations de l'OMS.		
<b>Formation et éducation</b>					
LA10	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié.	Nombre d'heures employés	300 284	309 940	311 544
		Nombre d'heures encadrement	210 235	184 683	189 481
		<b>Total</b>	<b>510 519</b>	<b>494 623</b>	<b>501 025</b>
<b>Diversité et égalité des chances</b>					
LA13 <sup>(b)</sup>	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité.		A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre de ce présent reporting extra financier. <sup>(b)</sup>		
LA14 <sup>(b)</sup>	Rapport du salaire de base des hommes et de celui des femmes par catégorie professionnelle.		A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre de ce présent reporting extra financier. <sup>(b)</sup>		

(a) Signataire du Pacte Mondial, Essilor respecte, soutient et promeut la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (dans le cas de l'indicateur LA4, plus spécifiquement en son article 20 : 1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifique. 2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.) ainsi que les huit conventions de l'OIT (dans le cas de l'indicateur LA4, plus spécifiquement les conventions fondamentales N° 87 relative à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical et N° 98 relative au droit d'organisation et de négociation collective).

(b) Signataire du Pacte Mondial, Essilor respecte, soutient et promeut en particulier mais pas seulement les huit conventions de l'OIT (dans le cas des indicateurs LA13 et LA14, plus spécifiquement les conventions fondamentales N° 100 relative à l'égalité de rémunération et N° 111 relative à la discrimination (emploi et profession)).

		2007	2008 à périmètre équivalent	2008 à périmètre élargi
<b>DROITS DE L'HOMME</b>				
<b>Politiques d'investissements et d'achats<sup>(a)</sup></b>				
HR1	Pourcentage et nombre total d'accords d'investissements significatifs incluant des clauses relatives aux droits de l'homme ou ayant été soumis à un contrôle sur ce point.	0%	0%	0%
HR2	Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'homme a fait l'objet d'un contrôle et mesures prises.	0%	0%	0%
<b>Non-discrimination<sup>(b)</sup></b>				
HR4	Nombre total d'incidents de discrimination et mesures prises.	0	0	0
<b>Liberté syndicale et droit de négociation<sup>(b)</sup></b>				
HR5	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé et mesures prises pour assurer ce droit.	0	0	0
<b>Interdiction du travail des enfants<sup>(b)</sup></b>				
HR6	Activités identifiées comme présentant un risque significatif impliquant le travail d'enfants et mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail.	0	0	0
<b>Abolition du travail forcé ou obligatoire<sup>(b)</sup></b>				
HR7	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire et mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail.	0	0	0
<b>SOCIÉTÉ</b>				
<b>Communauté</b>				
SO1	Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés.		Le Groupe exerce pleinement sa responsabilité vis-à-vis des communautés ou ses employés vivent et travaillent. Sa présence génère du travail pour les entrepreneurs locaux. Il évalue ses enjeux et impacts environnementaux dans le cadre de ses systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14001. De nombreux exemples des apports du groupe aux communautés figurent dans le document «Mieux voir le Monde 2006. Notre contribution au développement durable».	
<b>Corruption<sup>(c)</sup></b>				
SO2	Pourcentage et nombre total de domaines d'activités stratégiques soumis à des analyses de risques en matière de corruption.	0%	0%	0%
SO3	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation.		A ce jour, cet indicateur n'entre pas dans le cadre de ce présent reporting extra financier. <sup>(c)</sup>	
SO4	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption.		Licenciement pour faute. Les sanctions sont prévues dans les règlements intérieurs et/ou autres documents adéquats. <sup>(c)</sup>	
<b>Politiques publiques</b>				
SO5	Affichage politique, participation à la formulation de politiques publiques et lobbying.		Le groupe n'est pas impliqué dans des activités politiques. Il collabore avec ses parties prenantes du secteur public en tant que de besoin. Il participe à l'élaboration des normes internationales et autres travaux concernant ses métiers.	
<b>Respect des textes</b>				
SO8	Montant des amendes significatives et nombre total des sanctions non financières pour non respect des lois et des réglementations.	Amendes significatives Sanctions non financières	0 0	0 0

(a) Le secteur dans lequel Essilor opère est heureusement considéré comme un secteur industriel et de distribution de détail (les professionnels de la vue) dans lequel les Droits de l'Homme ne sont pas un enjeu. Ceci n'empêche pas Essilor de les respecter et de les faire respecter dans sa sphère d'influence. Essilor est particulièrement attentif à la sélection de ses fournisseurs locaux dans les pays considérés comme sensibles aux enjeux des Droits de l'Homme.

(b) Signataire du Pacte Mondial, Essilor respecte, soutient et promeut en particulier mais pas seulement les huit conventions de l'OIT dans le cas de l'indicateur HR4, plus spécifiquement les conventions fondamentales N° 100 relative à l'égalité de rémunération et N° 111 relative à la discrimination (emploi et profession).  
dans le cas de l'indicateur HR5, plus spécifiquement les conventions fondamentales N° 87 relative à la liberté syndicale et à la protection du droit syndical et N° 98 relative au droit d'organisation et de négociation collective.  
dans le cas de l'indicateur HR6, plus spécifiquement les conventions fondamentales N° 138 relative à l'âge minimum et N° 182 relative aux pires formes de travail des enfants.  
dans le cas de l'indicateur HR7, plus spécifiquement les conventions fondamentales N° 29 relative au travail forcé et N° 105 relative à l'abolition du travail forcé.

(c) Le secteur dans lequel Essilor opère est heureusement considéré comme un secteur industriel et un secteur de distribution de détail dans lequel la corruption n'est pas un enjeu. Ceci n'empêche pas Essilor d'agir dans sa sphère d'influence contre la corruption sous toutes ses formes, incluant l'extorsion de fonds et les pots-de-vin. Membre de Transparency International®, Essilor respecte, soutient et promeut la convention des Nations Unies contre la corruption.

	2007	2008 à périmètre équivalent	2008 à périmètre élargi	
<b>RESPONSABILITÉ DU FAIT DES PRODUITS</b>				
<b>Santé et sécurité des consommateurs</b>				
PR1	Étapes du cycle de vie où sont évaluées en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé, la sécurité et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures.	Absence d'impacts en aval. Prise en considération systématique des aspects d'hygiène, de santé et de sécurité en amont sur l'ensemble des catégories de produits et de services.		
<b>Etiquetage des produits et des services</b>				
PR3	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information.	Chaque filiale de distribution du groupe dispose d'informations en langue locale prenant des formes multiples sur l'ensemble des produits et des services offerts.		
<b>Communication marketing</b>				
PR6	Programmes de veille de la conformité aux lois, normes et codes volontaires relatifs à la communication marketing, y compris publicité, promotion et parrainages	Chaque filiale de distribution du groupe effectue sa propre veille et se conforme aux lois, normes et codes volontaires locaux en vigueur.		
<b>Respect des textes</b>				
PR9	Montant des amendes significatives encourues pour non respect des lois et des réglementations concernant la mise à disposition et l'utilisation des produits et des services.	0	0	0

# Annexe 4 Notation Global Value®.

Nanterre, le 1<sup>er</sup> mars 2009.

L'agence de notation BMJ RATINGS, une société du groupe Altares attribuée à Essilor International un indice global de performance de : 1,27



## Les modalités de notation Global Value®

Le modèle Global Value® permet d'associer les éléments de performance financière et extra financière, et d'autre part, d'identifier les passerelles qui expliquent les impacts des choix extra financiers sur les résultats économiques de l'entreprise.



L'indice global de performance détermine les impacts des choix faits en matière de politique développement durable sur la performance économique.

Il est ainsi établi un indice se trouvant neutre à 1.

Au dessus de 1, les choix extra financiers faits amènent une meilleure performance économique.

En dessous de 1, la performance économique est diminuée du fait d'une politique développement durable mal organisé ou trop peu performante.

## Indice global de performance

L'agence BMJ Ratings renouvelle son constat que l'action d'Essilor International, sur l'ensemble des domaines du développement durable, est de nature à renforcer sa performance économique. Ce résultat est en progression par rapport à l'indice de 1,25 délivré pour l'exercice 2007. Ce qui motive principalement cette évolution est la place centrale accordée à la prévention et au contrôle dans l'ensemble des domaines de responsabilité du Groupe. d'Essilor International se place ainsi parmi les groupes tirant un bénéfice élevé de leurs engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance.

## Validité de la note

La notation d'Essilor International est établie pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

L'évaluation ne tient pas compte des informations relatives aux engagements qui auraient pu être décidés après cette date.

Pascal Bello,  
Directeur Général

### Les modalités de notation Global Value®

La méthodologie mise en œuvre pour évaluer la performance globale du Groupe Essilor International fait appel au modèle Global Value®. Ce modèle d'analyse qui mesure la contribution des actions développement durable à la performance économique des entreprises.

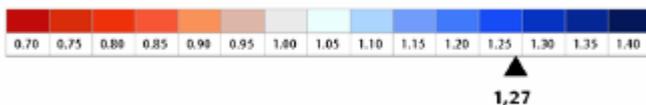
L'évaluation fournie par l'agence est le résultat d'un travail d'analyse basé sur la consultation de documents stratégiques et nourri par la tenue de 29 entretiens avec le management du Groupe.

Le modèle Global Value® croise les données financières et extra financières à travers un outil de notation unique. Il est construit suivant une double exigence :

- Il intègre la dimension économique aux domaines du développement durable traditionnellement pris en compte dans l'analyse extra financière (management environnemental, gestion des ressources humaines, actions sociétales, management des fonctions achats et commerciales, principes de gouvernance).
- Il analyse les interactions qui existent entre les différents critères extra financiers, et évalue leur contribution à la performance économique du Groupe par le biais d'indices partiels.

11 indices partiels, qui renvoient aux enjeux sectoriels d'Essilor International, sont ainsi évalués et consolidés pour le calcul de l'indice global de performance. Ces indices partiels sont mesurés en fonction de séries exhaustives d'items, chacun d'entre eux étant qualifié de contributeur positif ou négatif à la cohérence et à l'efficacité des activités du Groupe. Ce mode de calcul garantit la finesse et l'objectivité de l'évaluation.

### Le bilan de la notation



La note Global Value® d'Essilor International est en progression par rapport à la précédente évaluation. Tous les indices partiels pris en compte sont en progression et contribuent positivement à la performance économique du Groupe. Un seul indice, établi à 1.07, vient limiter la note d'Essilor International. Ces indices varient de 1.07 à 1.38 pour une performance globale consolidée de 1.27.

Les principes de saine gouvernance qui prévalent chez Essilor International constituent, cette année encore, le socle fondamental explicatif de sa bonne performance globale. Ce qui motive principalement cette évolution est la place centrale accordée à la prévention et au contrôle dans l'ensemble des domaines de responsabilité du Groupe, ce

qui accélère le processus engagé vers l'optimisation de la maîtrise des risques extra financiers et de leurs dépenses associées.

L'agence a ainsi relevé le renforcement du professionnalisme et du formalisme de sa gestion contractuelle amont (fournisseurs) et aval (clients). Enfin, la posture éthique adoptée par la Direction Générale, partagée par l'ensemble des cadres de l'entreprise garantit la rigueur de fonctionnement, la loyauté des engagements pris.

Sur le plan social, la contribution économique demeure positive. Par comparaison au précédent exercice, elle est renforcée par deux éléments de saine gestion que sont (1) la formation des collaborateurs, et (2) l'efficacité de la politique de rétribution et d'actionnariat salarié. Cette performance se trouve toutefois limitée par la faible progression du Groupe sur les problématiques de mixité et de diversité sociale malgré une réelle prise de conscience. Enfin, des marges de progrès subsistent concernant la dimension managériale dans les métiers les plus techniques du Groupe (amélioration de la transmission des savoirs).

Dans le domaine environnemental, le constat d'un niveau élevé de maîtrise des impacts et des risques d'infraction réglementaire associés est renouvelé. La démarche de management engagée gagne en efficacité et en pro activité. Des progrès notoires ont été observés sur la problématique des consommations d'eau et d'énergie. Par ailleurs, le programme de mesure et de maîtrise de l'impact Carbone des activités logistiques lancé en 2007 poursuit son déploiement. L'appréciation portée l'année précédente sur la gestion des problématiques REACH est largement confortée. Le Groupe a fortement structuré sa démarche. L'organisation mise en place cette année procède d'une logique de prévention des risques et permet un suivi renforcé des fournisseurs.

L'action du Groupe vis-à-vis de ses parties prenantes non contractuelles est de nouveau évaluée comme un fort levier de création de valeur. En 2008, Essilor International a renforcé son engagement sociétal, à travers sa fondation d'entreprise en lançant aux USA deux programmes d'actions contribuant à la prévention et à la prise en charge des déficiences visuelles chez l'enfant. Le Groupe démontre sa volonté de contribuer localement au progrès social ce qui renforce sa notoriété.

En ce qui concerne la gestion des relations contractuelles, BMJ Ratings note la place toujours plus importante conférée à la qualité des produits et à l'innovation. Ceci se traduit non seulement au sein de la fonction commerciale, qui constitue le levier de performance économique majeur du Groupe, mais également dans la fonction achats en termes d'acquisition de l'innovation. Les différents partenariats dans lesquels le Groupe est engagé témoignent de la qualité des relations avec ses parties prenantes contractuelles.

Le Document de référence et le Rapport annuel ont été réalisés par  
la Direction des relations investisseurs et de la communication financière.

Les informations présentées dans ce Document de référence ont été principalement préparées par  
la Direction Financière, la Direction Juridique et  
la Direction des relations investisseurs et de la communication financière d'Essilor International.

Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière d'Essilor International  
Essilor International - 147 rue de Paris - 94227 Charenton Cedex - France

Tél. : + 33 (0)1 49 77 42 16 - Fax : + 33 (0)1 49 77 43 24  
E-mail : [invest@essilor.com](mailto:invest@essilor.com) - Site Internet : [www.essilor.com](http://www.essilor.com)

**Essilor International**  
Compagnie Générale d'Optique  
147, rue de Paris  
84 220 Charenton-le-Pont, France  
Tél : +33 (0)1 49 77 42 24  
[www.essilor.com](http://www.essilor.com)

